TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 344

32 PAGES

— JEUDI 4 MAI 1978

Ultimes tentatives pour éviter le dépôt de bilan du groupe Boussac

LIRE PAGE 28

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 20 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

M. Brejnev se rend à Bonn pour s'entretenir de la sécurité en Europe

Préserver la coopération

M. Leonid Brejnev rend enfin, ce jeudi, la visite que le chancelier Schmidt avait faite à Moscou en 1974. Ce voyage, annoncé à la veille des élections législatives ouest-allemandes d'octobre 1976, avait été plusieurs fois remis.

Les conversations de Bonn devraient porter essentiellement sur les problèmes du désarmement. Cette impression est confirmée par les déclarations de M. Egon Bahr, secrétaire général du parti social-démocrate, qui a préparé la visite de M. Brejnev au cours d'un récent séjour à Moscou. La proximité de la session extraordinaire que l'Assemblée des Nations unies va consacrer au désarmement confère également une actualité particulière à cette question. D'autant que les propositions soviétiques concernant l'interdiction de nouvelles armes conventionnelles de destruction massive et le plafonnement des effectifs des armées conventionnelles des grandes puissances et de leurs alliés pourraient viser tout particulièrement la Bundeswehr. L'armée ouest-allemande est non seulement l'armée conventionnelle la plus puissante d'Europe occidentale, mais c'est elle qui fait les plus gros efforts d'équipement et de modernisation.

Dans ce contexte, la relance des négociations de Vienne sur la limitation des forces en Europe, pour laquelle tant M. Brejnev que le chancelier Schmidt manifestent un grand intérêt, occupera certainement une place importante dans les entretiens. On insiste cependant à Bonn sur le fait qu'il ne saurait y avoir de négociations bilatérales sur ce sujet.

Les Soviétiques peuvent être tentés d'exploiter les dissensions apparues récemment entre Bonn et Washington, mais ils savent aussi que ces désaccords, loin d'augmenter la marge de manœuvre du gouvernement ouest-allemand, devraient le rendre encore plus prudent dans ses rapports avec l'autre grande puissance.

Rien n'indique d'autre part que le différend persistant sur Berlin puisse être réglé. Trois accords portant sur la coopération scientifique et technique, les échanges culturels et l'aide juridique devant les tribunaux attendent depuis plusieurs années d'être signés parce que les Soviétiques refusent à la R.F.A. le droit de représenter dans tous les cas les intérêts de Berlin-Ouest. Alors que Bonn est toujours tenté de développer ses relations avec la partie occidentale de l'ancienne capitale allemande, Moscou ne perd aucune occasion de rappeler que, selon l'accord quadripartite, elle ne fait pas partie de la R.F.A. La formule trouvée lors de la première visite de M. Brejnev à Bonn, en août 1973 (« respect strict et application totale » de l'accord), n'a pas permis de surmonter les différences d'interprétation.

Les Allemands de l'Ouest sont d'autant moins enclins à faire des concessions sur ce point que les relations se développent très bien sans ces accords. Il en va de même dans le domaine économique : depuis 1970, les échanges ont été multipliés par cinq. Alors que l'U.R.S.S. avait tendance à réduire ses échanges avec les pays occidentaux, des contrats industriels importants ont été signés l'année dernière avec des firmes ouest-allemandes. Et, bien que les dettes soviétiques envers la République fédérale représentent environ la moitié de l'endettement de l'U.R.S.S. envers l'Occident, les Allemands ne sont pas inquiets quant à la solvabilité de leur partenaire. D'ailleurs, au cours de la visite de M. Brejnev à Bonn, devrait être signé un accord économique à long terme traçant les grandes lignes du développement de la coopération jusque dans les années 1990, mais ne comportant pas de liste précise des projets industriels.

M. Leonid Brejnev est attendu le jeudi 4 mai, à Bonn, pour une visite officielle de quatre jours. Le chef de l'Etat soviétique, qui est accompagné de M. Gromyko, ministre des affaires étrangères, aura au moins trois entretiens avec le chancelier Schmidt.

D'importantes mesures de sécurité ont été prises, plusieurs manifestations hostiles à la politique soviétique en matière de droits de l'homme étant attendues.

Les entretiens Brejnev-Schmidt seront dominés par le problème du désarmement et celui de la sécurité en Europe. M. Brejnev a déjà lancé un ballon d'essai à ce sujet en déclarant, dans une interview à Vorwaerts, hebdomadaire social-démocrate, que l'Union soviétique serait prête, en principe, à accepter une réduction réciproque de 50 % des effectifs militaires et des armements dans le centre de l'Europe. « L'important, a-t-il dit, est qu'un tel accord ne place ni l'Est ni l'Ouest en position désavantageuse ». Une telle proposition, fait-on remarquer à Bonn, relève surtout de la propagande dans la mesure où l'U.R.S.S. jouit d'une très nette supériorité dans le domaine des armes conventionnelles. La R.F.A., d'autre part, n'est pas mandatée pour négocier au nom des puissances occidentales.

M. Gromyko ira en visite officielle à Berlin-Est

Vingt-quatre heures avant le départ de M. Brejnev pour Bonn, on a, d'autre part, annoncé à Moscou que M. Gromyko se rendra à Berlin-Est au milieu du mois de mai, pour une « brève visite officielle ». L'agence Tass précise que M. Gromyko répondra ainsi à une invitation du parti, de l'Etat et du gouvernement est-allemand.

Toujours à Moscou, enfin, le groupe sidérurgique allemand Krupp a signé, le 2 mai, un contrat d'une valeur de 250 millions de deutschemarks (550 millions de francs environ) avec la firme soviétique Techmasimport portant sur la fourniture d'une quatrième usine de production de téréphtalate de diméthyle (matériau de fabrication de base des fibres et fils en polyester). Cette usine, construite dans le complexe de Mogilev, entrera en service en 1981. Sa capacité de production annuelle sera de 120 tonnes.

M. Arafat dénonce l'action de fedayin contre les « casques bleus » français

Le colonel Salvan grièvement blessé

La tension restait vive, ce mercredi matin 3 mai, au Sud Liban, où de graves incidents avaient opposé, la veille, Palestiniens du Front du refus et « casques bleus » français, dans la région de Tyr. A Paris, M. Louis de Guiringaud a précisé que les incidents avaient fait, du côté français, deux morts et neuf blessés, dont quatre graves.

Le colonel Salvan, blessé dans une embuscade, a été opéré à l'hôpital Gaza du camp palestinien de Sabra. Selon notre correspondant au Liban, M. Arafat a dénoncé cet attentat et tenterait d'obtenir l'arrestation des Palestiniens responsables.

Le Conseil de sécurité de l'ONU devait se réunir, dans la soirée de ce mercredi, pour examiner une demande de M. Waldheim, qui souhaite faire passer les effectifs des « casques bleus » au Sud-Liban de quatre mille à six mille hommes. Le Koweït, qui représente les pays arabes au Conseil, aurait accepté le principe de ce renforcement de la FINUL.

De notre correspondant

Beyrouth. — Le colonel Jean-Germain Salvan, commandant du contingent français de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) a été grièvement blessé par balles aux jambes, mardi soir 2 mai, alors qu'il regagnait, dans une jeep palestinienne, son P.C. de Tyr, après s'être rendu en ville pour négocier avec le chef des forces palestino-progressistes du secteur, le commandant Azmi. Le chauffeur palestinien du véhicule a été tué.

La démarche du colonel suivait une série d'incidents très graves survenus dans la région de Tyr durant la journée, notamment le bombardement de la caserne servant de P.C. aux parachutistes français.

La tension n'avait cessé de croître tout au long des dernières quarante-huit heures. Après ceux de lundi, de nouveaux accrochages s'étaient produits mardi, les forces de la FINUL appliquant les instructions leur enjoignant d'empêcher toute infiltration d'éléments armés, alors que l'aile dure des Palestiniens et des progressistes libanais se montrait décidée à engager l'épreuve de force. Il en était résulté, au cours de la nuit de lundi à mardi, un incident similaire à celui de la veille, au cours duquel un Palestinien avait été tué et deux autres blessés après avoir refusé d'obéir aux sommations d'une patrouille française (*le Monde* du 3 mai).

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Entre l'arbre et l'écorce

Les « casques bleus » français font, en ce moment, la difficile expérience de la conciliation armée. Il y a longtemps que la sagesse des nations sait qu'entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt. C'est d'autant plus vrai quand l'aubier veut détruire l'écorce et que l'écorce lui refuse sa place au soleil.

L'expérience américaine de Corée, il y a un quart de siècle, devrait pourtant inciter à la prudence.

Quand des adversaires sont décidés à s'entr'égorger, il est bien difficile de les séparer sans tenter de les anéantir ou sans risquer d'être anéanti soi-même ; et que vaut une paix qu'on paie d'un massacre ?

ROBERT ESCARPIT.

Le SMIC est majoré d'environ 4 %

M. Ceyrac rencontre M. Maire

Le conseil des ministres devait se prononcer, ce mercredi 3 mai, sur le nouveau montant du SMIC. Sauf pression personnelle du président de la République, le gouvernement s'orientait vers un relèvement du SMIC, à compter du 1er mai, de 4 % environ, qui porterait le salaires minimum à 10,46 francs l'heure (1 810 francs par mois pour 40 heures de travail hebdomadaires) au lieu de 10,06 francs (1 750 francs) actuellement.

M. Ceyrac, président du C.N.P.F., s'entretient mercredi après-midi avec M. Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., du calendrier des négociations qui vont s'engager entre le patronat et les confédérations syndicales.

Un certain désenchantement syndical

« *Rien de nouveau* », estime la C.G.T. « *Une attitude regrettable* », affirme la C.F.D.T., à l'issue de la réunion, mardi 2 mai, de la commission supérieure des conventions collectives sur le projet gouvernemental de relèvement du SMIC. Un certain désenchantement commence à poindre dans les organisations ouvrières, notamment à la C.F.D.T., dont le turbulent leader, M. Edmond Maire, doit, pour la première fois, avoir une discussion officielle avec M. Ceyrac, président du C.N.P.F.

A l'issue de la rencontre avec M. Barre, le secrétaire général de la C.F.D.T. avait espéré que la négociation deviendrait la règle lorsque l'Etat ou le patronat prendraient une décision. Première déception : l'état-major cédétiste note avec regret qu'il n'en a rien été, lors des deux initiatives gouvernementales : pas de discussion lors de l'augmentation des tarifs publics, pas de négociation non plus pour la fixation du SMIC.

Aux syndicats qui réclamaient un SMIC à 2 400 F ou, pour le moins, un engagement sur une revalorisation programmée du salaire minimum, le ministre du travail a parlé « *économie* » et « *liberté de discussion dans le secteur privé* ». M. Robert Boulin et ses adjoints ont présenté un long exposé sur les perspectives difficiles de l'économie : le ministre déclare ignorer l'impact exact des hausses de tarifs publics et même redouter leurs effets négatifs ; il table sur une croissance de 3 % en 1978, mais seulement « *si tous les éléments à prendre en compte s'avèrent favorables* ». M. Boulin juge opportun de ne pas trop relever le SMIC, pour laisser une plus grande marge de discussion au C.N.P.F. et aux syndicats ; il prend cependant l'engagement de faire le point en fin d'année.

En attendant les résultats des négociations dans le secteur privé, le ministre du travail a proposé mardi une nouvelle réunion pour examiner la réforme des textes législatifs sur l'extension des conventions collectives. Il prépare, d'autre part, un projet de loi reconduisant le pacte national pour l'emploi des jeunes et, pour l'automne, un texte concernant les différentes mesures d'aide à l'emploi (adultes compris).

Le patronat tiendra-t-il à la C.F.D.T. puis aux autres confédérations un langage aussi peu enthousiasmant que celui de M. Boulin, même si dans l'entourage du ministre on note « *la modération* » avec laquelle les syndicats ont réagi ? Le C.N.P.F. pense que cette modération, certes provisoire, donne un délai de trois mois pour aboutir à des compromis acceptables par les uns et les autres. A l'exception des fédérations qui représentent les salariés les plus démunis, les syndicats C.F.D.T. ne viennent-ils pas d'approuver la nouvelle tactique qu'a proposée M. Edmond Maire (*lire page 26 l'article de Joanine Roy*). Sans préjuger les demandes des confédérations, le patronat reste attaché à la procédure suivante : une recommandation — après qu'ont été reçus tous ensemble les leaders des diverses confédérations syndicales — aux branches industrielles pour qu'elles négocient une hausse des salaires minimaux garantis, en raisonnant sur l'année entière ; puis l'ouverture de deux négociations « au sommet » sur la durée et les conditions de travail d'une part, sur l'indemnisation du chômage d'autre part.

Mais il faudra faire vite : les employeurs en sont conscients mais ils fondent des espoirs, peut-être excessifs, sur les « enfants terribles » du syndicalisme français. Invités à la table de la politique contractuelle, cégétistes et cédétistes ne paraissent pourtant pas prêts à y jouer le jeu tranquille des enfants prodigues.

JEAN-PIERRE DUMONT.

En attendant l'Europe

par FRANÇOIS-RÉGIS BASTIDE (*)

Nous voici donc saoulés d'arguments et de combats, de nostalgies, d'explications *a posteriori*, comme une fugue qui n'en finit pas d'entremêler ses voix dans un magnétophone bègue, le pays sur le flanc, anesthésié au point que la seule idée d'aller aux urnes lui donne la nausée, devant un gouvernement si serein qu'un problème dont on a gravement débattu au premier conseil des ministres d'après les élections fut celui de la publicité aux abords des agglomérations, et en détail, s'il vous plaît : tant de mètres avant une station-service, tant de mètres carrés pour les panneaux d'affichage spontané, etc. La moitié de la France a rêvé — les yeux plus ou moins ouverts, il est vrai, — et l'autre moitié, celle qui gouverne, lui répond : « *Mettez-moi donc cela sur des panneaux, et on verra ce que l'on peut faire.* » N'oublions pas.

La France n'est sans doute pas, et tant mieux, ce troupeau de miséreux que voulait faire accroire Marchais. Elle est quand même, et pour un long temps, le pays où, au 1er juillet 1977, un tiers des salariés gagnaient moins de 2 300 francs par mois et où 2,5 millions de personnes âgées, d'invalides et de handicapés vivent avec moins de 30 francs par jour. Ce sont là les « *scandaleuses misères* » citées par Michel Rocard en septembre dernier (1). N'oublions pas.

Je vais parler de ce « qualitatif » si mal vu aujourd'hui, car on feint d'y voir le dédain du « quantitatif ». Qui oserait dédaigner ? Tout ce que j'essaierai de dire doit paraître indécent au regard de ces chiffres. Nous n'oublions rien. Pas ces chiffres. François Mitterrand l'a rappelé à toutes ces « *belles âmes qui ne savent qu'hurler avec les loups* » (2). Ce n'est plus à nous d'avancer, mais au gouvernement. Nous le jugerons aux actes, et non aux panneaux.

(Lire la suite page 2.)

(*) Ecrivain, membre du P.S.

(1) *Le Monde* du 11 septembre 1977.

(2) *L'Unité* du 3 avril 1978.

Le Monde

PARAITRA

LE JEUDI 4 MAI

(numéro daté 5 mai)

JOUR DE L'ASCENSION

ARCHITECTURE, CINÉMA, THÉATRE...

Dans les pas de mai 1968

Spectacle d'une révolution, le mouvement de mai se voulut aussi révolution du spectacle. De celle-ci la prise de l'Odéon fut l'acte fondateur. Elle donna lieu à cette proclamation : « *Quand l'Assemblée nationale devient un théâtre bourgeois, tous les théâtres bourgeois deviennent des assemblées nationales.* »

Les gens de cinéma avaient, sans le savoir, donné le signal : l'affaire de la Cinémathèque, au début de l'année, pour la défense d'Henri Langlois, avait été pour eux comme une répétition générale. L'interruption du Festival de Cannes, puis les Etats généraux du cinéma à Suresnes furent, en mai, les principaux moments de la contestation, tandis que se cherchaient de nouvelles formes de création au service du combat politique.

Les responsables des maisons de la culture et des théâtres populaires se réunissaient dans le même temps, à Villeurbanne, pour décréter l'abolition de leurs privilèges et commencer à mettre en pratique leurs résolutions. A Paris, l'Ecole des beaux-arts était au centre de l'action, réalisant et diffusant les affiches qui allaient couvrir les murs du quartier Latin. Les artistes, il y a dix ans, étaient donc de la fête, parfois aux premiers rangs.

Qu'est-il advenu de leurs rêves, de leurs espoirs, de leurs découvertes d'alors ? Défaite sur le terrain de la politique, la révolte de 1968 aurait triomphé, dit-on, sur celui de la culture. Les idées, les attitudes, la sensibilité de mai se seraient victorieusement propagées dans l'ensemble du corps social. L'expression artistique ne pouvait échapper à cette influence.

Pourtant, quand on interroge ceux qui ont vécu cette aventure ou qui passent pour en être les descendants, ils se taisent ou ils se dérobent, cela ne les intéresse pas. Dix ans, disent-ils, c'est une durée arbitraire, le rythme des commémorations n'est pas celui de l'histoire. Et comment faire la part de l'héritage ? Tout ce qui vient après mai 1968 ne vient pas nécessairement de mai 1968.

Ce qui est sûr, c'est que, en tous domaines, les « institutions », violemment attaquées, se sont maintenues, voire alourdies, et que l'esprit de mai s'y ouvre difficilement un passage. « Le Monde des arts et des spectacles » tente quelques pas dans les pas de mai. — T. F.

(Lire nos articles pages 12 et 13.)

idées

EUROPE

La mort douce

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

MAURIAC disait naguère que l'idéologie européenne, qui n'a construit aucune Europe, aurait en revanche à son actif d'avoir considérablement amoindri le sentiment national. La presse nous en donne, avec une satisfaction non dissimulée, les résultats : un sondage d'opinion nous indique que, de tous les jeunes Européens, les jeunes Français seraient à présent les moins patriotes, les moins attachés à leur histoire, à leur drapeau, à leur identité. Qu'est-ce qu'une opinion et qu'est-ce qu'un sondage, double moment des choses où s'exagèrent la futilité et l'aléatoire, cela est une autre question mais qui, comme toutes les questions, conditionne déjà la réponse...

Lorsque tout est mis en œuvre pour que l'opinion sondée occulte chaque jour davantage la pensée réfléchie, pour que la sensation empêche l'intelligence, on retourne à coup sûr, peu à peu, la démocratie contre elle-même, et l'on acclimate une forme énervée de vie porteuse d'une mort insensible et douce, et cette mort n'est rien moins ici que celle de notre civilisation.

Le sentiment national, et en l'espèce ce qu'on a appelé depuis trente ans une certaine idée de la France, ne se laisse évidemment pas réduire à ce qu'il est convenu d'appeler le « nationalisme » — barbarisme né au dix-neuvième siècle de la tardive constitution en Etats de l'Allemagne et de l'Italie. Des pays comme la France l'Espagne, l'Angleterre, la Russie n'ont pas attendu la grande crise post-napoléonienne des nationalités pour être ce qu'on appelle des nations, c'est-à-dire des peuples rassemblés autour d'un Etat. Cela s'est fait au cours des siècles sans qu'il en soit question, et dans la mouvance de l'universalité d'alors, qui était la chrétienté. Hegel a posé le problème de l'Etat parce que le peuple allemand, au point où il était parvenu, ne pouvait pas ne pas se le poser. Le Comité de salut public, quant à lui, ne s'est pas posé le problème de l'Etat : il a pris tout naturellement la suite de ce qui existait, et pour la raison que ce qui existait avait sombré non point dans l'absolutisme, comme on fait semblant de le croire, mais au contraire dans une dangereuse faiblesse qui de l'autorité tutélaire ne conservait plus que l'arbitraire, qui en est le hochet.

Il est désormais dans les lieux communs de penser et de dire que l'Etat serait le mal absolu, l'hydre qui séparerait seule l'humanité de son bonheur, comme si la nature sociale n'était pas une perpétuelle dialectique échappant à tout manichéisme pseudo-moral.

Où mène l'absence d'Etat

C'est bien sûr l'idée que se font du pouvoir ceux qui l'exercent qui donne sa nature à l'Etat, mais il faudrait un long détournement de pouvoir pour dénaturer ou aliéner l'Etat lorsque celui-ci a des racines profondes dans l'histoire. En revanche nous voyons aujourd'hui à quel naufrage désespéré sont conduits deux pays bien éloignés et bien différents l'un de l'autre, mais qui ont en commun d'avoir refusé de se constituer en Etats : l'Italie et le Liban. Ce dernier a cru que sa conception pluricommunautaire pourrait se passer de l'appareil qui unit et qui maintient dans la différence : cela marche aussi longtemps qu'il ne se passe rien et que l'histoire est statique. Quant à l'Italie, il lui a sans doute manqué un fondateur qui eût dépassé son aventure mussolinienne sans la faire retomber dans l'antique impéritie des Etats pontificaux.

Mais attention ! l'Italie préfigure l'Europe qui se fabrique à Bruxelles aux dépens des pouvoirs exécutifs nationaux qui existent encore, et qui, chaque jour, sont dépossédés davantage par d'obscurs règlements, qui prétendent s'imposer à leurs lois, et que seul le Parlement de Westminster ose encore subordonner à sa souveraineté. L'Angleterre se sépare, la France n'a plus de politique nationale, l'Europe dérive et nul n'accuse l'Allemagne de nationalisme lorsqu'elle apprête ses brouilles avec son protecteur américain, dont, hier encore, elle prenait fait et cause contre nous. Lorsque la France prend l'initiative capitale de convoquer une conférence Nord-Sud, où elle n'est pas elle-même représentée, lorsqu'elle envoie au Proche-Orient des troupes dont elle n'assume pas le commandement au service d'une politique, lorsqu'elle avalise sans honte un système monétaire international qu'elle conteste depuis vingt ans en même temps que la politique des blocs et l'hégémonie atlantique, lorsqu'elle avalise l'élection au suffrage universel d'un prétendu Parlement, dont l'unique dessein est d'isoler puis de réduire notre politique, on est en droit de dire que, précisément, nous n'avons déjà plus de politique nationale, mais on n'est pas, pour autant, en droit de dire que nous ayons une politique européenne, car si nous ne savons plus la France que nous voulons, nous ne savons pas davantage l'Europe que nous fabriquons

On nous a désappris d'aimer la France, on nous désapprend chaque jour de croire en elle, on nous fait grief de ce qui, à son endroit, pourrait apparaître encore comme un sentiment qui ne s'apparente pas au seul souvenir. On veut faire l'Europe contre nous alors qu'elle ne pouvait se faire que par nous, comme Roger Nimier l'avait bien vu qui, en 1950, alors que nous étions encore si faibles, osait écrire : « *Il est plaisant de réclamer l'Europe à grands cris. Elle ne naîtra pas sans un centre, une volonté. Aujourd'hui, c'est le rôle de la France. Mais par un sentiment de modestie ou d'impuissance qui perd nos Européens, ils refusent à l'avance cette place magnifique et proposent de se fédérer autour du grand-duché de Luxembourg. Leur idée n'est pas que l'Europe sera plus forte, plus riche, plus menaçante au besoin. Ils veulent qu'elle soit faible et vaste, si vaste et si faible qu'elle attendrisse les nations de proie. Ils rêvent d'une immense Suisse, d'une bergerie universelle.* » Et, n'en doutons pas, ils l'auront, avec en prime les randonnées des Brigades rouges et les délicates attentions de la police et de la justice allemandes, dont on sait que les fiches et les fouilles sont les plus méticuleuses du monde, même lorsqu'elles ne servent à rien. Mais l'essentiel ne sera-t-il pas d'être débarrassé de la France, cette vieille lune ?

Plus de temps à perdre

par MARTIAL VILLEMIN (*)

LE report des élections européennes à juin 1979, qui provient du désir de la Grande-Bretagne d'organiser chez elle un vote par circonscription, est finalement une chance pour nous. Sans ce retard forcé, nous aurions dû voter cette année même, en mai ou en juin ; nous n'aurions donc pas eu le temps de nous préparer comme il le convient et nous serions retombés dans cinq ans à nouveau sur des législatives suivies d'élections européennes !

Il va s'agir de former, pour la première fois, une *Assemblée* européenne élue au suffrage universel par tous les pays membres de la *Communauté*. On nous a dit que ces élections sont le véritable espoir de l'Europe, parce que la sanction du vote populaire accroîtra l'autorité de l'Assemblée et rendra plus ardente l'obligation supranationale issue de ses décisions. Encore faut-il se poser pas mal de questions, notamment sur la pratique des élections européennes, en l'absence de toute tradition à cet égard.

Les Neuf se sont mis d'accord sur différents préalables importants. Ne revenons pas sur la répartition des sièges par pays membre, on aurait pu en discuter des années encore. La durée des mandats a été fixée à cinq ans ; le cumul avec un mandat national est possible, mais non obligatoire. Quelques incompatibilités spécifiquement européennes ont été édictées, elles viennent compléter les incompatibilités existant sur les divers plans nationaux. Le scrutin se déroulera la même semaine, le dépouillement et la proclamation des résultats seront simultanés dans tous les Etats membres.

Pour ce qui est de notre pays, la loi électorale du 7 juillet 1977 établit que les listes de candidats seront présentées par les partis politiques français et les mouvements européens existants ou qui se créeront. Chaque liste proposera bien entendu son programme d'action. L'élection sera acquise à la représentation proportionnelle, suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Seront élus sur chaque liste les candidats les mieux placés, à concurrence du nombre des voix recueillies par la liste.

L'éventail des programmes offerts aux électeurs va-t-il se trouver ouvert par suite de l'existence de grands partis politiques à l'échelon européen ? C'est peu probable. Cependant, tout va évoluer. Les regroupements de partis auxquels on vient d'assister en France et les divisions de la gauche ne nous permettent pas à l'heure qu'il est de nous faire une idée des diverses politiques européennes qui seront proposées l'an prochain aux électeurs. On peut en tout cas parier que, pour cette première élection européenne, la propagande des candidats sera surtout à l'usage interne de chacune des nations. L'inflation, les inégalités sociales, la qualité de la vie, y tiendront une grande place. Ce n'est qu'au bout des cinq premières années, lorsque nous devrons procéder à de nouvelles élections, que nous serons enfin mis en face de véritables programmes politiques européens, élaborés et proposés par des partis vraiment européens.

Dans la première Assemblée élue au suffrage universel, les parlementaires risqueront fort de continuer à penser d'abord en nationaux ; mais insensiblement une conscience européenne surgira et se traduira par des convergences de pensées et d'actions. Il en naîtra des rapprochements politiques sans doute inconcevables actuellement.

Pas d'imprévisation

Les électeurs devront veiller à bien connaître l'opinion des candidats sur le fonctionnement de l'Assemblée européenne une fois celle-ci installée. Des craintes sont nées, çà et là, à cet égard. Les candidats s'engageront-ils à éviter que l'Assemblée ne s'arroge des droits nouveaux ? Refuseront-ils les transferts de compétence qui outrepasseraient la loi du 30 juin 1977, ratifiant la Convention du 20 septembre 1976 ? Cet engagement formel à respecter la loi française doit être abordé avec tout le réalisme et l'objectivité utiles ; sera-t-il, pourra-t-il être autre chose qu'un engagement moral, un engagement d'honneur, sans portée légale véritable ? Il y a là un risque qu'il faut bien regarder en face. Le citoyen français devenu parlementaire européen va jouir de ce fait d'une immunité tenant à la fois de l'immunité parlementaire et de l'immunité diplomatique qui le mettra à l'abri, semble-t-il, du pouvoir des lois de sa nation d'origine... C'est aussi cela, après tout, la supranationalité ! C'est, bien entendu, aux juristes internationaux à conclure, mais il me semble que le point mérite une étude approfondie immédiate. D'ores et déjà, on peut dire qu'il n'est pas inconcevable qu'en la matière un engagement d'honneur soit valable.

C'est en République fédérale que la préparation pratique des élections européennes semble être le plus avancée à ce jour. Une campagne vigoureuse a été entreprise. Dans chaque Land il existe un « délégué à l'élection directe du Parlement européen », lequel a rang de ministre !

Nous devrions, nous aussi, entrer dans la phase de préparation active de ces élections européennes. Il n'est que temps. Dans un an, nous serons au bord du chemin et il faudra nous y engager résolument. L'engagement sera d'autant plus grand, plus généreux et plus efficace, qu'il aura été bien préparé par un minutieux travail de réflexion. De l'enthousiasme, oui, il en faut et il en faudra, mais, de grâce, pas d'improvisation !

(*) Conseiller général (R.P.R.) de la Moselle.

En attendant l'Europe

(Suite de la première page.)

M. Barre a peu de temps devant lui pour capitaliser la confiance, aux applaudissements de la Bourse. Nous attendons sagement. Nous sommes comme les personnages d'*En attendant Godot* (admirable reprise de ce chef-d'œuvre à la Comédie-Française), qui ne savent pas très bien ce qu'ils ont vécu et qui ne savent pas non plus ce qu'ils attendent. Ont-ils fait, par exemple, « les vendanges dans le Vaucluse » ? Ont-ils connu, au moins, cette joie ? J'adore cette fusée de Samuel Beckett. J'avoue que j'y ai souvent songé, pendant la campagne électorale, devant ces salles denses, chaleureuses, d'avant le 12 mars. Nous vendangions. Ce sont des publics populaires, des électrices et des électeurs de tous les scrutins qui me posaient les meilleures questions sur le cinéma, le théâtre, les livres, l'enseignement de la musique, les journaux, la télévision telle qu'elle devrait être, la liberté des ondes, la vraie, la liberté respectable et respectueuse. Chaque fois, le candidat que j'étais venu « soutenir » me disait : « *Cela fait du bien de quitter l'économie, le SMIC et les prestations sociales. Les gens ont besoin d'autre chose.* » Et plus je parlais, plus nous parlions d'autre chose, plus je voyais s'éloigner les programmes chiffrés que je n'étais pas chargé de commenter. J'y étais prêt, certes.

Je peux encore réciter, de mémoire, la liste des recettes de notre collectif budgétaire prévu pour 1978. J'ai un peu récité. Pas longtemps. On me tenait quitte. Craignait-on que je craque, que j'avoue ? Que ce serait dur, très dur. Et qu'on n'y arriverait pas si on ne disait pas toute la vérité. Par exemple, les 6 milliards d'« incitation aux économies d'énergie ». Qui veut bien me dire calmement ce que cela signifie ? On coupe le courant à 22 heures ? On arrête les machines à laver ? On se chauffe à 18 degrés ? On roule à 100 km/h sur les autoroutes ? Ou bien, plus probablement, on met le super à 4 francs ? Je n'ai jamais osé le dire. Il fallait être électoral. Mais j'ai toujours senti que les électeurs savaient tout. Et alors, pourquoi ne pas l'avoir dit ? Ah ! Vendanges ! Vaucluse ! C'est l'un des deux clochards de *Godot* qui marmonne soudain, après avoir longtemps bafouillé : « *Il faudrait tout recommencer !* »

« *Remettez-vous*, dit-on aux clochards de la gauche en « panne d'idéologie » (3). *Vous n'avez pas d'urnes avant les présidentielles de 1981. Réfléchissez.* » Il y a beaucoup de vrai là-dedans. Il y en aurait davantage sans l'élection, le 10 juin 1979, au suffrage universel, pour la première fois, du Parlement européen. Ces quatre-vingt-un députés français sur cent quarante, c'est fou ce que les Français ne veulent pas les connaître. L'Europe ? Une tracasserie de plus, un Godot qui n'arrivera jamais. L'Europe est, certes, un maigre feu étouffé sous les traités compliqués. Est-ce que les clivages déjà aperçus font apparaître un nouveau score boiteux ? Est-ce qu'il ne serait pas temps d'ouvrir toutes les réflexions possibles, dans tous les partis et les pays concernés ?

Il serait bon, par exemple, que les communistes français étudient l'attitude du parti communiste italien qui, par la voix de son meilleur théoricien, Giorgio Amendola, souhaite que l'« *intégration européenne soit une force entre l'Union soviétique et les U.S.A.* ». Il serait non moins utile que M. Debré modère en lui ce qu'il appelle la « *fougue de la jeunesse que j'ai encore* » (4) et cesse de considérer cette élection comme « *une tragédie* ». Ses raisons de craindre sont claires. M. Debré veut bien d'une Europe qui ferait un peu de social et d'économique. L'Europe des patrons, cela ne le gênerait pas. Il ne veut pas qu'on touche au diplomatique, ni au militaire. Ce qui serait aller contre l'« *indépendance française* ». De l'Europe verte soit : un peu de fruits et l'habituelle salade entre vins italiens, français et bientôt espagnols. Quelques harmonisations de salaires dans la sidérurgie. Ajoutez un zeste d'équivalences de diplômes de médecine. Et n'oubliez pas les échanges d'étudiants et d'orchestres, pour faire culturel. Merci. Voici l'Europe minimale à laquelle nous aurions droit pour que le coq gaulois continue de chanter clair.

Un idéal

S'il est un idéal (je dirai presque idéologie) qui puisse avoir une chance d'intéresser les esprits et les cœurs, c'est l'idéal européen. Je suis peut-être un horrible quarante-huitard romanticard attardé, mais je ne lis jamais la fameuse phrase de Jaurès sans la transposer vers l'Europe : « *Peu d'internationalisme éloigne de la patrie et beaucoup l'y ramène.* » L'Europe, c'est aussi une façon plus vraie de songer à la France. Et il n'y a pas, d'un côté, une Europe en forme de club d'affaires et, de l'autre, des Etats prétendus souverains arc-boutés sur leurs armements nucléaires. Ou alors veut-on, mais disons-le, officialiser la France du dollar. Une Europe « intégrée » serait celle du mark plus que de la livre, du florin ou du franc ? C'est à voir. C'est affaire de solidarité d'abord.

L'Europe actuelle, qui devra impérativement comprendre d'autres partenaires, le plus tôt possible, a déjà de quoi se parler. Si elle est si muette, c'est qu'on ne lui a pas distribué toutes les cartes. D'innombrables chevaliers d'industrie veillaient, au lieu des citoyens. L'Europe, dit justement Jean-François Deniau, « *c'est une question à poser seulement aux gens normaux qu'on appelle aussi le peuple, je veux dire par là ceux qui ne répondent pas directement en fonction d'un intérêt, d'une charge, d'une responsabilité* (5). »

Le travail ne manque pas, si l'on veut y songer tout de suite. Je citerai presque en vrac, sans prétendre à l'inventaire. Comment le problème des travailleurs émigrés peut-il être résolu (quota, familles, vote, intégration) ailleurs qu'à l'échelle européenne ? Comment la pollution en mer peut-elle échapper à un système unique d'ordinateur prévisionnel, à une banque de données européenne ? Faute de quoi, lorsqu'un nouvel *Amoco-Cadiz* aura lieu devant Fos, par exemple, il sera bien temps de dire : « *Bombard, Paul-Emile Victor avaient raison.* » Comment le marasme des universités européennes, presque toutes, qui nous préparent deux générations... incertaines pourrait-il être combattu autrement que par une révision européenne des méthodes et des statuts ? Comment nos télévisions pourraient-elles résister à l'invasion des « séries » américaines, autre pollution, si elles ne s'unissaient, et d'abord dans la perspective des satellites à transmission directe ?

Comment un taux de croissance peut-il être défini pour ici, et un autre pour là ? Et pourquoi l'idée juste, démocratique, mobilisante, du référendum sur le nucléaire, proposé par François Mitterrand pour la France, ne deviendrait-elle un référendum européen ? Comment contrôler, endiguer les appétits des multinationales, qui jouent avec les législations d'Etat en se moquant des entreprises nationales ?

Pourquoi les hommes d'Etat européens ne se parlent-ils vraiment, ce qui s'appelle parler, que lorsqu'il y a enlèvement de grands patrons, bavures d'éléments incontrôlés, crimes ? Pourquoi faut-il l'attendre, toujours, l'exaspération des bandes et des brigades ? Pourquoi l'Europe ne se fait-elle, et là sûrement, que sous le secret bancaire, le capital ouaté ? Et qui proposera à la jeunesse d'Amsterdam comme à celle de Rome, à la nôtre, à toutes les autres, dont les angoisses et les aspirations sont les mêmes, une action comme partout où nous pouvons agir : tiers-monde, exclus, inégalités culturelles, coopératives, énergies nouvelles, etc... action budgétisée et harmonisée par le Parlement de 1979 ? Pourquoi, enfin et surtout, le Parlement européen ne serait-il pas l'assemblée où siégeraient, par la volonté des partis, un nombre décent de femmes d'Europe ?

On me dira que notre Europe n'a pas les moyens d'être cette Europe. Mais alors pourquoi tant de firmes européennes investissent-elles en Amérique latine, par exemple ? J'oubliais : nous avons besoin de notre fameux « volant » de chômeurs européens. Et si un jour ce volant tournait dans le mauvais sens, non prévu par les économistes ? Et si la volonté secrète des Etats s'orientait mollement vers une Europe à demi stérile ? Et si l'Europe ne devenait qu'un suprême pavillon de complaisance ?

Dinu Lipati, peu avant sa mort, a dit : « *Celui qui veut écrire son rêve se doit d'être infiniment éveillé.* » Que les politiques me pardonnent : il s'agit d'un grand pianiste européen, et le piano me semble parfois beaucoup plus sérieux que... les accords de la Jamaïque. Et il y a des rêveurs de l'Europe, infiniment éveillés, attendant, attendant...

FRANÇOIS-RÉGIS BASTIDE.

(3) André Fontaine, *le Monde* du 1er avril 1978.
(4) Club de la Presse, 16 avril 1978.
(5) *L'Europe interdite*, Ed. du Seuil, 1977.



Le Monde

étranger

TENSIONS ET EFFORTS DE PAIX AU PROCHE-ORIENT

Les attaques contre les « casques bleus » français

(Suite de la première page.)

On avait ensuite signalé l'infiltration d'une cinquantaine d'hommes appartenant, selon leurs dires, à toutes les organisations palestiniennes (Fath, F.P.L.P., F.D.L.P., Saïka et F.L.A., Front de libération arabe pro-irakien dans les orangeraies, entre deux postes, l'un français et l'autre sénégalais, distants de moins d'un kilomètre, sur la route côtière. Ce fut ensuite simultanément l'embuscade tendue à une automitrailleuse, touchée par une roquette, et le bombardement de la caserne de Tyr au canon et au mortier, qui a fait plusieurs victimes avant que les militaires français aient pu s'abriter.

Poursuivant sa politique qui consiste à négocier avec le commandement palestinien — d'autant que celui-ci se montre nettement coopératif — le colonel Salvan s'était alors porté à la rencontre du chef militaire palestinien. C'est sur le chemin du retour qu'il est tombé dans une embuscade.

Durant plusieurs heures, ses hommes sont demeurés sans nouvelles de lui. On apprenait finalement que les Palestiniens l'avaient eux-mêmes transporté à leur hôpital, à Beyrouth, l'hôpital Gaza — situé au camp de Sabra, — où il a été oppéré avec succès sans avoir dû subir d'amputation.

L'O.L.P. s'estime visée

Dans l'entourage direct du chef de l'O.L.P., M. Arafat, on continue d'affirmer que celui-ci a adopté une attitude très claire de coopération avec les troupes internationales, acceptant le principe de l'arrêt des infiltrations, et a donné instruction au commandant Azmi d'éviter les incidents. Ce dernier — nous en avons été témoin et le colonel Salvan l'avait souligné — s'efforce d'exécuter la consigne. En conséquence, on considère dans les mêmes milieux que les incidents graves qui viennent de se produire visent autant la direction de l'O.L.P. que la FINUL. On constate que les éléments engagés à Tyr — affiliés au Front du refus et liés au F.P.L.P. de M. Habache — ont aussi affronté mardi dans une longue échauffourée, à Saïda, les troupes syriennes de la force arabe de dissuasion. On n'exclut pas en conséquence, parallèlement aux accrochages avec la FINUL, des règlements de comptes à l'intérieur de groupements palestino-progressistes comme il s'en était déjà produit il y a deux semaines. M. Arafat a d'ailleurs, aussitôt après l'attentat contre le colonel Salvan, convoqué le commandement conjoint des forces de la résistance palestinienne et du Mouvement national libanais, qui a décidé la création d'une commission ayant pour tâche de *« faire le nécessaire pour empêcher la répétition de tels incidents et ce en coordination avec la FINUL »*. Ce qui paraît confirmer les orientations du chef de l'O.L.P. On constate, en outre, que la presse pro-palestinienne n'attaque pas la FINUL et ne remet pas sa présence en cause.

LUCIEN GEORGE.

LE COLONEL SALVAN : J'espère pouvoir continuer ma mission.

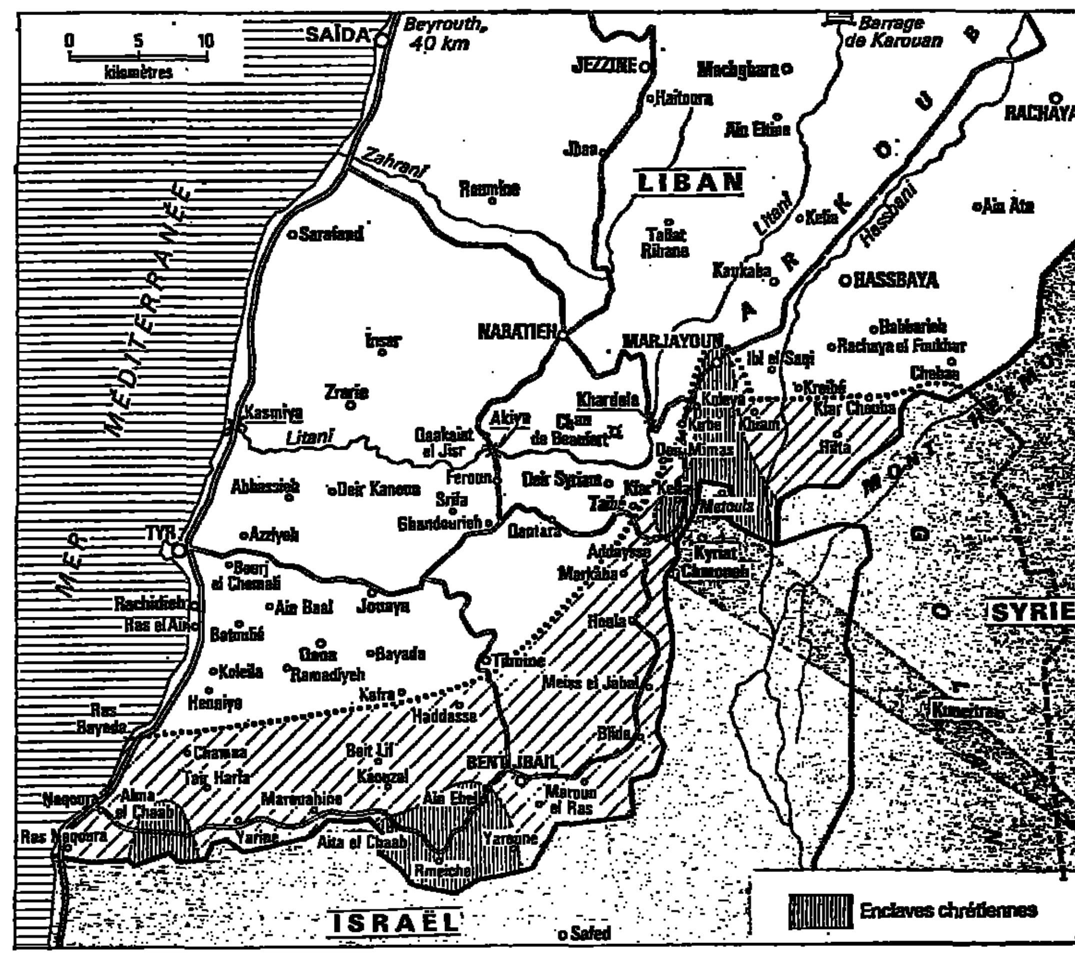
De notre correspondant

Beyrouth. — A l'hôpital Gaza du camp de Sabra où il est soigné, il nous a été possible de voir le colonel Salvan, ce mercredi, en fin de matinée. Les médecins se relayaient à son chevet. Bien que son état soit jugé « satisfaisant », son transfert en France a été envisagé, des complications post-opératoires étant possibles. On y aurait renoncé notamment parce que, sur le plan politique, M. Arafat, qui exige de ses officiers à Tyr l'arrestation des Palestiniens auteurs de l'embuscade, veut démontrer que l'O.L.P. « fait le maximum » pour soigner l'officier français.

Dans une déclaration très brève, en raison de son état, le colonel Salvan nous a dit que des « éléments irresponsables » ont dressé l'embuscade dans laquelle il est tombé, alors qu'il était en train d'établir un cessez-le-feu. Il a ajouté : « J'espère que personne ne pensera à des actes pour me venger. J'espère aussi pouvoir continuer ma mission au service d'une solution juste et durable des problèmes de la région. »

Dix balles ont été retirées des deux jambes du colonel Salvan. On a constaté également deux fractures. — L. G.

Les positions israéliennes au Sud-Liban après le troisième retrait



La ligne en pointillés représente approximativement la limite de la « zone de sécurité » que les Israéliens conservent au Sud-Liban au terme de la troisième phase de leur retrait. Cette nouvelle « ligne de défense » va de *Ras-Bayada sur la Méditerranée, au sud de Taïbé, en passant au centre par le sud de Tibnine*. Elle englobe les trois enclaves chrétiennes et s'étend à l'est jusqu'aux contreforts du mont Hermon. Aucun autre retrait n'est actuellement prévu par Jérusalem.

Le président Carter fait de son mieux

déclare M. Sadate

De notre correspondant

Le Caire. — Tout en maintenant les positions exposées en novembre dernier devant la Knesset (évacuation de tous les territoires arabes occupés en 1967 et reconnaissance du droit des Palestiniens à l'autodétermination), le président Sadate a prononcé, le mardi 2 mai, devant la population de la banlieue ouvrière de Choubra-El-Kheima, un discours très conciliant à l'égard de ses partenaires internationaux, tant Américains qu'Israéliens ou Arabes.

Au rameau d'olivier qu'il ne cesse de brandir en direction de Jérusalem depuis six mois, le raïs en a maintenant ajouté un second destiné aux régimes arabes ouvertement hostiles à la diplomatie égyptienne (Syrie, Irak, Libye, Algérie, Yémen du Sud) et avec lesquels Le Caire a rompu à l'automne dernier. *« L'Egypte, a-t-il dit, est prête à renouer avec ces pays et elle est d'accord pour la tenue d'un « sommet » arabe (...) pourvu que le peuple égyptien n'y soit pas insulté. »* En d'autres termes, à condition que Le Caire n'ait pas à renoncer à sa politique proche-orientale.

Le même jour, pourtant, la presse cairote a accusé les étudiants palestiniens et européens récemment arrêtés en Egypte, et qui appartiendraient à un mouvement palestinien dissident, *le Fath redressé*, financé par l'Irak, d'avoir été entraînés dans ce pays ainsi qu'en Algérie, au Yémen du Sud et dans des camps militaires palestiniens au Liban.

A l'endroit du président Carter, et alors que les journaux officieux du Caire continuent de reprocher au chef de l'exécutif américain d'avoir changé d'avis en déclarant que la paix au Proche-Orient était possible sans l'évacuation totale des territoires occupés et sans la création d'un Etat palestinien, le raïs n'a au contraire pas eu d'accents trop vibrants pour louer son *« rôle historique, en faveur de la paix dans notre région »*, ou son *« attitude de principe, d'une haute tenue morale »*. *« Carter fait de son mieux »*, a conclu le chef de l'Etat égyptien. Il n'en a pas fallu plus pour que certains observateurs rapprochent ces propos d'une *« petite phrase »* que vient de prononcer M. Begin au sujet de *« développements nouveaux »* qui pourraient permettre de *« relancer prochainement »* les pourparlers avec l'Egypte.

Si le raïs a rappelé que *« Le Caire restait accueillant à tout visiteur israélien »*, il a toutefois reproché une fois de plus à Israël de *« n'avoir fait aucune suggestion susceptible de réamorcer la négociation »*. Nonobstant cela, M. Sadate, *« fort du soutien de l'opinion mondiale, maintient son initiative de paix »*. Dans les milieux politiques égyptiens, on semble toujours attendre un assouplissement israélien qu'obtiendrait Washington *« au nom du bon sens »*, mais les mêmes milieux vont se lamentant *« sur ce Jimmy Carter pour qui c'est le dernier qui a parlé qui a raison »*.

Un remaniement du cabinet

Sur le plan intérieur, l'hebdomadaire *October*, dirigé par un journaliste proche de la présidence, M. Anis Mansour, avait annoncé la couleur en critiquant dans son dernier numéro la situation politique actuelle. Le pouvoir n'est satisfait ni de certains ministres ni de l'atmosphère houleuse de nombre de débats parlementaires ni du ton de plus en plus incisif de la presse d'opposition. Au cours de son allocution, le raïs a donc demandé au premier ministre, M. Mamdouh Salem, de remanier le cabinet. L'organe de la droite, *Al-Ahrar* (les libéraux) et celui de la gauche, *Al-Ahali* (les gens), avaient annoncé ce remaniement qui pourrait notamment se traduire par le départ du *« grand-maître »* de l'économie égyptienne, le vice-premier ministre Abdel Moneim Kayssouni, mais la presse d'Etat avait catégoriquement démenti cette nouvelle.

Le raïs a lancé une mise en garde très nette au parti nationaliste WAFD reconstitué cette année, et qui compte bien gagner l'élection législative partielle très serrée qui doit avoir lieu à Alexandrie le 17 mai : *« Nous n'accepterons jamais*, a-t-il dit, *que l'Egypte retombe sous l'emprise des forces d'avant la révolution de 1952 »*. Chacun a noté ici la sévérité à l'égard des politiciens égyptiens tranchant avec l'indulgence manifestée, au cours du même discours, à l'endroit des politiciens américains, arabes ou israéliens.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Washington ne partage pas l'optimisme de M. Begin sur l'état des négociations

Les remarques résolument optimistes sur l'état des négociations de paix au Proche-Orient faites par M. Menahem Begin mardi 2 mai, à Los Angeles, suscitent une extrême prudence tant à la Maison Blanche qu'au département d'Etat, voire même le scepticisme des observateurs à Washington.

Le premier ministre israélien avait estimé devant les journalistes qui l'accompagnaient qu'un développement permettant la reprise des négociations avec Le Caire pourrait survenir *« prochainement »*. Il avait fait état *de changements « bénéfiques »* d'atmosphère dans les rapports américano-israéliens.

Au département d'Etat, on se refuse à commenter les propos de M. Begin, mais on indique que les entretiens tant avec le président Carter qu'avec le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, n'ont donné lieu qu'à une simple revue de la situation.

Au cours des entretiens Vance-Dayan, la semaine dernière au département d'Etat, les Etats-Unis avaient relevé plusieurs points sur lesquels ils attendent des clarifications du gouvernement israélien. *« Nous les attendons toujours »*, a déclaré mardi M. Hodding Carter, confirmant ainsi que M. Begin n'était pas porteur des précisions demandées.

La Maison Blanche s'est également efforcée d'atténuer l'impact des propos chaleureux échangés la veille entre le président Carter et M. Begin, en précisant qu'ils étaient dus à l'émouvante cérémonie marquant le trentième anniversaire de la création d'Israël plutôt qu'à une atténuation de leurs divergences de vues.

M. Arafat favorable à des garanties américano-soviétiques

Dans une interview accordée lundi au *New York Times*, M. Arafat, président de l'O.L.P., a évoqué la possibilité d'une coexistence israélo-palestinienne sous la garantie conjointe de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis *« Je pense*, a-t-il dit, *que c'est la seule solution possible. »* Et c'est pourquoi la déclaration soviéto-américaine du 1er octobre dernier pourrait être considérée comme une base fondamentale pour un règlement réaliste au Proche-Orient — *(A.F.P.)*

Israël

Pour avoir « couvert » une « bavure » lors d'une opération répressive

Le commandant de la région militaire de Cisjordanie est relevé de ses fonctions

De notre correspondant

Jérusalem. — Une « bavure » de l'armée israélienne commise en mars et officiellement démentie quelques jours plus tard, vient d'avoir d'importantes répercussions. Le général Ezer Weizman, ministre de la défense, a fait savoir, le 2 mai, que le commandant de la région militaire de Judée-Samarie, le général David Hagoel, deuxième personnage de l'administration militaire israélienne en Cisjordanie, venait d'être suspendu de ses fonctions. Deux autres officiers, le commandant de la région de Bethléem et son adjoint seront traduits devant les tribunaux militaires. Ces mesures ont été arrêtées lorsque le nouveau chef d'état-major de l'armée israélienne, le général Rafaël Eytan, a pris connaissance des résultats d'une enquête sur la manière dont avait été réprimée, par des soldats israéliens, le 21 mars dernier, une manifestation de lycéens arabes de Beit-Jallah (près de Bethléem), contre l'intervention israélienne au Sud-Liban.

Au cours des premiers jours de cette intervention, plusieurs manifestations de protestation avaient eu lieu dans les territoires occupés. A Beit-Jallah, après avoir dispersé un groupe de manifestants, les soldats israéliens sont entrés dans le lycée de la localité et, dans des circonstances encore mal connues, ont jeté dans plusieurs salles de classe, après en avoir fermé les portes, des grenades lacrymogènes. Suffoquant, plusieurs élèves avaient sauté par les fenêtres. Les classes se trouvaient au deuxième étage d'un bâtiment. Sept lycéens avaient été blessés, dont un assez grièvement.

Révélé initialement par le magazine américain *Time*, l'incident avait été officiellement démenti par un porte-parole de l'armée sur la foi d'un rapport d'enquête établi sous la responsabilité du général Hagoel, qui vient d'être sanctionné. Les victimes ayant maintenu leur plainte, le nouveau chef d'état-major s'est saisi de l'affaire, et les vérifications ordonnées confirmèrent en grande partie les dépositions des lycéens.

FRANCIS CORNU.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● LE GOUVERNEMENT a apporté, mardi 2 mai, des restrictions aux mesures d'amnistie accordées récemment aux exilés politiques, expliquant que ces décisions ne s'appliquaient pas à ceux qui ont troublé l'ordre public ou attaqué les intérêts du Chili pendant leur séjour à l'étranger.

Iran

● CINQ ORGANISATIONS (*) dénoncent dans un communiqué publié le 2 mai à Paris l'attentat dont a été victime, le 27 avril à Téhéran, Me Abdolkhrim Lahidji, membre du Comité iranien pour la défense des libertés et des droits de l'homme, membre de l'association des juristes iraniens. Selon ce communiqué, Me Lahidji a été *« attaqué et blessé par six hommes armés (...). Au même moment, un autre groupe faisait exploser une bombe dans son cabinet »*. Ces nouveaux attentats font suite à une longue série de violences dirigées contre des juristes ou intellectuels démocrates iraniens, violences commises par des *« groupes fascistes parapoliciers »*.

★ Association française d'amitié et de solidarité avec le peuple d'Iran (5, rue du Renard, 75004 Paris), Association française des juristes démocrates (52, avenue de La Motte-Picquet, 75015 Paris), Ligue des droits de l'homme (27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris), Mouvement international des juristes catholiques (5, square Arago, 75013 Paris), Syndicat des avocats de France (18 bis, avenue de Versailles, 75016 Paris).

République fédérale d'Allemagne

● TROIS DES CHEFS D'ACCUSATION PORTES CONTRE Me CROISSANT — ceux que la justice française avait écartés en autorisant l'extradition de l'avocat ouest-allemand — ont été déclarés irrecevables par le tribunal de Stuttgart, mardi 2 mai. La cour a toutefois repoussé la demande de mise en liberté formulée par Me Croissant. Ce dernier a estimé que son procès était *« kafkaïen et digne de l'Inquisition »*. — *(A.F.P., Reuter.)*

Tunisie

● DES SYNDICALISTES TUNISIENS, arrêtés à la suite des émeutes du 26 janvier à Tunis et qui attendent d'être jugés, ont entamé dernièrement une grève de la faim, apprend-on auprès de leurs familles. Ils entendent ainsi protester contre l'isolement dans lequel sont tenus certains d'entre eux, et plus particulièrement les onze membres de *l'ancien bureau* exécutif de la centrale ouvrière, dont le secrétaire général M. Habib Achour. Un avocat du barreau de Paris, Me Michel Zavrian, délégué par la Fédération internationale des droits de l'homme, séjourne actuellement à Tunis afin de s'informer des conditions de détention des syndicalistes.

ASIE

L'Inde, malade agité

II. — Des choix difficiles

De notre envoyé spécial GÉRARD VIRATELLE

L'Inde a de nouveau été en proie à la violence ces derniers mois. Face aux partisans de Mme Gandhi, qui regagne du terrain après sa défaite aux élections générales de 1977, le gouvernement indien apparaît divisé et impuissant. (Le Monde du 3 mai.)

New-Delhi. — Le cabinet Desai a attendu plusieurs mois pour définir sa politique économique. Un an après la défaite de Mme Gandhi, le schéma directeur du VIe Plan (1978-1983) a donné lieu, en mars, à d'âpres discussions dans les milieux dirigeants. Au cœur du débat une question fondamentale, qui implique un choix de société : dans quelle mesure la nouvelle politique économique peut-elle être différente de celle suivie pendant trente ans par le Congrès, et, en particulier, mettre l'accent sur l'agriculture et le développement rural ?

« *Depuis des années*, déclare M. Fernandès, ministre de l'intérieur, *il est admis que certaines de nos agglomérations se sont développées en de gigantesques bidonvilles. Elles comptent, à n'en point douter, des industries, mais elles ont été incapables de faire face aux besoins sociaux de leurs populations. Le coût économique et monétaire de l'entretien de ces agglomérations est énorme. Les fonds qui pourraient être utilisés à des projets dispersés à travers le pays ayant un caractère productif servent ainsi à financer des dépenses sociales réclamées par ces villes.* » Les industries indiennes sont concentrées dans de grandes régions urbaines : Calcutta, Bombay, Madras, Bangalore, Hyderabad, Kanpur, Ahmedabad, Ludhiana, alors que la majeure partie des personnes inemployées se trouvent dans les campagnes où résident les trois quarts de la population. La lente diffusion des techniques culturales modernes a certes entraîné des progrès et fait faire un bond à la production agricole, mais elle a surtout profité aux privilégiés possédant la terre. « *La croissance de l'agriculture*, déclare le directeur adjoint du Plan (le directeur est le premier ministre), M. Lakdawala, *n'est pas une solution en soi au problème de la pauvreté en Inde bien qu'elle en soit une condition nécessaire... ; l'accroissement de la productivité du sol n'entraîne pas nécessairement une augmentation du niveau de la vie des paysans sans terre...* »

En 1976-1977, la population a augmenté de 2 %, le revenu national par habitant a augmenté de 1,4 %. Bien que leur pays compte 18 millions de tonnes de stocks alimentaires, 240 millions d'Indiens, pense-t-on, ne peuvent faire deux repas par jour, faute de pouvoir d'achat. Et, souligne le directeur général du conseil indien de recherche agricole, M. S. Swaminathan, le niveau actuel de la production agricole ne met pas le pays à l'abri de la disette : 121 tonnes de céréales alimentaires attendues pour l'année 1977-1978, c'est le niveau record de 1975-1976 ; mais, entre temps, la population s'est accrue d'au moins 22 millions d'habitants.

Le gouvernement Desai proclame sa volonté d'atténuer les disparités villes-campagnes, de relever la production et la productivité agricoles, de créer des millions d'emplois en régions rurales, de satisfaire les besoins individuels essentiels — pour que chacun mange à sa faim, ait une paire de chaussure, une bicyclette et un poste de radio. Le Congrès ne s'était-il pas assigné naguère de semblables objectifs !

Est-il vraiment possible, dans le cadre des structures socio-économiques existantes, de soigner ainsi le mal par la racine et de procéder à une large et réelle réorientation de la politique économique ? Le gouvernement a fait un premier et modeste pas en attribuant les neuf dixièmes des dépenses nouvelles de développement inscrites au budget de la prochaine année fiscale (1978-79) à l'agriculture et à l'aménagement rural. Le plan attribue 42 % des investissements publics à ces deux domaines. Jamais auparavant l'effort envisagé à ce sujet n'avait été aussi grand. Toute la question est de savoir si ces allocations de ressources seront suffisantes. Car il n'est pas pour autant question de renverser la vapeur, de renoncer notamment aux investissements lourds dont une partie (engrais, énergie, pesticides, ciment) intéresse directement l'agriculture, bref d'abandonner la politique qui a permis de doter l'Inde d'une infrastructure industrielle relativement moderne, parfois même avancée. En revanche, les nouveaux responsables voudraient favoriser un redéploiement industriel au profit des campagnes afin d'y améliorer le niveau de vie et la consommation.

Grande industrie ou petites entreprises

Le développement de l'industrie se heurte à un butoir : l'absence d'un véritable marché national. « *Celui-ci*, dit M. Fernandès, *est tout juste destiné à 500 000 personnes pour certains produits, peut être à cinq millions pour d'autres et au maximum à cinquante millions pour quelques autres* ». Cela explique, pour partie, le fait que la croissance industrielle ait marqué le pas depuis dix ans à l'exception, singulièrement, de la période 1975-76, correspondant à l'état d'urgence, pendant laquelle les entrepreneurs se sentaient les coudées plus franches, les salaires ouvriers étant bloqués et les grèves interdites.

Aussi bien la règle d'or de la nouvelle politique industrielle est-elle la suivante : « *Ce qui peut être produit par l'artisanat ne devra pas l'être par les manufactures, ce qui peut être fabriqué par la petite industrie ne pourra l'être par la grande.* » Seules les activités exportatrices pourront souffrir des dérogations. *Aucune création d'industrie ne serait permise dans les onze centre urbains de plus d'un million d'habitants.* La grande industrie — qui n'emploierait, tous comptes faits, que 3 % à 4 % de la population indienne — est invitée à investir dans les régions rurales « sélectionnées » et à abandonner autant que possible la production de biens de consommation. En revanche, les petites et moyennes entreprises voient la gamme des articles qu'elles seront autorisées à fabriquer passer de 180 à 504. Les monopoles, qu'ils soient publics ou privés, contrôlant la plus grande partie du secteur industriel, devront moins compter sur l'aide de l'Etat (subvention, détaxation et autres avantages) que sur leurs fonds propres.

Les investissements étrangers ne seront pas mieux accueillis qu'autrefois. La part des apports extérieurs ne devra pas dépasser un plafond de 40 % du capital, sauf pour les activités exportatrices ou dans les cas où des technologies étrangères sont absolument indispensables. Pour ne pas avoir accepté ces conditions, Coca-Cola et I.B.M. ont dû fermer leurs portes, l'année dernière. (Un ersatz national remplaçant le breuvage américain se taille un grand succès et commence à être commercialisé à l'étranger.) Les représentants de cinquante-cinq multinationales venus récemment à New-Delhi ont jugé que le climat n'était pas aussi favorable en Inde — où, pourtant, en dépit de nombreuses contraintes, les profits sont en moyenne de l'ordre de 12 % et les transferts de bénéfices et de dividendes très aisés — qu'au Brésil, en Indonésie, au Mexique et en Corée du Sud. Sans doute, la communauté d'affaires plaçait-elle de plus grands espoirs dans l'arrivée au pouvoir, à New-Delhi, d'une majorité allant des socio-démocrates à la droite nationaliste. Mais les entreprises nationales ou étrangères peuvent néanmoins contribuer à une politique visant à créer en milieu rural ou faiblement urbanisé des activités nécessitant une main-d'œuvre nombreuse.

Cette politique parviendra-t-elle à stimuler l'agriculture et l'artisanat au point de faire sortir les villages d'une économie largement de subsistance pour les placer en économie d'échanges et à atteindre ses objectifs sociaux ? Deux goulets d'étranglement majeurs (l'insuffisance de la production d'énergie et des communications) risquent de freiner son application — pour peu que le « capital » réponde à l'appel. Enfin, si les responsables se proposent d'étendre « *considérablement* » les industries et l'artisanat villageois traditionnels et de porter une plus grande attention aux technologies dites appropriées, on ne peut sous-estimer l'opposition que cette orientation rencontre chez les industriels et la plupart des scientifiques, pour lesquels les techniques de pointe représentent une panacée.

Au sein de la majorité gouvernementale les tenants du capitalisme industriels croisent le fer avec les partisans d'un retour au village, s'inspirant du Mahatma Gandhi et de Schumacher (1), tandis que les planificateurs restent attachés à un certain dirigisme et aux choix en faveur des industries de base faits par Nehru et poursuivis depuis. Représentant type des petits et moyens cultivateurs — ayant su tirer profit de la « révolution verte » — dans la plaine indo-gangétique, conservateur rigide attaché à l'initiative individuelle, mais viscéralement hostile au grand capitalisme privé ou d'Etat, M. Charan Singh, le ministre de l'intérieur, poursuit au sein du cabinet Desai le combat qu'il a mené naguère avec vigueur contre Nehru et sa politique d'investissements industriels. Ses vues sont partagées par les socialistes et la droite nationaliste, qui espèrent étendre leur influence, pour le moment limitée, dans les régions rurales. La coalition gouvernementale compte aussi des personnalités exprimant la crainte, d'une part, qu'une réorientation trop marquée des investissements porte préjudice au niveau industriel de l'Inde et la ramène des années en arrière alors qu'elle a pris une avance dans divers domaines sur la plupart des pays du tiers-monde, et, d'autre part, que les dépenses publiques supplémentaires dans les campagnes y renforcent les milieux nantis dominants et les disparités sociales existantes.

Rival de M. Singh dans la course à la succession, M. J. Ram, chef de file des intouchables, réclame de véritables changements dans les campagnes. Or, à aucun moment le janata n'a parlé de modifier un tant soit peu le statu quo socio-économique et, par exemple, de procéder à des réformes agraires. Il semble estimer satisfaisante l'œuvre — limitée — du Congrès en la matière et formule des propositions dilatoires. Que peuvent attendre les paysans sans terres d'un programme dont le principal but est d'augmenter la productivité agricole en accroissant chaque année d'environ 3 millions d'hectares les surfaces irriguées, à grand renfort de variétés céréalières à haut rendement, d'engrais et de pesticides ?

Relance du commerce extérieur

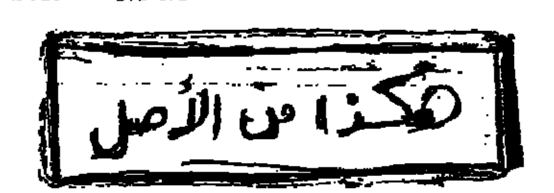
Actuellement les réserves de change sont de 50 milliards de roupies (environ *30 milliards* de francs). Cela représente la couverture de neuf à dix mois d'importations. Plus de la moitié provient des virements des dizaines de milliers d'expatriés — du manœuvre à l'ingénieur — travaillant dans les pays musulmans et en Grande-Bretagne. Ce qui « inquiète » les autorités est que ces fonds ne sont pas réinvestis sous forme productive, mais servent à la consommation, alimentant l'inflation. Tous les efforts faits jusqu'à maintenant pour résorber ce volant financier n'ont guère porté leurs fruits. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international exercent des pressions insistantes pour qu'il soit employé à acheter des produits dans les pays industrialisés. Mais les industriels indiens, qui disposent depuis des années d'importantes rentes de situation sur un marché hautement protégé, s'opposent à la levée des barrières douanières. Le gouvernement Desai a cependant décidé de libéraliser sa politique d'importation et a, simultanément, confirmé l'offensive indienne sur les marchés extérieurs. L'Inde ne peut en effet trop longtemps protester contre les restrictions imposées par les pays du Marché commun aux achats de textiles asiatiques, par exemple, et limiter l'entrée des produits manufacturés étrangers sur son territoire.

Le commerce extérieur pourrait donc devenir un instrument de la politique de développement, contrairement à ce qui s'est passé jusqu'à présent, l'économie progressant pratiquement en vase clos.

Favorisée par des coûts de production très compétitifs, l'industrie indienne a conquis, ces dernières années, des marchés dans les pays du Golfe, en Afrique du Nord et orientale et en Asie du Sud-Est, où elle vend du petit outillage, des matériels mécaniques et électriques, du « savoir-faire ». La présence sur place des expatriés indiens sous-tend cette poussée. Mais les produits traditionnels, notamment d'origine agricole, continuent d'occuper la part principale des exportations. L'Inde tend même à devenir le « *grenier à blé* » de certains Etats arabes et de l'Iran, qui lui achètent céréales, légumes, sucre, thé, viande, œufs et poissons congelés. Cette ponction peut-elle s'accorder avec une politique dont le but proclamé est de permettre à chaque Indien de manger à sa faim ?

FIN

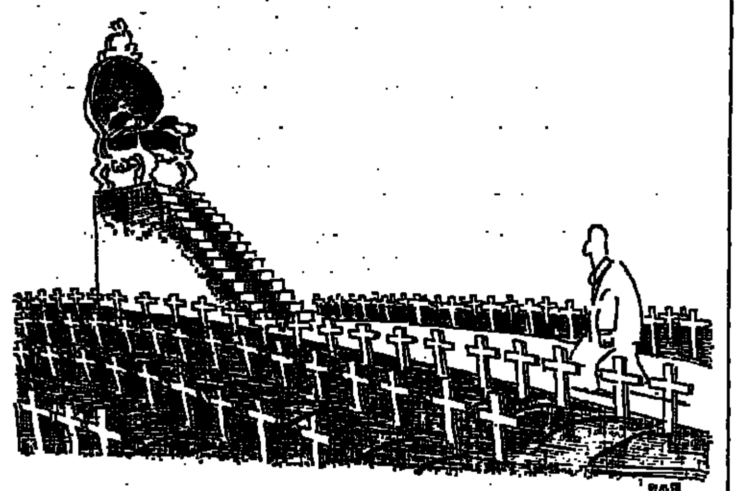
(1) Considéré comme le père de la théorie dite des « technologies appropriées », auteur du livre *Small is beautiful*, aux éditions du Seuil.



هكذا من الاصل

Afghanistan

Le coup d'État a fait des milliers de victimes



(Dessin de PLANTU.)

Les différents témoignages sur le coup d'État militaire de la semaine dernière à Kaboul concordent sur la violence des combats et l'ampleur de la répression. Plusieurs milliers de personnes ont trouvé la mort, dix mille selon certaines sources. La garde du président Daoud, forte de mille cinq cents hommes et équipée de chars, a défendu le palais pendant seize heures. Le corps de l'ancien chef de l'État et celui de son frère ont été exposés dimanche dans leur résidence. Toute la famille de M. Daoud aurait été massacrée sous ses yeux avant sa propre exécution.

La capitale afghane est gardée par environ deux cents blindés fleuris par des partisans du nouveau régime que dirige M. Taraki. La liste du nouveau gouvernement, qui comprend vingt membres, dont trois militaires et une femme, a été rendue publique mardi 2 mai. Le premier vice-premier ministre, M. Badrak Kermal, a également été nommé vice-président de la République.

Il semble que la plupart des nouveaux ministres, qui sont des technocrates, ingénieurs, universitaires, fassent partie des formation communistes Parcham et Khalq, qui s'étaient réunifiées l'an dernier. En particulier, MM Badrak Kermal et Khafizoulla Amin, vice-premier ministre chargé des affaires étrangères, sont des fondateurs du Parcham. La seule femme du gouvernement, Mme Anahita Asfa Zar, ministre des affaires sociales, député sous l'ancien régime, passe elle aussi pour « progressiste ». — (A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)

M. NUR MOHAMED TARAKI

Président de la République et premier ministre de la nouvelle République démocratique d'Afghanistan, M. Nur Mohemed Taraki est âgé de plus de soixante ans. Diplômé de l'université de Kaboul, écrivain de langue pachtoue, il fut aussi journaliste. Après avoir été vice-président de l'agence de presse officielle Bhaktar, il fut envoyé à Washington comme attaché de presse en 1952, poste dont il démissionna l'année suivante pour protester contre la nomination comme premier ministre du général Daoud, celui-même qu'il vient de renverser et de faire exécuter.

Après son retour à Kaboul, il occupe plusieurs emplois avant d'entrer au service de la Mission d'aide américaine, puis de l'ambassade américaine, comme traducteur. Il démissionne au bout d'un an et demi pour reprendre sa carrière de journaliste et se lancer dans la politique.

En 1964, M. Taraki fonde le parti démocratique populaire (communiste) connu sous le nom de Khalq — le Peuple — et publie un journal du même nom. Une scission déchire le parti en 1972 et les dissidents créent le Parcham — Drapeau, — dirigé par Mir Akhbar Khabir, dont l'assassinat, le mois dernier, a été à l'origine du coup d'État contre le régime de M. Daoud. En 1977, Khalq et Parcham se réunifient et entament la lutte politique contre le gouvernement, qui vient d'interdire tous les partis. Le Parcham, qui avait coopéré avec le régime rentre dans la clandestinité.

M. Taraki et les communistes afghans bénéficient du soutien d'une partie des forces armées, en particulier de l'aviation. Ce sont des militaires qui ont libéré MM. Taraki et Bhaktar, arrêtés quelques jours auparavant avec d'autres dirigeants de gauche.

AVEC LE SOUTIEN DE LA CHINE

Le Cambodge tente de sortir de son isolement diplomatique

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — De tous les développements intervenus dernièrement au Cambodge, le moins surprenant n'a pas été la visite à Phnom-Penh d'une délégation du P.C. maoïste des États-Unis. (*le Monde* du 25 avril). Cependant, le séjour dans la capitale cambodgienne, le 2 mai, du ministre des affaires étrangères yougoslave, M. Minitch, immédiatement après son passage à Hanoï et à Bangkok, a été suivi avec un tout autre intérêt. Certains observateurs l'interprètent comme une possible tentative de conciliation dans le conflit vietnamo-cambodgien, étant donné, d'une part, la position de *leadership* de Belgrade au sein du groupe des pays non alignés, et, d'autre part, ses bonnes relations avec les deux belligérants, tout comme avec Pékin et Moscou.

Il est douteux que la visite des militants du parti maoïste américain ait une influence notable aux États-Unis, après la condamnation du régime de Phnom-Penh par le président Carter. Il n'en reste pas moins qu'au-delà d'un « parti frère », dont il *ne doit pas méconnaître l'inconsistance*, c'est à des ressortissants américains, les premiers officiellement invités au Cambodge depuis avril 1975, que le ministre des affaires étrangères, M. Ieng Sary, a déclaré : « *Le peuple cambodgien souhaite établir des liens d'amitié avec le peuple américain.* » Pour la première fois, les propos d'un dirigeant communiste de Phnom-Penh dénotent un apparent souci de conciliation à l'égard des États-Unis, récemment remplacés dans leur rôle d'ennemi numéro un par le Vietnam. Quoi qu'il en soit, ces développements confirment le souci d'ouverture de plus en plus manifeste des dirigeants cambodgiens.

Aiguillonnés par l'extension du conflit avec Hanoï, ils avaient entrepris dès l'automne dernier d'infléchir une politique d'isolationnisme quasi-intégral qui risquait de se refermer sur eux comme un piège. L'ouverture a fait suite à l'annonce de l'existence du parti communiste du Kampuchéa, aux visites à Pékin et à Pyongyang de son secrétaire général, M. Pol Pot, à la fin de septembre dernier, et au rappel du dernier diplomate khmer en poste à Moscou. Depuis, diverses délégations gouvernementales se sont succédé à Phnom-Penh (chinoise, birmane, malaisienne, laotienne, thaïlandaise, roumaine), ainsi que des ambassadeurs accrédités à Pékin, une équipe de journalistes yougoslaves et la délégation des partis maoïstes américain et argentin. Aux Yougoslaves, M. Pol Pot avait déclaré son intention d'« *ouvrir en grand les portes du Cambodge aux personnalités et organisations qui ont manifesté leur solidarité et leur amitié envers notre pays* ».

Certains visiteurs non communistes sont revenus déconcertés de leur voyage, et pas seulement par l'aspect désertique de la capitale. « *Nous sommes prêts à les aider, mais on ne répond pas à nos offres de coopération. Nous ne savons pas sur quel pied danser. Comment, dans ces conditions, définir une politique cohérente* », nous déclarait il y a peu un diplomate malaisien. Et il ajoutait : « *Nous ne savons pas non plus toujours bien à qui nous avons affaire. Tel officiel qui nous avait été présenté à Kuala-Lumpur par M. Ieng Sary avait changé de nom en décembre à Phnom-Penh.* »

M. Ieng Sary à Bangkok ?

De même les Thaïlandais, assez formalistes, ont été surpris par le protocole cambodgien : les membres de la délégation qui les avaient accueillis à l'aéroport de Pochentong, et avec lesquels ils ont négocié pendant trois jours, ne leur ont jamais été présentés nommément. De retour à Bangkok, ils ont scruté une photo officielle pour tenter de mettre des noms sur les visages de leurs interlocuteurs. « *Heureusement que nous avions reconnu M. Ieng Sary !* », nous a dit un diplomate. Peut-être ne s'agit-il là que de détails anecdotiques, mais il semble que les efforts de certains s'en trouvent refroidis.

L'ouverture devrait néanmoins se poursuivre ce mois-ci avec la visite, annoncée à Bangkok mais pas encore confirmée par Phnom-Penh, de M. Ieng Sary. Elle interviendra, si elle a effectivement lieu à cette époque, à un moment où la tension militaire reste vive à la frontière thaïlando-khmère et également quelques jours après le bref séjour du vice-président des États-Unis, M. Walter Mondale, à Bangkok.

Le conflit entre Hanoï et Phnom-Penh a bouleversé bien des données et des analyses politiques. Officiellement neutre et non-alignée, la diplomatie cambodgienne paraît le plus souvent suivre une évolution parallèle et complémentaire de celle de Pékin, leur caractéristique étant de faire systématiquement pièce à celle que développent dans le camp opposé, les Vietnamiens et leur allié soviétique.

Cette complémentarité ne signifie cependant pas l'alignement pur et simple, voire la « *guerre par préoccupation* », comme l'a laissé entendre M. Brzezinski, conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité. Certes, la dépendance économique et technologique entraîne de fortes contraintes, mais les nationalismes ne sont pas moins forts, et Phnom-Penh comme Hanoï ont des options de politique étrangère qui divergent parfois de celles de leurs alliés. Par exemple, les Vietnamiens ne se sont jamais montrés convaincus du bien-fondé de la politique de détente et les Cambodgiens se sont gardés jusqu'à présent d'endosser ouvertement le soutien de Pékin aux pays capitalistes de l'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande).

Certains pays « antihégémonistes » membre de l'ASEAN — en particulier la Thaïlande, qui a des problèmes avec une guérilla pro-chinoise — se félicitent de cet appui de plus en plus ostensible de la Chine. D'autres, au contraire, qui ont eu maille à partir avec des mouvements de même type, s'en inquiètent. C'est le cas de l'Indonésie et de Singapour. A la suite d'une proposition de « *front commun antihégémoniste* » qui aurait été discrètement faite il y a peu de temps par les Chinois à l'ASEAN, le quotidien gouvernemental *Indonesian Times* écrivait le 25 avril : « *Selon la logique de Pékin, l'ASEAN est une alliance destructive si elle est dirigée contre la Chine ; par contre elle est constructive si elle est dirigée contre l'U.R.S.S. et les États-Unis. Une telle contradiction n'est certainement pas acceptable par les pays de l'ASEAN, qui prônent la paix et la neutralité régionales.* »

« *Parallèlement à cette politique d'appui à des régimes capitalistes, la Chine s'efforce d'établir, contre la poussée soviétique et vietnamienne dans la région, un axe plus acceptable par les pays non alignés et qui réunirait la Corée du Nord, le Cambodge, la Birmanie et la Yougoslavie* », estime un diplomate occidental longtemps en poste à Pékin. Dans cette stratégie qui vise à briser la menace d'encerclement soviétique sur le flanc méridional de la Chine, depuis l'Afghanistan, apparemment passé dans le camp de Moscou, jusqu'au Vietnam, trois pays, le Cambodge, la Thaïlande et la Birmanie, placés au centre du dispositif, jouent un rôle essentiel. La Chine s'efforce donc de les rapprocher, estime notre interlocuteur.

Une stratégie dont les bases ont été jetées à Pékin

Il y a des indices pour étayer par les chassés-croisés diplomatiques qui ont suivi le changement de gouvernement en Thaïlande en octobre dernier, l'éclatement au grand jour du conflit khméro-vietnamien et le réveil de la diplomatie chinoise sous l'impulsion de M. Teng Hsiao-Ping, début janvier, ravalant leur hostilité à l'égard de l'association, les Vietnamiens ont entrepris une tournée des pays de l'ASEAN. En mars, leur premier ministre, M. Pham Van Dong, s'est rendu en Inde — au moment où la Chine s'efforçait de réchauffer ses relations avec le gouvernement de New-Delhi — puis au Sri-Lanka. Une visite envisagée en Birmanie avait été abandonnée « pour raisons de protocole ».

C'est précisément à Rangoon que s'était rendu M. Teng Hsiao-ping pour sa première sortie officielle, un mois après celle du président Ne Win à Phnom-Penh. Fin mars, ce fut la visite du premier ministre thaïlandais, le général Kriangsak, à Pékin — un déplacement chaleureusement mentionné par la radio cambodgienne. Un accord commercial fut signé, qui devrait être prochainement concrétisé par la livraison de pétrole chinois à la Thaïlande, et les dirigeants de Pékin ont été invités à se rendre en visite officielle à Bangkok. Depuis le début de l'année, les relations sont au beau fixe et les délégations thaïlandaises — membres de la famille royale, hommes d'affaires, politiciens et même syndicalistes — se succèdent dans la capitale chinoise. En mars encore, M. Firioubine, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, était venu discrètement prendre la température dans la région. Les Yougoslaves, on l'a vu, sont aussi actifs dans ce ballet diplomatique.

Ces allées et venues doivent se poursuivre : après les visites du vice-président américain et du chef de la diplomatie cambodgienne à Bangkok, le général Kriangsak devrait se rendre en Birmanie à la mi-mai.

A ces indices, on peut ajouter l'opinion du général Sayud Kerdphol, l'un des cerveaux de la toute-puissante Organisation antisubversive thaïlandaise (ISOC), qui déclarait en novembre, devant les hauts fonctionnaires de l'ASEAN : « *Il existe d'intéressantes possibilités* (d'association) *Chine - Cambodge - Thaïlande pour contrer les manœuvres de l'axe U.R.S.S.-Vietnam-Laos. C'est une stratégie dont les bases ont apparemment déjà été jetées à Pékin.* » Il se défendait toutefois de préconiser une politique dans laquelle la Thaïlande et l'ASEAN joueraient de ces oppositions dans un but conflictuel.

Enfin, sur ce tableau mouvant, M. Mondale vient raviver les couleurs américaines quelque peu estompées depuis la défaite indochinoise. En envoyant son second dans les trois principaux pays alliés des États-Unis dans le Sud-Est asiatique (Philippines, Thaïlande et Indonésie), le président Carter peut à bon compte rassurer ceux qui se plaignent d'une part du désintérêt manifesté à leur égard par Washington depuis trois ans, et d'autre part du surcroît d'intérêt que la Maison-Blanche porte aux droits de l'homme. Il entend aussi réaffirmer que les États-Unis restent décidés à préserver leurs acquis économiques et stratégiques et à demeurer, sur un pied d'égalité avec les Chinois et les Soviétiques, l'une des puissances tutélaires qui pèsent sur le destin de la zone du Pacifique.

R.-P. PARINGAUX.

AMÉRIQUES

TRENTE ANS APRÈS SA CRÉATION

L'Organisation des États américains n'a pas encore trouvé sa voie

L'Organisation des Etats américains (O.E.A.), dont le siège est à Washington et qui regroupe tous les pays des deux Amériques (à l'exception de Cuba et du Canada (1), a fêté de manière assez discrète son trentième anniversaire. Qualifiée, non sans quelque apparence de raison, de « *ministère nord-américain des colonies* » par M. Fidel Castro, l'O.E.A. ne semble pas très désireuse de se pencher sur son passé.

L'anticommunisme, qui fut la pierre de touche de l'Organisation, a perdu de sa virulence. Les régimes autoritaires latino-américains ont affiné leurs concepts : c'est désormais au nom de la doctrine de la « *sécurité nationale* » qu'ils combattent la « *subversion* ». Ils s'efforcent à une certaine indépendance à l'égard des Etats-Unis de M. Carter, « coupables » de s'intéresser de trop près aux droits de l'homme. Certains d'entre eux entretiennent d'excellentes relations avec des pays communistes et se piquent souvent de ne point trop maltraiter leurs propres P.C. Feu Foster Dulles ne reconnaîtrait plus « son » O.E.A.

La première conférence panaméricaine eut lieu en octobre 1889 à Washington, et l'Union panaméricaine tint huit conférences, sans grand résultat pour les peuples concernés, jusqu'au dernier conflit mondial. L'expansion économique du sous-continent, devenu réservoir de matières premières pour la machine de guerre nord-américaine, la rupture des liens traditionnels avec la Grande-Bretagne (isolée par le blocus allemand, puis appauvrie), rendaient nécessaire une réorganisation politique et diplomatique globale des relations interaméricaines.

Vainqueurs de l'Axe, les Etats-Unis imposent sans grande contestation (seule l'Argentine de Peron, soupçonnée d'avoir eu des sympathies pronazies, se fait tirer l'oreille) leur conception d'un système interaméricain destiné à « *maintenir la paix et la sécurité du continent* ». Amorcé à Mexico en mars 1945, poursuivi à Rio-de-Janeiro en août 1947, ce mouvement aboutit à la création de l'O.E.A., dont la charte est votée à l'issue de la conférence panaméricaine de Bogota, le 2 mai 1948.

« *Convaincus que la mission historique de l'Amérique est d'offrir à l'homme une terre de liberté* », les Etats américains affirmaient solennellement à Bogota leur « *solidarité* » économique, politique et militaire. Ils s'engagaient à « *coopérer entre eux en vue d'assurer des conditions de vie justes et humaines à leurs populations respectives* ». Ils déclaraient que toute attaque contre l'un d'entre eux « *sera considérée comme un acte d'agression contre les autres Etats américains* ». L'O.E.A., organisme régional au sein de l'ONU, est administrée par le conseil des ministres des affaires étrangères des pays membres.

Des intérêts contradictoires

La conférence de Bogota fut en fait dominée par deux questions que les proclamations ronflantes de la charte masquaient plus qu'elles ne les éclairaient. Les Etats-Unis souhaitaient établir un commandement militaire unifié et la standardisation des armements sur tout le continent. Les grands pays latino-américains n'étaient pas en principe hostiles à ce plan, mais désiraient en échange que les Etats-Unis leur accordent une aide économique comparable à celle que recevait au même moment l'Europe grâce au plan Marshall.

Washington repoussa cette demande, que le contribuable américain aurait de toute façon rejetée. Dès le départ, les divergences entre les Républiques latino-américaines et les Etats-Unis condamnaient l'O.E.A. à une semi-impuissance.

M. Mariano Ospina Perez, président colombien, avait donné le « la » anticommuniste à Bogota en invitant tous les Américains à s'unir pour empêcher « *les forces opposées aux principes de la démocratie et du christianisme de prendre une influence prépondérante dans le monde* ». A la conférence interaméricaine de Caracas, en mars 1954, le gouvernement guatémaltèque du colonel Arbenz, accusé de « tendances communisantes », est dénoncé par John Foster Dulles, le secrétaire d'Etat américain, qui proclame « *une fois pour toutes* » que le communisme est un « *despotisme étranger* » et que les Etats-Unis « *se comporteront devant lui comme devant une situation menaçant la paix* » du continent tout entier.

L'exclusion de Cuba

La révolution cubaine permet de vérifier cette affirmation. M. Fidel Castro, en août 1961, délègue le commandant Ernesto « Che » Guevara, alors ministre de l'industrie, à la conférence économique extraordinaire de l'O.E.A., à la conférence de Punta-lliance pour le progrès de John Kennedy. Au milieu du tumulte, le « Che » qualifie cette proposition de « *dernier instrument de l'arsenal américain contre Cuba* » et ironise sur le taux d'expansion annuel de 2,5 % prévu par le plan Kennedy. En dépit de son ton polémique, Guevara se montre prudent et souhaite que Cuba demeure au sein de l'O.E.A. et puisse bénéficier des crédits de l'Alliance.

Les Etats-Unis obtiennent de l'O.E.A., à la conférence de Punta del-Este, en janvier 1962, le vote d'une résolution affirmant que « *l'adhésion d'un Etat membre au marxisme-léninisme est incompatible avec le système interaméricain* ». Le conseil de l'Organisation, réuni à Washington à la mi-février, vote finalement l'exclusion de Cuba par dix-sept voix contre trois (Mexique, Brésil, Chili) (2).

L'O.E.A. intervient en 1965, lors du soulèvement civil et militaire à Saint-Domingue, en cautionnant l'envoi d'un corps expéditionnaire américain pour « *rétablir l'ordre* ». M. Ellsworth Bunker, chef de la délégation américaine, obtient un vote favorable de l'O.E.A. par des artifices de procédure et des pressions diverses, mais le malaise est grand en Amérique latine. Pour la première fois dans l'histoire du continent, l'ONU intervient directement dans les affaires interaméricaines en envoyant un observateur, M. Mayobre, et s'interroge sur « l'indépendance » de l'O.E.A.

Cette dernière ne s'est jamais totalement remise de l'exclusion de Cuba ni du débarquement des marines à Saint-Domingue. Les Etats-Unis, pourtant, lâchent du lest : l'O.E.A. est « réorganisée » en 1968, et décentralisée. Une nouvelle charte, mettant l'accent sur la coopération économique, est adoptée en 1970. A côté du conseil permanent, à caractère politique, sont créés un conseil économique et social et un conseil interaméricain pour l'éducation, la science et la culture. Le 29 juillet 1975, par 16 voix (y compris celle des Etats-Unis) contre 3 (Chili, Paraguay et Uruguay), et 2 abstentions (Brésil et Nicaragua), l'O.E.A. autorise ses membres à renouer, s'ils le désirent, avec Cuba.

Les réunions de l'Organisation ne suscitent plus guère aujourd'hui de passion. L'O.E.A. n'est plus la chambre d'enregistrement des décrets nord-américains, mais elle n'a pas encore, après trente ans d'existence, trouvé sa voie...

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Le Canada a un siège d'observateur.

(2) Les Etats-Unis ont eu recours à des pressions sur les petits pays de l'O.E.A. pour les inciter à voter contre Cuba. Des promesses financières furent faites au président haïtien François Duvalier qui ne furent pas tenues malgré l'attitude docile de papa Doc. De dépit, celui-ci « condamna à mort » le président Kennedy au cours d'une séance de vaudou.

Argentine

Le général Videla restera à la tête de l'État jusqu'en 1981

Buenos-Aires (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Le général Jorge Videla demeurera à la tête du pays jusqu'au 29 mars 1981, a annoncé, mardi 2 mai, la junte militaire au pouvoir depuis le coup d'Etat de mars 1976 qui a renversé le gouvernement constitutionnel de la présidente Isabel Peron. Le communiqué de la junte affirme que le général Videla commencera son mandat le 1er août prochain, date à laquelle il aura quitté ses fonctions de commandant en chef de l'armée de terre. L'Argentine sera donc dirigée, au moins théoriquement, par un civil. Les deux autres membres du triumvirat militaire, l'amiral Emilio Massera (marine) et le général Orlando Agosti (armée de l'air), doivent également prendre leur retraite. Une nouvelle junte de trois membres sera désignée avant l'été.

La décision annoncée mardi par la junte fait suite à la réunion à huis clos, les 28 et 29 avril, de vingt et un généraux, brigadiers de l'armée de l'air et vice-amiraux. Ceux-ci ont, semble-t-il, réussi à se mettre d'accord sur le maintien du général Videla au pouvoir pour trois ans. La junte n'aurait fait ensuite qu'entériner ce choix.

D'autre part, le président du parti radical argentin, M. Ricardo Balbin, arrêté lundi à San-Luis (à 900 kilomètres au nord-ouest de Buenos-Aires), a été libéré mardi matin, après neuf heures de détention. Le président du parti radical, deuxième formation politique d'Argentine, avait été arrêté lundi soir dans son hôtel avec un de ses fils et d'autres dirigeants radicaux alors qu'il devait participer à un banquet organisé par des membres de son parti

M. Balbin a attribué cette détention à une « erreur » du chef de la police de San-Luis, qui aurait agi sous l'influence des déclarations du ministre de l'intérieur, le général Harguindeguy, qui, la semaine dernière, avait condamné les partis politiques, et, en particulier, le parti radical. M. Balbin a précisé que la réunion prévue par son parti avait été interdite par la police.

EUROPE

Italie

LE SORT DE M. ALDO MORO

La suggestion des socialistes de composer avec les Brigades rouges divise la majorité parlementaire

Le silence observé par les Brigades rouges depuis l'expiration de leur dernier ultimatum, lundi soir 1er mai, continue de provoquer l'inquiétude en Italie, où trop peu d'éléments nouveaux avaient été enregistrés ce mercredi 3 mai en fin de matinée dans l'affaire Moro. Le gouvernement de Rome a annoncé qu'il ferait à ce sujet une prochaine communication au Parlement, suivie d'un débat, comme le demandait l'opposition. D'autre part, la police a arrêté mardi un membre des Brigades rouges, Libero Maesano, dans un faubourg de Rome, ainsi que deux hommes qui tentaient de prendre la fuite lors de cette interpellation (nos dernières éditions datées du 3 mai).

De notre correspondant

Rome. — Sept semaines après l'enlèvement de M. Aldo Moro, les Brigades rouges tiennent toujours en haleine le monde politique. A elles seules, les lettres de l'otage n'étaient pas en mesure de diviser la majorité parlementaire. C'est l'initiative des socialistes qui a détruit le front de la fermeté. En proposant une troisième voie entre l'intransigeance et la négociation, M. Bettino Craxi, secrétaire général du P.S.I., provoque de vives polémiques. On rapproche cette initiative de celle du précédent secrétaire général, M. Francesco de Martino, qui provoqua en 1976 des élections anticipées — lourdes de conséquences pour le P.S.I. — sans être en mesure d'expliquer pourquoi.

Les socialistes déclarent agir pour un double motif, humanitaire et politique : si les Brigades rouges assassinaient M. Moro, elles « déstabiliseraient » davantage encore l'Italie, estiment-ils. Ils proposent donc « *un acte de clémence de la République* », en gardant officiellement le secret sur son contenu. Il s'agirait en fait de la libération de quelques terroristes dont les casiers judiciaires ne sont pas trop lourds. M. Craxi est convaincu qu'un tel geste serait suffisant pour faire libérer l'otage.

Sa conviction n'est guère partagée par M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du parti communiste. Les deux hommes ont eu, mardi 2 mai, une rencontre glaciale. Le secrétaire général du P.S.I. ne semble pas avoir été mieux compris du président du conseil, M. Giulio Andreotti, qu'il a également rencontré mercredi. On s'interroge cependant sur les résultats de son entretien avec les dirigeants de la Démocratie chrétienne. Ceux-ci se sont réservés « *d'approfondir les hypothèses* ». L'embarras des démocrates-chrétiens est d'autant plus grand que M. Craxi leur demande de faire eux-mêmes ce geste de bonne volonté. — R. S.

Tchécoslovaquie

A son retour de Prague

UN SECRÉTAIRE DE LA C.G.T. REND COMPTE DE SON ENTRETIEN AVEC DES REPRÉSENTANTS DE LA CHARTE 77

A son retour de Prague, où il a assisté au Congrès de la Fédération syndicale mondiale, M. René Duhamel, secrétaire de la C.G.T., a diffusé une déclaration. Il indique que, reçue pendant deux heures par les représentants des syndicats tchécoslovaques, la délégation de la C.G.T. a protesté contre la répression dans ce pays. Puis il rend compte d'un entretien avec des membres de la « Charte 77 » :

« *En accord avec la délégation de la C.G.T., j'ai eu la possibilité de m'entretenir longuement avec plusieurs porte-parole de la charte 77 : Karel Bartosek, historien (aujourd'hui ouvrier dans une station de pompage) ; Jiri Cutka, professeur d'histoire (aujourd'hui maçon) ; Tomas Urba, psychologue ; Julius Tomin, philosophe (depuis trois ans au chômage) ; Prokop Voskovek, metteur en scène de théâtre et écrivain (aujourd'hui veilleur de nuit dans un hôtel) ; Marta Kubisova, chanteuse ; Jan Moravec, metteur en scène de cinéma, Rudolph Slansky, ingénieur économiste, fils de l'ancien secrétaire général du parti communiste tchécoslovaque, pendu lors des grandes « purges » des années 50.*

» *Ces personnes, de générations différentes, d'opinions ou croyances les plus diverses, de toutes origines sociales, mais toutes attachées à l'idée même du socialisme dans la liberté, ont fait devant moi la preuve de la réalité des mesures répressives pour délit d'opinion...*

» *Il est apparu nettement, au cours de la discussion, que certaines campagnes menées dans les pays occidentaux auxquelles s'associent volontiers des adversaires du socialisme, non seulement n'aident pas les signataires de la Charte 77, mais portent préjudice à leur cause en dénaturant le véritable caractère de leur action.*

» *En réponse à ces informations, j'ai cru devoir rappeler la condamnation par la C.G.T. de l'intervention des troupes du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie en 1968, ainsi que ses positions fondamentales concernant les libertés et les droits de l'homme dans les pays socialistes.*

» *J'ai fait connaître aux signataires de la Charte 77 la récente déclaration de la C.G.T. à propos des « interdits professionnels » en Tchécoslovaquie.* »

● *Le mouvement de la Charte* 77 a mis sur pied un comité spécial d'assistance aux personnes harcelées par le gouvernement en raison de leur soutien à l'organisation de défense des droits de l'homme, a-t-on appris mardi 2 mai à Vienne. Le comité a publié un document dans lequel il se déclare prêt à coopérer avec quiconque s'intéresse au projet, en Tchécoslovaquie ou ailleurs.

Espagne

Le gouvernement approuve la réforme du code de justice militaire

De notre correspondant

Madrid. — Le conseil des ministres, réuni le mardi 2 mai, a approuvé la réforme du code de justice militaire, tel qu'il était prévu dans le pacte de la Moncloa signé en octobre 1977 entre toutes les forces parlementaires. La réforme fera l'objet d'un projet de loi qui sera soumis aux Cortès. Il restreint considérablement la compétence des tribunaux militaires, qui étaient habilités jusqu'à présent à juger d'une série de délits relevables de la juridiction ordinaire dans la plupart des pays occidentaux.

C'est en vertu de l'ancien code que quatre acteurs de la compagnie théâtrale catalane Els Joglars avaient été condamnés, le 6 mars dernier, à deux ans de prison. Ils avaient été accusés, ainsi que le directeur de la troupe, M. Albert Boadella, et un autre acteur, M. Ferran Ran, ces deux derniers en fuite, d'insulte envers les forces armées pour avoir joué une pièce qui était une parodie de procès militaire. La sentence avait provoqué de vives réactions dans les milieux artistiques et intellectuels espagnols. Ceux-ci estiment que le gouvernement Suarez aurait pu l'éviter s'il avait appliqué à temps l'article du pacte de la Moncloa qui prévoit la réforme du code de justice militaire.

Selon le nouveau code, les tribunaux de l'armée ne seront compétents que pour les délits commis dans des établissements militaires et seulement s'ils sont en relation avec le service professionnel. Sinon, ce sont les tribunaux ordinaires qui seront appelés à se prononcer.

Cette mesure de libéralisation était attendue. En revanche, le parti gouvernemental a commencé son offensive contre le projet de loi d'action syndicale dans l'entreprise, que le patronat juge de caractère autogestionnaire après les modifications apportées au texte initial par un groupe de travail parlementaire. L'Union du centre démocratique s'est trouvée d'accord avec l'Alliance populaire (droite) pour modifier certains articles du projet pendant le débat en commission le mardi 2 mai : c'est ainsi que le personnel de l'administration publique ne sera pas concerné par le projet, qui réglemente l'action des comités d'entreprise et des délégués du personnel. Le nouveau texte stipule que les fonctionnaires auront dans ce domaine une législation particulière. Le personnel civil travaillant dans des établissements militaires ne sera pas non plus admis à avoir ses représentants syndicaux.

L'article le plus polémique du projet reste à discuter : celui qui définit les pouvoirs des comités d'entreprise. — C. V.

Grande-Bretagne

Un modéré est élu président du syndicat des ouvriers métallurgistes

De notre correspondant

Londres. — M. Terence Duffy, l'un des leaders modérés du mouvement syndical, a été élu président du Syndicat de la métallurgie (A.U.E.W.), succédant ainsi à M. Scanlon, qui prend sa retraite en octobre prochain. L'élection de M. Duffy est un succès majeur pour la droite, qui, après douze ans d'éclipse, reprend à la gauche le contrôle du second syndicat britannique par le nombre de ses membres (900 000).

La victoire de M. Duffy sur son concurrent de la gauche n'a été obtenue que par 169 168 voix, contre 122 251 dans un vote par correspondance, et la participation électorale n'a été que de 32 %. Mais M. Scanlon avait été élu par 11 % seulement de l'électorat syndical.

Le glissement à droite est très net : le seul communiste membre du conseil exécutif du syndicat a été battu par un modéré, tandis que la gauche ne détient que trois des vingt-six postes de secrétaires régionaux.

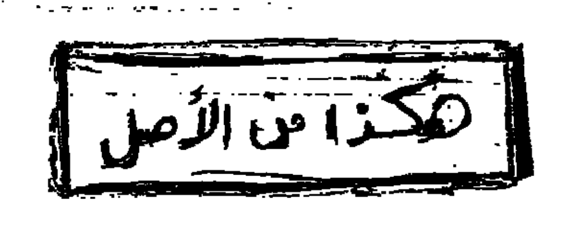
La défaite de la gauche a été accueillie avec satisfaction par les milieux officiels dans la mesure où le rééquilibrage des forces au sein du mouvement syndical permet d'espérer que la confédération des TUC apportera finalement son appui à la nouvelle phase de la politique des salaires envisagée par M. Callaghan après l'échéance de juillet.

M. Duffy, partisan de la concertation sociale, a pris soin de souligner que, tout en étant désireux de continuer à coopérer avec le gouvernement travailliste, il s'opposera à toute mesure qu'il jugerait contraire aux intérêts de la classe ouvrière. D'autre part, il est probable que le nouveau président de l'A.U.E.W. rejoindra M. Evans, le nouveau leader du Syndicat des transports, dans son opposition à une politique des revenus et dans son insistance à revenir au principe de la « libre négociation » sur les salaires avec le patronat.

M. Duffy ne fait pas mystère de ses convictions. A la veille du scrutin, il dénonçait la coalition des « *communistes, maoïstes et marxistes* » dirigée contre lui. « *Nous devons rejeter les extrémistes*, avait-il déclaré. *Notre société est encore supérieure à tout ce qu'ils ont à nous offrir.* » Il s'est prononcé contre l'abus des grèves, déplorant que la succession des arrêts de travail affaiblisse la position de la Grande-Bretagne vis-à-vis des pays concurrents. Evoquant les déclarations très fermes des leaders syndicalistes de gauche, M. Duffy a également affirmé : « *Tout syndicaliste qui recherche l'affrontement ne représente pas les vues de la majorité de ses mandants.* »

La philosophie politique du nouveau président de l'A.U.E.W. marque ainsi une nette rupture avec celle de son prédécesseur, M. Hugh Scanlon. Celui-ci et l'ancien leader du Syndicat des transports, M. Jack Jones, étaient présentés par la presse conservatrice comme les « *jumeaux terribles* » du mouvement syndical. En fait, au cours des dernières années, les deux leaders avaient sensiblement assoupli leurs positions, notamment M. Jones, premier artisan du « contrat social » passé avec le gouvernement travailliste pour freiner les hausses de salaires. Les observateurs craignent cependant que le glissement à droite de la hiérarchie syndicale n'entraîne une réaction vigoureuse des délégués d'atelier et de la « base ».

HENRI PIERRE.



AFRIQUE

Haute-Volta

APRÈS LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

L'indifférence de la population et les divisions de la classe politique pourraient compromettre le retour à la démocratie

De notre envoyé spécial

Ouagadougou. — « *Je vous invite à faire votre devoir civique, car toute abstention, dans la conjoncture présente, serait une démission.* » En intervenant brièvement, mais de façon pressante, la veille des élections législatives du 30 avril et sans conseiller le « *bon choix* » en faveur des partis pro-gouvernementaux, le général Aboubakar Sangoulé Lamizana, chef de l'État voltaïque, était allé à l'essentiel : seule une forte participation populaire pourrait garantir le succès de l'expérience, en cours, de retour à la démocratie politique.

Dès le dimanche matin il était clair cependant que son appel avait été très mal entendu. Lorsque le général — boubou bleu et babouches blanches — se rendit, à pied et sans escorte, accompagné de son épouse, au bureau de vote de son quartier pour accomplir son devoir de citoyen, aucune foule ne se pressait dans la cour d'école attenante. Dans une demi-douzaine d'autres bureaux de la capitale que nous avons visités, la participation était tout aussi modeste. Chacun vaquait à ses occupations, comme à l'ordinaire. Dans les campagnes, les paysans ne montraient guère d'intérêt pour le scrutin. Sur une population d'environ 6 millions d'habitants, dont au moins 4 millions en âge de voter, 1 161 824 seulement (sur 2 887 550 inscrits) se sont rendus aux urnes, soit à peine 30 % des citoyens.

Si, à l'élection présidentielle des 14 et 27 mai, le taux de participation n'est pas plus élevé, le chef de l'État risque de n'être élu que par 16 ou 17 % de ses compatriotes de plus de vingt et un ans. Ce sera bien peu pour prétendre gouverner efficacement un pays qui compte parmi les plus pauvres du monde.

Ce désintérêt témoigne surtout de la lassitude des Voltaïques à l'égard d'un personnel politique qui s'est très peu renouvelé depuis l'indépendance et qui, au surplus est divisé par des querelles de personnes *enchevêtrées* et vieilles parfois d'un bon quart de siècle. La réserve hostile des syndicats, le scepticisme amer affiché par bien des cadres de la fonction publique, le fait qu'aucun des officiers de l'armée nationale ne se soit présenté à ces élections — comme s'ils avaient choisi d'attendre leur heure, — laissent mal augurer d'une expérience qui depuis quelques mois retenait l'attention du monde extérieur, notamment des élites des pays voisins gouvernés par des militaires.

La nouvelle Assemblée

Au vu des résultats de dimanche, la reconduction à la tête du pays du général Lamizana, qui faisait figure, en cette période de transition, d'élément modérateur entre la classe politique et certaines factions de l'armée se résignant mal à céder la place, n'est plus tout à fait assurée. C'est ce que montre la composition de la nouvelle Assemblée, dont les cinquante-sept membres se répartissent comme suit :

— Vingt-huit députés de l'Union démocratique voltaïque (U.D.V.-R.D.A.), branche du vieux Rassemblement démocratique africain qu'animent MM. Gérard Ouedraogo, Joseph Conombo et Joseph Ouedraogo ;

— Treize députés de l'Union nationale pour la défense de la démocratie (U.N.D.D.), dirigée par MM. Herman Yameogo (le fils aîné de l'ancien président Maurice Yameogo) et Macaire Ouedraogo ;

— Neuf députés de l'Union progressiste voltaïque (U.P.V.) de M. Joseph Ki-Zerbo ;

— Six députés du Parti du rassemblement africain (PRA) de M. Palley Welte ;

— Un député de l'Union nationale des indépendants (UNI), M. Moussa Kargougou, actuel ministre des affaires étrangères.

MM. Macaire Ouedraogo et Joseph Ki-Zerbo étant eux-mêmes candidats à l'élection présidentielle, le général Lamizana ne pourra compter au premier tour, le 14 mai, que sur les électeurs du PRA et de l'UNI ainsi que sur ceux de la fraction — majoritaire — de l'U.D.V.-R.D.A. qui ne se réclament pas du Front du refus de M. Joseph Ouedraogo, autre challenger de l'actuel chef de l'État.

Celui-ci ne pourra certainement pas éviter un second tour. Tout pourrait dépendre alors de l'éventuel désistement en sa faveur de M. Ki-Zerbo. En cas d'échec du général, on n'exclut pas le retour rapide au pouvoir de l'ex-président Yameogo, qui, privé de ses droits civiques, n'a pas pu se présenter personnellement, mais dont l'audience demeure importante. Mais que ferait alors l'armée?

PIERRE BIARNÈS.

Rhodésie

LE GOUVERNEMENT INTÉRIMAIRE INVITE LES MAQUISARDS À CESSER LE FEU

Salisbury (*A.F.P., A.P., UPI*). — Le Conseil exécutif rhodésien, instance suprême du gouvernement intérimaire, a lancé mardi 2 mai aux guérilleros nationalistes noirs un appel au cessez-le-feu. « *Nous savons, à la suite de contacts,* indique le communiqué du Conseil, *que la plupart de ceux qui ont combattu pour le principe de la règle de la majorité sont conscients du fait que cette bataille a été gagnée. Il est temps pour eux de mettre un terme aux combats et de nous rejoindre pour participer à la transition pacifique vers le gouvernement de la majorité, qui est la base de l'accord du 3 mars* » (entre M. Smith et les trois chefs noirs modérés, MM. Sithole, Chirau et Muzorewa).

Le Conseil garantit, en outre, la sécurité de tous les maquisards qui déposeront les armes. « *Des arrangements sont pris,* ajoute le communiqué, *pour leur permettre de retourner dans leurs foyers.* » Le Conseil a d'ores et déjà fait libérer plus de sept cents des neuf cent quarante-cinq prisonniers politiques rhodésiens.

Par ailleurs, l'administration multiraciale intérimaire a annoncé mardi la levée de l'interdiction des deux branches politiques du Front patriotique, l'Union du peuple africain du Zimbabwe (ZAPU) et l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU). Les branches armées de ces deux mouvements animent la guérilla contre le gouvernement de Salisbury.

La ZAPU, que dirige M. Joshua Nkomo, est basée en Zambie. Elle était interdite depuis 1962. La direction de la ZANU est divisée entre M. Robert Mugabe — dont les guérilleros sont installés au Mozambique — et le révérend Sithole, qui en fut l'un des fondateurs, avant d'être évincé par les partisans de la lutte armée. Elle fut interdite en 1964. Le Front patriotique lui-même n'a jamais été officiellement interdit par Salisbury.

Le conflit du Sahara occidental

ALGER DEMANDE À MOSCOU DES EXPLICATIONS SUR L'ACCORD DE PÊCHE SOVIÉTO-MAROCAIN

(*De notre correspondant.*)

Alger. — L'Algérie a réagi à l'accord de pêche, signé le 27 avril à Moscou, entre l'U.R.S.S. et le Maroc. L'ambassadeur soviétique à Alger a été convoqué, mardi 2 mai, au ministère des affaires étrangères ? où des explications lui ont été demandées. La teneur de l'entretien n'a pas été révélée, mais on note que le jour même le quotidien de langue arabe *Al Chaab* demandait au Kremlin de lever les ambiguïtés qui pèsent sur cet accord et de mettre fin à l'interprétation de Rabat, qui laisse entendre que l'U.R.S.S. a implicitement reconnu les nouvelles frontières du royaume, étendues au Sahara occidental dont les eaux sont très poissonneuses (*le Monde* du 29 avril). Le journal demande également aux dirigeants soviétiques de réaffirmer leur soutien à l'autodétermination du peuple sahraoui, comme ils l'avaient fait lors de la visite du président Boumediène à Moscou, en janvier dernier.

On relève ici le contraste entre l'attitude de l'U.R.S.S. et celle des Etats-Unis. Les diplomates marocains ont laissé entendre récemment à Washington et à New-York que les Américains avaient accepté de modifier les dispositions régissant les conditions d'utilisation des armes vendues par les Etats-Unis au royaume. Celles-ci pourraient être désormais utilisées par le Maroc « *dans ses frontières* », la mention « *internationalement reconnues* » étant supprimée. L'ambassadeur des Etats-Unis à Alger a demandé à être reçu au ministère des affaires étrangères, où il a remis un message du président Carter au président Boumediène (*le Monde* du 25 avril). Le diplomate aurait à cette occasion démenti toute modification des textes et confirmé la suspension des ventes d'armes.

L'Algérie est décidée à se montrer d'autant plus vigilante qu'elle a l'impression que Rabat cherche à forcer la main des grandes puissances à l'approche du « sommet » de l'O.U.A. à Khartoum, sur le conflit du Sahara occidental. — P. B.

DIPLOMATIE

M. CALLAGHAN MINIMISE LES PROPOS DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR BRITANNIQUE SUR L'U.R.S.S.

Londres (*A.F.P.*). — Le premier ministre britannique, M. Callaghan, a déclaré mardi 2 mai aux Communes que les remarques faites à Pékin par le chef d'état-major britannique, Sir Neil Cameron, « *ne devaient pas être interprétées comme modifiant, ou changeant d'une manière quelconque, les relations existant entre la Grande-Bretagne et la Chine ou la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S.* ».

Répondant à une question sur l'« incident » de Pékin, M. Callaghan a indiqué que, « *bien qu'il soit exact que le gouvernement britannique cherche à améliorer ses relations avec la Chine, cet objectif ne devrait pas être atteint aux dépens de nos relations avec l'un quelconque des autres grands pays de la planète* ». Sir Neil, a ajouté le premier ministre, répondait à un toast et avait fait « *une réponse impromptue et improvisée* ». M. Callaghan a réitéré la volonté du gouvernement travailliste d'œuvrer « *pour la détente et un accord limité sur le désarmement* ».

Le chef d'état-major britannique avait déclaré lundi à Pékin que la Grande-Bretagne et la Chine devaient se rapprocher, car elles ont « *à leur porte un ennemi dont la capitale est à Moscou* » (*le Monde* du 3 mai).

M. GEORGES BERTHOIN EST ÉLU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT EUROPÉEN

Le conseil fédéral international du Mouvement européen a élu mardi 2 mai comme président M. Georges Berthoin. Son prédécesseur, M. Jean Rey, ancien président de la Commission européenne, a été élu président d'honneur. La section française reste dirigée par M. Leprince-Ringuet. Le Mouvement européen a été créé en 1948 pour rassembler « *toutes les forces qui militent en faveur de l'unité européenne* ».

[Agé de cinquante-trois ans, M. Berthoin a été chef de cabinet de M. Monnet quand il présidait la commission charbon-acier, puis représentant à Londres des Communautés européennes. Il est actuellement président pour l'Europe de la Commission trilatérale, groupe de réflexion qui réunit des personnalités politiques et du monde économique d'Amérique du Nord, d'Europe occidentale et du Japon.]

● LE CHANCELIER FEDERAL D'AUTRICHE et Mme Bruno Kreisky commencent ce mercredi 3 mai une visite officielle de trois jours en Finlande. — (*Correspond.*)

Les États-Unis suspendent leurs livraisons d'uranium destinées à un réacteur de l'Euratom

La Haye (*A.F.P.*). — Le gouvernement américain a informé officieusement la Commission européenne qu'il suspendra la livraison d'uranium hautement enrichi au centre de recherches énergétiques Nederland, à Petten aux Pays-Bas, a déclaré mardi 2 mai le porte-parole du ministère des affaires étrangères à La Haye.

La suspension de livraison d'uranium pour le réacteur nucléaire, qui est la propriété d'Euratom, a été décidée dans l'attente de négociations sur des mesures de sécurité supplémentaires, a-t-il ajouté. Les installations utilisant du matériel nucléaire américain, a-t-il précisé, sont soumises à une surveillance qui fait régulièrement l'objet d'entretiens. Il a estimé que la satisfaction des exigences américanies à ce sujet ne devrait pas poser de grands problèmes.

La direction du centre de recherches énergétiques néerlandais a déclaré que Petten disposait encore d'une bonne réserve d'uranium enrichi pour poursuivre ses expériences. Elle a ajouté que les Etats-Unis ne sont pas les seuls fournisseurs d'uranium enrichi, la Grande-Bretagne, la France et l'Union soviétique étant également exportateurs.

Cependant, un porte-parole de l'Euratom a déclaré de son côté que la décision américaine constituait une manœuvre pour faire pression sur la C.E.E. Les Etats-Unis tenteraient ainsi, selon lui, d'amener l'Europe à négocier la révision de l'accord réglant les livraisons d'uranium américain, afin de le rendre conforme à la loi visant la non-prolifération des armes nucléaires et l'amélioration de la sécurité des installations atomiques.

[Revenant sur les accords de livraison en vigueur, les Etats-Unis avaient donné jusqu'au 10 avril aux Européens pour ouvrir une « renégociation » et se conformer à la nouvelle législation américaine. Réunis les 7 et 8 avril en Conseil européen, les Neuf de la Communauté ont ignoré cette injonction.]

M. BARRE REÇOIT M. KU MU VICE-PREMIER MINISTRE CHINOIS

M. Ku Mu, l'un des vice-premiers ministres chinois, est arrivé à Paris mardi 2 mai, à la tête d'une délégation de vingt-neuf personnes, comprenant Mme Tsien Tcheng-ying, ministre des eaux et de l'énergie électrique, MM. Peng Min, vice-ministre chargé de la construction de base, et Tchang Ken-cheng, vice-ministre de l'agriculture et des forêts (*le Monde* du 3 mai).

M. Ku Mu devait être reçu ce mercredi par M. Barre, avant un dîner officiel offert par le ministre des affaires étrangères. Le vice-premier ministre chinois se rendra jeudi à Marseille, puis, le 8 mai, à Lyon et dans sa région, où il visitera notamment l'usine Berliet, ainsi que la centrale nucléaire de Bugey et des installations de Framatome. Il partira le 9 mai pour Belfort, où il visitera l'usine de locomotives Alsthom. Revenu dans la région parisienne le 10 mai, il quittera la France le 12 mai pour poursuivre son voyage en Suisse, au Danemark et en R.F.A.

La visite de M. Ku Mu coïncide avec le séjour en France, depuis le 20 avril et jusqu'au 10 mai, d'une délégation chinoise de recherche sur l'enseignement audiovisuel.



Le Monde

politique

RÉPONDANT FAVORABLEMENT A L'INVITATION DE M. GISCARD D'ESTAING

Le P. S. souhaite exprimer son point de vue sur le désarmement devant l'ONU

Invités à s'entretenir des problèmes de la sécurité et du désarmement avec le chef de l'Etat avant son départ pour New-Yory, où M. Valéry Giscard d'Estaing exposera devant l'ONU, le jeudi 25 mai, la position de la France, les représentants des quatre groupes parlementaires de l'Assemblée nationale seront reçus la semaine prochaine à l'Elysée.

Les partis de l'opposition, en effet, ont répondu favorablement à l'initiative du président de la République.

M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste, a confirmé lundi soir 1er mai qu'il se rendra à l'Elysée le jeudi 11 mai, à 10 heures, accompagné de MM. André Chandernagor, Jean-Pierre Cot et Charles Hernu. Ce dernier a estimé, mardi 2 mai, au micro de France-Inter qu'il serait normal que l'opposition fût représentée au sein de la délégation qui sera conduite par M. Valéry Giscard d'Estaing. *« Je ne pense pas être désigné par le parti socialiste puisque ma spécialité n'est pas le désarmement, mais plutôt la défense,* a déclaré M. Hernu, *mais si l'on fait appel à l'un de mes collègues, je pense qu'il se rendra à l'ONU et que ce sera très efficace que toute la France soit représentée. Giscard d'Estaing ne peut pas gouverner avec 50 % d'opposition. »*

Faisant état d'un accord de principe sur la présence d'un député socialiste auprès du chef de l'Etat devant l'ONU, M. Gaston Defferre a indiqué mardi soir, au cours d'une interview accordée à R.M.C. :

« En ce qui concerne le rôle du député qui sera désigné, il ne s'agira pas pour lui simplement d'assister aux discours de M. Giscard d'Estaing, mais de participer aux travaux de l'ONU... s'il le veut pendant toute la durée de la session, et d'y prendre la parole pour exprimer son point de vue. »

Rappelons que M. Jules Moch, qui était alors membre de la S.F.I.O., a été le représentant de la France à la commission du désarmement de l'ONU de 1951 à 1961, soit, pendant les trois dernières années, sous l'autorité du général de Gaulle.

M. Ballanger reçu le 12 mai

Les représentants du groupe communiste seront reçus à l'Elysée le vendredi 12 mai, à 11 h. 30. M. Robert Ballanger, qui conduira la délégation, a déclaré que sa formation avait, elle aussi, *« estimé normal d'entendre les proposition que le président de la République compte faire à la tribune de l'ONU »* et de lui faire connaître ses propres positions. Il a ajouté : *« Naturellement, c'est dans la mesure où la France proposerait à l'ONU des mesures constructives pour le désarmement que le groupe communiste serait à même de participer à la délégation française. »*

Le président du groupe communiste a souligné toutefois que son parti *« ne saurait naturellement en aucun cas servir de caution à une politique qu'il n'approuverait pas. »*

M. Ballanger pense que, *« sous une apparence d'ouverture »*, la procédure envisagée par le chef de l'Etat pourrait *« empêcher le groupe communiste d'apporter la contribution constructive qu'il entend fournir à la discussion et à la décision des grandes questions nationales ».*

Les représentants des députés de la majorité seront reçus à l'Elysée avant ceux de l'opposition : l'U.D.F. le mardi 9 mai, à 17 heures, et le R.P.R. le mercredi 10 mai, à 16 h. 30.

M. Marchais : « La France doit prendre des initiatives. »

D'autre part, *l'Humanité* publie, mercredi 3 mai, une lettre de M. Georges Marchais au Mouvement de la paix, dans laquelle le secrétaire général du P.C.F. déclare notamment :

« Le pouvoir giscardien a persisté à s'effacer devant les grandes puissances pour traiter de ces questions dont dépend le sort de l'humanité. S'il commence à parler de désarmement, il tarde à faire des propositions précises en ce domaine. Or, nous sommes convaincus que notre pays a un grand rôle à jouer dans l'action pour faire progresser la coexistence pacifique, la détente, la coopération internationale et le désarmement. Il peut et doit, devant l'ONU, prendre des initiatives de grande portée et jouer un rôle fécond. »

De retour d'un voyage aux Etats-Unis, M. Gabriel Péronnet, président d'honneur du parti radical, souligne, de son côté, que *« la prochaine session de l'ONU sera un événement politique hors du commun. On y attend beaucoup de la France »,* dit-il.

LES JEUNES GISCARDIENS D'« AUTREMENT » VEULENT ÊTRE LES « ENFANTS TERRIBLES DE LA MAJORITÉ ».

L'organisation des jeunes giscardiens, qui a choisi en octobre 1977 de s'intituler « Autrement » pour se distinguer formellement des mouvements adultes, a réuni à nantes, à huis clos, les 29 et 30 avril quelque deux cent cinquante délégués départementaux (*le Monde* du 29 avril).

M. Hugues Dewavrin, son président, a affirmé qu'étant bien implanté dans le milieu lycéen il voulait désormais pallier ses « faiblesses » dans le monde rural et universitaire où il est quasiment absent. Quelque cinquante mille affiches vont être apposées, portant le slogan : *« Le bon choix pour les facs, c'est le pluralisme. »*

Les jeunes giscardiens veulent avoir, selon M. Dewavrin, « *un caractère autonome par le ton, les méthodes et l'état d'esprit* », ils ne veulent pas devenir « *des jeunes-vieux, des petits ducs et ne pas servir de tremplin pour prendre des places* ». Leur soutien à la majorité se fera « *sous conditions* ». « *Nous serons,* a affirmé le dirigeant du mouvement, *les enfants terribles de la majorité, mais le gouvernement a tout intérêt à nous écouter.* » Il a néanmoins rappelé son « *attachement au président de la République et à sa politique de réforme* » et indiqué qu'il demeurait « *dans l'orbite de l'U.D.F.* ».

Une délégation d'Autrement sera reçue par M. Barre le 8 mai et lui demandera notamment d'accorder aux appelés une sorte de treizième mois, égal à la moitié du SMIC, à la fin du service militaire.

M. Dewavrin, qui a précisé que le loyer du nouveau siège était de 5 000 francs chaque mois, a assuré que les ressources financières du mouvement étaient assurées par des « *démarchages auprès de commerçants ou d'industriels* ».

AU SÉNAT

Notre industrie est plongée dans la compétition mondiale. Il n'y a pas de salut dans les expédients souligne M. Giraud

Le Sénat a débattu, mardi 2 mai, de plusieurs question orales concernant la crise des industries sidérurgiques, textiles et papetières. Répondant à MM. VALLON (Un. centr., Rhône), LE PORS (P.C., Hauts-de-Seine), JARGOT (P.C., Isère), SCHUMANN (R.P.R., Nord) et EHLERS (P.C., Nord), M. André GIRAUD, ministre de l'industrie, a notamment déclaré :

SIDERURGIE

« C'est un fait que notre sidérurgie n'est pas compétitive ; elle doit le redevenir. Comme je l'ai indiqué à l'Assemblée nationale, vendredi dernier, j'ai reçu, de la Chambre syndicale de la sidérurgie, un dossier qui est à l'étude.

» Notre premier devoir à l'égard des travailleurs de la sidérurgie est de leur dire la vérité. Il est vain de nier qu'il y aura des reconversions. C'est donc vers l'avenir qu'il faut se tourner, j'oserai dire, agresivement. »

TEXTILE

« Le gouvernement se refuse à considérer le textile comme un secteur tout juste bon à être protégé : le textile français peut exporter. Ne soyons pas pessimistes ! Notre industrie n'est pas en faillite permanente, et des redressements spectaculaires ont déjà été observés. En 1977, nos exportations textiles n'ont-elles pas augmenté de 15 %, et l'excédent dans ce secteur n'est-il pas à présent de 1 milliard de francs ? Ne déclenchons pas une escalade de protectionnisme dont nous subirions aussitôt le contrecoup.

» Il y aura des reconversions, c'est vrai, et le concours de l'Etat, qui n'est pas infini, doit aller à la création d'emplois stables plutôt qu'au soutien indéfini d'entreprises non viables. »

PAPETERIE

« Nous avons la plus grande forêt de la C.E.E., mais elle est partagée entre 1 800 000 propriétaires, ce qui exclut les méthodes d'exploitation du Grand Nord canadien.

» Au reste, les Français, de plus en plus attachés à l'esthétique de leur cadre de vie, ne comprendraient pas que des bulldozers étatiques viennent faire des trouées au milieu de ces parcelles !

» Une série de mesures a été cependant arrêtée, à la suite du rapport remis par M. Bertrand de Jouvenel. Elles tiendront compte des préoccupations que je viens d'évoquer.

» Le gouvernement s'est efforcé d'établir un programme d'approvisionnement de la presse. Des accords ont été recherchés en vue d'améliorer le « taux de couverture », d'ici à 1980. Quant aux prix, la politique récemment définie par le gouvernement devrait apporter satisfaction aux producteurs. Des dossiers anti-dumping ont été établis au sein de la C.E.E. : nous les suivons de près. Mais cela ne nous dispensera pas de moderniser notre industrie, et je rappelle à ce sujet que 2 500 millions de francs d'investissements ont été décidés. (...)

» Notre industrie est plongée dans la compétition internationale ; il n'y a pas de salut dans les expédients. Telles seront mes conclusions. »

La course à la présidence du M.R.G.

M. Michel Crépeau, député de la Charente-Maritime, a indiqué, dans une interview publiée le 3 mai par le journal *Sud-Ouest*, que s'il n'est pas élu à la présidence du M.R.G., sa place sera *« à la base du parti »* pour continuer à défendre ses idées. Tout en déclarant n'être pas opposé à un dialogue avec la majorité, à condition qu'il soit « *sans compromission et surtout sans arrière-pensée* », le maire de La Rochelle a précisé :

« Ceux qui rêvent encore d'un radicalisme qui serait un parti charnière se trompent. Nous ne sommes plus dans un régime d'Assemblée. (...) Nous sommes toujours apparus comme le point faible de la gauche, l'allié dont on n'est pas très sûr. Et vous voudriez avec ça attirer des adhésions, mobiliser un électorat, créer un courant ? Non. En politique, les gens ne vous suivent que si vous leur dites clairement où vous allez, avec qui et pourquoi. »

Réuni le 1er mai à Paris, le conseil national du Mouvement des jeunes radicaux de gauche a exprimé son « *total soutien* » à la candidature de M. Crépeau, seul capable, à son avis, « *de maintenir à la fois l'unité du Mouvement, développer une identité orginale du radicalisme et maintenir le parti dans la gauche* ».

De son côté, M. Jacques Maroselli, également candidat à la présidence, estime, dans une interview accordée à l'A.C.P., que l'échec de la gauche est dû à l'attitude « *maladroite et dominatrice* » du P.S. vis-à-vis de ses partenaires.

« L'union de la gauche était devenue un trompe-l'œil pour le profit du P.S. », affirme le maire de Luxeuil, qui juge prématuré et contraire aux intérêts de son parti d'annoncer qu'il n'y aura pas de candidat du M.R.G. en 1981. « *Qui peut dire, aujourd'hui,* demande M. Maroselli, *que le meilleur moyen de battre la droite ne serait pas une candidature radicale ?* »

La célébration du 8 mai

VEILLÉE DU SOUVENIR AU PANTHÉON

Le Comité national pour la célébration du 8 mai, que préside M. Debû-Bridel, estime que « *le peuple français ne doit pas se laisser voler la célébration de sa victoire pour satisfaire les nostalgiques de la collaboration et du pétainisme.* »

Aussi appelle-t-il les Français, dans chacune de leurs communes, à participer aux cérémonies commémoratives.

Pour sa part, le comité de Paris de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance organise à cette occasion une veillée du souvenir avec musique, poèmes et chants par une chorale, le lundi 8 mai, de 21 heures à 22 heures, devant le Panthéon, où reposent les cendres de Jean Moulin, premier président du Conseil national de la Résistance.

Au P.C.

M. BESSE : pas d'exclusion des contestataires.

M. Guy Besse, membre du bureau politique du P.C. expose dans *l'Humanité* du 3 mai la position de son parti à l'égard des intellectuels. Il écrit : « *Ceux qui, en ce moment, tentent de « jouer » les intellectuels communistes contre leur parti, et plus généralement les « intellectuels » contre les ouvriers, sont bien souvent les mêmes qui, sur un autre registre, sont les plus prompts à culpabiliser le chercheur, l'ingénieur, l'enseignant, l'écrivain, l'artiste. Leurs revendications, leurs aspirations sont inconvenantes, vu qu'ils sont « privilégiés », surconsommateurs, fauteurs d'idées et de rêves...*

» C'est bien commode pour déplacer les responsabilités. Ce que nous demandons, quant à nous, aux travailleurs intellectuels, c'est de juger les communistes aux actes. (...)

» Faut-il, dans ces conditions, ignorer la lourde insistance de ceux qui espèrent tirer avantage, contre la politique du parti, contre ses organismes de direction, contre son secrétaire général, des articles publiés par quelques camarades intellectuels dans la presse non communiste ? Les esprits libres et tolérants qui, réservant au parti communiste toutes leurs attentions, prétendent lui dicter la meilleure façon de vivre, aimeraient sans doute nous voir prendre quelque mesure d'« exclusion » contre ces camarades. Nous n'en ferons rien. Pas pour des raisons d'opportunité. Pour une raison de principe. Parce que nous voulons être toujours plus le parti du XXIIe congrès. Un parti pour qui l'exercice et le progrès multiforme de la démocratie sont à la fois la fin et le moyen de son action. »

DES OPPOSITIONNELS CONTESTENT LES TOURNANTS PRIS PAR LA DIRECTION

Le courant d'opposition de gauche au sein du P.C., qui s'exprime sous le nom de collectif Max-Pierrat, publie une déclaration dans laquelle il affirme :

« La direction du P.C.F. est responsable d'une politique qui depuis 1972 n'a cessé de renforcer le P.S. pour le mettre finalement en situation d'exercer le chantage que l'on sait à la veille des élections législatives. Comment peut-on dire alors que notre parti n'a aucune responsabilité ? L'échec de la gauche révèle à notre avis la faillite d'une stratégie : la stratégie de « compromis historique » à la française, c'est-à-dire avec » le P.S. », selon la formule d'Elleinstein. »

Le collectif Max-Pierrat demande que le prochain congrès traite de l'Europe, de la force de frappe et de l'eurocommunisme, afin que les militants corrigent les « tournants » pris par la direction sur ces questions.

Pour raisons de santé

LE PRÉSIDENT DU GROUPE COMMUNISTE DÉMISSIONNE DU CONSEIL DE PARIS

M. Maurice Berlemont, président du groupe communiste du Conseil de Paris, a remis, mardi 2 mai, sa démission de conseiller au maire de la ville. Le groupe communiste indique que M. Berlemont « *avait fait, depuis un certain temps, part de son désir d'être libéré de sa charge pour des raisons de santé* » et que la fédération de Paris du P.C.F., ainsi que lui-même, ont « *accédé à cette demande* ».

[M. Maurice Berlemont est âgé de soixante-quatre ans. Il avait été réélu sans interruption conseiller du onzième arrondissement depuis 1945. Il sera remplacé au sein du conseil municipal par son suppléant, M. Jean-Jacques Rosat.]

● *M. Jean-Claude Portheault, maire socialiste de Saint-Jean-de-la-Ruelle* (Loiret), a suspendu, le 28 avril, les délégations de ses trois adjoints communistes, les conseillers membres du P.C.F. s'étant abstenus lors du vote du budget.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE IRA EN CORSE ENTRE LE 5 ET LE 10 JUIN

Le président de la République a indiqué, mardi 2 mai, qu'il se rendra en voyage officiel en Corse dans le courant de la semaine du 5 au 10 juin.

M. Giscard d'Estaing avait confirmé récemment (*le Monde* du 22 avril) à M. Jean Bozzi (R.P.R.), secrétaire de l'Assemblée nationale et député de la Corse-du-Sud, le principe d'une telle visite qui interviendra dans environ un mois après la visite que MM. Jacques Chirac et Michel Debré doivent faire, les 7 et 8 mai, dans les deux départements de l'île.

A ANTENNE 2

L'esprit de mai

Il y a quelque chose qu'on ne comprend pas : l'anniversaire de mai 68, voilà dix ans qu'il s'annonce, on avait le temps de le préparer, de multiplier les témoignages, les réflexions sur un sujet malaisé peut-être, délicat je veux bien, explosif ça non, n'exagérons rien, plus maintenant. D'ailleurs, FR 3 n'y manquera pas (le dimanche il est vrai, face au film de TF 1). Alors pourquoi, aux « Dossiers de l'écran », ces réticences, ces tartufferies, cet évident désir de noyer le poisson dans la vaste marée contestataire qui a déferlé naguère d'ouest en est sur la planète ?

Dieu sait si dans ces colonnes nous sommes ouverts au monde extérieur. S'agissant d'une émission parmi tant d'autres, sur des événements dont la France, c'est évident, n'a pas eu le privilège, on se serait félicité de les voir ainsi situés à leur juste place. Ce n'est malheureusement pas le cas. Ce document bâclé, maladroit, cette bouillie pour les chats, accordant la même importance, le même sens, aux troubles de Berkeley et de Pékin, présenté par Pierre Cardinal en guise d'introduction, ne sera suivi d'aucun autre. Ce débat, arbitré d'une façon honteusement partisane par M. Joseph Pasteur, ce dialogue opposant par-dessus la tête de trois professeurs (italien, allemand et américain) qui se demandaient pourquoi ils étaient là, MM. Michel Droit, Alain Krivine, André Glucksmann et Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C., restera sans lendemain. Profitant du direct, M. Glucksmann a posé d'entrée la bonne question : jusqu'à quand M. Daniel Cohn-Bendit, principal artisan de mai 68, restera-t-il interdit de séjour dans notre pays ? Comment ne pas s'en étonner, sachant qu'aucune condamnation, aucune poursuite ne justifie une mesure qui stupéfie l'étranger ? Question corollaire, personne ne l'a posée celle-là : pourquoi, en l'absence de M. Daniel Cohn-Bendit, n'avoir pas invité MM. Sauvageot ou Geismar ? Mystère.

A S.V.P., après s'être étranglée de fureur contre la présence au studio de M. Krivine (pour une fois qu'il y avait accès !), la majorité dite silencieuse, s'est interrogée sur la nature de mai 68 : problème de société ou de génération ? On l'a laissée plongée dans sa perplexité et M. Krivine en a profité pour remettre ladite majorité à sa place en citant longuement un message du général Lagarde à tous les chefs de corps d'armée protestant contre le film d'Yves Boisset sur la guerre d'Algérie (voir ci-dessous), *objet des derniers « Dossiers de l'écran ».*

Intervention de M. Hermier sur l'importance respective des grèves ouvrières et des manifestations estudiantines il y a dix ans, interminable discours électoral interrompu par des onomatopées exaspérées de M. Glucksmann. Ce dernier accusera ensuite, citant l'Humanité, *le P.C. d'avoir* « informé » *le gouvernement des dangers que représentait la présence parmi nous de cet Allemand, qualifié, nous a-t-il rappelé, par M. Michel Droit de* « petit boche joufflu et bedonnant ».

Seul fidèle à l'esprit de mai, le « nouveau philosophe » devait livrer ensuite aux téléspectateurs le numéro de la boîte postale de Lip à Besançon, histoire d'encourager l'une des plus intéressantes et courageuses séquelles, avec le Larzac, du « printemps de Paris ». Geste de solidarité qualifié d'acte de mendicité par le meneur de jeu et de culte de la spontanéité par le représentant de la Ligue communiste révolutionnaire. C'était reparti ! On retombait dans les habituelles querelles entre gens prétendument du même bord. Deux mois après la défaite électorale de ses enfants, il tombe décidément mal, l'anniversaire de mai 68.

CLAUDE SARRAUTE.

« L'indignation » du général Lagarde

Rouge, quotidien de la Ligue communiste révolutionnaire, publie à la « une », mercredi 3 mai, sous le titre « Les programmes télé contrôlés par l'armée ? », la note de service adressée par le général Lagarde, chef d'état-major de l'armée de terre, aux chefs de corps, et que M. Alain Krivine a citée au cours des Dossiers de l'écran. On y lit notamment : « *J'ai reçu divers témoignages de l'émotion provoquée parmi cadres active et réserve par diffusion du film R.A.S. Vous prie faire savoir à tous les cadres d'active et de réserve placés sous vos ordres que je partage leur indignation et que je ne saurais admettre pour ma part que la liberté d'expression fasse l'objet d'un tel déviationnisme, dont la morbidité le dispute à la volonté de démolition de l'Etat et de ses institutions. Je ne désespère pas encore de la réaction convenable à l'échelon voulu.* »

M. Grimaud (ancien préfet de police) : Pompidou était étranger aux racines de la révolte

Dans une interview publiée lundi 1er mai par le *New York Times*, M. Maurice Grimaud, ancien préfet de police de Paris, estime que les événements de mai 68 auraient pu être, sinon évités, du moins atténués par un usage plus judicieux de la force publique.

« *A différentes étapes,* déclare-t-il, *la révolte a été attisée par la maladresse des responsables. Je me suis toujours demandé ce qui se serait passé si le recteur de la Sorbonne n'avait pas appelé la police le 3 mai pour chasser les étudiants. C'est l'étincelle qui a mis le feu aux poudres.* »

L'origine des événements de mai doit, selon M. Grimaud, être recherchée dans le fait que toute révolte est déclenchée par une « *infime minorité qui ne parvient pas à faire entendre sa voix dans les consultations électorales et les sondages d'opinions, mais réussit à capter une veine de mécontents qui ne cessent alors de gonfler* ».

L'ancien préfet de police explique encore son attitude durant ces événements : « *Laisser les choses suivre leurs cours et la révolte mourir d'elle-même.* » Il affirme que les brutalités n'ont été le fait que d'une petite minorité de policier, mais accuse le gouvernement de l'époque de n'avoir pas compris la portée de la révolte étudiante.

Le gouvernement, dit-il, « *a été rassuré après avoir gagné si facilement les élections, il parlait de journées de mai comme s'il s'était agi d'une simple explosion étudiante. Les responsables voulaient le retour à la normale. De Gaulle était déjà vieux. Pompidou était si étranger aux racines de la révolte qu'il voulait restaurer l'ordre qui lui avait toujours été familier. Il ne s'intéressait pas à la décentralisation du pouvoir, à la réduction des distances entre dirigeants et dirigés, l'aspect de la révolte qui m'avait semblé le plus sympathique* ».

● *Information pour les droits du soldat* (I.D.S.) dénonce, dans un communiqué, « *la nouvelle offensive de printemps de la sécurité militaire* » contre des appelés du contingent membres de comités de soldats. Cette organisation cite notamment le cas de neuf soldats du 75e régiment d'infanterie de Valence, dont un membre du SGEN-C.F.D.T., interrogés et mutés après avoir été accusés, affirme I.D.S., d'« *avoir participé au comité de soldats du régiment* ». « *Cette nouvelle offensive de la sécurité militaire a pour but d'enrayer le développement de la campagne pour les transports gratuits* », conclut I.D.S.

En Polynésie

LE PROCÈS DES INDÉPENDANTISTES

Le Collectif pour l'information et la popularisation des luttes en Polynésie française souhaite que le procès de M. Charlie Ching et de six autres militants indépendantistes polynésiens, qui doit commencer mercredi 10 mai devant la cour d'assises de Papeete, soit celui du « *néocolonialisme français omniprésent en Polynésie* » et du « *silence oppressant (...) savamment entretenu par le gouvernement français* ». Au cours d'une conférence de presse réunie à Paris, mardi 2 mai, les membres de ce collectif ont fait état de la crainte de voir condamner à mort quatre des inculpés : MM. Marcel et Jacques Tahutini, Roland Tafena et William Taüra, qui sont accusés d'avoir participé à l'assassinat de M. Pierre Chatillon d'Anglejean, P.D.G. d'une société affiliée à L'Air liquide, dans la nuit du 26 au 27 août 1977. M. Ching, accusé d'« *association de malfaiteurs* », est soupçonné d'être l'organisateur de l'assassinat de Pierre d'Anglejean.

Le collectif a ouvert une souscription pour financer l'envoi au procès d'un observateur de la Ligue des droits de l'homme.

Le Monde

société

Devant les assises des Bouches-du-Rhône

Trois hommes répondent du viol de deux jeunes femmes belges

Aix-en-Provence. — Le procès des trois auteurs présumés d'un viol a commencé, mardi matin 2 mai, devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, que préside M. Marcel Fourgeaud. Albert Mouglalis, vingt-huit ans, Guy Roger, trente-trois ans, et Serge Petrilli, vingt-six ans, sont accusé d'avoir, dans la nuit du 21 au 22 août 1974, violés deux touristes belges. Miles Anne Tonglet et Aracelli Castellano, alors âgées de vingt-quatre et vingt ans. Les trois hommes, défendus par Mes François Tubiana, Gilbert Collard et Jean-Claude Simoni, plaident non coupables devant un jury composé de sept hommes et deux femmes ; les trois autres femmes désignées par le sort ont été récusées.

Les deux femmes affirment, elles, avoir été violées. Les avocats de la partie civile, Mes Gisèle Halimi et Agnès Fichot, ont fait citer de nombreux *témoins* pour parler du problème du viol. A l'extérieur du palais de justice d'Aix-en-Provence, où siège la cour d'assises, plusieurs centaines de manifestants étaient réunis, mardi 2 mai, à l'appel de mouvements féministes d'extrême gauche, des syndicats et des partis de gauche. Ils souhaitaient « soutenir la longue action d'Anne et d'Aracelli pour faire reconnaître qu'elles ont été violées, ainsi que pour dénoncer le viol ».

« Nous n'avons jamais violé ces filles »

Une soirée de « drague » dans la calanque de Sormiou, près du port de Morgiou (Bouches-du-Rhône) ; ça arrive souvent là-bas, dans les calanques. *« On vit la nuit, nous, et les filles, je ne sais pas comment vous expliquer, moi »*, dit Serge Petrilli. Vers minuit, lorsque ferme la boîte du village où il avait passé la soirée avec Albert Mouglalis et Guy Roger, Serge Petrilli propose à ses amis *« de venir draguer sur la plage dans la calanque, où il y a deux filles »*. Serge, Albert et Guy : trois hommes comme les sociétés latines en ont produit des millions : fiers à bras, roulant les épaules et fanfaronnant.

Ils ne nient pas que les jeunes femmes aient refusé leurs avances. Un marteau a été jeté à la tête de Guy Roger. *« Il a été blessé*, explique Albert Mouglalis, *puis les filles ont crié au secours ; quand nous avons essayé de draguer, elles ne voulaient pas nous entendre ; puis nous avons dialogué un long moment. »* Après ce « dialogue », elles ont accepté de faire l'amour. Pour ces trois hommes, à l'assurance tranquille des « dragueurs » impénitents, *« il n'y a jamais eu de viol »*.

Selon les deux jeunes femmes,

De notre envoyée spéciale

Miles Anne Tonglet, professeur de biologie à Bruxelles, et Aracelli Castellano, puéricultrice, qui campaient dans la calanque pour un soir, a eu lieu, au cours de cette nuit du 21 au 22 août 1974, un viol classique, brutal. Anne, d'une voix parfois hésitante, mais qu'elle tente de maîtriser, raconte longuement cette longue nuit : comment elles furent réveillées vers 1 heure du matin ; comment elles se défendirent ; comment on les menaça, leurs appels au secours restant sans réponse ; comment, à bout de forces, elles durent *« subir le viol »*.

« Je n'avais plus l'énergie de réagir, indique Anne ; *aucun son ne sortait de ma bouche ; je n'avais plus la notion du temps. Mais cela a duré longtemps. Nous n'avons pas « pris le parti » d'accepter, il n'y avait plus le choix : nous avons tout essayé pour les dissuader : la violence et aussi de les raisonner. Mais nous avons dû « subir », contrairement à ce que semble nous faire dire le procès-verbal de nos déclarations au juge d'instruction. Celui-ci, Mlle Ilda Di Marino, a dénaturé nos propos. »* Aracelli Castellano, *enceinte après les faits de cette* nuit-là, avortera quelques semaines plus tard.

A un moment où les plaintes pour viol étaient beaucoup plus rares qu'elles ne le sont aujourd'hui, les deux jeunes femmes, après le départ du dernier homme, Serge, sont immédiatement allées à la gendarmerie. *« L'une portait*, précise le rapport médical, *des traces au cou et à la lèvre ; l'autre présentait un endolorissement de la mâchoire et une ecchymose à la jambe. Toutes deux étaient dans un état de choc et ont dû être dirigées vers un hôpital. »*

Les trois hommes ont été arrêtés dans la journée du 22 août. Serge Petrilli a d'abord nié toute participation à cette affaire. Ses deux amis ont reconnu les faits, mais parlé du *« consentement des jeunes femmes »*. Tous trois ont été incarcérés pendant quelques semaines.

Après quatre années de procédure, Anne et Aracelli continuent d'affirmer qu'elles ont été *« contraintes, violées »*, et ont le sentiment d'être devenues des accusées. Accusées *« d'être manipulées, de cautionner la répression*, suggère la défense, *de chercher, intellectuelles possédant le langage, à envoyer trois hommes, prolétaires, incultes, en prison pour de longues années »*. Qu'allaient-elles faire dans un endroit aussi isolé ? Pourquoi camper là ? *« Peut-être, ayant été importunées par l'un d'eux dans l'après-midi*, explique Aracelli, *aurions-nous dû partir ; mais, dans la vie des femmes, cela arrive tous les jours d'être abordées par des types. Alors... »*

Qu'ont-elles fait à leur sortie de l'hôpital ? Elles sont allées rejoindre la sœur d'Anne *« dans un camp de naturistes, monsieur le président*, dira un témoin de la défense ; *elles se sont même baignées nues là-bas, le lendemain de leur arrivée. Là-bas, tout le monde est nu, vous comprenez ? Vous avez été jeune comme moi, monsieur le président, à la fin de la journée... il y a de quoi faire des bêtises. »*

Des « petits machos »

Victimes de ces images-là, de ce genre de discours, d'un *« phénomène de société et de misère dans la société »*, comme dit Me Collard, évoquant le viol, ces trois hommes pourraient l'avoir été, avoir cru que deux femmes, même lesbiennes, ne pouvaient que vouloir s'amuser avec eux, *« comme il est arrivé*, selon Guy Roger, *que nous, deux hommes, faisions l'amour avec trois filles »*.

Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. *« Nous n'avons jamais violé ces filles*, affirme Albert Mouglalis ; *nous sommes victimes d'une machination. »* Leurs défenseurs, sans *« avoir l'intention d'être désobligeants ou désagréables à l'égard des parties civiles »*, ont *« le sentiment que leurs clients sont innocents »* et retiennent qu'*« une infirmière citée comme témoin par la défense a été empêchée de déposer sous la menace de poursuite pour violation du secret professionnel »*.

Personne ne conteste les coups portés de part et d'autre, la grossesse d'Aracelli, qui habituellement, ne faisait pas l'amour avec des hommes. Serge Petrilli, Albert Mouglalis et Guy Roger, prisonniers de leurs univers de « petits machos », sont-ils capables de penser qu'en fin de compte, passé la première surprise et le premier refus, des femmes pourraient ne pas « consentir » ?

JOSYANE SAVIGNEAU.

Libres opinions

Les avocats et la répression

par MONIQUE ANTOINE, COLETTE AUGER et JOSYANE MOUTET (*)

NOUS avons utilisé comme une étape dans la campagne de dénonciation du viol le recours à la justice pour voir reconnaître l'existence de ce crime et donc obtenir le renvoi devant la cour d'assises ; ce crime signifie la négation de notre droit au plaisir, au désir, et porte une grave atteinte à notre corps, dont nous entendons disposer librement. Quelques mois à peine sont passés et les résultats vont au-delà de toutes les espérances : le viol et même la tentative de viol sont renvoyés en cour d'assises ; « l'absence de violence ne signifie pas consentement » (*le Monde* du 24 février). Les expertises gynécologiques ou enquêtes de moralité de la « victime » ont tendance à disparaître. (...) Vingt ans de réclusion criminelle pour trois viols et deux vols avec armes.

Lors du verdict, dans cette affaire, nous ne savons pas où nous avons ressenti si violemment cette sentence que nous n'avions pas voulue. Nous ne nous sentions ni faibles ni coupables. Nous ne pensions pas non plus que trois viols ne « valent » pas vingt ans de réclusion, nous ne pouvons pas compter dans ces termes : vingt ans de réclusion n'ont aucun sens pour une femme violée (sauf pour certaines qui n'ont pas pu dépasser le stade de la vengeance) (...).

Nous ressentions d'autant plus durement ce verdict que nous savions que ces années de prison — contre lesquelles nous avions toujours combattu dans d'autres circonstances — n'étaient ni « exemplaires » ni « dissuasives », comme l'a soutenu l'avocat général.

***

Alors, nous devons nous interroger sur la signification de cette rapide récupération, sur le point de savoir à qui elle profite et pourquoi, et sur ce qui apparaît comme des acquis que nous, femmes, aurions obtenus.

Quel sens politique a cette condamnation, au nom de quoi a-t-elle été prononcée ? Notre discours a-t-il été entendu ? Est-ce notre parole qui est passée ?

Nous avons expliqué qu'il était dans la logique de l'appareil *judiciaire que nous dénonçons de frapper durement* d'une peine carcérale. Il entend ainsi démontrer la gravité de l'acte et désigner par la peine de prison celui qui est dangereux, protégeant certaines catégories sociales sur lesquelles il s'appuie. Celles-là n'entrent pas *dans la filière répression-prison, mais dans la filière répression-*amende, qui représentait en 1973 68 % de l'ensemble des poursuites contre 2 % pour les peines de prison (1 % de prison ferme).

Nous avons cherché si dans l'arsenal judiciaire il pouvait y avoir une faille, tout en nous démarquant de lois que nous n'avons pas faites. Notre but fondamental est de désigner une nouvelle définition de la gravité, qui, pour nous, ne doit pas coïncider avec l'enfermement des prisons. C'est pourquoi nous avons évoqué la solution récente du code de procédure pénale instituant le sursis avec mise à l'épreuve associée à une demande de dommages-intérêts, à laquelle d'avance on renonçait si une condamnation ferme intervenait, la jeune femme violée ne voulant pas du produit du travail carcéral.

En tant que femmes, nous avons été broyées, au-delà de cette analyse, par l'appareil judiciaire et au nom d'autres critères. Nous avons été purement et simplement exclues. La parole qui a convaincu est celle qui a demandé justice au nom *« de vos femmes, de vos filles »*. La loi qui a condamné est celle du père, du mari, au nom de l'ordre patriarcal. Une des parties civiles a obtenu 30 000 francs de dommages-intérêts parce que son mari l'a quittée pour avoir appartenu à un autre homme !

Notre parole est niée, incompréhensible dans leur logique, nous ne parlons pas le même langage. La question de fond que nous posions a été évacuée, récupérée pour condamner « le » violeur désigné — et tant mieux s'il est arabe, c'est l'autre. Une fois de plus, nous nous sommes senties marchandises, utilisées, bafouées, dépossédées de nos corps, objets d'une surenchère « entre eux ».

Alors quoi ? Nous n'avons que des questions sans réponse. Le recours à la justice n'est-il qu'une solution individuelle ? Ne peut-il plus être un moyen de lutte ? Quel sera le moyen ? Nous avons peur, car nous savons, cependant, que nous ne pourrons plus accepter d'être violées.

(*) Avocats au barreau de Paris.

A Soissons

UNE JEUNE FILLE SE SUICIDE APRÈS UNE TENTATIVE DE VIOL

Une jeune lycéenne d'origine algérienne âgée de dix-huit ans qui, dans une lettre laissée à ses parents affirme « avoir été violre », s'est donnée la mort dans la nuit du samedi 30 avril au dimanche 1er mai à Soissons (Aisne) en absorbant une dose de barbituriques. La jeune fille avait été attaquée jeudi 27 avril, par un de ses voisins, M. José Marquès de Olivera, un Portugais âgé de vingt ans. Elle déposa plainte. Le jeune homme inculpé d'attentat à la pudeur à la violence fut laissé en liberté sur instruction du parquet.

UN DOCUMENT DU CONSEIL ŒCUMÉNIQUE

De nombreuses Églises ont ouvert le dossier de l'homosexualité

Genève. — Selon une étude publiée à Genève par le Conseil œcuménique des Eglises (C.Œ.E.) auprès des dirigeants et porte-parole de ses deux cent quatre-vingt-treize Eglises membres, le dialogue sur l'homosexualité est loin d'être engagé de manière satisfaisante dans les milieux religieux de nombreux Etats, bien que l'on compte plus de 5 % d'homosexuels parmi la population des pays occidentaux. Des progrès ont été enregistrés, mais les personnes interrogées sur l'homosexualité au sein des Eglises réagissent, selon le C.Œ.E., par « un silence glacial ou un débat passionné ».

Le conseil a tenté d'étudier la question de l'homosexualité dans le contexte du ministère pastoral. Une de ses commissions a même envisagé une discussion sur la réponse à donner aux *« Eglises pour homosexuels »* qui souhaiteraient adhérer au C.O.E. Un rapport de l'Eglise presbytérienne unie assimile presque les attitudes hostiles à des formes de racisme. L'Eglise méthodiste de la Nouvelle-Zélande a lancé un appel en faveur de la tolérance et de la compréhension des homosexuels. Une conférence sur la vie familiale, organisée en 1973 sous les auspices de la commission sur l'éducation chrétienne du Conseil des Eglises d'Australie, a affirmé que l'homosexualité était *« une option chrétienne »*. Il y eut cependant, par la suite, un certain recul sur cette voie, et les Eglises d'Australie ont exclu pour le moment la possibilité d'ordonner prêtre un homosexuel notoire.

Cette question est étudiée depuis quinze mois par les Eglises des Etats-Unis, où la commission préparatoire de la prochaine assemblée de l'Eglise presbytérienne unie s'est déjà déclarée favorable à l'ordination de prêtres homosexuels. En outre, des

De notre correspondante

groupes homosexuels sont actifs dans des mouvements moins libéraux tels que les adventistes du septième jour et chez les Mormons. Aux Pays-Bas, la situation est nette : le sujet n'y est plus escamoté, et il existe des pasteurs homosexuels connus comme tels dans leur paroisse.

Les homosexuels sont également nombreux dans les Eglises britanniques, mais ils n'y sont tolérés que dans la mesure où ils demeurent discrets. Aucun pasteur n'a été, au cours de ces dernières années, démis de ses fonctions, en Grande-Bretagne, pour homosexualité.

Le C.O.E. signale, dans son étude, qu'un groupe spécial chargé d'examiner la question, sous la présidence de l'évêque de Gloucester, le très révérend John Yates, a adopté à ce sujet une optique plutôt libérale.

Bien que les homosexuels soient pourchassés en Union soviétique, les paroisses de la République démocratique allemande se montrent particulièrement compréhensives. L'étude du C.O.E. précise que dans ce pays les homosexuels occupent d'importantes fonctions dans l'enseignement et les ministères après avoir pleinement informé l'Eglise de leur situation personnelle. Une publication est-allemande *« Education sexuelle dans l'école secondaire socialiste »*, précise que : *« Nous voulons respecter toutes les personnalités humaines et les estimer selon leurs aptitudes et leur caractère. Parmi les homosexuels il y a des artistes et des savants notoires. »* Ce climat de tolérance proviendrait, selon le C.O.E., des *« attitudes séculaires courantes »* dans ce pays.

En Amérique latine, en revanche, ne pas être hétérosexuel constitue « un péché abominable ». Les Eglises d'Asie se montrent discrètes, *« une chape de silence »* recouvrant un sujet sur lequel les lois religieuses et morales demeurent strictes et qu'en général la société réprouve. Cependant, en dépit de l'image propre à la société asiatique, certains théologiens reconnaissent que l'homosexualité est un problème crucial pour beaucoup d'individus, mais la question n'a jamais pu être traitée.

Le problème reste également tabou au sein des Eglises d'Afrique. Lorsqu'un représentant du C.O.E. a tenté de se faire expliquer les raisons de ce tabou, un ecclésiastique africain a invoqué l'importance fondamentale de la famille traditionnelle en Afrique qui constitue un modèle ne laissant aucune place à l'homosexualité. Une tentative récente de l'assemblée de la fédération luthérienne mondiale, réunie à Dar-Es-Salaam (Tanzanie), d'aborder ce sujet, a échoué : on a allégué les remous que ne manquerait pas de provoquer un tel débat.

ISABELLE VICHNIAC.

L'Église de France devrait rechercher une pastorale

écrit le père Thévenot dans « la Croix »

L'article sur les journées nationales du mouvement Christianisme et homophilie, publié dans *le Monde* du 25 avril, a suscité plusieurs réactions.

Ecrivant dans *la Croix*, datée 30 avril - 2 mai, le Père Xavier Thévenot écrit notamment, sous le titre « L'Eglise et les chrétiens homosexuels » :

« On ne choisit pas de devenir homosexuel. (...) L'homosexualité de la plupart des homosexuels peut être considérée, dans l'état actuel de nos connaissances, comme définitive. Il ne peut donc être question de dire à une personne réellement homosexuelle qu'il est de son devoir de devenir hétérosexuelle. (...)

» Comme auprès de toute personne, nous avons à devenir le prochain de la personne homosexuelle. Cela veut dire : accepter de reconnaître que les homosexuels sont des personnes à part entière, avec leurs faiblesses mais aussi avec leurs richesses, personnes dont l'expérience globale de la vie peut nous apporter beaucoup.

» Quand un sujet se découvre homosexuel, il fait l'expérience que sa situation rend très compliqué le discernement évangélique sur ses conduites sexuelles. Comment va-t-il réussir à « gérer » sa personnalité marquée définitivement par l'orientation homosexuelle, de façon à être fidèle à l'idéal évangélique ? La réponse à cette question est souvent difficile tant la sexualité de l'homosexuel est inhabituelle et peu comprise par un grand nombre de chrétiens et de prêtres.

» C'est là une invitation pour chacun d'entre nous à nous informer de façon sérieuse sur la question homosexuelle et à relancer la recherche éthique sur ce sujet. C'est une invitation aussi pour l'Eglise de France à mettre en place de façon peut-être élaborée une pastorale prenant vraiment en compte la situation complexe des homosexuels. »

Parmi les lettres que nous avons reçues à la suite de notre article, citons celle de M. Jean de Bodinat, qui écrit :

« Là où l'Eglise n'est pas devenue un collectif terroriste, elle reste la mère indulgente de tous ses enfants, elle les accueille tous avec la même prédilection dans la branche militante de sa communion : il suffit qu'assassins, voleurs, hypocrites, détraqués sexuels, envieux, avides, etc. aient un peu de foi, d'espérance et de charité.

» Comme on le disait dans les temps anciens : « A tout péché » miséricorde » et « le saint lui-» même pèche sept fois par jour » (...) et tous ensemble, homosexuels, ni plus ni moins que les autres, dans la même nef, face au même autel, participent au même sacrifice.

» Alors, que veulent ces messieurs-dames ? Une proclamation urbi et orbi *de l'excellentissime catholicité de l'homosexualité et une reconnaissance officielle de l'état* ad hoc, *telle que l'on puisse un jour annoncer « en chaire » le prochain mariage du vicaire Jacques avec le diacre Jean ? ... »*

M. Jean Laporte, enfin, nous fait part de sa *« reconnaissance et sa joie »*. *« Certes*, ajoute-t-il, *nous recevrez sans doute aussi quelques lettres indignées car le conditionnement moral, commencé dès la plus tendre enfance, ne se dénoue pas facilement ; il y faut du temps, de la réflexion, des éclaircissements...*

« Justement, ce que vous écrivez peut être l'occasion pour nombre de vos lecteurs de s'interroger et peut-être d'en arriver à la conclusion qu'il faut laisser, là encore, chaque être libre de décider ce qui est bon pour lui, pourvu qu'il ne lèse pas autrui. »

A PARIS

Vers un front uni ?

Les homosexuels seraient-ils en passe de constituer un véritable mouvement ? Une tentative de regroupement a eu lieu à Paris, samedi 29 avril, au cours d' « états généraux » qui ont réuni plus de trois cents personnes venues d'horizons politiques et confessionnels très différents.

Dans l'histoire cahotante de la libération des mœurs, la réunion du 29 avril restera peut-être comme l'une des premières tentatives sérieuses de surmonter les désaccords. A l'exception notable des mouvements Arcadie et David et Jonathan, toutes les composantes, ou presque, de la nébuleuse homosexuelle étaient représentées : Association populaire pour l'éducation et la liberté sexuelles (APPELS), Centre du Christ libérateur du pasteur Joseph Doucé, Comités homosexuels d'arrondissements de Paris (CHA), Gaie Presse, Groupe de libération homosexuelle politique et quotidien (G.L.H.P.Q.), Groupes de libération homosexuels (G.L.H.) de province, Groupes de lesbiennes de Paris et de Rennes, Jeunes homosexuels chrétiens et Groupe Unissons-nous. La conscience d'une oppression commune semble avoir joué un rôle de catalyseur.

Certains de ces groupes reposent sur le militantisme de quelques individus seulement. C'est le cas de l'APPELS, née d'une petite annonce parue dans le quotidien *Libération*, à qui l'on doit la publication de deux bulletins, *l'Agence Tasse* et *DiffEros*. Ces deux bulletins, qui voudraient se substituer aux journaux « homos-pornos » commerciaux, viennent, après quelques difficultés financières, de se regrouper. Comme par le passé, leur ambition est de donner la parole à tous ceux qui, *« homosexuels, homosexuelles, sadomasochistes, fétichistes, zoophiles, gérontophiles, pédérastes, etc. »*, sont rejetés par la société.

Gommer les divergences

Le Centre du Christ libérateur édite, lui aussi, un bulletin mensuel, *Ilia*. Il assure une permanence téléphonique (1), sorte de « S.O.S.-homosexualité », et organise chaque semaine, à Paris, des réunions où se retrouvent des homosexuels de différents horizons : espérantistes homosexuels, juifs homosexuels, homosexuels mariés et bisexuels, transexuels, lesbiennes, etc.

Constitué, lui aussi, après la publication d'une petite annonce de *Libération*, le G.L.H. de Clermont-Ferrand multiplie, depuis sa création en juin 1977, lettres ouvertes, adresses aux partis politiques et manifestations culturelles. Il édite un bulletin, *Homovergnats*, et vient de diffuser trois mille tracts, où l'on peut lire : *« Pour les médecins, l'homosexuel est un malade mental pervers et dégénéré ; pour les psychologues, un narcissique ; pour les biologistes, une erreur de la nature avec un chromosome en trop ; pour les moralistes, un vicieux ; pour le pape, un pécheur ; pour le législateur français, un fléau social ; pour les parents, la honte de la famille. »*

Issus du Mouvement des femmes, les Groupes de lesbiennes de Paris gardent, malgré leur présence à ces « états généraux », une certaine méfiance à l'égard des groupes masculins (*« homosexuels ou pas, les hommes restent des hommes »*). Elles combattent l'autocensure dans les conversations d'atelier ou de bureau et envisagent la création de lieux de rencontre différents des clubs spécialisés.

Les préoccupations des autres groupes présents à ces « états généraux » vont de la hantise des six cent cinquante « amis homos » d'Unissons-nous de se démarquer des *« détraqués de toutes sortes »* ayant la *« nostalgie du zizi »* à celles, plus radicales, du G.L.H.P.Q. Si certains ont participé, le 1er mai, à la manifestation des syndicats et des organisations d'extrême gauche, d'autres, comme les jeunes homosexuels chrétiens, projetaient d'organiser, dans les prochaines semaines, des concerts d'orgue à l'église Saint-Merri.

« Gouines et pédés en lutte », « *homos* » soucieux de respectabilité sociale, tous se sont ainsi efforcés de gommer leurs divergences. Un secrétariat permanent, assuré par l'APPELS (2), a été créé ; un communiqué a été mis au point, exigeant notamment l'abrogation des lois réprimant la sexualité et l'élargissement à l'homosexualité de la loi sur le racisme. Comme l'expliquait un participant, les pouvoirs publics devront désormais compter avec le Front uni qui s'est ainsi esquissé.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Tous les vendredis de 18 h. à 24 h. au (1) 627-49-38.

(2) Boîte postale 90 : 75862 Paris Cedex 18.



DÉFENSE

EN GARNISON A CALVI

Le 2e REP a intensifié l'entrainement-commando de ses légionnaires

De notre envoyé spécial

Calvi. — A la fin de la semaine dernière, des dizaines de personnalités civiles et militaires, des centaines d'invités et des milliers de spectateurs insulaires ou continentaux ont assisté à Calvi (Corse du Nord) à la traditionnelle veillée et à la prse d'armes pour le cent quinzième anniversaire du combat de Camerone (1), au Mexique. Pour la première fois depuis sa création, le 1er décembre 1955, en Algérie, le 2e régiment étranger parachutiste était au complet autour de son drapeau, à l'exception de la cinquantaine de légionnaires que le REP a envoyés, à la demande du président de la République, au titre de conseillers militaires techniques auprès du gouvernement tchadien, en même temps que des éléments du 1er régiment étranger de cavalerie d'Orange (Vaucluse).

En 1978, la légion est au Tchad, à la demande du gouvernement de N'Djamena, dans le cadre de l'assistance militaire que le gouvernement français s'est engagé à fournir à plusieurs pays africains. C'est le rôle fixé, en particulier, aux unités de la 11e division parachutiste de Toulouse, commandée par le général Jeannou Lacaze, qui était lui-même colonel commandant le 2e REP à Toulouse, de 1969 à 1971. A la cérémonie anniversaire des combats de Camerone, le général Fuhr, représentant le ministre de la défense, a du reste rappelé que, parmi ces unités d'intervention rapide et de choc, il appartient au régiment étranger parachutiste d'assurer la réussite d'opérations du type Entebbe. Il l'a déjà fait le 4 février 1976 à Loyada (Djibouti) pour libérer les enfants pris en otage par des terroristes somaliens qui avaient franchi la frontière.

Dans cette optique, le régiment étranger de parachutistes, qui compte mille deux cent vingt-trois hommes, répartis dans sept compagnies, a considérablement augmenté l'entraînement des légionnaires de la compagnie d'éclairage et de reconnaissance, qui reçoit une formation commando pour opérer sur les arrières de l'ennemi. Ces spécialistes peuvent débarquer de nuit sur une côte escarpée, escalader une falaise à pic, opérer des destructions, préparer l'accueil des largages ou des débarquements. Les quatre compagnies de combat, dotées de missiles anti-chars Milan et de mortiers de 81 millimètres, ont vu leur puissance de feu augmentée par le calibre des mortiers, qui est passé à 120, et la réception de pièces et d'engins anti-aériens.

34 millions de francs pour la ville de Calvi

Le 2e REP a quitté Bou-Sfer (Oranie) en 1967 pour s'installer à Calvi. Son installation en Corse du Nord n'a jamais posé de problème, se plaisent à souligner le maire et conseiller général de Calvi, M. Xavier Colonna, ancien d'Indochine, et M. Michel Cougul, sous-préfet, ancien parachutiste. L'élu de la population comme le représentant du gouvernement sont d'accord pour considérer que cette situation est le résultat de la prise en main de la troupe par ses cadres (44 officiers, 168 sous-officiers, 175 caporaux-chefs et 350 caporaux). M. Colonna constate que, sans les touristes (deux à trois mois de l'année) et sans la légion (en permanence), la vie économique de sa cité serait difficile : le 2e REP constitue le tiers de la population, et, en été, les touristes sont huit fois plus nombreux que les habitants. La solde représente 30 millions de francs, la nourriture d'ordinaire 2,5 millions, les achats divers 1 million par an, soit en gros 34 millions de francs injectés chaque année dans l'économie locale.

« *Mes légionnaires*, déclare le colonel Erulin, chef de corps, *ne sont pas tous des anges. Il faut cependant savoir que le nombre de faits divers n'a pas augmenté avec leur arrivée. J'ai le privilège de recevoir dans mon régiment l'élite des candidats légionnaires et parachutistes. Un volontaire sur dix seulement est accepté à l'engagement. (...) En dehors de nos activités militaires, très denses, nous sommes intervenus l'an dernier trente fois pour lutter contre des feux de forêts, quarante fois pour aider des blessés ou des malades en danger. Nous remettons en valeur l'environnement par des plantations d'arbres et nous avons été aussi amenés à lutter contre les inondations et les marées noires. L'an dernier, enfin, nous avons remis aux hôpitaux civils deux cent cinquante flacons de sang.* »

A ce bilan, le maire, M. Colonna, ajoute qu'à aucun prix il ne changera son régiment de légionnaires parachutistes contre une unité du contingent.

LÉO PALACIO.

(1) Le 30 avril 1863, durant la guerre du Mexique, soixante-quatre légionnaires résistèrent pendant neuf heures à deux mille Mexicains.

JUSTICE

Faits et jugements

Grève de la faim d'un insoumis.

Un insoumis bordelais, M. Patrick Destruhaut, fait la grève de la faim pour protester contre son arrestation, le 25 avril, par l'autorité militaire, à la sortie de la prison de Gradignan, à Bordeaux, où il venait d'effectuer une peine de détention de huit mois. Il avait été condamné le 25 août 1977. Le mouvement « insoumission collective internationale » (I.C.I.) a annoncé que Patrick Destruhaut se trouvait actuellement à l'hôpital militaire de Lille. « *L'armée, qui n'en est pas à une contradiction près*, estime cette association, *s'octroie le droit de réincarcérer un civil qu'elle a déjà condamné (...) se moquant ainsi éperdument de sa propre justice.* » Huit personnes ont commencé, depuis le 29 avril, une grève de la faim à Bordeaux pour réclamer la libération de Patrick Destruhaut.

A Paris, une douzaine de personnes ont manifesté, mardi 2 mai, en début d'après-midi, devant le ministère de la justice, pour réclamer la suppression des procès et des peines d'emprisonnement pour les objecteurs de conscience. Elles ont été interpellées par la police, et relâchées en fin d'après-midi.

● *M. Théodore Hervel est inculpé.* — La chambre d'accusation de Genève vient d'inculper d'escroquerie et de banqueroute frauduleuse M. Théodore Hervel. Le financier français s'était livré, mardi 25 avril, à la police suisse (*le Monde* du 27 avril), qui le recherchait après la faillite, au mois d'août 1977, de l'établissement qu'il dirigeait avec son fils à Genève. La détention de M. Théodore Hervel a, d'autre part, été prolongée pour une durée de trois mois.

● *Les poursuites contre Air France après le détournement d'Entebbe.* — Dans les attendus prononcés le 28 avril (*le Monde* daté du 30 avril-2 mai 1978) par la première chambre du tribunal civil de Paris, suite à un procès engagé par deux passagers de l'Airbus d'Air France Paris-Tel Aviv, détourné sur Entebbe, en Ouganda, le 27 juin 1976, la responsabilité de la compagnie aérienne n'est pas seule retenue. Le tribunal observe, en effet, que la responsabilité du transporteur n'est effective que durant le vol, les mesures de sécurité à l'embarquement et jusqu'à la fermeture des portes de l'avion incombant à l'aéroport.

● *Un Français de vingt-six ans*, M. Bruno Farcy, originaire de Paris, a été condamné, mardi 2 mai, à six ans de prison par le tribunal de La Haye pour trafic d'héroïne. — (*A.F.P.*)

ÉDUCATION

Les personnels d'administration des lycées et collèges réclament un statut spécifique

« *Nous voulons la création d'un corps de fonctionnaires spécifiques, formés de manière spécifique* », a expliqué M. Roger Calvez, le nouveau président du Syndicat national des personnels d'administration des lycées et établissements secondaires (S.N.P.A.L.E.S.), à l'issue d'un congrès national qui a réuni à Paris près de trois cents proviseurs, censeurs, conseillers principaux d'éducation et principaux de collèges (1).

Les représentants du S.N.P.A.L.E.S. se sont félicités d'avoir été « *reçus si vite* » par le nouveau ministre de l'éducation, M. Christian Beullac, qui a accordé une audience au syndicat, le 24 avril, pour s'excuser de ne pas assister à leur congrès (M. René Haby avait assisté au congrès de l'an dernier à Rennes).

Outre le « *corps spécifique* », le S.N.P.A.L.E.S. demande que la partition des lycées polyvalents ne soit pas effectuée lorsque les établissements sont « *trop imbriqués* », et notamment que les internats restent attachés à un seul établissement. Pour les conditions de travail, le syndicat demande des moyens supplémentaires en secrétariat, « *surtout dans les collèges* », et souhaite que les surveillances d'externat ne soient plus des « *bourses déguisées* » à des étudiants qui entretiennent des « *bouillons de culture* » dans les établissements.

(1) Créé en 1966 par d'anciens membres du Syndicat national des lycées et collèges (S.N.A.L.C.), le S.N.P.A.L.E.S. a quitté la C.G.C. en 1968. Il compte moins d'un millier d'adhérents, soit le quart des effectifs de la profession.

● *Un professeur d'école normale « sanctionné » pour avoir distribué des tracts aux abords de l'établissement.* — M. Daniel Lechère, professeur certifié de lettres à l'école normale d'instituteurs de Draguignan (Var) risque de ne plus retrouver son emploi dans cet établissement à la rentrée prochaine pour avoir distribué des tracts du parti communiste pendant la campagne électorale aux abords de l'école. Le recteur de l'académie de Nice a signifié à M. Lechère — qui n'est pas titulaire de son poste — que « *sa place n'est plus auprès des élèves maîtres* » et que la délégation rectorale dont il bénéficie ne sera pas reconduite l'an prochain.

L'UNEF PROTESTE A NOUVEAU CONTRE LE REFUS DU MINISTÈRE DE LUI ACCORDER UNE SUBVENTION

L'UNEF (Union nationale des étudiants de France, proche des communiste) proteste, dans un communiqué qui a reçu le soutien de deux cent trente-six personnalités et de plusieurs syndicats C.G.T., contre le refus d ministère des universités, pour la deuxième année consécutive, de lui attribuer une subvention. L'UNEF juge cette attitude d'autant plus « *intolérable* » que « *des fonds publics sont actuellement détournés à des fins politiciennes, notamment pour subventionner des organisations fantomatiques à la solde de Mme Saunier-Seïté* ». Ont notamment signé l'appel de l'UNEF : MM. Claude Bourdet, Francis Combes, Robert Escarpit, Max-Pol Fouchet, Philippe Herzog, Marcel Jozéfowicz, Jacques Lang, Robert Merle, Georges Montaron, Joseph Sanguedolce, Alan Stivell, Vasarely, Vercors et Pierre Zarka.

En bref

● *Les audiences de M. Christian Beullac.* — « *Le ministre de l'éducation a rappelé l'intérêt particulier qu'il portait à la formation professionnelle des jeunes. Il s'est déclaré disposé à étudier avec notre syndicat les mesures susceptibles de renforcer et d'améliorer cette formation au niveau du service public d'enseignement* », ont déclaré les responsables du Syndicat national de l'enseignement technique (SNETAA-FEN), reçus mardi 2 mai par M. Christian Beullac.

M. Beullac poursuivra ses consultations selon le calendrier suivant : vendredi 5 mai, nouvelle rencontre avec la Fédération de l'éducation nationale ; 8 mai, rencontres avec le Syndicat national des lycées et collèges (SMALC) et l'abbé Gérard Foiret, secrétaire général de l'enseignement catholique ; 9 mai, nouvelle rencontre avec la Fédération des parents d'élèves (Lagarde) ; 10 mai, nouvelle rencontre avec la Fédération des parents d'élèves (Cornec). Aucune audience n'a encore été proposée aux dirigeants du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.).

● *Des professeurs d'éducation physique « boycottent » des épreuves du B.E.P.C.* — Les adhérents de la Haute-Vienne du Syndicat national de l'éducation physique (SNEP) et du Syndicat national de l'enseignement de l'éducation physique (SNEEPS) ont décidé de refuser de faire passer les examens pendant les heures de cours à leurs élèves, ainsi que le demande une circulaire du 24 février 1978. Cette circulaire, font-ils remarquer, est en contradiction avec celle du 3 novembre 1972, qui rappelle que les enseignants d'éducation physique ne peuvent en aucun cas juger leurs propres élèves. Les enseignants ont demandé que la direction départementale de la jeunesse et des sports organise des épreuves en bonne et due forme. — (*Corresp.*)

● *La situation de l'audiovisuel dans les universités.* — Sous ce titre, l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) vient de publier un numéro spécial de sa revue qui comprend la première recension de tous les équipements et services audiovisuels implantés dans les universités francophones. Cet ouvrage de six cent quatre-vingt-dix pages a été réalisé par l'Institut international de la communication de Montréal. Il comprend une étude de synthèse sur la situation de l'audiovisuel dans les universités de langue française, ainsi qu'un répertoire descriptif des cent cinquante centres et départements répertoriés.

★ AUPELF, 173, boulevard Saint-Germain, 75272 Paris Cedex 06. Le numéro : 55 F.

● *L'accès des élèves du privé à l'enseignement public.* — Le rectorat de Paris indique que les élèves de l'enseignement privé qui veulent s'inscrire en classe de seconde, en première année de brevet d'enseignement professionnel ou de certificat d'aptitude professionnelle en deux ans dans un établissement public doivent le faire avant le 22 mai. Les inscriptions sont reçues à la direction des services académiques d'éducation, 12-20, rue Curial, 75019 Paris.

D'une manière générale, les élèves venant des établissements privés hors contrat doivent s'adresser à l'inspection académique de leur domicile et ceux des établissements privés sous contrat à l'inspection académique dont dépend leur établissement scolaire.

● *Un concours sur l'espace.* — Un concours baptisé « Ariane 80 », du nom de la fusée européenne construite par le Centre national d'études spatiales (CNES), est organisé sous le patronage des ministères de l'éducation et de l'industrie.

Il s'adresse aux jeunes intéressés par le développement des activités spatiales. Les candidats doivent soit réaliser une œuvre littéraire ou artistique « spatiale », soit proposer un projet technique (expérience ou système de mesure). Les œuvres, qui devront être remises dans les centres de documentation pédagogique avant le 25 juin, seront jugées au niveau régional, puis national. Les lauréats seront récompensés par des voyages au centre spatial de Toulouse, et, lors d'un lancement d'Ariane, au centre spatial guyanais.

★ Renseignements dans les services de documentation et d'information des établissements scolaires et, pour les enseignants, dans les centres régionaux de documentation pédagogique.

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

La country-music de Kris Kristofferson

LES Français connaissent surtout Kris Kristofferson par ses rôles au cinéma dans les films de Sam Peckinpah (*Pat Garrett et Billy the Kid, Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia*) ou dans *Une étoile est née* avec Barbra Streisand. Pourtant, Kristofferson est d'abord l'un des compositeurs américains les plus brillants de ces huit dernières années, l'un de ceux aussi qui ont changé le visage de Nashville, ont modifié une country-music qui avait tendance à se scléroser dans des vieilleries ou dans des mécaniques mises au point une fois pour toutes, ont apporté dans la capitale du Tennessee un comportement et une mentalité différentes, d'autres mots et d'autres gestes.

Né à Brownsville dans le Texas il y a quarante-deux ans, Kris Kristofferson, qui a étudié la littérature anglaise à Oxford et écrit des nouvelles, qui est entré brusquement dans l'armée américaine, est devenu pilote d'hélicoptère en Allemagne, a rencontré à Nashville, un après-midi de juin 1965, Johnny Cash. Il a écouté dans les années 50 les disques de Hank Williams, celui qui, au lendemain de la guerre, bouleversa la country-music et lui donna une émotion forte, directe. Mais Kris Kristofferson n'aurait sans doute pas quitté l'armée sans Bob Dylan dont les chansons en 1964 le bouleversent et dont le personnage lui fait penser, aujourd'hui qu'il le connaît bien, à un « *peintre surréaliste qui n'agit jamais de la même manière. Chaque chose, il la fait une fois et une fois seulement* ».

Kristofferson fera tous les métiers à Nashville avant de rencontrer un succès d'auteur-compositeur avec *Me and Bobby McGee* que Janis Joplin enregistre un peu avant sa fin tragique. Kristofferson est au Festival de Wight en 1970, puis il enregistre album sur album, écrit plus de deux cents chansons (*Sunday Mornin' Comin' Down, Why me, Lord*) qu'il chante d'une voix légèrement nasillarde, proche par instants de celle de Dylan dans *Nashville Skyline*, une voix profonde qui sait être claire, qui peut s'emporter par à-coups. Kris Kristofferson a conservé de son long séjour à Nashville la générosité des gens du Sud, le goût du travail dans une communauté solidaire, le plaisir d'une vie simple, saine et il lui reste beaucoup d'estime pour un « duc » de la capitale de la country-music, un chanteur, George Jones, né lui aussi au Texas, à Saratogo, et qui, une année, enregistra quatre albums en quatre jours.

Kris Kristofferson n'est pas un personnage fabriqué d'une seule pièce, comme Nashville nous a donné l'habitude d'en voir. Cela est évident à l'écoute des mélodies élaborées, nuancées, des ballades, des blues au parfum rural, des chansons aux couleurs mexicaines et des country-blues qu'il présente sur scène avec de bons arrangements — ce qui n'est pas si fréquent dans la musique country, — avec le soutien de bons musiciens formés par le country-rock, originaires d'Alabama, de Californie et de Louisiane et à qui Kristofferson laisse la possibilité de s'exprimer dans de remarquables solos.

Kris Kristofferson est au Palais des congrès ce mercredi 3 mai en compagnie de Billy Swan et de Rita Coolidge qui travaille autrefois avec Delaney et Bonnie, puis avec Graham Nash, Eric Clapton et Stephen Stills avant de le rencontrer, de graver avec lui deux albums (*Full Moon* et *Breakaway*) et d'apparaître aussi dans *Pat Garrett et Billy the Kid*.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Tous albums chez C.B.S.

Forain au musée Marmottan

Fut-il bon, fut-il méchant ? Un très beau peintre en tout cas

PLUS de mille dessins satiriques ont pendant un demi-siècle rendu célèbre et redoutable le nom de Jean-Louis Forain. Mais, rançon de maints artistes jouant sur deux claviers, cette renommée n'a-t-elle pas fait un peu oublier que le Juvénal du « Figaro » fut d'abord et surtout un admirable peintre et un non moins admirable graphiste ? On saura donc gré à Yves Brayer, qui organise cette rétrospective au musée Marmottan dont il est le conservateur, d'avoir donné la priorité à la peinture et, pour les gravures et les dessins, mettant la politique à l'écart, d'avoir insisté sur le côté pathétique d'un contestataire qui n'a jamais cherché à être drôle. Ses visions de guerre, ses évocations des humbles écrasés et dépouillés, ses scènes inspirées de l'Evangile, révèlent en revanche un tempérament dramatique qui s'est épanoui avec l'âge.

Il a par bonheur subordonné son expressionnisme à la peinture. On n'est pas pour rien l'ami de Manet et de Degas — de Huysmans par conséquent — et, un peu plus tard de Toulouse-Lautrec. Qu'on n'en infère pas, à cause de la similitude des thèmes, une similitude de manière. Oui, comme eux, Forain a été ébloui par la splendeur des corps de femmes. Seulement il la célèbre avec une fougue, une richesse de pâte, qui n'appartiennent qu'à lui. Il y a loin du « Buffet », morceau de bravoure de composition parfaitement équilibrée, qui fit sensation au Salon de 1884, au « Nu de dos à la draperie rouge », au « Nu sous un arbre » aux tonalités rousses, au somptueux « Modèle au bras levé » dont les chairs émergent de l'ombre. L'anecdote, que Forain a sans cesse dépassée, lui qui a pourtant voulu être un témoin de son temps, n'a plus de place ici, ni même dans « le Mannequin » de 1925 — que subsiste-t-il de Paul Poiret, de ses robes sur cette statue animée qui s'avance comme une Victoire ? — ou dans « le Peintre et son modèle » (1923), symphonie en bleu. De la même époque une étrange toile met en scène des « Femmes damnées » dont les corps seuls parlent.

On revient à la peinture narrative, mais combien épurée, avec la série consacrée à la danse ou plutôt aux coulisses de la danse, à l'envers du décor, dont Forain fut familier de bonne heure. Toutes ces ballerines en tutu dont de vieux messieurs — pardon, des abonnés — font le siège, éternisées en noir ou en couleurs, à l'huile ou à l'aquarelle, au pastel ou à la gouache. Et voici l'extraordinaire aquarelle « la Répétition », avec les figures secondaires à peine esquissées, et une autre où quelques traits suffisent à camper en pleine action « le Maître de ballet et la danseuse »... Ce n'est pas, ce n'est plus Degas : le pastel « Danseuse aux bras levés » date de 1923 : il y a cinq ans que le sous-lieutenant Forain, âgé de soixante-quatre ans, a accompagné son vieil ami au cimetière.

Forain, au trait quand il le veut si incisif, sait plonger ses jeunes personnes dans une ambiance onctueuse, qui deviendra infernale pour animer, au cours des années folles, « le Tango au cabaret » ou « la Boîte de nuit ».

L'âme du réel

Là encore, il ne saurait être question d'appeler Toulouse-Lautrec à la rescousse, en dépit des rapprochements qu'on ne s'est pas privé de faire et du « Bal du Moulin-Rouge », remontant, lui, à 1905. Pas plus que Daumier lorsque, à son tour, Forain s'en prend aux gens de justice. Si parenté il y a, voire influence — mais on trouvera un ancêtre commun aux deux polémistes : Rembrandt lui-même, et son clair-obscur, qu'on va encore évoquer tout à l'heure, — c'est dans les masses contrastées et, bien sûr, dans l'indignation qu'un profane non blasé ressent dans une salle de tribunal. Yves Brayer fait remarquer que si Daumier insistait surtout sur les visages, Forain prend souvent un plus grand angle dans ses compositions. La férocité proverbiale de ce dernier fait place souvent, pour les victimes, à une immense compassion, qui ne fait, il est vrai, que ressortir davantage l'indifférence, l'inhumanité des hommes de loi. Voici « la Veuve et les Orphelins », « la Plaidoirie » et son jeu de manches inopérant sur un auditoire somnolent, « la Scène de tribunal » qui est au musée du Louvre, et les eaux-fortes où le


La lettre du prétendant.

graveur a trouvé le maximum de puissance expressive : « la Sortie de l'audience », plus poignante encore que « la Veuve » citée plus haut. Toujours l'écrasement du faible.

En rappelant les funérailles de Degas, nous avions fait allusion à l'uniforme de Forain. Oui, il s'était engagé en 1915 dans la section de camouflage. Ce qui lui permit de rapporter une série de croquis du front, d'où sont issues des toiles émouvantes, « les Réfugiés », « la Relève dans la tranchée », qui n'ont rien à voir avec la propagande : Forain ne s'en est pas privé, et quelques lithographies en font foi. Celle exécutée, par exemple, d'après le dessin célèbre « Inquiétude », avec cette légende : « Pourvu qu'ils tiennent !... — Qui ça ? — Les civils. » Et qui a inspiré à Elie Faure cette réponse : « Forain, rassure-toi, les civils tiennent. Ceux de l'arrière ont fait le sacrifice de ceux de l'avant... »

Est-ce la guerre qui a transcendé les sentiments de Forain ? Ou le cheminement obscur du souvenir des eaux-fortes de Rembrandt quand il avait dix-huit ans ? Pas du tout. Depuis le début du siècle, depuis qu'il avait retrouvé son ami Huysmans à l'abbaye de Ligugé, une nuit de Noël, un des épisodes du Nouveau Testament, celui des pèlerins d'Emmaüs, l'avait frappé. Un lavis de 1909, notamment, en fait foi. En 1926, il y eut « le Repas à Emmaüs », où seule la concentration des visages transfigure le quotidien. Et une saisissante eau-forte, « la Rencontre sous la voûte ». Ce n'est pas sans doute le génie de Rembrandt qui communique sa flamme intérieure aux personnages. Forain ne décolle pas du réel. Mais il lui insuffle une âme.

D'autres scènes de la passion du Christ, une « pietà », « le Départ de l'enfant prodigue », etc., attestent une sincérité religieuse, tandis que d'un voyage à Jérusalem en 1922-1923, il a rapporté une toile singulière et pratiquement inconnue, « le Mur des lamentations ».

Ses autoportraits, entre autres celui « au chapeau », de 1926, et celui, nu-tête, de 1929, nous montrent un visage dur, fermé. Pourtant jadis, Verlaine et Rimbaud l'avaient surnommé Gavroche. Il avait même cohabité deux mois avec Rimbaud dans un taudis de la rue Campagne-Première. Mais le poète aimait trop l'absinthe et son compagnon ne le supporta pas davantage : le temps tout de même de faire son portrait. On pense que celui qui est exposé à Marmottan est le bon. Du moins est-il bien de la main de Forain.

Arrêtez-vous aussi devant celui d'Anne de Noailles, celui de Renoir, surtout devant celui de « Madame Jeanne Forain au chapeau noir », qui était, elle-même, peintre de talent, confirmé ici par deux toiles, et une très jolie femme. On chercherait en vain une trace de méchanceté dans ces portraits, où se manifestent, au contraire, une grande tendresse et, pour sa femme, un grand amour. Pas davantage que dans la plupart des œuvres exposées. Tant mieux.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Musée Marmottan, 2, rue Louis-Bailly. Jusqu'au 25 juin.

« IDOMÉNÉE » A L'OPÉRA DE LYON

Les voiles du souvenir

JUSTE un moment de honte — on se dit que c'est un peu tard pour découvrir *Idoménée*, — puis, de scène en scène, au fil des récitatifs et des airs, cet émerveillement oublié, quand on voyait pour la première fois *la Flûte enchantée* ou *les Noces de Figaro* sans rien démêler de l'intrigue : tout imaginer, supposer des mobiles qui n'existent pas, se laisser entièrement porter par une musique dont les secrets ne se livrent jamais qu'à demi...

Devant les réactions un peu vives de ceux qui espéraient trouver dans le programme un résumé exhaustif des diverses péripéties d'une action compliquée à plaisir, on s'interroge sur le charme réel de l'état d'innocence : dans l'acceptation de ne pas tout comprendre immédiatement, il entre un peu d'humilité, un semblant de sagesse et le souci plus évident d'entretenir le désir de prochaines rencontres. On rougit encore, mais c'est de contentement.

Des sept grands opéras de Mozart, *Idoménée* reste le moins connu du public. Au metteur en scène de décider s'il faut tout expliquer ou seulement l'essentiel; donner à deviner plutôt que montrer. A laisser aux spectateurs une certaine incertitude sur ce qui se passe en scène, sur ce qui va ou ce qui vient d'arriver, on stimule son attention ; en fouettant sa curiosité, on lui ôte ses derniers remords : le plaisir de la découverte suppose une certaine ignorance. Or la vocation des metteurs en scène est précisément d'organiser le plaisir. On a beaucoup dit qu'*Idoménée* était une œuvre statique. D'où la tentation d'alléger, de supprimer des scènes, d'écourter les récitatifs sans se demander si, par extraordinaire, ce qu'on enlève ne serait pas aussi intéressant que ce qu'on retient. Si Jean-Louis Martinoty a pu se permettre d'entraîner au-delà de minuit un spectacle commencé à 20 h. 30, c'est qu'il a su trouver dans la partition assez d'indications dramatiques pour maintenir sur le plateau une vie qui ne doit rien à cette manie désastreuse de faire bouger les personnages qui n'en ont pas besoin à seule fin « d'animer » l'espace scénique ; plus de trois heures de musique ce n'est pas encore la version intégrale telle qu'elle a été représentée à Munich en 1781, mais c'est plus qu'on ose en montrer généralement.

Principal obstacle invoqué, le livret de l'abbé Varesco, d'après une tragédie française de Crébillon, n'est pas un modèle de vraisemblance. C'était l'époque où les héros ne calmaient la fureur des dieux qu'en immolant le premier venu, généralement leur fils ou leur frère, et cela durait trois ou quatre actes, jusqu'à l'intervention *in extremis* de Neptune ou de Diane touchés par le miracle de l'amour. Ce n'était pas exactement un retour à l'antique, plutôt l'antiquité prise comme prétexte d'une construction intellectuelle si marquée par son temps qu'elle peut prêter à sourire. On a tort de sourire, car derrière le masque des symboles c'est toute la pudeur d'une époque qui se laisse entrevoir en cette fin du dix-huitième siècle où l'on n'ose pas bien s'avouer que la sensibilité est en mal de langage. Après *Idoménée*, opera seria, Mozart s'essayera aux turqueries bouffes de *l'Enlèvement au sérail*, les deux extrêmes d'un mouvement de pendule autour d'un centre de gravité difficile à trouver. *Idoménée* est une œuvre excessive parce que riche de toutes les contradictions d'une période de transition.

Le spectateur d'aujourd'hui n'a sans doute pas besoin d'un si long préambule pour regarder sans étonnement un roi de Crète de l'Antiquité, son peuple et sa cour habillés à la mode du dix-huitième siècle, la garde-robe de l'Ancien Régime étant depuis longtemps la façon la plus commode de raconter le présent au passé (jusqu'au début du siècle on jouait *la Traviata* de Verdi, d'après *la Dame aux camélias*, en perruque poudrée, jabot et robe à panier). Mais ce que la production lyonnaise d'*Idoménée* met en scène, ce sont des hommes de 1780 aux prises avec une machine infernalle dont ils ont hérité, l'opera seria compassé, interminable, artificiel, contraints cependant pour l'assumer d'y mettre le meilleur d'eux-mêmes.

Si Jean-Louis Martinoty n'a rien dit de tout cela dans les notes du programme, en proposant une « lecture » au lieu d'une simple représentation, il recrée cette distance, et, lisant entre les lignes, nous prenons part au drame de ces hommes et de ces femmes d'un dix-huitième siècle imaginaire, comme en 1780 on pouvait regarder les héros de l'antiquité écrasés par les ressorts d'un destin fabriqué sur mesure. A partir de cela il redevient possible de jouer sur le réalisme des détails et la partition est riche de tournures directement inspirées par la lettre du texte, en même temps que sur l'irréalité caractéristique de l'opéra, avec ses répétitions de mots, ses airs à reprise et les ornements qui retardent la mélodie dans sa fuite.

Un vrai mozartien

Les interprètes, dont aucun n'a peut-être ce qu'on appelle une grande voix, sont tous d'excellents acteurs, qu'il s'agisse de Josef Hopserwieser (Idoménée), d'Evelyn Brunner (Ilia), de Margarita Zimmermann (Idamante), de Georges Gautier (le grand prêtre), de Neil McKinnon (Arbace) ou de Ruth Falcon (Electra), acteurs non seulement par le geste et le respect d'une mise en scène où rien n'a été laissé au hasard, mais aussi par la façon d'habiter vocalement les personnages et de dire le texte. L'amour réciproque et la rivalité du père et du fils ne sont pas ici de simples figures de rhétorique : sans jamais éclater, ils affleurent partout, depuis les retrouvailles sur le rivage jusqu'au moment où Idoménée, forcé par Neptune de donner à Idamante sa couronne et la main d'Ilia, dissimule mal son dépit sous les formules de la cordialité.

On pourrait détailler scène par scène tous les éléments qui font de cette production un des meilleurs spectacles de la saison en France, d'autant que Jean-Louis Martinoty, qui a été l'assistant de Ponelle à plusieurs reprises, lui a emprunté Martin Schlumpf pour les costumes et les décors — de grandes toiles qui se lèvent ou s'abaissent comme les voiles de l'inconscient, — démontrant, une *fois de plus*, qu'à l'opéra la réussite de l'élément visuel, lorsqu'il entretient des rapports secrets avec le drame sans esthétisme gratuit, n'a jamais empêché d'écouter la musique, au contraire. Erich Bergel, qui conduisait l'orchestre de Lyon en vrai morzartien, n'était pas précédé d'une réputation de chef d'opéra... On aimerait rencontrer plus souvent au théâtre des chefs aussi bien « inexpérimentés ». Mozart à vingt-cinq ans manquait aussi d'expérience, du moins c'est ce qu'on disait chez l'empereur, mais comme il croyait à ce qu'il faisait, ça ne se voyait pas trop... Il y a sans doute un peu de cela dans la réussite de cet *Idoménée* lyonnais qui sait se tenir hors des sentiers battus sans s'égarer pour autant.

GÉRARD CONDÉ.

Des pas dans les pas

En mai 1968, les hommes de culture résolurent d'aller au peuple ; on se passionna pour le « non-public », on voulut tendre la main aux « exclus » de l'art, rompre leur « isolement », les sortir de leur « ghetto ». Tel était l'enjeu. On se mit à l'écoute des travailleurs en lutte, on créa sans plus tarder des ateliers populaires, on se tint, le combat terminé, aux côtés des ouvriers. On constata que, malgré Jean Vilar, ils ne fréquentaient guère le théâtre, qu'ils étaient absents des musées, qu'ils désertaient les salles de concerts, qu'ils délaissaient même le cinéma, qu'à la télévision ils subissaient la médiocrité du divertissement niais ou du feuilleton primaire.

On décida de partir à leur rencontre par ce qu'on appela, d'un terme ambigu, une entreprise de « politisation ». On s'aperçut vite que ce n'était pas si facile, en dépit des vertus de l' « animation », mais on découvrit, chemin faisant, des publics, ou plutôt des « non-publics », qui ne demandaient qu'à entrer dans le jeu, selon d'autres règles. Tel serait l'héritage : on a renoncé à l'unanimisme, on ne croit plus au rassemblement, à la communion, on a pris en compte la diversité ; l'espoir s'est déplacé de la culture de masse à la culture de groupe.

On vit donc se multiplier les expériences, qui étendaient à la « vie quotidienne », sous toutes ses formes, le champ de la culture. « Pour permettre aux spectateurs de devenir des créateurs », comme le proclamaient les cinéastes. Pour offrir aux hommes « des instruments de contestation et des moyens de participation », comme le disait Francis Jeanson, l'un des porte-parole des animateurs de théâtre. Apparurent ainsi les spectacles collectifs, les fêtes et manifestations de rue, les activités de quartier, la libre expression des minorités. Apparurent aussi, à la faveur de cet éclatement, des cellules de création, des unités de production, des équipes de recherche, des groupements en tout genre, dont la prolifération parut témoigner d'une « désacralisation » de la culture.

Entre ces pratiques, quels étaient, quels sont aujourd'hui les points communs ? Il y eut des querelles et des excommunications. On s'accusa d'élitisme ou de populisme, on discuta sur la question des amateurs et des professionnels ; les uns firent passer le militantisme avant l'art, les autres refusèrent de sacrifier le plaisir à l'efficacité ; au fil des ans, un certain esthétisme souvent prit le relais de l'activisme. Si l'on tente pourtant de déceler une ligne de force, sans doute faudrait-il la chercher dans un nouveau type de rapport entre le spectateur et la représentation, que suggère une relecture de Brecht. Non que le public fût appelé à se mêler aux acteurs : cette utopie-là est bien morte. Pour que le « consommateur » soit aussi « producteur », on a compris qu'il ne devait être ni juge ni partie.

Ni juge : il n'est pas un observateur extérieur qui sait le vrai. Ni partie : il ne saurait s'enfermer dans le mythe. La « modernité », en sa lointaine descendance de 1968, se reconnaît pour une part à ce double refus. En ce sens, dans la variété de ses

La barricade des architectes

L'ECOLE des beaux-arts n'avait pas bougé depuis le début du siècle. Les étudiants en architecture la fréquentaient huit à dix années de leur vie. Ils y venaient peu. On avait plus de chance de les trouver chez leurs patrons, dans leurs agences où ils « tiraient des barres », en tant que salariés temporaires. Depuis toujours le système de l'enseignement était organisé ainsi : le patron à l'école était le patron dans la vie professionnelle. Au fond, son enseignement consistait à former de futurs collaborateurs auxquels il transmettait son savoir-faire et un peu de son art. Tant que le nombre des architectes, patrons et apprentis était restreint, chacun trouvait son compte dans un système où la qualité et l'échelle artisanales l'emportaient sur d'autres considérations. Soudain, au mois de mai 1968, l'Ecole est « *occupée jour et nuit* » par les étudiants, comme la veille Nanterre, la Sorbonne, la fac de médecine...

Première phase : le grand défoulement dans les cours de la rue Bonaparte et du quai Malaquais encombrées de statues et de modèles d'architectures antiques, qui rappellent aux étudiants que le grand prix de Rome fut fondé par Louis XIV pour sélectionner les jeunes talents qui iraient en Italie copier les chefs-d'œuvre d'art antique, dont il fallait décorer les palais du roi.

La contestation commence

Le tohu-bohu de mai appartenait à un autre monde, avec ses élans spontanés, ses manipulations politiques, ou plus simplement anarchiques. Et, dans la mêlée, commençait, cette fois, la contestation collective, confuse, mais réfléchie, sur l'architecture, servante esthétique de la société, et sur l'idéologie nouvelle de sa production, liée à l'industrie. La discussion est philosophique et économique.

On oppose le masque de la « beauté », destiné à l'élite, à la recherche de schémas plus simples, qui permettront de produire davantage et à moindre coût.

Parallèlement au mouvement de réflexion des étudiants, qui se posait en principe comme l'exact contraire des préoccupations des hommes de l'art établis, montaient les revendications particulières des architectes.

Ici, on parlait du ras-le-bol de la grande bouffe de la société de consommation ; là, on découvrait les cache-misère d'une profession face à un système de production dont elle sentait bien qu'elle était plus ou moins exclue. L'année 1968 avait été marquée par l'achèvement de plus de quatre cent mille logements alors que quinze années auparavant on en comptait moins du tiers. On construisait davantage, mais la part de l'architecte, sinon de l'architecture, allait en diminuant. Avec l'expansion des années 60, une industrie du bâtiment naissante mettait en place la division du travail. L'architecte, traditionnel chef d'orchestre, qui tendait à devenir un petit industriel, voyait sa mission se morceler, se répartir en secteurs spécialisés. Il perdait le contrôle global et souvent ne retrouvait rien en remplacement, sinon le dessin des façades d'immeubles. Il était au centre de tout, le voici qui n'est plus rien, ou presque, car on fait surtout appel à lui pour la responsabilité du projet. Si bien qu'il n'est pas rare que son intervention se limite à une signature. Les architectes établis composent avec le système : ils signent, les autres construisent.

Les étudiants voient plus loin, car, pour eux, tout est encore à venir ; et ils sentent bien qu'à terme l'architecture telle qu'elle est produite est un genre à bout de souffle, qu'il faut *non une révolte, mais une révolution* ».

Ils réussiront à faire basculer le système de formation artisanal de l'apprenti penché sur sa planche à dessin, auquel les connaissances générales et la culture étaient comptées, presque refusées, vers un enseignement de style universitaire permettant, au bout du compte, une plus grande diversité dans l'activité de l'architecte.

Les étudiants avaient ouvert le feu. Leurs aînés, les architectes, leur avaient emboîté le pas, d'abord dans les cours de l'Ecole, ensuite dans les bureaux de l'Ordre, qu'ils ont occupés. On est étudiant très tard dans le système des beaux-arts, et on devient architecte trop tard, lorsque le premier jaillissement de créativité est passé. Les architectes écrivent au ministre d'Etat chargé des affaires culturelles, André Malraux. Pour une fois, ils abandonnent leur galimatias, qui masque une crise dont ils sont conscients. L'ordre des architectes, disent-ils, s'oppose à toute évolution de l'enseignement et favorise la concentration des commandes aux mains des prix de Rome. Il est une des causes de la baisse du niveau de l'architecture française qui a « *le triste privilège de produire l'habitat le plus cher du monde* ».

Quelque cent jours après mai, l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, l'E.N.S.B.A., disparaît juridiquement, le grand prix de Rome a vécu, les liens avec l'Institut sont coupés et la mainmise des patrons sur les ateliers supprimée. On fractionne l'école en unités pédagogiques, selon le nouveau langage des sciences humaines qui allait prévaloir au sein des beaux-arts. On ouvre ici et là les vannes des connaissances générales, naguère refusées, et des sciences humaines et techniques, pour répondre à la revendication des étudiants réclamant une formation qui leur permette d'appréhender le monde moderne. En fait, on passe du système maître-disciple qui avait réglé le rythme des beaux-arts à l'enseignement de masse, sans concours d'entrée. Les étudiants avaient apparemment obtenu satisfaction.

L'ordre règne

Dix ans après, l'ouverture entraîne l'inflation démographique des étudiants. Ils étaient trois mille environ, les voici quatorze mille. Une « nouvelle réforme » tente cette fois de donner un « statut définitif » à l'organisation « provisoire » arrêtée en 1968, réforme qui réinstaure la sélection et le retour aux études spécifiquement architecturales, que la soif de connaissances générales avait fini par faire oublier pendant ces dix années.

La profession d'architecte, elle, n'a guère évolué. Les institutions contestées sont restées en place. L'ordre règne toujours comme naguère, mais le système d'une commande publique plus équitable reste à inventer. Une réforme de la profession a aussi été mise en place : elle proclame la qualité architecturale d'intérêt public, rend le recours à l'homme de l'art obligatoire (1), mais n'a pas encore trouvé les nouveaux modes d'intervention de l'architecte dans un milieu de plus en plus dominé par l'industrie du bâtiment et les ingénieurs. Or le système industriel, qui en est à ses débuts, ne fait que reproduire les modèles anciens définis par les architectes. Ils tâchent de les fabriquer rationnellement, mais n'en inventent pas de nouveaux.

Aujourd'hui, on retrouve des étudiants des barricades de la rue Bonaparte à l'avant-garde de l'esthétisme architectural, cherchant leur inspiration, notamment, dans la dernière grande période créatrice de l'architecture française encore préindustrielle : les années 20-30 d'Henri Sauvage, Le Corbusier, Mallet-Stevens, Charreau... Dans les sociétés riches commence à se manifester un nouveau système de signes urbains, par le singularisme des bâtiments. Et paradoxalement, cela est arrivé, notamment aux Etats-Unis, à travers une certaine réactualisation de l'héritage des beaux-arts (2).

Après la percée des sciences humaines, on retourne à la création architecturale proprement dite, loin des rêves égalitaristes qui avaient un temps fasciné les esprits. Un seul mot d'ordre aujourd'hui chez les architectes qui veulent lutter contre la dilution de l'architecture : créer ; et un impératif chez leurs maîtres d'ouvrages : laisser faire les créateurs...

JACQUES MICHEL.

(1) Pour une construction de plus de 250 mètres carrés.

(2) Le Musée d'art moderne de New-York avait récemment exhumé, pour les exposer, les grands dessins de l'Ecole des beaux-arts.



(Dessin de PLANTU.)

La parole des cinéastes

MAI 68 par lui-même (titre ambitieux) recouvre six heures de projection (réparties en trois programmes de deux heures) de documentaires tournés au cours des événements de mai-juin 1968. A ce moment-là, les états généraux du cinéma se réunissent pour envisager une transformation radicale de l'éternel malade, le cinéma français. Claude Chabrol propose le cinéma gratuit. En attendant la liberté absolue, « *des équipes de réalisation se déclaraient en grève active ; caméras et micros devinrent des armes de la lutte dans les usines, les facultés, les rues, les quartiers...* », expliquent les auteurs de *Mai 68 par lui-même*.

« *L'ambition des états généraux du cinéma fut de faire un grand film collectif sur le mouvement de mai... Ce fut impossible* », ajoute laconiquement le même texte, qui invite néanmoins, « *par opposition aux films de synthèse réalisés après coup* », à « *retourner aux sources* ». Ce sont huit films au total, d'une durée variant de dix à cent minutes, huit films qui ont été choisis, au terme de longues discussions, par un collectif de cinéastes renouant avec l'esprit du joli mai. Deux d'entre eux sont des longs métrages, *Oser lutter, oser vaincre*, de l'ancien groupe maoïste Ligne rouge, et *Grands Soirs et Petits Matins*, de William Klein, tourné en 1968 mais monté seulement en 1977, dix ans plus tard. *Sochaux, juin 68*, de Bruno Muel, n'est qu'un extrait d'un film plus vaste produit par Iskra. Parmi les films courts, *le Droit à la parole*, *le Joli Mois de mai* et *Mikono* sont dus au groupe ARC ; *la Reprise du travail chez Wonder*, au comité de grève de l'IDHEC ; *le Cheminot*, de Fernand Moskowicz, aux états généraux eux-mêmes.

Voir cet ensemble pendant six heures, avec deux brèves interruptions entre deux programmes, comme on le proposait à la presse et à des syndicalistes il y a trois semaines, constitue peut-être une épreuve, un test. Pourtant, le message passait remarquablement ; un peu d'histoire semblait revivre. Avec d'autant plus de force et d'évidence que les élections françaises, le jeu étrange de valse-hésitation de la gauche, étaient encore présents dans toutes les mémoires ; l'histoire se répétait en caricature, comme le note Marx au début de son *Dix-Huit Brumaire*. Un même espoir trahi, la même ambiguïté dans le comportement du parti communiste : *Mai 68 par lui-même* prenait, et prend d'autant plus de relief qu'il s'inscrit dans une réalité récente.

Qui ment, qui triche ?

L'absence de tout film d'origine communiste dans cet hommage à mai 1968, assurent les organisateurs, vient simplement de ce que les cinéastes communistes n'intervinrent pas dans le vif de l'action et laissèrent à d'autres le soin de parler tout de suite. Le numéro spécial de la collection Cinéma d'aujourd'hui, paru en mars-avril 1976 sous le titre *Cinéma militant*, analyse en détail les contradictions de ce mai 1968 cinématographique et accorde carte blanche aussi bien aux divers groupes et organisations militantes qu'à des personnalités comme Paul Seban, réalisateur communiste, et au cinéaste Yann le Masson, ancien membre du parti communiste, ou à Jean-Paul Fargier, longtemps rédacteur de la revue *Cinéthique* et auteur d'un texte explosif : *Pour le dépérissement du cinéma militant*. Qui ment, qui triche, qui tranche ? Trois au moins des huit films retenus pour *Mai 68 par lui-même* ont beaucoup à dire sur mai 1968, tant par leur contenu que par leur organisation du matériau filmé, et donnent peut-être un commencement de réponse.

Oser lutter, oser vaincre, nous paraît aujourd'hui, et a longtemps paru aux *Cahiers du cinéma*, à l'époque de leur engagement politique, comme un des films militants les plus durs, les plus forts de tous ceux qu'a suscités mai 1968. Peut-être parce que tous ceux qui ont participé à ce tournage, et le responsable du montage final, Jean-Pierre Thorn, ont voulu transmettre un message politique en termes cinématographiques (de strict mouvement cinématographique, en référence explicite à Eisenstein, pour ce qui regarde J.-P. Thorn). Le tournage s'est étalé sur un mois environ, du 17 mai au 18 juin. Le montage a duré un an. *Oser lutter, oser vaincre* a pour cadre l'usine Renault à Flins, pour thème la lutte politique très violente qui opposa à certains moments les ouvriers non seulement au pouvoir, mais parfois aux directions syndicales, et d'abord à la C.G.T.

« *On a pensé que la lutte des ouvriers de Flins pourrait représenter un symbole du mouvement révolutionnaire prolétarien de mai-juin 1968 dans son ensemble* », explique J.-P. Thorn, dans un entretien avec la revue *Impact*, en janvier 1978. *Nous avons cherché au maximum à opposer des événements entre eux*, écrit-il, *des paroles de délégués à certains faits, certaines actions à d'autres, des images entre elles, des sons entre eux, tout en évitant au maximum le commentaire tout préparé qui empêche l'effort de l'intelligence du spectateur.* » Dans la meilleure tradition « eisensteinienne », le spectateur doit découvrir lui-même les liens qui unissent les événements, « *par une sorte de « bond » actif des contradictions dans sa conscience* ».

On en revient inévitablement, par-delà Eisenstein, à Brecht et à sa production exemplaire de *la Mère*, d'après Maxime Gorki. Avec la différence que nous sommes au cinéma, un cinéma qui n'est plus celui d'Eisenstein, disposant des seuls symboles visuels, mais un cinéma d'abord parlé — les paroles mêmes des ouvriers en lutte, des chefs syndicalistes, des cadres, du pouvoir. Une parole « spontanée » est insérée dans un discours doublement « dialectique », en tant que raisonnement et, au sens marxiste, en tant que résolution des contraires. Cette agit-prop, si on veut bien la subir, se plier à son mouvement — la qualité parfois défectueuse du son ne facilite pas la compréhension — garde toujours sa force de persuasion. On admire la performance, mais, en fin de compte, on reçoit le film aujourd'hui surtout comme un étonnant morceau de bravoure : document à l'envers, non sur l'action politique, sur le maoïsme comme pratique cinématographique.

Grands Soirs et Petits Matins, de l'Américain de Paris William Klein — il tient lui-même la caméra — touchera plus directement le public à cause de la nouveauté des documents, qui n'ont pas encore traîné à la télévision ou au cinéma. William Klein a filmé avec d'infinies nuances, et de la drôlerie, les folles journées de l'Odéon ou un coup de téléphone farfelu au comité de grève de la Sorbonne, mais aussi des épisodes comme le rassemblement de la gauche non communiste à Charléty le lundi 27 mai ou les conférences de presse successives de Daniel Cohn-Bendit, revenu clandestinement d'Allemagne, à la Sorbonne.

Presque un moment d'histoire

Ce que montre en fait William Klein, c'est la lente retombée du mai parisien : des traces qui n'indiquent aucune consigne politique — le point de vue adopté est un peu celui de Sirius, un Sirius jugeant avec dix ans de recul. La vie ne s'est pas arrêtée le samedi 29 mai avec le discours du général de Gaulle. Le cinéaste caméraman, assisté de Harald Maury pour la prise de son et de Ragnar, collaborateur de Chris Marker, au montage, révèle un autre aspect de mai 68, donne longuement la parole à Daniel Cohn-Bendit, dont la verve surprendra plus d'un jeune ou moins jeune spectateur aujourd'hui.

Oser lutter, oser vaincre comme *Grands Soirs et Petits Matins* mettent l'un et l'autre en évidence la difficulté et la nécessité du rapport ouvriers-étudiants. *La Reprise du travail chez Wonder*, ce film tourné pratiquement en un plan continu de neuf minutes, la durée d'un chargeur de 16 mm., laisse parler les seuls ouvriers. Il a été montré partout en France. Sur une place à Saint-Ouen, devant l'entrée de Wonder, deux syndicalistes C.G.T. essaient de convaincre une jeune femme en blouse blanche, écœurée, de reprendre le travail, la « tête haute ». Un homme âgé apparaît au coin de l'image à gauche, persuade les ouvriers de regagner l'atelier. La jeune femme refuse. Pierre Bonneau, alors élève à l'IDHEC, suit avec sa caméra, entre deux silhouettes, le visage de la jeune femme, le son synchrone capte des bribes du discours. De ce fragment naît presque un moment d'histoire : tout commentaire est superflu. *La Reprise du travail chez Wonder* est un choc. Le film survit dans sa modernité, et survivra probablement au passage du temps.

Caché dans cet ensemble riche et composite, où tout a une signification, c'est le point d'orgue de *Mai 68 par lui-même*.

LOUIS MARCORELLES.

de mai 68

voies, une telle démarche, qui s'est élaborée au cours de la dernière décennie, demeure politique. On apercevrait des évolutions analogues dans la peinture et la musique, liées à une réflexion sur le pouvoir de l'artiste dans la société.

Ce fut là l'effet positif du mouvement de mai. L'effet négatif vint de son échec. Car cette tentative de prise de parole a été étouffée. Le système n'était pas prêt à la recevoir. Ébranlées il y a dix ans, les « structures » de l'action culturelle se sont rétablies et même renforcées. Les jeunes compagnies dramatiques, formées dans l'élan de mai 68, ne trouvent pas leur place dans l'organisation actuelle : les théâtres et centres nationaux, désignés comme l'« institution », ne s'accordent ni à leurs besoins ni à leur nombre. Dans le cinéma, la concentration accrue de l'exploitation et le profit-roi jouent, d'une autre façon, contre le pluralisme. A la télévision, de l'uniformité naît non seulement l'ennui, mais surtout le blocage de ce droit à la différence qui cherche à se frayer un chemin à travers les radios « libres ». On pourrait allonger la liste : elle montrerait que les bureaucraties pèsent de tout leur poids.

Beaubourg est à cet égard un symbole. La construction du Centre Georges-Pompidou est probablement en France, dans l'ordre de la culture, l'entreprise la plus importante des dix dernières années. Elle procède de ce désir d'ouverture au « non-public » qui a caractérisé mai 1968, mais elle y répond à contretemps, dans l'esprit ancien de la « démocratisation culturelle ». Dans la défense de Beaubourg et des outils de création que l'État accepte encore d'entretenir, les artistes ont cependant resserré leurs rangs, sous l'hégémonie du parti communiste, qui a su récupérer les images de mai. Deux pas en avant, un pas en arrière ?

THOMAS FERENCZI.

Un théâtre du refus

DANS le théâtre, le sursaut de mai 1968 s'est manifesté concrètement, dès le mois de juin, par des mises en question, par des prises de parole de l'ensemble des partenaires.

Jusque-là, dans le théâtre, tout le monde s'était beaucoup tu. Et voilà que pour la plupart venaient les moyens d'une prise de parole.

La même chose était arrivée en Russie. Là-bas, en 1917, ils ont commencé de parler. Ils n'ont pas cessé depuis. Chaque projet de pièce est le déclic d'un échange de conceptions contradictoires. Cet échange s'appelle, en russe, une « sobranié ».

Toute « sobranié » a du bon. Elle permet de dégager des informations, des projets, qui, sans elle, n'auraient pas vue le jour. Elle suscite un partage des initiatives.

La « sobranié », quand elle s'enracine, quand elle s'incarne dans l'organisme théâtral, a aussi du mauvais. Elle institutionnalise un rapport de forces supplémentaire, où celui qui l'emporte est le plus efficace en débat, pas nécessairement le plus avisé en théâtre.

Elle risque, puisqu'elle met les intentions à l'examen, puisque, ce faisant, elle les immobilise, oui, elle risque, ces intentions, de les gangréner sur place. La « sobranié » présente aussi l'inconvénient de dévoiler les batteries, et c'est ainsi que, par des glissements progressifs, en Russie, la prise de parole, d'abord spontanée, est devenue un piège : des moutons, souvent baptisés « rédacteurs », participent aux « sobraniés » et désamorcent les projets.

Ici, en France, nous avons frôlé une tendance du même ordre, les « rédacteurs » s'appelaient « dramaturges », mais ce n'était qu'une tendance, et la situation politique d'ensemble ne s'est pas prêtée à un tel contrôle. Reste que dans certaines équipes la prise préalable de parole, le travail prolongé sur un projet de pièce autour d'une table, présentent aujourd'hui les bienfaits et les défauts des premières « sobraniés » : l'initiative est partagée, des perspectives se dégagent, mais de bonnes choses peuvent se perdre, des idées mauvaises s'ancrer, une fraîcheur peut mourir.

Comme l'insurrection de mai 68 a été, à l'origine, le fait des étudiants, il est normal qu'elle ait affecté les étudiants de théâtre, le Conservatoire d'art dramatique.

Le bénéfice est très vite apparu. Pour l'essentiel, l'enseignement de cette maison ne répondait pas aux besoins, il avait aussi pour but de couler dans le moule quelques éléments destinés à compléter l'effectif de la Comédie-Française, où le travail de l'acteur doit observer un style particulier, une sorte de simagrée maladive indurée qui n'est ni une tradition, ni une invention, ni un devenir naturel.

En quelques années, ces dressages artificiels ont presque entièrement pris fin. Mais il s'est passé au Conservatoire, comme dans le théâtre, comme dans d'autres domaines de notre vie, un phénomène de révolution non aboutie : mai 68, et juin, et juillet, sont « partis », comme si les données et les moyens du théâtre allaient entièrement changer, et cela impliquait que toute la vie change aussi, y compris, bien sûr — car le théâtre ne se fait pas avec rien, — la redistribution du budget public. Mais, en fin de compte, dans le pays, peu de chose ont changé, mai n'a pas pris.

Alors s'est ancré, chez nombre d'élèves du Conservatoire, comme chez tant d'autres citoyens, un désappointement. Qui a pris la nature d'un refus chronique. Refus du théâtre tel qu'il est, refus des salles. Refus des textes, de la matière première. Refus du public. Refus des professeurs.

Ce refus s'est transmué en des attitudes définies, comme le refus par l'acteur de parler un peu haut sur scène, ou comme l'obsession presque maniaque du cinéma, dont Brecht a pourtant démontré, segment par segment, à quel point il est devenu, depuis qu'il a cessé d'être muet, un art aliéné, infirme, y compris pour l'acteur.

∴

Restait au premier plan le refus d'enseignement. A chaque proposition d'un professeur étaient opposées des raisons. Ne pouvaient surnager dès lors, à l'équinoxe de mai, que des professeurs qui, d'une manière ou d'une aure, déjouaient l'obstruction.

De même qu'à Normale ou Vincennes, par une déviation étrange, le silence s'est fait, après mai au pied de nouveaux messies, Lacan ou Deleuze ; de même, au Conservatoire, a su se faire écouter presque religieusement Vitez, parce que Vitez avait mis au point, en réponse à l'obstruction, un discours si singulier qu'il coupait l'herbe sous le pied de l'obstructeur systématique : celui-ci ne pouvait ou bien que quitter la salle parce que sa présence là n'avait pas d'objet, ou bien devenir autant un adepte qu'un élève.

Il n'est pas impossible dès lors que tout un théâtre nouveau, apparu après mai, un théâtre déconstruit, reconstruit, d'une gestuelle plus analytique, d'une parole autrement structurée, où l'acteur est plutôt l'agent de transmission d'une sorte de machine de synthèse qu'une personne, il n'est pas impossible que ce théâtre ait été suscité à l'origine par la nécessité de contourner l'obstruction des désappointés du grand laissé-pour-compte de mai. Ce théâtre technologique, coupé du public, aurait eu ainsi une fécondation artificielle. L'ennui est que ses adeptes manquent de modestie, méprisent volontiers les acteurs « simples » — avatar d'un mois de mai qui s'annonçait fraternel.

Nous voilà dix ans plus tard. Les élèves du Conservatoire qui ont aujourd'hui dix-neuf ou vingt ans en avaient, en mai 68, neuf ou dix. Ils étaient quand même jeunes. La classe de Vitez évolue. Aux prestations de fin d'année, elle se présentait naguère en formation serrée, d'un niveau marqué. En juin dernier, en 1977, c'était déjà plus inégal. Et maintenant, il peut se trouver chez Vitez des élèves différents qui peuvent au besoin dire : je ne comprends pas ceci.

L'art du théâtre est souvent orienté aujourd'hui par des pôles qui n'ont pas de liens avec mai. Bob Wilson, par exemple, surtout le premier spectacle de Wilson, *le Regard du sourd*. Peter Stein aussi. Le levain présent, c'est-à-dire le théâtre de Chéreau, Adrien, Jourdheuil, Fall, Demarcy, par exemple, dérive peu de mai. La fascination qu'éprouve Planchon-metteur-en-scène pour le mauvais cinéma américain, celui d'Elia Kazan notamment, n'est pas une « cinémanie » d'après mai, elle existait avant, et ce qu'a à dire Planchon-auteur remonte à bien plus loin aussi, et l'on s'apercevra que les pièces de Planchon comptent.

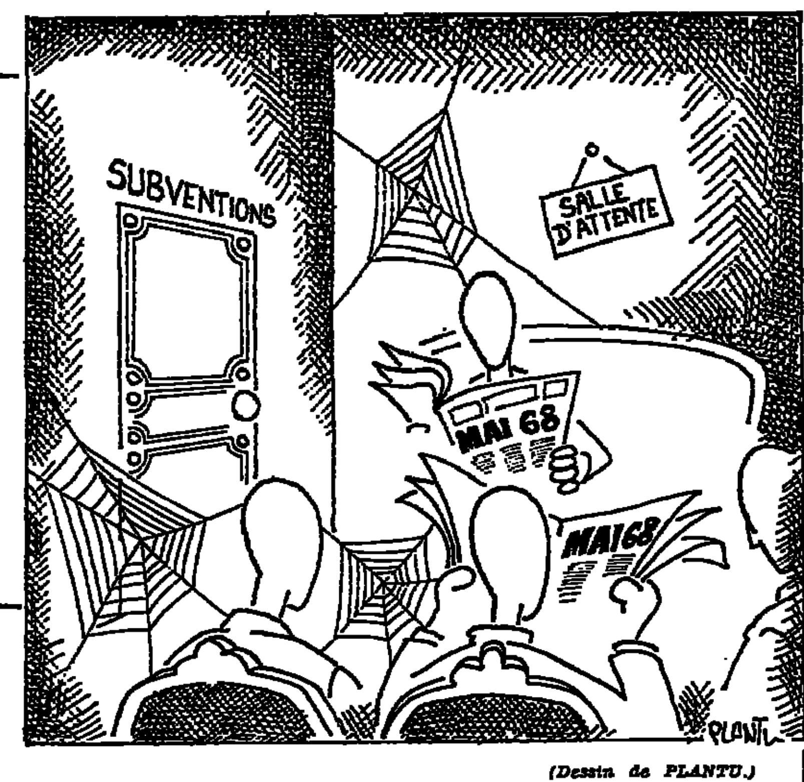
Mai reste présent dans deux démarches essentielles : celle de Mesguich, celle de son maître Vitez. Sans doute aussi dans le théâtre de Deutsch, de Wenzel, qui est, quoi qu'on en dise, un théâtre du refus.

Du point de vue de la gestion, de l'organisation, les ministères sont parvenus peu à peu à étouffer les ouvertures qu'avaient apportées les débats du mois de mai. Ils ont été quelque peu « doublonnés » en cela par le jeu de municipalités socialistes qui semblent miser sur une atomisation des activités théâtrales, sur des animations, des fêtes. En revanche, les communistes ont jusqu'ici clairement soutenu, dans leurs options générales comme dans les budgets municipaux, l'autonomie et la vigueur des vraies créations théâtrales. Au Conservatoire, le vieil enseignement pourvoyeur de comédiens-français est une chose finie, le bâtiment vogue.

Il faut ajouter que ces remarques sont on ne peut plus incomplètes, et souvent aléatoires. C'est qu'en vérité le cap des dix ans, ça ne veut presque rien dire. Il n'y a pas d'anniversaire, sauf dans le folklore des familles, avec les bougies des gâteaux.

Cette année 1978 est, pour le théâtre, particulièrement triste, nous avons vu plusieurs des meilleures troupes privées de subventions, d'autres très amputées, nous avons vu des entreprises coopératives reprendre du poil de la bête, nous avons vu Chaillot puni, l'Odéon handicapé, Nancy pénalisé, nous avons vu une tentative feutrée, avortée espérons-le, de transformer les maisons de culture en hangars de gymnastique, il n'y a presque pas eu, cette saison, de créations importantes, mais l'esprit de décision est maintenu, et, malgré certaines choses que nous avons écrites ci-dessus, on peut dire que le mois de mai 1968 a profondément, foncièrement, marqué la conscience des acteurs, metteurs en scène, auteurs et tous travailleurs du théâtre, les a faits plus raisonnables, moins solitaires, plus réfléchis.

MICHEL COURNOT.



(Dessin de PLANTU.)

LES INSULAIRES

ON se l'est déjà trop raconté. On a tout dit du bel espoir de Villeurbanne, et même de nos erreurs d'alors. D'ailleurs, rien n'est plus pareil. Cela seul est sûr. Ainsi se sont excusés des hommes de théâtre qui, pour la plupart, « en étaient » : mai 68, non, ils ne désirent guère en parler. Comme si c'était oublié, enfoui. C'est cela : un sentiment refoulé. Et non plus un souvenir : surtout pas de commémoration.

Pour leur part, Jean-Pierre Vincent, directeur du Théâtre national de Strasbourg, et Jacques Blanc, son secrétaire général, ont un peu plaisanté : « *... ou en guise de mémorial crier de vieux slogans autour d'une vieille voiture mise à feu dans la cour du théâtre ? Non, merci. Quoi encore ?* »

« *Eh bien si*, a ajouté Jean-Pierre Vincent : *en 1968, j'ai participé à un colloque sur Brecht à Grenoble. C'est là que j'ai connu Jean Jourdheuil. Et demain je pars pour Grenoble : tous ceux de la décentralisation, et des gens de Paris, y seront réunis à l'occasion d'un deuxième colloque... sur Brecht. Le même ! J'y ferai un tour afin de rencontrer Jean Jourdheuil. Voilà pour l'anniversaire.* »

Polémiquer avec Brecht

Le 22 avril 1978, le directeur du T.N.S. songeait d'abord au départ de sa troupe pour une tournée dans les pays de l'Est, avec *le Misanthrope*, durant tout le mois de mai. S'il quittait sa ville pour celle de Georges Lavaudant, c'était pour aller voir la mise en scène de *Maître Puntila et son valet Matti*, et non pour épiloguer au détour d'un forum.

Pourtant, de Brecht, Jean-Pierre Vincent et Jean Jourdheuil furent les premiers à monter, au Théâtre de Bourgogne, *la Noce chez les petits bourgeois*. Après les événements de mai, ils avaient décidé de monter un Brecht drôle, celui d'avant le terrorisme théorique. Le léniniste non encore déformé par les staliniens. « *Présenter le jeune Brecht plus près de Rimbaud que de Marx, c'était une façon de polémiquer avec Brecht* », dit Jacques Blanc. Jean-Pierre Vincent et Jourdheuil ont continué de mettre au jour *les ambiguïtés du maître à penser avec Tambours et trompettes* (au Théâtre de la Ville, en 1971), puis avec *la Jungle des villes* (en 1972, à Avignon), une fable naturelle, poétique.

Puis, ce fut le temps du Théâtre de l'Espérance : ainsi s'était baptisé, en 1972, le collectif réuni dans la compagnie Vincent-Jourdheuil. Temps qui prit fin, en 1975, avec la nomination de Jean-Pierre Vincent à la tête du Théâtre national de Strasbourg.

Qu'ils soient dramaturges, historiens, qu'ils écrivent des pièces ou qu'ils mettent en scène, ceux qui travaillent en permanence à Strasbourg évoquent tous cette étape : « *Après 1968, on a évalué Brecht différemment, on l'a révélé anarchiste, voyou*, dit Michel Deutsch, *c'était couper le cou au terrorisme théorique, c'était une façon d'être plus léger.* »

« *Le théâtre*, ajoute Jacques Blanc, *ne devait plus appeler à la mobilisation, mais, au contraire, s'est mis en situation de démobiliser. L'interpellation du spectacle est devenue moins claire, elle a consisté à déstabiliser les énoncés maîtres, les représentations. Il n'a plus été question de transformer les gens, ce qui était une volonté soixante-huitarde.* » Ancien maoïste, il précise : « *On est devenu plus honnête. D'ailleurs, les comédiens eux-mêmes sont devenus plus conscients, moins aisément manipulables.* »

Des acteurs qui lisent, étudient leur sujet, ont leur mot à dire dans la dramaturgie... A Strasbourg, on a longtemps dit que ceux-ci faisaient partie du « collectif ». Il semble que les choses soient désormais moins simples. Dans l'équipe de Strasbourg, où certains cherchent à diversifier les styles, on a toujours des idées en commun. Peut-être les échange-t-on moins : à l'intérieur de ce théâtre, qui souvent a été vu comme une citadelle imprenable, celles-ci se font plus floues.

« *Nous sommes à un virage* », disent-ils tous, évoquant la période pure et dure où, en réaction contre des restes de 68, ils ont rejeté la « spontanéité fleurie », cet espoir de la communication.

Ils parlent du spectaculaire. « *Tout étant spectaculaire, à cause des médias*, dit Michel Deutsch, *le théâtre a la fonction radicale de mettre le spectacle en panne. Il convient d'interrompre l'emploi du temps spectaculaire ; comme d'autres essaient de vivre, ou de produire autrement. Puisqu'il n'y a plus ni patrie ni peuple, il faut faire patrie et peuple avec le n'importe quoi, avec le vinyl aussi bien qu'avec Alban Berg. Convoquer tout cela, le ralentir jusqu'à l'interruption : c'est la tragédie, la seule philosophie qui reste. Cet effondrement des certitudes permet d'entendre ce qu'il y a de positif dans la parole des gens.* »

Pour André Engel, le metteur en scène de *Baal* et de *Week-end à Yalk*, le spectaculaire doit être renvoyé au spectateur. C'est son travail. Les acteurs ont trop cherché à produire des émotions, à exprimer le maximum, alors qu'ils doivent trouver cette barrière minimale à partir de laquelle une chose se met à exister ; ce point où elle se fait troublante puisqu'elle ne peut se raccrocher à aucun signe. Il faut se méfier de la référence, redonner la préséance à l'éphémère, à la transformation.

« *Le théâtre*, dit-il, *est le seul art qui n'ait pas désavoué ses axiomes. Or il est le contraire de l'art du dialogue, il est d'un autre ordre, il critique, il dénonce. Il faut pousser à bout l'aventure qui consiste à monter un spectacle comme on met sur pied une opération, un « coup », comme on attaque une banque. Avec la même volonté ludique, mais sans risques, ni complications. Sans laisser la possibilité à personne de refaire la même chose.* »

Réinventer l'étincelle

De leur institution, de leur théâtre, ils disent : « *Nous avons cru en arrivant que nous pourrions transformer les structures ; la maison a résisté ; la division du travail existe toujours, la hiérarchie des salaires aussi. L'espoir d'une pratique différente était une illusion : chacun est resté dans sa « spécialité », croire qu'une idée en vaut une autre, c'est risquer le nivellement, la neutralisation.* »

Il ne reste de 1968 aucun héritage, rien qu'on puisse quantifier comme une somme de connaissances. Il n'y a plus d'écoles ni de courant, même si à intervalles réguliers l'observateur croit repérer des cycles, des vagues. Ceux qu'on imite, deviennent modèle à leur corps défendant. Restent des « insulaires », comme le dit justement Jean Jourdheuil dans un article de la revue *Travail théâtral* : un certain nombre de gens qui, placés à des positions cruciales, tentent d'accomplir un travail pertinent, sans savoir si la pertinence même est possible.

Plus question de paroles durables et prophétiques à la Vilar, ou même à la Planchon. Ceux qui ont eu, à un moment donné, l'impression de faire la loi, « les nouveaux espoirs », ont été « nommés », envoyés en province, et leur travail s'en est trouvé menacé, rendu plus fragile. On a vidé Paris. La mise en scène, cette invention du dix-neuvième siècle, ne pourra se renouveler à l'infini. L'enjeu reste le répertoire, dans les mains d'une nébuleuse d'individus qui parviennent à réinventer l'étincelle, à penser et faire en sorte que l'institution ne sombre pas — par sa force d'inertie et son manque de moyens — dans la routine. Des hommes forts qui sauraient inventer, ou susciter le théâtre contemporain. Quelques rochers. Peut-être un jour un archipel.

MATHILDE LA BARDONNIE.

une sélection



Films de mai, par Bonnaffé.

(Lire notre article page 12.)

cinéma

LES ROUTES DU SUD
de Joseph Losey

Accord bizarre, inaccompli, entre un Anglo-Saxon et un Méditerranéen : Losey a signé la mise en scène d'un film qui appartient beaucoup plus au scénariste Semprun. La fatigue de vivre, la fidélité au passé qui l'emportent sur la fièvre idéologique, crise envenimée par un conflit de père à fils : tout est psychologique dans ce film sur une certaine génération.

COMMENT ÇA VA
d'Anne-Marie Miéville et Jean-Luc Godard

Suite de la réflexion de Jean-Luc Godard et Anne-Marie Miéville sur l'information : savoir analyser une photographie, ne pas se contenter de formules toutes faites, assumer ses responsabilités de journaliste. A travers une critique qui semble s'adresser expressément au parti communiste français, des questions posées à la gauche dans un montage très dialectique.

LE ROTI DE SATAN
de Rainer Werner Fassbinder

Un faux poète de la révolution cherche son inspiration, se prend pour Stefan George, trébuche sur ses délires, grince, souffre, ricane. Le burlesque agressif de Fassbinder ne s'adresse ni aux cartésiens ni aux délicats.

LE BAL DES VAURIENS
de John Cassavetes

Le monde coloré du Sunset Strip à Hollywood : des gangsters laids à faire peur, des strip-teaseuses attendrissantes, tout un monde onirique réinventé par le cinéaste de Shadows *et* d'Une femme sous influence. *Deux morceaux de bravoure : l'interprétation de Ben Gazzara (Cosmo Vitelli, patron de boîte) et celle de Meade Roberts (M. Sophistication, échappé d'un film de Daniel Schmid).*

LA CHAMBRE VERTE
de François Truffaut

On doit tromper l'absence et sauver nos morts, dit le dernier film de Truffaut. Au dernier étage de sa maison, Julien a retenu Julie disparue. Son combat fou et tranquille contre le temps conduit très simplement, prosaïquement, aux frontières de l'irréel et de l'ineffable.

LE NOUVEAU « CARTOON »

Pour les enfants et les adultes, un merveilleux programme de films d'animation réalisés aux Etats-Unis par des artisans très indépendants.

ET AUSSI : *la Barricade du point du jour*, de René Richon (la Commune et une manière de vrai cinéma populaire) ; *Stay Hungry*, de Bob Rafelson (un jeune homme passe, entre deux mondes et deux façons de vivre) ; *Violanta*, de Daniel Schmid (la ronde éblouie des amours impossibles) ; *Commencez la révolution sans nous*, de Bud Yorkin (1789 interprété par Gene Kelly et Donald Sutherland) ; *la Fièvre du samedi soir*, de John Badham (le premier film disco) ; *Tras-os-Montes*, d'Antonio Reis et Margarida Martins Cordeiro (synthèse admirable de phénomènes sociologiques et de mythes culturels) ; *Nos héros réussiront-ils à retrouver leur ami mystérieusement disparu en Afrique ?* d'Ettore Scola (comédie picaresque dans une Afrique de poésie) ; *A la recherche de Mr. Goodbar*, de Richard Brooks (pour l'interprétation de Diane Keaton) ; *la Terre de nos ancêtres*, de Rauni Mollberg (un monde inconnu — celui des sédentaires et des nomades de Laponie, — qu'on dirait peint par quelque Breughel nordique) ; *la Terre de la grande promesse*, d'André Wajda (nouvelle sortie — nécessaire — d'une fresque romantique, d'un style fougueux et déchaîné, sur les méfaits du capitalisme naissant, à Lodz, à la fin du dix-neuvième siècle).

théâtre

INGRID CAVEN CHANTE
au Pigall's

Elle chante, blonde et noire. Elle joue le théâtre du tour de chant dans les ors écaillés et les rouges lourds du cabaret : un décor pour elle, pour la nostalgie de son regard, pour la violence de son rire, pour la sensualité exigeante de sa voix. La Caven, elle est unique.

DAVID COPPERFIELD
à la Cartoucherie du Soleil

Il reste encore deux semaines pour partir avec le Théâtre du Campagnol sur les chemins de la mémoire, vers les greniers de l'enfance pour retrouver Dickens.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU
au Petit Odéon

Très singulière, attachante, entreprise théâtrale qui rappelle un peu les expériences parapsychiques : en touchant des livres de Rousseau, des plantes qu'il a étudiées, en « goûtant » comme un vin des phrases qu'il a écrites, l'acteur Gérard Desarthe fait resurgir le visage et les gestes de cet écrivain aux heures de la nuit où il inventait des idées qui allaient redresser l'histoire. On voit aussi Rousseau perdre le fil de ses idées, et ce n'est pas moins remarquable.

LA MANIFESTATION
à l'Odéon

A l'époque du théâtre populaire dans une ville du Midi, des militants communistes manifestent contre un meeting d'extrême droite. Adaptation très fouillée d'un beau roman de Paul Nizan et une foule d'excellents jeunes acteurs bien orientés par Jacques Rosner.

PAS MOI et PAS
au Théâtre d'Orsay

Une bouche lumineuse flotte dans la nuit et saisit des bribes de vie. Une femme dialogue avec ses fantômes. Les paroles sont une musique humaine, il suffit qu'elles soient là. La voix invisible de Madeleine Renaud enchante la nuit, charme la détresse, la domine, domine et charme le public.

ET AUSSI : *Punk rats*, au Mouffetard (la tragédie des zonards) ; *Parade*, de Jean Bois, à l'Aire libre (fracassante beauté des oubliés de la nuit) ; *France Lea* à la Cour des miracles (un clown parle, une femme) ; *Gotcha*, au Marie-Stuart (grandiose violence du quotidien) ; *Louise Michel*, au La Bruyère (une dame vraiment bien) ; *les Peines de cœur d'une chatte anglaise*, au Montparnasse (un conte de fées en forme de chef-d'œuvre) ; *Maître Puntila et son valet Matti*, au TEP (pour la clarté de Brecht et la précision de son ironie) et à Grenoble (quand le cinéma interroge le théâtre et quand le théâtre interroge Brecht).

musique

OUVERTURE DU MAI DE BORDEAUX

Le Mai de Bordeaux ouvre chaque année la saison des grands festivals et propose un ensemble de manifestations qui unissent les charmes de la ville et les escapades à la campagne dans les châteaux (Vayres, Issan, La Brède, Yquem), les abbayes (Vertheuil, Talence), la citadelle de Blaye, etc. L'ouverture lyrique traditionnelle sera consacrée à Juditha Triumphans, *de Vivaldi (les 5 et 7, au Grand Théâtre). On notera la présence de Ch. Ludwig, B. Finnilä, M.J. Pirès, P. Amoyal, le Gong Sawan de Bali, la Compagnie des mimes tchèques, le Ballet Cullberg, Lili Krauss, F. Weathers, F. Chapelet, H. Dreyfus, le mime Marceau, les orchestres de Bordeaux et de Toulouse, etc. Des rencontres de jeunes solistes et de nombreuses manifestations populaires marquent le désir d'ouvrir le festival à tous.*

QUATUORS A CORDES A EVIAN

Comme l'an passé, de l'Ascension à la Pentecôte, Evian retentira de merveilleuses musiques pour quatuor à cordes, avec les participants du IIIe Concours. On souhaite qu'il soit aussi exceptionnel que l'an passé. De nombreux concerts marquent aussi ce jeune festival séduisant dans la luxuriance du printemps sur les bords du lac Léman (du 4 au 14 mai, château de Blonay, Evian).

FESTIVAL DU PRINTEMPS DU CENTRE AMERICAIN

Le Centre américain pour les étudiants et les artistes, en pleine rénovation dans sa maison de Montparnasse, organise un 1er Festival de printemps qui offre un large éventail d'activités : atelier Merce Cunningham (jusqu'au 5 mai), expositions, atelier John Cage de « Composition et improvisation structurelles » (8-19 mai), « Earth, Moon, Jupiter, Mars : Video from Interplanetary Space » (9-23), concert Philip Glass (11 mai), rencontre avec Cage (18 mai), séminaire d'architecture (6-8 juin), etc. Une soirée de gala sera consacrée à une création de John Cage et M. Cunningham, le 8 mai (261, bd Raspail, Paris).

« HISTOIRES DE CENDRILLON » A LYON

L'Opéra de Lyon continue son action en faveur des enfants en créant pour eux Histoires de Cendrillon, *une œuvre de J. Aster, J. Rapp et J.G. Bailly, qui est une initiation au travail de l'Opéra sur son plateau, à son fonctionnement, à la manière de créer une œuvre, à son langage et à ses rapports humains (les 9, 10, 11, 12 mai, selon les jours à 14 heures, 16 heures et 19 h 30, entrée libre).*

— ET AUSSI : Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. : B. Haitink (Champs-Elysées, les 3 et 4 mai) ; *les Contes d'Hoffmann*, mise en scène de P. Chéreau (Opéra de Paris, les 3, 6, 9, à 19 h. 30) ; 10e Semaine internationale de la guitare : Zarate, Reyna, Cardoso, Cepero (Th. de la Ville, du 3 au 6, à 18 h. 30) ; la Philharmonie de Transylvanie (Th. de la Plaine, 13, rue du Général-Guillaumat, le 3 ; Hôtel de Sully, 18 h., le 4 ; Salle de conférence, 17, rue Léopold-Bellan, le 7) ; *Nabucco*, de Verdi (Genève, les 4 et 6) ; Lili Krauss dans Mozart et Schubert (Champs-Elysées, le 5) ; *Ormindo*, de Cavalli, production de l'Opéra de Lyon, dir. : M. Corboz (Mulhouse, les 5, 7 ; Colmar, le 9 ; Strasbourg, les 11, 12, 16, 17, 23, 24) ; *Lucia di Lammermoor*, avec Ch. Deutekom (Grand Tinel du Palais des papes, Avignon, le 5) ; *Rigoletto* (Marseille, les 5, 6, 7, 9) ; Boesmans, Milhaud, Panni, par l'Ensemble 2e2m (Espace Cardin, le 8) ; Quartetto italiano (Champs-Elysées, les 8, 9) ; N. Zabaleta et Orchestre Pro Arte de Munich (Pleyel, le 8) ; Groupe de musique électronique de Bourges (TEP, le 8) ; R. Orozco (Athénée, le 8) ; Orchestre du Conservatoire, dir. D. Debart : Brahms, Jolivet, Bartok (Palais des Arts, le 8) ; K.S. Subramanian, vina, et T. Ranganatan, mridangam (Guimet, le 9) ; S. Maroto, guitare (Espace Cardin, les 9, 11, 12, 13) ; Vivaldi et Corelli, par l'Orchestre Kuentz (Saint-Séverin, le 9) ; R. Serkin (Champs-Elysées, le 10) ; *les Amants turcs*, de Cimarosa, dir : R. Norrington (Radio-France, le 10) ; *Faust*, mise en scène Lavelli (Opéra, le 10, à 19 h. 30) ; M. C. Alain (Cognac, le 10) ; Messiaen, Ravel, Beethoven, par l'Orchestre de Paris, dir. Giulini (Palais des congrès, les 10, 11 mai, 20 h. 30).

danse

YEAR OF THE HORSE
à l'Opéra

Carolyn Carlson tentée par l'expérience méditative du Zen, un spectacle placé sous le signe du cheval. Poésie et dépouillement ; l'illusion magique d'un monde réel.

MURRAY LOUIS
au Théâtre de la Ville

Un des plus grands techniciens de la danse moderne américaine, un danseur sensible, plein d'humour, dont chaque geste témoigne d'un sens rare de la plastique.

ET AUSSI : Une création de Michel Caserta à Vitry (Variations sur le thème de la course) ; Watercress au Théâtre de la Plaine (un jeune groupe de danse contemporaine), Jennifer Muller à Saint-Denis (un humour corrosif), *Petrouchka* par le ballet de Nancy et de Lorraine (6 et 7 mai).

expositions

CEZANNE
au Grand Palais

Les dernières années du maître retiré à Aix. Une rétrospective 1895-1906, qui comporte une soixantaine de toiles et quarante aquarelles ; des natures mortes, mais surtout des paysages de Provence, les célèbres Vues de la montagne Sainte-Victoire *dont l'exposition réunit une quinzaine de versions ; s'y ajoutent une dizaine de compositions sur le thème des* Baigneuses. *Ce rassemblement exceptionnel permet pour la première fois de suivre de très près la démarche de Cézanne et de comprendre mieux son influence sur la génération d'artistes qui a suivi.*

JASPER JOHNS...

La trajectoire d'un artiste américain qui, au milieu des années 50, a marqué le passage de la peinture expressionniste abstraite au pop'art et ses objets courants. Cette première rétrospective Jasper Johns en Europe est organisée par le Whitney Museum de New-York avec l'aide de Philip Morris Incorporated. Après Paris, elle sera présentée à Cologne, à Londres, à Tokyo, pour finir à San-Francisco.

... MALEVITCH...

Une cinquantaine de tableaux, beaucoup de dessins, des maquettes d'architecture, des documents : la première grande exposition à Paris d'un peintre de l'avant-garde russe au temps de la révolution. Elle réunit la majeure partie de l'œuvre connue en Europe et permet sur pièces de suivre les péripéties d'une quête exigeante de peinture pure. A un moment où dessiner et peindre un carré était une grande aventure, sans précédent.

... et HENRI MICHAUX
au Centre Georges-Pompidou

Depuis les premiers « alphabets » de 1927 où Michaux glissait de l'écriture alphabétique au graphisme libre, jusqu'aux dernières peintures acryliques de 1977, images de villes détruites dérivées des célèbres « fissures » mescaliniennes des années 50. On verra aussi les fonds noirs de 1938, les têtes effarées et les paysages absents de 1942, les batailles rangées de 1950 : toute une vie affairée.

RODIN ET LE MONUMENT DES BOURGEOIS DE CALAIS
au musée Rodin

*Une exposition remarquable, préparée avec le Musée des beaux-arts de Calais, où elle vient d'être présentée (*le Monde *du 16 février). C'est le dossier complet du monument des Bourgeois depuis sa commande en 1884 jusqu'à son inauguration en 1895, et même au-delà, quand Rodin en exploite les figures pour de nouvelles créations. Il permet l'étude du monument à la fois du point de vue de l'histoire de l'art et en tant que commande municipale, avec toutes les contraintes que cela a représenté pour l'artiste.*

ET AUSSI : *Voltaire, voyageur de l'Europe*, au château de Sceaux (pour célébrer un bicentenaire, l'atmosphère des voyages du dix-huitième siècle) ; *Dürer*, au centre culturel du Marais (gravures et dessins prêtés par des grands musées d'Allemagne, de Suisse, de Belgique et de France, pour le 450e anniversaire) ; *Takis* (un environnement sonore) et *Alain Jacquet* (rétrospective d'un jeune artiste vivant entre Paris et New-York), à l'Arc-Paris ; *Mathieu*, au Grand Palais (les œuvres récentes).

rock

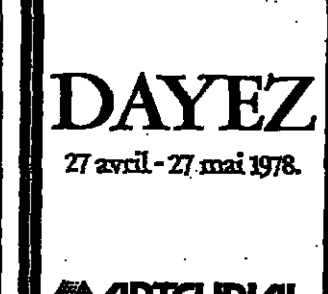
RANDY NEWMAN
Salle Pleyel

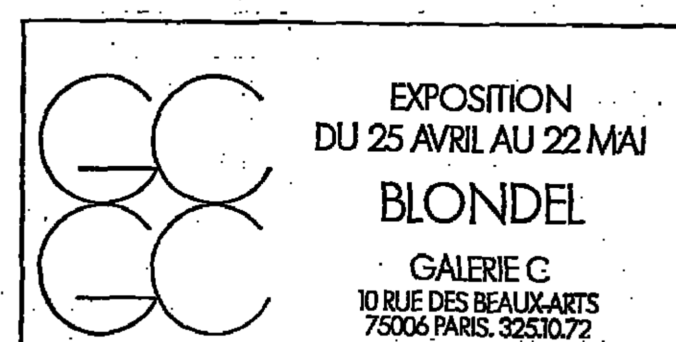
L'un des plus importants auteurs-compositeurs américains d'aujourd'hui, une fois encore seul avec son piano, ses mélodies sophistiquées et ses mots parfois empruntés à l'argot (le 11 mai).

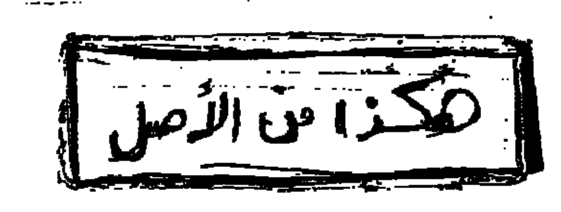
KRIS KRISTOFFERSON
au Palais des congrès

(Lire notre article page 11.)









… MALEVITCH…

… et HENRI MICHAUX au Centre Georges-Pompidou

RODIN ET LE MONUMENT DES BOURGEOIS DE CALAIS au musée Rodin

rock

RANDY NEWMAN

KRIS KRISTOFFERSON

UNE EXPOSITION A NICE

Jules Verne illustré

Si le lecteur de Jules Verne a tant de plaisir à feuilleter aujourd'hui les vénérables exemplaires de la collection Hetzel, il le doit pour une large part aux nombreuses planches, si représentatives de leur temps et si proches du nôtre, qui enrichissent *les Voyages extraordinaires*. De ces illustrations, dit-on, Jules Verne faisait grand cas, autant que des cartes et des photos qui accompagnaient ses textes. Le Livre de poche, entre autres, a eu la sagesse de les reproduire, et le Centre artistique de rencontres internationales de Nice (CARI) vient de prendre l'heureuse décision de les réunir.

Ouvrons au hasard *De la terre à la lune*, un des premiers épisodes de la série (1865). Le dessinateur s'appelle de Montaut. Ce n'est pas le plus connu ni sans doute le plus inspiré des illustrateurs de Jules Verne, mais il donne une assez bonne idée de leur rôle. Ce qui frappe dans son travail, c'est d'abord la tendance à la caricature, qui vient comme en contrepoint des savantes explications du romancier. L'humour, il est vrai, n'est pas absent du récit lui-même ; Jules Verne n'oublie pas qu'il est contemporain de Labiche et ses héros semblent parfois tout droit sortis du vaudeville. Les dessins, précisément, grossissent les traits, accentuent l'effet.

Voyez, par exemple, le président Barbicane, ce « Yankee coulé d'un seul bloc » qui organise le voyage vers la lune. Le regard énergique, la barbe bien taillée, le maintien rigide, il est la figure même de la volonté, mais aussi de l'emphase. Quant aux membres du « Gun Club », ses plus fidèles partisans, ils sont de grotesques fantoches, qui chauffent leurs jambes de bois au feu de la cheminée ou font ripaille « à 900 pieds sous terre ». A personnages de théâtre, décors de scène : Barbicane à sa fenêtre appelé par la population à s'expliquer, Ardan, le futur passager de l'obus interplanétaire, réveillé en sursaut au milieu de la nuit, la foule qui se presse au départ de l'engin, évoquent autant de tableaux d'une comédie en plusieurs actes. La mise à feu est l'occasion d'une vaste fresque où les « vapeurs flamboyantes » éclairent un paysage bouleversé, souligné deux pages plus loin par une vision de tourbillons et de tempêtes : nul « réalisme » dans ces peintures qui haussent l'aventure à sa dimension cosmique.

Ces aspects se retrouvent d'un volume à l'autre, d'une gravure à l'autre, comme le montre l'exposition par un choix abondant de pages illustrées, par des agrandissements de photos et surtout une projection de diapositives (baptisée « diaporama ») sur fond de chansons de marins. D'Edouard Riou à Léon Bennett, remarquable le premier par la puissance de ses descriptions, le second par son sens du fantastique et son art de la composition, de Georges Roux à Jules-Descartes Férat, qui excellent l'un dans les représentations des foules, l'autre dans les portraits d'individus, de Beaurepaire à Philippoteaux, des images reviennent qui expriment quelques thèmes majeurs : l'homme face à la nature, la technique au service du progrès, l'être d'exception aux prises avec la société. Chacun traite le sujet à sa façon, mais au-delà des différences (qui tiennent peut-être aux histoires elles-mêmes) un même mouvement anime ces dessins, quand le bonheur de l'illustrateur rejoint et traduit l'allégresse du conteur. — T. F.

★ Jules Verne et ses illustrateurs. C.A.R.I., villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard, Nice. Tous les jours, de 15 à 18 heures, jusqu'au 9 juillet.

VENTES A PARIS ET A LONDRES

Les voyages des collections

La semaine du 24 au 29 avril a été à la fois européenne et « prestigieuse » : au Palais d'Orsay (*le Monde* du 2 mars 1978), mais aussi à Genève — nous en reparlerons, — à Londres et à Drouot-Rive gauche.

L'étude Laurin Guilloux Buffetaud Tailleur, experts MM. Beurdeley, Dillée, Roudillon, Mmes Cailac et Fabre, avait en effet préféré éviter la salle un peu écrasante du Palais d'Orsay pour présenter les collections de Roger Vivier, Yvon Victor Segalen et divers amateurs, les 26, 27 et 28 avril.

Une collection est une rencontre, avec ses harmonies, ses discours et ses chamailleries. Roger Vivier préfère que les objets s'entendent, même après un long voyage. Un masque songye strié de couleurs (86 000 F), venu des forêts du Zaïre, n'est pas trop dépaysé à côté d'une composition d'Atlan (1,95 × 1,14 ; 30 500 F) ou de Poliakoff (0,81 × 1 ; 135 000 F), et la Chine, avec un vase Song « en taches d'huile » (280 000 F ; à un marchand anglais) montre que les jeux purs de la couleur ne lui sont pas inconnus ; de Chine encore, mais vendus par d'autres collectionneurs, sont venues les plus belles pièces de la vacation. Une amphore des débuts de l'époque T'ang, en grès crème à glaçure beige, avait été achetée par Victor Segalen en 1910 à Pékin : elle obtient aujourd'hui 131 000 F. Un chameau trois-couleurs T'ang, en parfait état, mais de bien moins bonne qualité que le cheval vendu dans ces mêmes salles le 9 novembre 1977, a été adjugé 73 000 F. Une longue table Ming (1,86 ; 51 000 F) a permis de mesurer le triste écart qui sépare les laques modernes du laque ancien, dont les rouges profonds, les fines incisions, peuvent retrouver la consistance du cuir. Le clou de la vente a été un très grand vase à vin (0,41) de la fin de l'époque Chang, qui fait paraître moyens les prix obtenus par les pièces moins importantes de la collection Philip, le 10 avril, chez Sotheby. Ce haut *Tsonen*, dont le bronze avait pris une belle patine vert malachite, ne pouvait sans doute intéresser que les musées, représentés à la vente par des marchands : il doit exister des pays où les institutions publiques ont des crédits, à en juger par l'âpre lutte qui a opposé un marchand new-yorkais, M. Taï, à un marchand anglais, M. Eskhenazi, vainqueur à 900 000 F. Paris a la satisfaction d'avoir présenté un objet exceptionnel, et le regret de le voir quitter la France, qui possède, il est vrai, d'autres pièces de même qualité.

C'est à Londres que Sotheby a choisi de disperser le 25 avril la collection de dessins anciens du chanteur-acteur américain David Daniels : constituée en moins de trente ans, elle a rapporté 169 520 livres à son propriétaire, avec moins de 1 % d'invendus. Les ventes de dessins anciens sont toujours intéressantes pour l'amateur attentif à saisir l'occasion et, ici encore, bons et mauvais prix se sont entremêlés. 3 400 livres pour un portrait d'homme attribué au fils de Véronèse, Carletto Caliari (0,30 × 0,20), 1 900 livres pour une étude de Francesco Fontebasso (0,35 × 0,38) représentant un nu masculin et un buste de femme, 11 500 livres pour une grande composition de Corrado Giaquinto (0,44 × 0,28) étude pour le dôme de Naples, sont des prix élevés.



« Mlle Belfort », par Toulouse-Lautrec

Intensité et contrastes de Toulouse-Lautrec

Les 9 000 livres payées par un marchand italien pour un dessin d'Alessandro Magnasco (0,33 × 0,24) sont plus justifiées. Les dessins de ce peintre sont très rares — on n'en a vu que trois sur le marché depuis 1963 — et celui qui a été présenté exceptionnel : cette étude pour le *Démon du quaker* nous rappelle que ceux que nous imaginons, à travers Voltaire, comme de paisibles philosophes, ont à l'origine justifié leur nom de « trembleurs » ; le quaker de Magnasco se tord dans les transes, pour retrouver l'expérience de Moïse et David.

Enfin, un collectionneur américain, peut-être enhardi par les bas prix de Boucher dans une vente récente, a poussé jusqu'à 35 000 livres un grand *Apollon* (0,54 × 0,36), sans doute une des meilleures études de nu masculin. A côté de ces records, un dessin du maître à la pierre noire représentant Archimède penché sur un globe et parlant à une femme — à une muse ? — n'est pas très cher à 920 livres, et l'acheteur a le plaisir de pouvoir entreprendre de patientes recherches pour tenter de préciser l'attribution « Ecole de Crémone, fin du seizième siècle ».

La vente des lithographies de Toulouse-Lautrec, le 27 avril, toujours chez Sotheby, offrait également ses chances à l'amateur. Et d'abord, celle de pouvoir prendre une vue aussi complète de l'œuvre : on doit cette réunion à la patience d'un producteur de cinéma et de théâtre autrichien, Eric Charrel, qui, avec Ludwig Charrell, réussit à rassembler le formidable ensemble vendu jeudi à Londres (324 630 livres). Une épreuve d'essai, *l'Idylle princière*, lithographie en couleurs, nous montre, dans une loge de théâtre, une « héritière américaine » — ou plutôt les plumes de son chapeau — dominant un petit prince moustachu (37 000 livres).

Cinq autres épreuves d'essai — *la Viennoise* — révèlent le travail de l'artiste, jouant sur l'intensité plus ou moins grande des bleus et des marron (20 000 livres). Et, avec *Mlle Loïe Fuller*, tache jaune bleu rose sur un fond plus sombre, on admire à la fois la prouesse technique (une même pierre semble avoir été encrée de plusieurs couleurs) et la tentation d'une sorte d'abstraction (14 500 livres). *Mlle Belfort* est bien présente, elle, lèvres sombres, robe blanche, debout, tandis qu'au premier plan le pianiste besogneux n'arrive pas à sortir des ténèbres (11 200 livres). Même opposition avec un personnage en habit, tout de noir et blanc, qui s'apprête à saluer le public, tandis que dans la fosse, un musicien hâve, aux traits flous, sait qu'il ne parviendra pas à la lumière (7 200 livres). Le 27 avril, tous ces personnages décharnés, musiciens ratés, prostituées vieillies, chanteurs minables, sont, grâce à Toulouse-Lautrec, sortis encore une fois de l'ombre. Mais que valent les feux follets d'une salle des ventes ?

JEAN-MARIE GUILHAUME.

En Union soviétique

Mort du compositeur Aran Khatchatourian...

Le compositeur soviétique Aran Khatchatourian est mort, lundi 1er mai, à l'âge de soixante-quatorze ans, au terme d'une longue maladie.

Aran Khatchatourian, que Boris Assasiev surnommait le « Rubens de la musique russe », était l'un des compositeurs les plus célèbres de la première génération soviétique. Né en Géorgie comme Staline et fils d'une famille d'artisans pauvres, qui, à dix-neuf ans, « n'avait jamais assisté à un opéra ou à un concert symphonique », il était l'un des enfants chéris du régime qu'il représentait souvent à l'étranger ; mais il apparaissait surtout comme le musicien national du pays dont il était issu, l'Arménie.

Bien qu'il ait été mis en cause avec Prokofiev et Chostakovitch, en 1948, par le manifeste de Jdanov, contre lequel il avait vigoureuseemnt protesté, nul n'était moins suspect de formalisme et de cérébralisme. Sa musique apparaît essentiellement « populaire » tant par l'inspiration folklorique qui emprunte mélodies, rythmes et couleurs au folklore arménien, géorgien ou azerbaïdjanais, que par son écriture dynamique mais sans complexité ni rigueur, qui s'abandonne aux flots d'une inspiration prolixe et touffue, souvent décousue, même quand elle s'insère dans des formes classiques.

Toutefois, on ne saurait rester insensible à tout ce qu'il y a de force et de générosité dans ce lyrisme sauvage, d'ivresse rythmique et de poésie nostalgique dans une œuvre qui témoigne à sa manière pour une des plus antiques cultures musicales au confluent de l'Orient et de l'Occident.

J. L.

Aram Khatchatourian était né à Tbilissi, le 6 juin 1903. Son père était relieur et ses trois frères se consacrèrent au théâtre. Il manifeste des dons précoces, mais c'est en 1921, seulement, qu'il commence ses études musicales, tout en suivant des cours de biologie à la faculté des sciences de Moscou. Il travaille le violoncelle et la composition à l'école Gnessine, puis, à partir de 1929, au Conservatoire de Moscou, où il est l'élève de Nicolas Miaskovsky. C'est là qu'il compose sa célèbre Toccata pour piano *(1932) et sa première symphonie. La consécration viendra lors de la première audition de son Concerto* pour piano, *en 1937, puis, en 1942, du ballet* Gayaneh *(où se trouve la fameuse* Danse du sabre*), qui, originellement, évoquait le bonheur dans un kolkhoze caucasien.*

Ses principales œuvres sont la Deuxième Symphonie, *dite du* Tocsin, *inspirée par la guerre, et* la Troisième Symphonie avec orgues, *les concertos pour piano, violon et violoncelle, le ballet* Spartacus *(1954), une* Ode à la Joie *(1956), un poème à Staline (1938) et une ode funèbre à la mémoire de Lénine (1951), l'hymne de la République arménienne, une sonate pour piano (1962), de nombreuses musiques de scènes et de films, et diverses œuvres de musique de chambre.*

Il avait été professeur au Conservatoire de Moscou et avait reçu trois fois le prix Staline. Décoré de l'ordre de Lénine en 1939, il avait été lauréat du Prix d'Etat de la musique soviétique en 1971. On ne connaît rien en France de ses dernières œuvres. Rostropovitch avait créé, en décembre 1963, à Londres, son Concerto-rhapsodie *pour violoncelle et orchestre, fraîchement accueilli par la critique anglaise et américaine. En août 1974, M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, l'avait fait commandeur des arts et lettres, au cours du Festival de Menton.*

...et du documentariste Roman Karmen

Le documentariste soviétique Roman Karmen est mort, vendredi 28 avril, à Moscou, à l'âge de soixante et onze ans.

Roman Karmen était né à Odessa le 16 novembre 1906. Il débute en 1923 comme photo-reporter au journal Ogonek. *Après avoir étudié la prise de vues à l'Institut du cinéma de Moscou, il commence à travailler à partir de 1932 dans le film documentaire comme opérateur d'actualités, puis comme cinéaste. Avec un autre opérateur soviétique, Boris Makaseev, il filme la guerre civile espagnole de 1936 à 1938 : vingt-deux films d'actualités seront réalisés avec ces documents, sous le titre* Faits de la guerre d'Espagne, 1936-1937, *ainsi qu'un montage,* Espagne *(1939). Puis il participe à un film consacré à la lutte du peuple chinois pour son indépendance nationale : de ce matériel furent tirés* La Chine se défend, *et le documentaire* En Chine *(1943), où son nom apparait pour la première fois en tant qu'auteur complet.*

Pendant la guerre contre l'Allemagne nazie, Roman Karmen est aux premières lignes parmi les photographes de combat. Le matériel qu'il tourne est utilisé notamment dans la Défaite de l'armée allemande devant Moscou *(1942) et* Leningrad en lutte *(1942).*

Ces films, largement diffusés, contribuent à faire connaître les combats de l'armée rouge. En particulier aux Etats-Unis, où la Défaite devant Moscou *est adapté à Hollywood — sous le titre de* Moscow strikes back, *avec un commentaire d'Albert Maltz lu par Edward G. Robinson — et remporte en janvier 1942 l'Oscar du meilleur documentaire.*

Aussitôt la guerre terminée, Roman Karmen part pour Nuremberg filmer le procès des criminels de guerre nazis, la Justice du peuple *(1947). Il est à la fois l'auteur du scénario, de la mise en scène et de la photographie. On le retrouve ensuite au Vietnam (1954), en Inde (1959), à Cuba (1965). Il célèbre le vingtième anniversaire de la victoire sur l'Allemagne avec le long métrage* la Grande Guerre patriotique *(1965). En 1967, avec ses anciens documents de la guerre d'Espagne, avec ses souvenirs, il réalise un film nostalgique et lyrique :* Granada, Granada, Granada.

Ainsi que pour Joris Ivens, Herbert Kline, et le photographe Robert Capa — qu'il contribua à former, — l'Espagne de la guerre civile a joué un rôle essentiel dans la vie et l'œuvre de Roman Karmen. Le Festival de Leipzig lui a rendu hommage comme au plus important documentariste soviétique après Dziga Vertov. — L. M.

LE CALENDRIER DU FESTIVAL DE CANNES

Voici le programme officiel du trente et unième Festival de Cannes :

16 MAI : « Un accident de chasse », d'Emile Lotianiov (U.R.S.S.).

17 MAI : « l'Arbre aux sabots », d'Ermanno Olmi (Italie).

18 MAI : « Midnight Express », d'Alan Parker (Grande-Bretagne) ; « Une nuit très morale », de Karoly Makk (Hongrie).

19 MAI : « l'Empire de la passion », de Nagisa Oshima (Japon) ; « la Femme gauchère », de Peter Handke (Allemagne fédérale).

20 MAI : « Violette Nozière », de Claude Chabrol (France) ; « Despair », de Rainer-Werner Fassbinder (Allemagne fédérale).

21 MAI : « Doc Soldiers » (Who'll Stop Rain), de Karel Reisz (Grande-Bretagne) ; « Cri de femme », de Jules Dassin (Grèce).

22 MAI : « The Shout », de Jerzy Skolimowski (Grande-Bretagne) ; « Pretty Baby », de Louis Malle (Etats-Unis).

23 MAI : « Une femme libre », de Paul Mazursky (Etats-Unis) ; « les Restes du naufrage », de Ricardo Franco (Espagne).

24 MAI : « le Recours de la méthode », de Miguel Littin (Mexique).

25 MAI : « Spirale », de Krzysztof Zanussi (Pologne) ; « Rêve de singe », de Marco Ferreri (Italie).

26 MAI : « la Complainte de Jimmy Black Smith », de Fred Schepisi (Australie) ; « Coming home », d'Al Ashby (Etats-Unis).

27 MAI : « Ecce bombo », de Nanni Moretti (Italie) ; « les Yeux bandés », de Carlos Saura (Espagne) et « The Last waltz », de Martin Scorsese (Etats-Unis). Hors compétition.

28 MAI : « Molière », d'Ariane Mnouchkine (France).

29 MAI : « Bravo Maestro », de Rjako Grlic (Yougoslavie), et un « film surprise ».

30 MAI : « Fedora », de Billy Wilder (Etats-Unis). Hors compétition.

● Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault ont été reçus mardi après-midi 2 mai par M. Valéry Giscard d'Estaing, avec lequel ils se sont entretenus de l'avenir du Théâtre d'Orsay, menacé par la création du musée du dix-neuvième siècle. « *Je crois que le président fera tout son possible pour nous aider* » a déclaré Jean-Louis Barrault, qui a rappelé que sa compagnie en est à son septième déménagement et souhaite pouvoir travailler « *pendant encore une grande saison* » dans ses locaux actuels.

● ERRATUM. — le panorama du cinéma brésilien organisé par la Cinémathèque commence le 11 mai et non pas le 3, comme nous l'avions indiqué dans *le Monde* du 29 avril.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

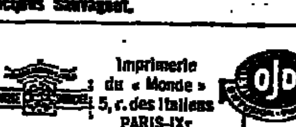
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

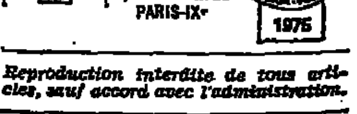
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

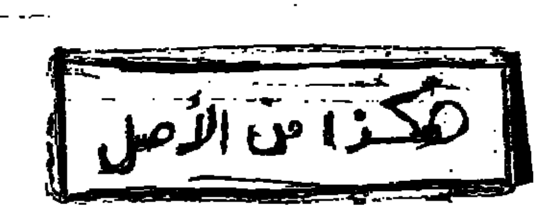
Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



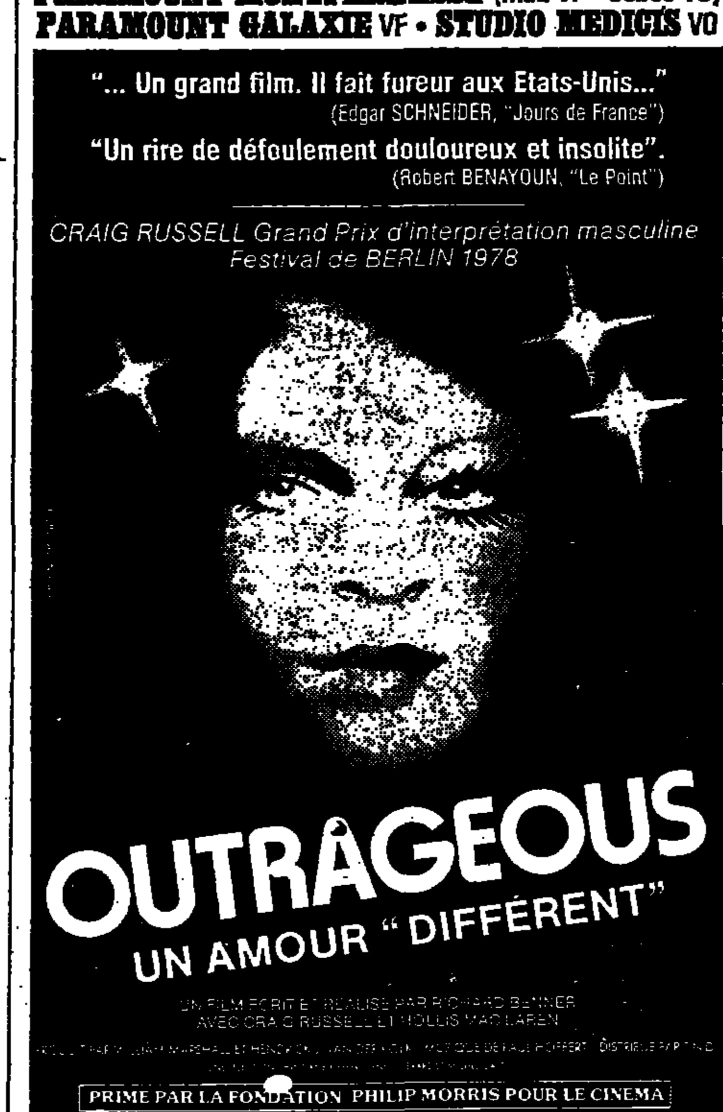


Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

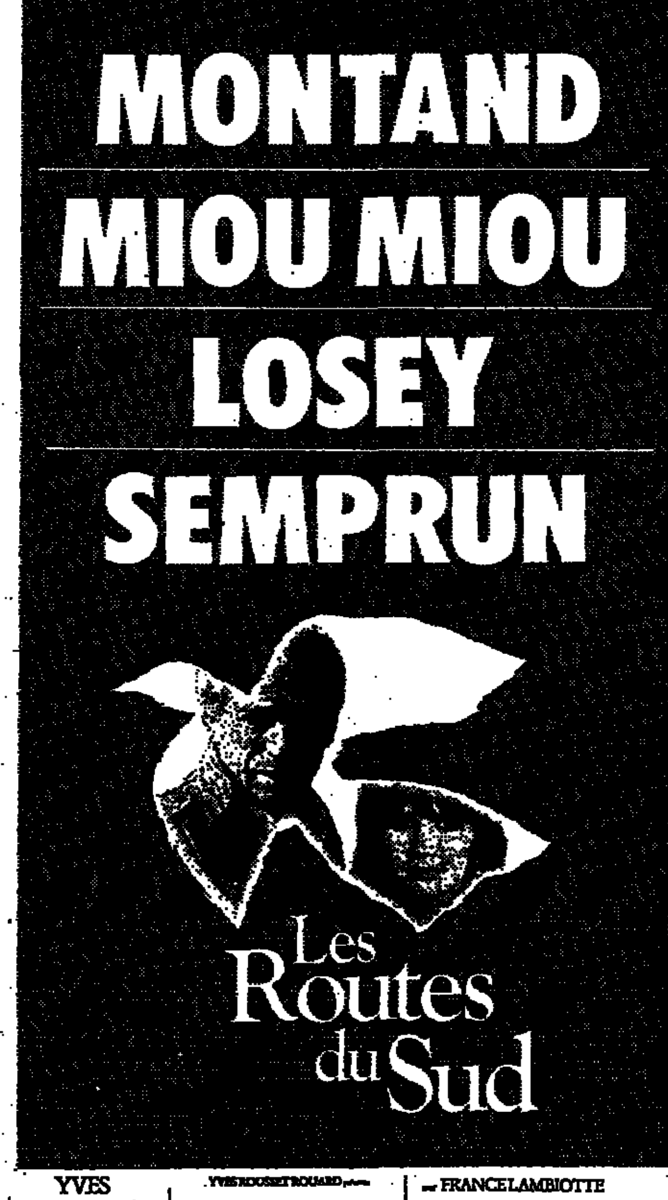





LE BOIS DE BOULEAUX
Chef-d'œuvre de Andrzej WAJDA


"... Un grand film. Il fait fureur aux Etats-Unis..."
(Edgar SCHNEIDER, "Jours de France")
"Un rire de défoulement douloureux et insolite".
(Robert BENAYOUN, "Le Point")
CRAIG RUSSELL Grand Prix d'interprétation masculine
Festival de BERLIN 1978
OUTRAGEOUS
UN AMOUR "DIFFERENT"
PRIME PAR LA FONDATION PHILIP MORRIS POUR LE CINEMA


après 2 ans d'absence le retour de LINO VENTURA
LINO VENTURA
JACQUES DERAY
UN PAPILLON SUR L'EPAULE


MONTAND
MIOU MIOU
LOSEY
SEMPRUN
Les Routes du Sud
YVES MONTAND
MIOU MIOU
LAURENT MALET
Les Routes du Sud
JOSEPH LOSEY
JORGE SEMPRUN
FRANCE LAMBIOTTE


DEAN FILM présente par ordre alphabétique
VITTORIO GASSMAN • ORNELLA MUTI • ALBERTO SORDI • UGO TOGNAZZI
LES NOUVEAUX MONSTRES
UN FILM DE
MARIO MONICELLI
DINO RISI
ETTORE SCOLA
...d'un humour étincelant
LE FIGARO
FRANÇOIS CHALAIS

Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), le 5, à 19 h. 30 : Pelléas et Mélisande ; les 4 et 8, à 19 h. 30 : Carolyn Carlson et le G.R.T.O.P. ; les 3 et 6, à 19 h. 30 ; le 9, à 20 h. : les Contes d'Hoffmann ; le 10, à 19 h. 30 : Faust ; le 7, à 18 h. 30 : Musique de chambre (Mozart, Debussy, Brahms).

COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), les 4 et 6, à 20 h. 30 : les Femmes savantes ; les 5 et 7, à 20 h. 30 : En attendant Godot ; les 3, 8 et 9, à 20 h. 30 ; le 7, à 14 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ?

CHAILLOT (727-81-15), Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Dans la jungle des villes. — Grand Théâtre, les 9 et 10, à 20 h. 30 : Cyrano ou les Soleils de la raison.

ODEON (325-70-32), relâche.

PETIT - ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : la Nuit et le Moment ; 21 h. 30 : Rousseau.

TEP (636-79-09) (J., D., L.), 20 h. 30, mat. mer. à 14 h. 30 : Maître Puntila et son valet Matti ; le 4, à 20 h. 30, et le 6, à 14 h. 30 : Films ; le 8, à 20 h. 30 : Groupe de musique expérimentale de Bourges.

PETIT TEP, les 2 et 3, à 20 h. 30 : Comment ça va Zanni, doucement les 5 et 6, à 20 h. 30 : Rire de coquille ; Quartier libre ; le 9, à 20 h. 30 : Libre parcours variétés ; le 10, à 20 h. 30 : Naïves hirondelles.

Les salles municipales

CHATELET (223-40-00) (D. soir, L. et Ma.), 20 h. 30, mat. sam. à 14 h. 30 ; dim., à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga.

NOUVEAU CARRÉ (277-88-40), le 10, à 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne ; le 6, à 17 h. 30 : Libre parcours récital ; les 3, 5, 6 et 10, à 21 h. ; le 7, à 16 h. : Kibbutz Dance Company ; les 9 et 10, à 14 h. 30 : Ballets d'Ethery Pagava pour enfants ; le 8, à 21 h. : Concert des musiciens boursiers du gouvernement français. — Salle Papin (J., D., L.), 20 h. 30 : Yiddish Story ; 22 h. 30 : la Vague ; les 3 et 10, à 14 h. 15 : Mercredis verts ; le 8, à 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision.

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 3, 4, 5, 6 et 8, à 20 h. 30 ; le 7, à 14 h. 30 : M. Louis Dance Cy ; les 3, 4, 5 et 6, à 18 h. 30 : Semaine internationale de guitare ; les 9 et 10, à 18 h. 30 : Kolinda ; le 10, à 20 h. 30 : Pilobolus Dance Theater.

Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 15 : Parade ; V., S. à 18 h. 30, Dim. à 18 h. et 20 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, matin. dim. à 15 h. : Si t'es beau, t'es con.

ATELIER (606-49-24). (D.), 21 h. : la Plus Gentille.

BOUFFES-PARISIENS (Théâtre et Culture, 950-13-42), les 5, 8 et 9 à 14 h. 20 : les Fourberies de Scapin.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Si l'été revenait. — Théâtre du Soleil (374-24-08) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. 30 : David Copperfield (dernières).

CENTRE CULTUREL DU XVII° (277-68-81), les 3, 4, 5 et 6 à 20 h. 30, le 7 à 17 h. : les Troyennes.

COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Bateau pour Lipaia (le 9 à 20 h. 45).

DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir) 21 h., mat. dim. à 15 h. : les Coucous.

EPICERIE - THEATRE (373-68-41) (Ma.), 20 h. 30 : Mikaël Kolhaas.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Y'a des jours comme ça.

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18), à partir du 8 à 20 h. 30 : Jacques Villeret.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve, la Leçon.

IL TEATRINO (322-28-92) (D.), 20 h. : le Bluff ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.

LA BRUYERE (874-76-99) (D.), 21 h. : Louise Michel.

LUCERNAIRE - FORUM (544-57-34), I : Mer., V., D. à 18 h. 30 ; la Belle Vie ; J., S., Mar. à 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Punk et Punk et Colegram ; (L.), 22 h. : la Gioconda ; II (D., L.), 18 h. 30 : les Ecrits de Laure.

MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Trois Lits pour huit.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Miam-Miam.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Dom Juan se retourne (à partir du 5).

MICHEL (265-35-02), jusqu'au 6 à 20 h. 30 : Lundi la fête.

MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Rustres.

MODERNE (874-10-75) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Nuit des tribades.

MOGADOR (Théâtre et Culture, 950-13-42), les 9 et 10 à 14 h. 30 : le Malade imaginaire.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. à 17 h. : dim. à 15 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.

MOUFFETARD (336-02-87), jusqu'au 6, à 20 h. 30 : Punk-Rats.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Apprends-moi, Céline

OBLIQUE (355-02-94) (D.), 21 h. : Conversation chez les Stein sur monsieur de Goethe absent (à partir du 5)

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), mat. sam. à 15 h., dim. à 18 h. 30 : Dom Juan.

ORSAY (548-38-53), les 3 et 9, à 20 h. 30 : Beckett ; les 4 et 5, à 20 h. 30 : le Rhinocéros ; le 6, à 20 h. 30, le 7 à 15 h. : Harold et Maude

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 23 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.

PARIS (280-09-30) (D. soir, L.), 21 h. ; mat. dim. à 15 h. : Hôtel particulier.

PARIS-NORD (228-43-42), jusqu'au 5, à 20 h. 45 : l'Etoile.

PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 45 : Turandot.

PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : la Tour de Nesle.

RENAISSANCE (208-18-50) (D.), 21 h., mat. Sam. à 15 h. 30 : le Journal d'un fou.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (Dim. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Plantons sous la suie (à partir du 5).

STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10), à partir du 9, à 21 h. 10 : les Dames du jeudi.

STUDIO - THEATRE 14 (766-79-07) (D., L.), 20 h. 30 : Zazoni, le Rose-Croix.

THEATRE ADAYAR (555-67-63), jusqu'au 6, à 20 h. 30, le 7, à 16 h. : les Mystères de Paris.

THEATRE DU MARAIS (274-14-84) (D.), 20 h. 30 : les Rêves de Fariatev.

THEATRE MARIE - STUART (508-17-80) (D.), 19 h. : les Femmes à poils ; 20 h. 45, mat. sam. à 16 h. : Gotcha ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.

THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Ménagerie de verre.

TROGLODYTE (222-93-54) (J., V., Ma.), à 21 h. : l'Amythocrate ; Sam., à 14 h. 30 et 21 h., Dim., à 15 h. 30, Mer., à 14 h. 30 : Gugozone.

VARIETES (233-09-92) (D. soir., L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Boulevard Feydau.

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (237-31-19), le 3, à 20 h. 45 : Jean-Pau Verdier ; le 5, à 20 h. 45 : Bernard Haller.

ATHIS-MONS, église Saint-Denis, le 9, à 21 h. : Trio Couperin (Vivaldi, Rameau, Couperin, Telemann, Blavet, Leclair, Bach).

BAGNEUX, CAC (654-10-54), le 7, à 20 h. 30 : Contrastes (Schönberg : le Pierrot lunaire).

BEAUMONT-SUR-OISE, Salle Léo-Lagrange, le 3, à 21 h. : Harmonie municipale, dir. A. Pyck.

BOUGIVAL, église Notre-Dame, le 7, à 17 h. : Ensemble instrumental de France, dir. J.-P. Wallez (Haendel, Vivaldi, Mendelssohn, Mozart).

BRETEUIL, château, le 4, à 18 h. : R. Milosi, violon, et I. Mathis, piano (Mozart, Schubert, Beethoven, Sarasate).

BURES-SUR-YVETTE, M. J. C. (907-74-70), le 4, à 21 h. : la Célestine.

CHAMPIGNY, le Soleil-dans-la-Tête (886-84-79), le 5, à 21 h. : Nico ; le 6, à 21 h. : Deux hommes en colère.

CHATOU, Salle L.-Jouvet (966-20-07), le 9, à 21 h. : Ballets.

CHELLES, CAC (421-20-36), le 6, à 15 h. 30 : Gargantua Groupe ; le 7, à 16 h. : Amalia Rodriguez.

CLAMART, C.C. Jean-Arp (645-11-87), le 9, à 20 h. 30 : Ensemble Pro Arte de Munich (Beethoven, Vivaldi, Telemann, Mozart).

CLICHY, ARC (270-03-18), les 4, 5 et 6, à 20 h. 30 : le Monte-Plats.

CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-94-50), le 6, à 17 h. : Trouvères et troubadours ; le 9, à 20 h. 30 : Si Sacha nous était conté.

DRANCY, Salle des fêtes, le 5, à 21 h. : Philharmonie de Transylvanie, dir. E. Simon (Tchaïkovski).

ERMONT, Théâtre P.-Fresnay (959-09-48), le 7, à 15 h. 30 : les Baladins de Saint-Denis (chansons populaires) ; Au chœur de l'opérette, Musica Astoria et Solistes des Bouffes-du-Nord.

EVRY, Agora (077-93-50), le 5, à 20 h. et 21 h. : Quintette de jazz ; le 6, à 21 h. : Compagnie Orange (ballets) ; le 9, à 21 h. : la Baby Sitter, la Paix chez soi.

GASSENCOURT, église, le 6, à 17 h. : Trio Fontanarosa (Haydn, Beethoven, Schumann).

GOUSSAINVILLE, Théâtre P.-Neruda (988-89-52), le 6, à 21 h. : Djamel Allam.

L'HAY-LES-ROSES, Salle municipale (350-96-41), le 9, à 21 h. : Mouloudji.

LEVALLOIS, C. C. P.-V.-Couturier, le 5, à 21 h. : Chorale du conservatoire de Châtillon, Chorale œcuménique de Levallois. — Mairie, le 6, à 21 h. : Chorale populaire de Paris.

LONGPONT, basilique, le 5, à 20 h. 45 : Chœurs et Orchestre J.-B. Corot, dir. G. Boulanger (Mozart, Purcell).

MEUDON, C.C. (626-41-20), le 9, à 21 h. : les Croque-Notes des vertugadins.

MONTMORENCY, Salle des Fêtes, le 5 à 21 h. : Cie G. Chikly, mime Osa, Cie J. Chalude.

NEUILLY, Eglise réformée, le 9 à 20 h. 45 : A. Kopp, A. Delorme (Bach, Telemann, Leclair, Langlais).

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), le 7 à 20 h. 30 : Kathakali ; le 9 à 20 h. 45 : Jennifer Muller and the Works.

SAINT-MAUR, Théâtre de la Pie (883-41-00), le 6 à 15 h. : Rencontres théâtrales.

SARCELLES, Forum des Cholettes (990-74-65), le 6 à 21 h. : D. Humair-H. Texier (jazz) ; le 7 à 16 h. 30 : Gilles Servat ; le 5 à 21 h. : Ars Nova, dir. M. Constant (Stravinsky, Xenakis, Barboteu, Drouet, Constant).

SARTROUVILLE, CAC (914-23-77), le 9 à 21 h. : Sugar Blue et Louisiana Red.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 6 à 14 h. et 21 h. : Quatuor de la Philharmonie de Transylvanie (Roumanie) (Beethoven, Chostakovitch).

SURESNES, Centre Léo - Lagrange (506-13-10), le 3 à 20 h. 30 : Musique latino-américaine ; le 4 à 20 h. 30 : Castelhemis ; le 5 à 20 h. 30 : Orgie sonore ; le 7 à 17 h. : Sarimbad's One Man Shoes. Théâtre J.-Vilar (772-38-80), le 9 à 21 h. : Sugar Blue.

LE VESINET, CAL (976-32-75), le 9 à 21 h. : Les Libertés de la Fontaine.

VILLEJUIF, Théâtre R. - Rolland (726-15-02), le 4 à 21 h. : Graeme Allwright.

VILLIERS-LE-BEL, C.C. Marcel-Pagnol (992-03-94), les 4, 5 et 6 à 21 h. : Festival du jeune théâtre amateur.

VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), les 4, 5 et 6 à 21 h. ; le 7 à 17 h. : Ensemble chorégraphique de Vitry : Courses.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 19 h. 45 : la Crosse en l'air ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : Vitse Side Story.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. 30 : Francis Perrin.

BLANCS - MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : A. Simons ; 22 h. : Au niveau du chou.

CAFE D'EDGAR (322-11-02). — I. (D.), 20 h. 15 : la Surprise ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II. (D.), 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : M. Sergent.

CAMPAGNE - PREMIERE (322-75-93) (D., L.), 19 h. : les Fantasticks ; 21 h. 45 : Chris Laure ; le 3, à 20 h. : le Prix du Nobel ; jusqu'au 6, à 21 h. 30 : P. Chatel.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 21 h. 30 : France Léa ; 20 h. 30 : A. Burton ; 22 h. 30 : C. Kursner.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 30, le 4, à 16 h. : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h., le 4, à 18 h. : le Président.

LUCERNAIRE (544-57-34). — I. (L.), 21 h. : J. Antonin ; 23 h. 30 : A. Faure-Mayol. — II. (L.), 22 h. 30 : E. Piaf parmi nous.

LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 19 h. 45 : Help, Mummy, help ; 20 h. 45 : Zezette ; 22 h. : Kuillères valises.

LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (D., L.), 21 h. : J.-C. Vannier ; 22 h. 30 : les Etoiles.

LE PETIT CASINO (747-62-75) (D., L.), 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. : J.-Cl. Montells.

PETIT BAIN NOVOTEL (858-90-10) (D.), 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.

LES PETITS PAVES (607-30-15) (D.), 12 h. : D. Gorse ; 21 h. 30 : Flash dingue ; 22 h. : M. Fontenay ; 22 h. 30 : J. Aveline.

LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 20 h. 30 : A. Sachs ; 21 h. 45 : R. Favey.

LE POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes ; 21 h. 30 : Un après-midi d'automne ; 22 h. 30 : Horizon graffiti.

QUATRE CENTS COUPS (329-39-69) (D.), 19 h. : Flic frac ; 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.

LE SELENITE (033-53-14). — I. (Ma. et les 3 et 4), 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 45 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Qui a tué la concierge ? ; 22 h. 30 : Ah ! les petites annonces.

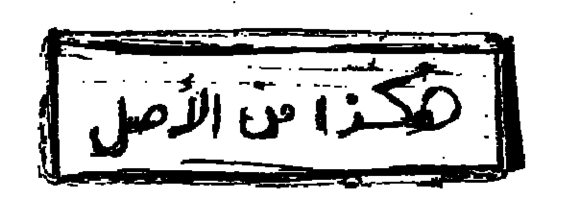
LA SOUPAPE (278-27-54) (D., L., Mar.), 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : Michel Lalet.

LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.

LA TANIERE (337-74-39), les 4, 5 et 6, à 22 h. 30 : T'es toi et parles.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93). — I. (L.), 20 h. 30 : Agrupacion musica ; 22 h. : Cl. Astier ; 23 h. : J. Coutureau (conteur). — II. 20 h. 30 : Cécile Ricard ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. : Bayou sauvage.





Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24) :

MERCREDI 3 MAI

15 h. : Le Voleur de Bagdad, R. Walsh ; 18 h. 30 : la Symphonie des héros, de R. Nelson ; 20 h. 30 : la Nuit du bossu, de F. Gaffary ; 22 h. 30 : Psaume rouge, de M. Jancso.

JEUDI 4 MAI

15 h. : l'Evangile selon saint Matthieu, de P. P. Pasolini ; 18 h. 30 : Lancelot du Lac, de R. Bresson ; 20 h. 30 le Fleuve sauvage, de E. Kazan ; 22 h. 30 : le jeune cinéma allemand : le Fiancé, la Comédienne et de Maquereau, de J.-M. Straub et D. Huillet.

VENDREDI 5 MAI

15 h. : le Journal d'une fille perdue, de G. W. Pabst ; Une fille dans chaque port, de H. Hawks ; 18 h. 30 : Vivre sa vie, de J.-L. Godard ; 20 h. 30 : Lotna, de A. Wajda ; 22 h. 30 : Ostia, de S. Citti.

SAMEDI 6 MAI

15 h. : le cinéma et l'histoire : Pierre le Grand, de P. Vladimir ; 18 h. 30 : le cinéma et la danse : le Cygne immortel ; la Mort du cygne, de J. Benoit-Levy ; 20 h. 30 : Eléna et les hommes, de J. Renoir ; 22 h. 30 : le Héros sacrilège, de K. Mizoguchi.

DIMANCHE 7 MAI

15 h. : les grands comiques américains : le Mécano de la « Générale » ; Tramp, Tramp, Tramp ; 18 h. 30 : la Veuve joyeuse, de E. Lubitsch ; 20 h. 30 : Broadway Melody of 1940, de N. Taurog ; 22 h. 30 : la Fièvre monte à El Pao, de L. Buñuel.

LUNDI 8 MAI

Relâche.

MARDI 9 MAI

Le cinéma et les arts : 15 h. et 18 h. 30 : les arts plastiques ; 20 h. 30 : A bigger Splash ; 22 h. 30 : Pirosmani, de G. Chenguelaia.

Les exclusivités

ADIEU A ELVIS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).

A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (359-52-70), Colisée, 8e (359-29-46) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86).

L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clé, 5e (337-90-90).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97), Galerie Point-Show, 8e (225-67-29).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

ATTENTION... LES ENFANTS REGARDENT (Fr.) (*) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Les Tourelles, 20e (636-51-98).

LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

BAREBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : Palais des Arts, 3e (227-62-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) (h. sp.).

LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Balzac, 8e (359-52-70), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

BRANCALEONE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Olympic, 14e (542-67-42).

CINQ LEÇONS DE THEATRE D'A. VITEZ : Palais des Arts, 3e (272-62-98) (h. sp.).

COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82).

COMMENT ÇA VA ? (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99) ; La Pagode, 7e (705-12-15).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvet, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DIABOLO MENTHE (Fr.) : Cinéac-Italiens, 2e (742-72-19) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75).

ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'EPREUVE DE FORCE (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) ; v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

EQUUS (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

FREDDY (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les films nouveaux

L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE, film canadien d'André Forcier : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; La Pagode, 7e (705-12-15).

LA VIE, T'EN AS QU'UNE, film français de Denis Guedj : Le Seine, 5e (325-95-99) ; La Pagode, 7e (705-12-15).

MAI 68 PAR LUI-MEME, films collectifs (trois programmes) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

LES NOUVEAUX MONSTRES, film italien de M. Monicelli (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

OMBRE DE SOIE, film canadien de Mary Stephen : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).

LE CERCLE INFERNAL, film américain de Richard Loncraine (*) (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; (v. f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

UN PAPILLON SUR L'EPAULE, film français de Jacques Deray : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

OUTRAGEOUS, film américain de Richard Benner (v.o.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f./v.o.) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE, film américain de Gary Nelson (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

JESUS DE NAZARETH (It.) (1re et 2e partie) v. f. : Madeleine, 8e (073-56-03).

JULIA (A.) v.o. : St-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LA JUMENT VAPEUR (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA MAITRESSE LEGITIME (It.) (**) v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71).

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It.) v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

L'ŒUF DU SERPENT (A.) (*) v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Studio Dominique, 7e (705-04-55) sauf mar. ; v.f. : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

QUI A TUE LE CHAT ? (It.) v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Dandon, 6e (329-42-63) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).

RENCONTRES DU IIIe TYPE (A.) v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LE ROTI DE SATAN (All.) (*) v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42).

LES ROUTES DU SUD (Fr.), Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80), Paris 8e (359-53-99), Publicis Champs-Elysées 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 5e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

SALE REVEUR (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Impérial, 2e (742-72-42) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; PLM-St-Jacques, 14e (589-68-42).

STAY HUNGRY (A. v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA TERRE DE NOS ANCETRES (Finl., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.), Colisée, 8e (359-29-46).

VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Le Seine, 5 (325-95-99), H. Sp.

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.

LA ZIZANIE (Fr.), Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Cinéma

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AMARCORD (It., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Calypso, 17e (754-10-68).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE CONFORMISTE (It., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LES DAMNES (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
EASY RIDER (A., v.f.) (**) : Eldorado, 10e (208-18-76).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Lucernaire, 6e.
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES HORS-LA-LOI (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
L'IMPERATRICE ROUGE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LA CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISES (Alg., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MORE (A., v.o.) (**) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Daumesnil, 12e.
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
QUOI DE NEUF, PUSSYCAT ? (A., v.f.) : Maxéville, 9e ; Calypso, 17e.
SALO (It., v.o.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
UNE VIE DIFFICILE (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MON ONCLE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
BRONCO APACHE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

Les festivals

CHATELET - VICTORIA (v.o), 1er (508-94-14) : 13 h. : la Mort d'Alexandre, 14 h. 15 : le Dernier Tango à Paris ; mer., jeu., ven., sam., à 16 h. 20 : Taxi Driver ; dim., lun., mar., à 16 h. 20 : Lenny, 18 h. 10 (+ ven., à 24 h.) : Au-delà du bien et du mal, 22 h (+ sam., à 24 h.) : Cabaret.
J.-L. GODARD : Châtelet-Victoria, 1er, 20 h 15 : A bout de souffle, 22 h. : Pierrot le Fou ; ven. et sam., à 24 h. : Une femme mariée ; Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 : A bout de souffle, 16 h. 30 : Alphaville.
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07), mer. : film de Fritz Lang, jeu. : les Chercheuses d'or, ven. : Trois dans le sous-sol, la Ligne générale, sam : International House, The Big Broadcast of 38, dim. : la Symphonie nuptiale, lun. : le Héros sacrilège, mar. : le film des cinquante ans du Studio 28, 21 h. 30 : film en avant-première.
C. CHAPLIN (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) mer., dim. : le Kid, jeu. : le Dictateur, ven. : l'Emigrant, sam : la Ruée vers l'or, lun. : les Temps modernes, mar : les Lumières de la ville.
M. DIETRICH (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), mer. : Blonde Vénus, jeu. : Désir, ven., mar. : la Maison des sept péchés, sam. : Shanghai Express, dim. : Morocco, lun. : Ange.
JAZZ ON MOVIES (v.o.) : Action La Fayette 9e (878-80-50).
TATI : Champollion, 5e (033-51-60), mer., ven., dim., mar. : les Vacances de M. Hulot, jeu., sam., lun. : Jour de fête.
FELLINI-PASOLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. : Casanova, 17 h. 20 : Fellini-Roma, 19 h. 30 : Satyricon, 22 h. : les Mille et Une Nuits.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50) : I, 13 h. : Easy Rider, 14 h. 45 : Frankestain Junior, 16 h. 45 : New-York, New-York, 19 h 15 : Repérages, 21 h. : Cabaret, ven. et sam., à 23 h. 20 : Un après-midi de chien ; II, 13 h. : la Horde sauvage, 15 h. 30 : le Lauréat, 17 h. 30 : les Damnés, 20 h. : Mort à Venise, 22 h. 15 : Phantom of the Paradise, ven. et sam., à 24 h. : Délivrance.
WESTERNS : Classiques et Renouveau (v.o), Olympic, 14e (542-67-42), mar : les Collines de la terreur, jeu : la Revanche d'un homme nommé Cheval, ven. : John McCabe, samedi : les Proies, dim. : l'Appât, lun. : Vandez arrive, mar. : Vera Cruz.
IIIe SEMAINE DES CAHIERS DU CINEMA (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33), mer. : la Vocation suspendue, Child is Waiting, France, mère des arts, des armées et des lois ; jeu. : l'Exécution du traître à la patrie, Public Ennemy, Allemagne, année zéro ; ven : la Structure du cristal, Capricci, Young and Innocent ; sam. : les Amants crucifiés, Une vie, un auteur : M. Mizogushi, Ceddo ; dim. : Tableaux vivants, camouflages, les Belles Manières ; lun. : Flammes, Chili Impressions, la Jungle plate ; mar. : Journée vidéo.

Les séances spéciales

ADOPTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.
L'AUTRE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h et 24 h.
CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e, (033-72-71), à 22 h ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. à 21 h.
COOPERATIVE DES CINEASTES : Palais des Arts, 3e (272-63-98), L. à 22 h.
COLLECTIF JEUNE CINEMA : Palais des Arts, 3e, mar. à 22 h.
DELIVRANCE (A., v.o) (**) : La Clef, 5e, à 12 h et 24 h.
EL TOPO (Mex., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h, 12 h et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h 20 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h 15 (sf D.).
KASHIMA PARADISE (Fr.) : Palais des Arts, 3e, à 12 h.
KING OF MARVIN'S GARDEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) (**) : Le Seine, 5e, à 20 h. et 22 h. 15.
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h et 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h, 12 h et 24 h.
SECRETE ENFANCE (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h (sf S. et D.).
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), à 13 h et 24 h.
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h et 24 h.
UN CADAVRE AU DESSERT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (551-44-58), à 22 h.
UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h 15 (+ V. et S. à 24 h 15).
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Lucernaire, 6e, à 12 h et 24h.

Les cinémas de banlieue

YVELINES (78)

CHAVILLE, Chaville (926-51-96), mer. : Les Indiens sont encore loin ; Va voir maman, papa travaille.
CHATOU, L.-Jouvet (966-20-07) : Rencontres du troisième type. — Olympia (966-11-53) : Qui a tué le chat ?
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U. G. C. (972-60-96) : la Fièvre du samedi soir (*) ; le Cercle infernal (*) ; Un papillon sur l'épaule.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées 2 (969-69-65) : les Routes du Sud ; One, two, two, 122, rue de Provence.
LE CHESNAY, Parly 2 (954-54-00) : les Nouveaux Monstres ; l'Etat sauvage ; Un papillon sur l'épaule ; la Fièvre du samedi soir (*) ; le Cercle infernal (*).
LES MUREAUX, Club AB (474-04-53) : la Fièvre du samedi soir (*) ; le Cercle infernal (*). — Club YZ (474-94-46) : l'Etat sauvage ; l'Affaire Mori ; mardi soir : Mort à Venise.
LE VESINET, Médicis (966-18-15) : la Guerre des étoiles. — CAL (976-32-75), ven., 21 h. Nashville (v.o.) ; Cinécal (976-39-17) : la Guerre des boutons ; Complot de famille ; Repérages ; Quatre garçons dans le vent ; Frenzy (*) ; l'Année dernière à Marienbad.
ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-81-84) : les Trois Caballeros ; le Mandat ; l'Epreuve de force (*).
MANTES, Domino (092-04-05) : le Dernier Amant romantique ; Un papillon sur l'épaule ; One, two, two, 122, rue de Provence. — Normandie (477-02-35) : l'Homme-Araignée.
POISSY, U. G. C. (965-07-12) : le Cercle infernal (*) ; ; la Trappe à nanas ; la Fièvre du samedi soir (*) ; Rencontres du troisième type.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : Comment se faire réformer ; Enfer mécanique.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : la Raison d'Etat ; One, two, two, 122, rue de Provence. — Royal (963-09-72) : le Mystère du triangle des Bermudes ; la Fiancée du pirate ; le Cimetière des morts-vivants.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Le beaujolais nouveau est arrivé ; la Fièvre du samedi soir (*) ; l'Etat sauvage ; Un papillon sur l'épaule.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Le beaujolais nouveau est arrivé ; Un vendredi dingue, dingue, dingue ; l'Affaire Mori ; la Raison d'Etat ; Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses ; One, two, two, 122, rue de Provence. — C2L (950-55-55) : les Routes du Sud. — Club (950-17-96), jeudi, dim., à 14 h. 30 : le Kid ; jeudi, ven, dim., à 21 h. : Network ; jeudi, à 17 h. ; sam. et mardi, à 21 h. : Une journée particulière ; sam., dim., à à 17 h., lun., à 21 h. : Marius.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : les Routes du Sud ; la Zizanie ; Rencontres du troisième type ; One, two, two, 122, rue de Provence.
BURES-ORSAY, Ulis (907-54-24) : la Raison d'Etat ; les Routes du Sud ; Un vendredi dingue, dingue, dingue ; One, two, two, 122, rue de Provence.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : la Raison d'Etat ; les Routes du Sud ; One, two, two, 122, rue de Provence. — Centre P.-Neruda (496-57-86), sam., mardi, à 21 h. : Cet obscur objet du désir.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Un papillon sur l'épaule ; le Cercle infernal ; Le beaujolais nouveau est arrivé ; l'Etat sauvage ; la Zizanie.
GIF, Central-Ciné (907-61-85), mer., jeudi, sam., dim. : la Coccinelle à Monte-Carlo ; ven., mardi : Julia.
GRIGNY, France (906-49-96) : Va voir maman, papa travaille ; l'Epreuve de force (*). — Paris (905-79-60) : Et vive la liberté ; Il était une fois la légion.
PALAISEAU, Casino (014-26-60), mer., jeudi, ven. : l'Homme-Araignée ; sam., dim. : American graffiti.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : More (**) ; l'Affiche rouge ; Avoir vingt ans dans les Aurès ; 1789 ; Mémoire commune ; l'Amour violé (*).
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : la Fièvre du samedi soir (*) ; la Trappe à nanas ; le Dernier Amant romantique.
VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : les Trois Caballeros ; la Fièvre du samedi soir (*).

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Un papillon sur l'épaule ; l'Etat sauvage ; Le beaujolais nouveau est arrivé.
BAGNEUX, Lux (644-02-43) : les Trois Caballeros.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : les Aventures de Bernard et Bianca.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : l'Homme-Araignée ; l'Epreuve de force.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : Brancaleone aux croisades ; Monty Python ; Sacré Graal.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Autant en emporte le vent ; l'Homme araignée ; 2001 l'odyssée de l'espace.
NEUILLY, Village (722-83-05) : les Routes du sud.
LEVALLOIS Sadoul (270-22-15) : Pourquoi pas ; Au-delà du bien et du mal.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Un papillon sur l'épaule ; l'Etat sauvage. — Studio (749-19-47) : l'Homme araignée ; le Mystère du triangle des Bermudes ; les Trois Caballeros.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Lâche-moi les baskets ; Iphigénie ; Julia. — Gémeaux (689-05-64) : Rocco et ses frères ; Senso.
SURESNES, Th. J.-Vilar (772-38-80), mer. : Couin, cousine ; mar. : Médée.
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : les Trois Caballeros ; le Tournant de la vie ; l'Epreuve de force (*) ; Providence.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Elles deux ; Mais qu'est-ce qu'elles veulent.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : le Dernier Amant romantique ; la Zizanie ; l'Affaire Mori ; la Raison d'Etat. — Prado : Va voir maman, papa travaille ; jeu., à 21 h. : la Ballade de Bruno.
BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : Julia ; l'Argent de la vieille.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Freddy ; l'Homme araignée ; la Fièvre du samedi soir (*).
DRANCY, Trianon (284-00-10), sam., dim. : La prof donne des leçons particulières.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : l'Etat sauvage ; le Cercle infernal (*) ; Un papillon sur l'épaule.
LE RAINCY, Casino (927-11-98) : l'Homme araignée.
MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : l'Affaire Mori ; Un vendredi dingue, dingue, dingue ; One, two, two, 122, rue de Provence.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : la Fièvre du samedi soir (*) ; la Raison d'Etat ; l'Affaire Mori ; Un vendredi dingue, dingue, dingue ; Le beaujolais nouveau est arrivé ; One,two,two, 122, rue de Provence.
ROSNY, Artel (528-80-00) : les Nouveaux monstres ; les Routes du Sud ; Attention les enfants regardent ; la Jument vapeur ; la Fièvre du samedi soir ; la Coccinelle à Monte-Carlo.
SAINT-OUEN, Alhambra (254-02-27) : Mon beau légionnaire ; American Graffiti.
VINCENNES, Palace (328-22-56) : l'Epreuve de force.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (253-13-58) : l'Epreuve de force ; mardi soir : les Aventures de Robin des Bois (v.o.).
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Un papillon sur l'épaule, le Cercle infernal (*), Le beaujolais nouveau est arrivé, l'Etat sauvage, la Zizanie.
CRETEIL, Artel (898-82-54) : Un Vendredi dingue, dingue, dingue, l'Affaire Mori, la Raison d'Etat, l'Epreuve de force (*), la Fièvre du samedi soir (*), Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses.
C.M.A.C. (899-94-50) : les Camisards, Une nuit à l'Opéra, le Jour du condor et la Nuit transfigurée.
JOINVILLE - LE - PONT, Royal (883-22-26) : Iphigénie (v.f.).
LA VARENNE, Paramount (883-53-20) : les Routes du Sud, One, Two, Two, 122, rue de Provence, Un vendredi dingue, dingue, dingue.
MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : le Dernier Amant romantique, Rencontres du troisième type, Commencez la révolution sans nous.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : les Routes du Sud, One Two, Two, 122, rue de Provence, la Fièvre du samedi soir, Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses. — Port : la Raison d'Etat.
ORLY, Paramount (726-21-69) : les Routes du Sud, One, Two, Two, 122, rue de Provence.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Un papillon sur l'épaule, les Nouveaux Monstres, Le beaujolais nouveau est arrivé, l'Etat sauvage, la Zizanie.
SAINT-MAUR, M.J.C. (883-41-00) : Mardi, 20 h. 30 : Films inédits sur les problèmes spécifiques du cinéma d'enfants.
L'HAY-LES-ROSES, Tournelle (350-96-41) : Mon beau légionnaire.
CHOISY - LE - ROI, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79) : Juliette et l'air du temps, l'Œuf du serpent (*).
VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02) : Diabolo menthe.
VITRY-SUR-SEINE, Théâtre Jean-Vilar (680-85-20) : mardi, 18 h. 30, 21 h. : Les Indiens sont encore loin.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (380-08-54) : American Graffiti, les Routes du Sud, One, Two, Two, 122, rue de Provence.

VAL D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : la Raison d'Etat, la Fièvre du samedi soir (*), One, two, two, 122, rue de Provence, Attention, les enfants regardent, le Cercle infernal (*), le Dernier Amant romantique ; Gamma (981-00-03) : l'Affaire Mori, Rencontres du troisième type, le Beaujolais nouveau est arrivé, le Mystère du triangle des Bermudes.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : les Routes du Sud, la Raison d'Etat, l'Etat sauvage, One, two, two, 122, rue de Provence.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : les Routes du Sud, l'Etat sauvage, Sale rêveur, la Fièvre du samedi soir (*), Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses ; Marly : Un papillon sur l'épaule ; Hollywood : Un vendredi dingue, dingue, dingue.
SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : Va voir maman, papa travaille, la Fête sauvage, l'Amour violé (*).
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : la Fièvre du samedi soir (*), la Jument vapeur, Sale rêveur, Le beaujolais nouveau est arrivé, One, two, two, 122, rue de Provence.

Concerts

(Voir aussi les salles subventionnées)

MERCREDI 3 MAI

THEATRE DE LA PLAINE, 21 h. : Philharmonie de Transylvanie, dir. E. Simon, soliste S. Uha (Brahms).
LUCERNAIRE-FORUM, 19 h. : John McLean (concert et cours public instruments anciens).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : Magda Tagliaferro, piano (cours d'interprétation).
THEATRE DES CHAMPS - ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. B. Haitink, sol. V. Ashkenazy (Beethoven).

JEUDI 4

HOTEL DE SULLY, 18 h. : Orchestre de chambre de Transylvanie (Vivaldi, Rossini, Corelli).
EGLISE ST - GERMAIN - L'AUXERROIS, 17 h. : Ensemble instrumental de Saint-Germain-l'Auxerrois et Chorale R. Miravet (Pergolèse).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : Frederik Tulan (Haendel, Bellini...).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : voir le 3.

VENDREDI 5

LUCERNAIRE-FORUM, 19 h. : J.-J. Painchaud, piano (concert et cours public).
HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : Simone Escure, piano (Bach).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : voir le 3.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Lili Kraus, piano (Schubert).

SAMEDI 6

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : O. Bayeux, clavecin et G. Bezzina, violon baroque (Bach).
LUCERNAIRE-FORUM, 19 h. : Martine Picot et Charline Kasper (sonates pour piano et violon).
EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 45 : Odile Pierre, orgue et Francis Hardy, trompette (Bach, Telemann, Franck, Galuppi, Valentino, Vivaldi).
HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 5.

DIMANCHE 7 MAI

SALLE DES CONFERENCES, 17, rue Léopold-Bellan, 2e : 17 h. et 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Transylvanie (Vivaldi).
EGLISE AMERICAINE, 16 h : Quintette à vent D. Smeyers.
NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : W. Albright (Bach, Albright).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : Claude Terrasse (Boyvin, Buxtehude, Franck, Vierne, Alain).
LUCERNAIRE-FORUM, 19 h. : Marie-France Picardat et Motokoto Funakoshi (chant).
CONCIERGERIE, 17 h. 45 : voir le 6.
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : P. Charillon, baryton, et M.-F. Kergarlou, orgue (Haendel, Bach, Boutemy).
EGLISE LUTHERIENNE ST-PAUL, 16 h. : Chorale St-Etienne du Perreux, F. Lisiecki, trompette, et M.-L. Girod-Parrot, orgue.

LUNDI 8 MAI

THEATRE 13, 20 h. 45 : Ensemble Renaissance, dir. J. Ritchie, soliste, X. Cauhepe, luth.
LUCERNAIRE-FORUM, 19 h. : J.-P. Leroy, guitare (concert et cours public).
ESPACE CARDIN, 20 h. 30 : ensemble 2 E 2 M, dir. P. Mefano (Boesmans, Milhaud, Panni).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Quartetto Italiano (Mozart).
SALLE CORTOT, 20 h. 45 : Quatuor à cordes S. Frismand, L. Avisse, diction, A. Sutter, ténor (Isaye, Schubert, Schumann...).
PALAIS DES ARTS, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. D. Debart (Brahms, Jolivet, Bartok).
PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre Pro Arte de Munich, dir. : K. Redel, soliste : N. Zabaleta, harpe (Haendel, Richter, Mozart).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Awilda Villarini, piano (Galuppi, Beethoven, Chopin, Villarini).
THEATRE DE L'ATHENEE, 21 h. : Raphaël Orozco, piano (Beethoven, Liszt, Marco, Chopin).

MARDI 9 MAI

GOETHE INSTITUT, 20 h. 30 : Trio Deslogères, dir. Max Deutsch (Richer).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : A. Gazarian et D. Hovora, piano (Satie, Mozart, Schubert, Lidholm, Debussy).
EGLISE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 20 h. 45 : Chorale Joie et Chant, dir. F. Vellard (Messiaen, polyphonies profanes et religieuses du Moyen Age à nos jours).
EGLISE SAINT-MEDARD, 21 h. : Ensemble instrumental Ars Longa, dir. A. Sabouret (Schubert, Bartok, Barber).
GALERIE NANE STERN, 19 h. : A. Pinto et M. Podeur, clavecin ; C. Withfield, basse-taille (musique des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles en Italie, en France et en Angleterre).
MUSEE GUIMET, 20 h. 30 : S. Subramanian (musique de l'Inde du Sud).
LUCERNAIRE - FORUM, 19 h. : J. Tirant, trompette.
BIBLIOTHEQUE BEAUGRENELLE, 19 h. 30 : Octuor de Paris (Brahms, Beethoven, Galuppi).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Quarteto Italiano (Schubert).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 21 h. : Orchestre de chambre J. Barthe (Haendel, Schubert).
CHOPIN-PLEYEL, 21 h. : L. Laufman, violoncelle, et C. Rivera, piano (Bach, Franck, Hindemith, Messiaen, Davidoff).
SALLE GAVEAU, 21 h. : K. Bjarnason, violoncelle (Bach, Schumann, Britten, Brahms).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre et Chorale P. Kuentz (Bach, Corelli).

Danse

THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25), les 4, 5 et 6, à 20 h. 30 ; le 7 à 17 h. : Compagnie de danse contemporaine Watercress (Grenade, Zéro, A prospect to the sea...).
MUSEE DE L'HOMME, le 7, à 15 h., et le 8, à 20 h. 30 : les Indiens Hopis.
THEATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. à 17 h., dim. à 15 h. : Fiesta flamenca.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 4, à 20 h. 30 : Danse postcontemporaine.

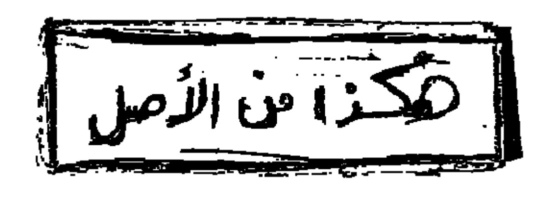
Music-hall

ANTOINE (208-77-71) (D.), 20 h. 30 : Raymond Devos.
BOBINO (322-74-84), jusqu'au 6 à 20 h. 45 : Thierry Le Luron ; à partir du 9, à 21 h. : Maria d'Apparecida.
ESPACE CARDIN (266-17-30), le 9, à 21 h. : Sebastian Maroto.
GALERIE 55 (326-65-51) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim à 15 h. 30 : Colette Renard.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 22 h., Festival des chansons étrangères ; les 3, 4, 5 et 6 : Les pays de l'Est, avec Geza Orgon, Véronique Codolban et Kostia Kazanski.
GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir), 21 h., mat. Dim à 15 h. : Coluche.
OLYMPIA (742-25-49), les 3, 4, 5 et 6, à 21 h. ; le 7, à 17 h. : Michel Fugain ; les 8 et 9, à 21 h. : Jeorge Ben.
PALAIS DES ARTS (272-62-98), les 3, 4 et 5, à 20 h. 45 : Anne Vanderlove.
PALAIS DES SPORTS (250-79-80), 21 h., mat. Sam. et Dim, à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on ice (dernière le 7).
PIGALL'S (526-04-43) (D., L.), 22 h. : Ingrid Caven.
STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10), jusqu'au 7, à 19 h. 30 : Les Ayacucho.

Les chansonniers

DEUX - ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. Dim. à 15 h. 30 : Le con, t'es bon.
DIX-HEURES (606-07-48) (L.), 22 h. : Le troisième tour.
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Ce soir on actualise





Expositions

La plupart des musées nationaux seront fermés le jeudi 4 mai.
(Lire en page 00)

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. : sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

CASIMIR MALEVITCH. — Jusqu'au 15 mai.

HENRI MICHAUX. Rétrospective. — Jusqu'au 14 juin.

CENT HUIT PORTRAITS DE L'OISEAU QUI N'EXISTE PAS. Sur un poème de Claude Aveline. — Jusqu'au 29 mai.

ATELIERS AUJOURD'HUI 7 : Louis-René des Forêts et Andrew Sherwood. — Jusqu'au 8 mai.

JASPER JOHNS. — Jusqu'au 29 mai.

Centre de création industrielle

VERS UNE NOUVELLE ARCHITECTURE. — Jusqu'au 5 juin.

CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR. — Jusqu'au 22 mai.

B. P. I.

L'ENFANT ET LE LIVRE. — Jusqu'au 28 août.

ALICE, ULYSSE, OH ! HISSE... — Jusqu'au 28 août.

ANIMAUX ET PHOTOGRAPHIES EN LIBERTE. — Jusqu'au 11 mai.

MUSEES

MATHIEU. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 26 juin.

CEZANNE, les dernières années (1895-1906). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 juillet.

REALISME ET POESIE DANS LA PEINTURE RUSSE, 1850-1905. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.

BOROBUDUR, Chef-d'œuvre du bouddhisme et de l'hindouisme en Indonésie. — Petit Palais (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 15 juin.

PEINTURES COREENNES CONTEMPORAINES, de style traditionnel. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31).

AUGUSTE RODIN : le mouvement des bourgeois de Calais (1884-1895). — Musée Rodin, 7, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 25 septembre.

LE DIX-SEPTIEME SIECLE FLAMAND DU LOUVRE. Histoire des collections. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 14 mai.

RUBENS, SES MAITRES, SES ELEVES, Dessins du Musée du Louvre. — Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 mai.

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 septembre.
Palais, avenue Winston-Churchill

DEFENSE DU PATRIMOINE NATIONAL. Œuvres acceptées par l'Etat en paiement de droits de succession 1972-1977. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 20 h. Jusqu'au 22 mai.

LE SALON 1978 de la Société des artistes français : Magritte et le surréalisme en Belgique. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (359-52-49). Tous les jours de 10 h. à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 22 mai.

SALON DE MAI. Peinture, poésie, sculpture. — Galerie, esplanade de la Défense (796-26-49). Tous les jours, de 11 h. à 19 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 21 mai.

COLLECTION THYSSEN-BORNEMISZA. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuit le dimanche. Jusqu'au 20 mai.

JOAN PONC. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 juin.

ECRIRE L'ARCHITECTURE - PIERRE FAUCHEUX. — Musée d'Art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 juin.

JOHNNY FRIEDLAENDER. Gravures, peintures, tapisseries 1948-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

TAKIS. Espace musical. — ARC Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 juin.

ALAIN JACQUET : Donut flight 6078. — ARC Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 juin.

ATELIERS PORTUGAL. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York (voir ci-dessus). Entrée gratuite pour les enfants et les groupes. (Animations. Prendre rendez-vous au 723-61-27). Jusqu'au 29 octobre.

MUSEE D'ART ET D'ESSAI. Présentation temporaire d'œuvres du musée du Louvre. — Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (723-36-53). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F.

TROIS SIECLES D'AFFICHES FRANÇAISES. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin août.

JEAN DUBUFFET : le Salon d'été et autres. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 8 mai.

SUCRE D'ART. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 22 mai.

L'HERBIER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 octobre.

MYSTIQUE ET POESIE DANS L'ŒUVRE D'HEBERT. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi. Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 mai.

FORAIN : 1852-1931. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 25 juin.

ALFRED-NICOLAS NORMAND, architecte. Photographies de Rome, Athènes, Istambul 1851-1852. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (277-59-20). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30 Du 6 mai au 9 juillet.

CENT ANS DE REPUBLIQUE. — Archives nationales, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Entrée : 6 F. le dimanche : 3 F. Jusqu'au 23 mai.

LA FRANCE EN 1789 D'APRES LES CAHIERS DE DOLEANCES. — Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h. à 17 h. Entrée : 2 F ; le dimanche : 1 F. Jusque fin décembre.

RELIURES : Monique Mathieu, Georges Leroux, Jean de Gonet. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 21 mai.

ROLAND DORGELES, de Montmartre à l'académie Goncourt. — Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully. Sauf dimanche et fêtes. Entrée : 6 F. Jusqu'au 24 juin.

LE VITRAIL. Art et technique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

CENTRES CULTURELS

DURER. Œuvre gravé et dessins. **LA GRAVURE ET SES TECHNIQUES.** — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 4 juin.

CATHERINE IKAM : « Luminetik », Variations autour d'une structure. — Centre culturel du Marais (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 juillet.

LIZZIE OLSSON-ARLE. Peintures, collages, textiles ; **ASMUND ARLE.** *Sculptures.* — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20), de 12 h. à 18 h. ; sam. et dim. de 14 h. à 19 h.). Jusqu'au 29 mai.

ELISABET HASSELBERG-OLSSN. Tapisseries. — Centre culturel suédois (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 juin.

STEFAN WEWERKA. Rétrospective. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 mai.

FATEHPUR SIKRI. Capitale des Moghols. — Une ville nouvelle au XVIe siècle. Photographies Lucien Hervé. Ecole spéciale d'architecture, 254, boulevard Raspail. Sauf sam. et dim., de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 19 mai.

MINIATURES PERSANES, du quatorzième au dix-septième siècle. — Galerie Cyrus, 65-71, avenue des Champs-Elysées (225-62-90). Jusqu'au 15 mai.

FRANCISKA CLAUSEN. Peintures, gouaches et collages de 1920 à aujourd'hui. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. Jusqu'au 28 mai.

UNG NO LEE. Peintures, sculptures, tapisseries. — M.J.C. les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrégo (636-68-13). Sauf dim. et jours fériés, de 15 h. à 22 h. Jusqu'au 15 mai.

ARTISTES HONGROIS CONTEMPORAINS. — Maison hongroise, 9, square de Vergennes (828-08-57). Tous les jours, de 14 h. à 22 h. Jusqu'au 15 mai.

BERNARD PAGES, CHARLES SIMONDS, BERNARD JOUBERT. — Centre américain, 261, boulevard Raspail (633-51-26). Jusqu'au 10 juin.

HUSSEIN MOHEI-EL-DINE. Céramiques. — Centre culturel égyptien, 111, boulevard Saint-Michel. Sauf sam. et dim., de 16 h. à 21 h. Jusqu'au 19 mai.

LES ETUDIANTS D'AFRIQUE NOIRE, DE MADAGASCAR, DE L'ILE MAURICE ET DES TERRITOIRES FRANÇAIS D'OUTRE-MER - MADAGASCAR. Cent photos présentées par Jacques Hannebicque. — FIAP, 30, rue Cabanis (707-25-69). Tous les jours, de 11 h. à 21 h. Jusqu'au 19 mai.

SARMILA ROY. Batik et gravure sur cuivre. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-67-57). De 17 h. à 21 h. Jusqu'au 6 mai.

GALERIES

LE MOUVEMENT. — Galerie Denise René, 113, rue Saint-Martin (271-19-61). Mai.

DOMELA, relief - **GEORGES KOSKAS,** peintures 1951-1952. — Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Sauf dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 juin.

PEINTURES INITIATIQUES DU TANTRISME TIBETAIN. Peintures du monastère de Nor. — Galerie R. Burawoy, 12, rue Le Regrattier (033-67-36) Jusqu'au 24 juin.

HELENA ALMEIDA. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 20 mai.

JACQUES BERNAR : la mécanique des fluides. Peintures. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 13 mai.

SERGIO BIRGA. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 31 mai.

BLONDEL. — Galerie C, 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Jusqu'au 22 mai.

CHRISTINE BOUMEESTER. .. Galerie Bellechasse-Internationale, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 12 mai.

LOURDES CASTRO. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud *(326-85-51). Jusqu'au 13 mai.*

JOEL CAZAUX. Œuvres sur papier, bronzes. — Galerie la Tortue, 11, rue Jacob (326-09-85). Jusqu'au 27 mai.

TIBOR CSERNUS. Peintures. — Galerie Claude Bernard, 7, rue des Beaux-*Arts* (326-97-07). Jusqu'au 25 mai.

CUECO. *Dessins et lavis* (1977-1978). — Galerie le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). Jusqu'au 27 mai.

GEORGES DAYEZ. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 27 mai.

DEL PEZZO. Paraphrases. — Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 20 mai.

MARC DEVADE. — Galerie G. Piltzer, 38, rue des Blancs-Manteaux (278-74-33). Jusqu'au 13 mai.

PIERRE FICHET. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 20 mai.

CHRISTIAN FRAPPIER. Acryliques, dessins. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 15 mai.

GARDAIR. Peintures. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 2 juin.

HENRI GOETZ. — Galerie S. Badinier, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au 20 mai. — Galerie Bellechasse-Internationale, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 12 mai.

IVACKOVIC. Peintures récentes. Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 27 mai.

PAUL JENKINS. Grands formats 1973-1977. — Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusqu'au 27 mai.

ISCAN. Carnet de voyages. Peintures récentes. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 3 juin

JASPER JOHNS, estampes 1967-1978. — Galerie Gillespie-de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au *18 mai.*

RAOUL DE KEYSER. Peintures, dessins. — Galerie Jean Leroy, 37, rue Quincampoix. Jusqu'au 13 mai.

LAGRANGE. Grands formats 1959-1977. — Villand et Galanis, 127, boulevard Haussmann (225-59-91). Jusqu'au 20 mai

JEAN-PIERRE LE BOUL'CH. Fragments de seconde 1973-1978. — Galerie de Larcos, 9, rue Linné (331-23-84). Jusqu'au 9 mai.

CLAUDE LEPAPE. Œuvres récentes. — Galerie Documenta, 45, rue Saint-Merri (278-35-09). Jusqu'au 13 mai.

GEORGES LEPAPE (1887-1971). — Galerie du Luxembourg, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 15 juin.

JEAN LEPPIEN. Peintures récentes. — Galerie M. Lechaux, 202, rue Saint-Honoré (296-31-30). Jusqu'au 20 mai.

LOUTTRE. Aquarelles, gravures et plaques. — Galerie Lear, 54, rue du Faubourg-Saint-Honoré (073-77-94). Jusqu'au 17 juin.

LUICHY MARTINEZ.— Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 11 mai.

MERKADO. — Galerie d'Amécourt, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Jusque fin mai.

MESSAGIER. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 20 mai.

JEAN-MICHEL MEURICE. — Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 20 mai.

HENRI MICHAUX. Œuvres récentes. — Galerie Le Point-Cardinal, 3, rue Jacob (033-33-08). Jusqu'au 31 mai.

MUSIC. Rétrospective. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 20 mai.

FRANCIS PICABIA. — Galerie P. Belfond, 3 bis, passage de la Petite-Boucherie (326-24-60). Jusqu'au 13 mai.

MARIE-THERESE PINTO. Sculptures. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633 56-02). Jusqu'au 13 mai.

A ROZELAAR GREEN. — Galerie des Orfèvres, 66, quai des Orfèvres (326-81-31). Jusqu'au 13 mai.

NADINE RUSE. Murs, portes fenêtres. Patchworks réalistes. — Le Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (033-58-79). Jusqu'au 20 mai.

AUGUST SANDER. — Galerie Nouvel-Observateur-Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-31-10). Jusqu'au 30 mai.

EMMANUEL SAULNIER. — Galerie Charley-Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 25 mai.

SCHNEE. — Galerie Pierre-Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 25 mai.

DIDIER STEPHANT. Angles, pentes. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 27 mai.

ZAPKUS. — Galerie Darthea-Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 3 juin.

REGION PARISIENNE

BEAUVAIS. Roger Vieillard et Anita de Caro. — Musée départemental de l'Oise (445-13-60). Jusqu'au 15 juin.

MONTROUGE. 23e Salon de Montrouge : hommage à Georges Braque et art contemporain. — Centre culturel et artistique, 2, avenue Emile-Boutroux (253-21-75). Jusqu'au 28 mai.

PONTOISE. Jeanclos : les dormeurs ; Hervé Dupont : Brodeur à Gilocourt. — Théâtre des Louvrais, place de la Paix (030-33-33). Sauf lundi et jours fériés, de 17 h. à 19 h. ; samedi et dimanche, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 21 mai.

SAINT-DENIS. Corps : peintures et dessins de Jean Kiras. — Tour de la basilique. Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. Entrée *libre. Jusqu'au 29 juin.*

SCEAUX. Voltaire, voyageur de l'Europe. — Orangerie du château (661-06-71). Entrée : 5 F. Jusqu'au 5 juillet.

VILLEPARISIS. Michel Gérard. — Centre culturel municipal, place Henri-Barbusse (427-05-05). Mer. et sam., de 14 h. à 19 h. ; dim., de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 28 mai.

VITRY-SUR-SEINE. Lauréats de « Novembre à Vitry 1977 » : Jacques Poli et Régis Deparis. — Galerie municipal, rue de la Glacière (680-37-55). Tous les jours, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 28 mai.

Variétés

Jazz, pop', rock et folk

GOLF DROUOT, le 5, à 22 h. 30 : Sens interdit, Bateau ivre, Peu ma tante, Archipel, Orphie, T.N.T. ; le 6, à 22 h. 30 : Mistral.

AMERICAN CENTER (033-99-92), le 3, à 21 h. : Hootnanny, avec Country Road ; le 4, à 21 h. : Edition spéciale ; les 5 et 6, à 21 h. : D. Rose ; le 9, à 21 h. : Sourdeline, A. Meilland.

PALAIS DES ARTS (272-62-98), les 3, 4, 5 et 9, à 18 h. 30 : Compagnie Bernard Lubat ; le 9, à 20 h. 45 : Shiro Daimon et Steve Lacy.

OLYMPIA (742-25-49), le 3, à 18 h. : Alain Giroux, Michel Haumont et Cyril Lefebvre.

ESPACE CARDIN (266-17-30), le 7, à 20 h. 30 : Cat Anderson (Tribute to Duke Ellington).

STADIUM - BAR TOTEM (583-11-00), le 9, à 21 h. : Frank Love, Philip Wilson Quartet.

PALAIS DES CONGRES (758-27-78), le 3, à 21 h. : Kris Kristofferson et Rita Coolidge.

PAVILLON DE PARIS (202-02-21), le 8, à 20 h. : Blue Oyster Cult.

THEATRE LE 28-RUE-DUNOIS (584-72-00), les 4, 5, 6 et 7, à 20 h. 30 : D. Levaillant et Abracadabra Group.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

RADIO-TÉLÉVISION

La police a saisi le matériel de Radio 93 et de Radio Roquette

La police est intervenue à deux reprises, au cours des derniers jours, contre des radios pirates, saisissant successivement le matériel de Radio-93 et de Radio-Roquette.

Vendredi 29 avril, à 20 h. 40, elle pénétrait dans les bureaux de Radio-93, dont elle interrompait définitivement les émissions. « *Emetteur, antenne, platine, magnétos, micro, disques et cassettes, ils ont tout embarqué, et nous avec,* raconte une animatrice de la station, qui émet de Saint-Denis. *La politique de la table rase.* » Coïncidence : le lendemain, la librairie Les Dé-gings, qui abrite Radio-93, se voyait infliger une amende de 10 000 F pour tapage nocturne. A l'appel du collectif de soutien aux radios libres, association de 1901 qui regroupe des intellectuels, des avocats et des personnalités du spectacle, une émission en direct était aussitôt programmée dans les locaux désormais vides de Radio-93 et devait être réalisée, mardi 2 mai à 20 h. 30, avec l'aide technique de Radio-Roquette. L'émission a bien été diffusée sur 105 mhz, mais par Radio-Femmes.

Mardi 2 mai à 13 h. 30, en effet, la police, s'appuyant sur une procédure de flagrant délit, saisissait le matériel de Radio-Roquette qui émettait depuis quelques minutes. La présence d'une équipe de la télévision norvégienne sur les lieux devait, à cette occasion, causer quelques difficultés aux autorités chargées de faire le partage entre les appareils délictueux et ceux qui ne dérogeaient pas au monopole. Interpellés, les participants ont été relâchés vers 19 h. 30, à temps pour rejoindre leurs camarades de Saint-Denis. La brusque escalade dans les méthodes de défense du monopole justifiait, mardi soir, la crainte d'une nouvelle intervention policière, à laquelle la présence de plusieurs cars de C.R.S. donnait quelque consistance. Celle-ci n'a pas eu lieu. En revanche, le ronronnement des systèmes de brouillage, lui, était au rendez-vous. « *Nous connaissons ce bruit,* devait dire Jean-Pierre Faye. *Les Allemands nous l'ont enseigné pendant l'occupation. Ce gouvernement veut-il vraiment offrir un tel bruit en cadeau à la population ?* »

M. [illegible], adjoint au maire de Saint-Denis, est venu au micro exprimer la solidarité du parti socialiste envers l'expérience de Radio-93, qui n'avait jusqu'ici guère bénéficié du soutien de la municipalité. Le collectif de soutien aux radios libres, appuyé par quelque deux cents personnes massées dans la rue revendiquait l'entière responsabilité de l'émission, chaque intervenant déclinant son identité et ses qualités : « *Ceci n'est pas une émission pirate,* déclarait Félix Guattari, *mais une véritable émission de radio libre. Car les gens qui vous parlent n'ont pas l'intention de se cacher...* »

Le collectif a décidé de porter plainte en référé contre le brouillage pour atteinte à la liberté d'expression. Il se réunit le mercredi 3 mai à 17 heures pour mettre au point un appel de solidarité. En attendant, Radio-93 se voit dans l'obligation de suspendre ses émissions.

X. D.

M. MICHEL BASSI EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE RADIO-MONTE-CARLO

M. Michel Bassi devait être nommé, ce mercredi 3 mai, par le conseil d'administration de Radio-Monte-Carlo directeur général adjoint de cette station, avant d'être appelé le 1er janvier prochain à la direction générale, en remplacement de M. Frédéric de La Panouse, qui assure cette fonction depuis la démission, en septembre 1977, de M. Henri Dolbois. Un poste de secrétaire général devait être créé et confié à M. Antoine Schwartz, actuellement chargé de mission au cabinet de M. Raymond Barre.

[Ancien chef du service politique, puis rédacteur en chef adjoint du *Figaro*, M. Bassi a été, de septembre 1976 à mai 1977, l'adjoint de M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de l'Elysée, avant de fonder et d'animer l'Association pour la démocratie, organe de propagande de l'action présidentielle et gouvernementale de la majorité.]

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 3 MAI

— *M. Edmond Maire,* secrétaire général de la C.F.D.T., répond aux questions des auditeurs au cours du magazine « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h 15.

MERCREDI 3 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 40, Journal.

20 h. 10, Football : Anderlecht-Austria (1re mi-temps).

Finale de la Coupe des vainqueurs de coupe, commentée par P. Cangioni et J. Raynal. En direct.

21 h., Eh bien, raconte ; 21 h. 15, Football (2e mi-temps) ; 22 h., Emission littéraire : Le livre du mois, de J. Ferniot et C. Collange.

Avec Mmes F. Mallet-Joris (pour les Enfants de la violence, *de D. Lessing) ; F. Mallet (pour* Tristes banlieues, *de W. Prévost) ; MM. H. Amouroux (pour* le Désert de Metz, *de J. Roy) ; F. Nourissier (pour* l'Itinéraire du fou, *de S. Bramly) ; J. d'Ormesson (pour* Nuit glacée, *de Pa-Kin) ; A. Bourin (pour* Comoedia Israël, *de J.-L. Jacob) ; R. Fallet (pour* le Mari de maman, *de L. Jyl).*

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 19 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sacha Distel) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Septième Avenue.

Jay Blackman s'est fiancé avec Rhoda Gold. Mais les ennuis économiques commencent.

21 h. 25, Magazine : Questions de temps : le trentième anniversaire d'Israël, de J.-P.-Elkabbach et L. Bériot.

Des bandes d'actualité sur le véritable Exodus seront montrées au cours de ce magazine, où seront interviewées différentes personnes ayant vécu ce « voyage ».

22 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.G.C. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : SOUS LES YEUX D'OCCIDENT, de M. Allégret (1936), avec P. Fresnay, D. Parola, M. Simon, J. Copeau, P. Renoir, G. Gabrio, R. Karl, J.-L. Barrault (N., rediff.).

Mêlé malgré lui à un meurtre politique, un étudiant trahit un ami et se trouve forcé d'espionner un groupe de révolutionnaires exilés en Suisse.

Atmosphère Europe centrale et conflit psychologique d'après un roman de Joseph Conrad. Un certain style des années 30, une réunion de grands acteurs.

22 h., Journal.

22 h. 50, Magazine Ciné regards : Objectif cinéma (avec J. Losey, M.-C. Barrault).

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de J. von Eichendorff, adaptation R. Barthe ; 19 h. 25, La science en marche : la vulgarisation ;

20 h., La musique et les hommes : le journal de Cosima, par P. Flinois et M. Demet ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Asie, ma mère, par Gérard Drecq

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Evolution des sonorités et des orchestres : Wagner, Mahler, R. Strauss ;

20 h. 30, Echanges internationaux... Orchestre symphonique de la B.B.C., dir. K. Sanderling, avec S. Bishop : « Symphonie n° 88 en ré majeur » (Haydn), « Concerto pour piano n° 2 » (Bartok), « Symphonie n° 6 en si mineur, opus 54 » (Chostakovitch) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Planétarium imaginaire pour rêveurs impénitents : Constant, Holst ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 45, Les chants et les mystiques du soleil : de Ventadour, Wagner, Borenstein, Henry.

JEUDI 4 MAI

CHAINE I : TF 1

13 h., Journal ; 13 h. 35, Objectif santé (les anémies) ; 13 h. 45, Dessin animé : les Joyeux Pirates de l'île au trésor ; 15 h., Opéra : « Fidélio », de L. van Beethoven, par l'orch. et les chœurs de l'Opéra national de Vienne, dir. L. Bernstein ; 17 h. 5, Patinage artistique ; 18 h. 20, Un, rue Sésame ; 18 h. 45, Comment faire ; 18 h. 50, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 5, Une minute pour les femmes (voiture volée) ; 19 h. 10, L'enfance de l'art ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Ce diable d'homme : Voltaire, de C. Brulé, mus. de J. Loussié, réal. M. Camus (premier épisode : Le scandale et le bâton), avec D. Manuel, C. Dauphin, G. Caillaud et N. Garcia.

21 h. 30, Magazine d'actualités : L'événement ; 22 h. 30, Journal.

22 h. 35, FILM : L'AGRESSION, de G. Pires (1974), avec J.-L. Trintignant, C. Deneuve, C. Brasseur, R. Charlebois.

Victime, sur la route des vacances, d'une agression qui a coûté la vie à sa femme et à sa petite fille, un homme cherche à se venger de jeunes motards en lesquels il a cru reconnaître les coupables.

Le mécanisme d'une escalade de la violence. Réalisation brillante, habile, un peu complaisante envers ce qu'elle prétend dénoncer.

CHAINE II : A 2

15 h., FILM : LE PETIT LORD FAUNTLEROY, de J. Cromwell (1938). Noir et blanc.

16 h. 45, Aujourd'hui magazine : Avec le regard de Robert Merle ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Charlie Chaplin ; 19 h. 45, Top-club (Sacha Distel) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Emile Zola ou la Conscience humaine (2e épisode : J'accuse) de S. Lorenzi d'après le roman d'A. Lanoux, avec J. Topart, F. Maistre, P. Crauchet.

22 h. 40, Légendaire : de l'autre côté de la plaie.

L'envoûteur, l'envoûté et le leveur de sorts dans le Calvados.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Téléfilm : « L'Arbre et le Petit Garçon », de M. Chateau et J. Doyen ; 19 h. 30, Le maître du temps : Jean-Baptiste Schwilgue (productions FR 3-Alsace) ; 19 h. 40, Tribune libre : le Mouvement des radicaux de gauche ; 20 h. Les jeux.

20 h. 30, FILM : LA BATAILLE D'ANGLETERRE, de G. Hamilton (1969), avec L. Olivier, T. Howard, N. Patrick, M. Caine, C. Jurgens, K. More.

La résistance héroïque de la R.A.F. aux assauts des chasseurs-bombardiers lancés par Hitler sur l'Angleterre en août-septembre 1940.

Monumentale reconstitution historique, à la gloire d'hommes qui ont sauvé leur pays.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Poésie* : Jean Le Gac (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales, avec L. Shild et S. Nair ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le monde du poète M. Piazzola ; à 8 h. 32, Triomphe et misère de l'enfant ; à 8 h. 50, Autour de Louis XIV ; 9 h. 7, Orthodoxie et christianisme oriental ; Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h. 2, Le journal de Cosima Wagner (une soirée à Wahnfried) ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec C. Lefort ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Jeunesse », de J. Conrard ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Le Japon face aux étrangers ; 17 h. 32, Le journal de Cosima Wagner (le chant wagnérien) ; 18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de J. von Eichendorff, adaptation R. Barthe ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., « Le mystère de la charité de Jeanne d'Arc », de C. Péguy, avec E. Riva, E. Weisz, C. Pinet, réal. J. Rollin-Weisz ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Asie ma mère, par G. Drecq.

FRANCE-MUSIQUE

7 h 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... Verdi et Shakespeare : « Otello », par Verdi et Rossini ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Camus, Debussy, Copland ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Clostre, Pergolèse ; 15 h. 32, Musique française d'aujourd'hui... Venus d'Asie : Makino, Tamba, Ton-That-Tiet ; 17 h., Postlude : J. Alain, L. Boulanger, Guezec ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., Thèmes variés... Evolution des sonorités des orchestres... L'école russe : Moussorgski, Scriabine ; 20 h. 30, Entrée de jeu avec François Lengellé, clavecin : « Fantaisie et fugue en la mineur BWV 904 », « Trois Préludes et fugues, du clavecin bien tempéré », « Concerto en do majeur BWV 984 », « Ouverture à la française BWV 831 » (J.-S. Bach) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Planétarium imaginaire... Pluton : Varese, Dukas, Berlioz ; 23 h., Actualités des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Les chantres et les mystiques du soleil : Rameau, Mozart, Stockhausen, Haendel, Louvier.

SPORTS

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL

Monaco succède à Nantes

Monaco. — C'est de justesse que l'Association sportive de Monaco a remporté, mardi 2 mai, le titre de champion de France de première division. Jusqu'au bout, leur adversaire, désormais bien connu, le Sporting étoile club de Bastia, a fait en sorte de rendre indécise l'issue du championnat. Sur ce point, Nantes, le concurrent de Monaco pour le titre national, avait tort d'être inquiet et de faire semblant de croire que Bastia, surtout préoccupé par sa prochaine finale de la Coupe de l'U.E.F.A., pourrait favoriser, par un défaut de motivation, les ambitions monégasques. Avec du recul, en regard des scores enregistrés en Principauté (2 à 1) et à Nantes (6 à 1), ce sont plutôt les Monégasques qui ont eu des frayeurs rétrospectives à ce sujet.

De notre envoyé spécial

Pour la conquête du titre, la dernière journée du championnat de France se jouait à quatre clubs ; d'une part entre Monaco et Bastia, de l'autre entre Nantes et Nice, avec ce point commun que Monaco et Nice avaient éliminé leurs deux adversaires directs en Coupe de France et que Monaco et Nice se retrouveront en demi-finale vendredi 5 mai.

Le point d'avance au classement que possédait Monaco le plaçait hors d'atteinte en cas de victoire contre Bastia, mais, en revanche, toute une série d'hypothèses pouvaient être échafaudées en cas de match nul ou en cas de défaite, hypothèses naturellement liées au résultat de la rencontre Nantes-Nice. C'est dire que lorsque les Monégasques apprirent que Nantes avait d'un coup retrouvé toute son efficacité et passait, avec, semble-t-il, une certaine facilité, un « carton » à Nice, il y eut beaucoup d'inquiétude en Principauté. Sans établir de comparaison ni jeter le moins du monde la suscicion, comment ne pas penser au très curieux score de la dernière journée du championnat en République fédérale d'Allemagne entre Moenchengladbach et Dortmund (12 à 0), qui faillit bien, samedi 29 avril, coûter à Cologne le titre national.

Personne en tout cas, ne pourrait faire le reproche aux Bastiais de ne pas avoir donné la meilleure réplique possible à Monaco, et, à chaque match, on se prend à considérer un peu plus cette étonnante équipe corse, qui trouve toujours ressources et enthousiasme malgré son calendrier surchargé. Dimanche 30 avril, les Corses avaient exécuté Saint-Etienne à Geoffroy-Guichard (4 à 0), et, on s'en souvient, il y a huit jours, c'était dans le bourbier de Furiani la première manche de la finale de la Coupe de l'U.E.F.A. contre Eindhoven. Aucune autre équipe que Bastia ne pouvait mieux mettre actuellement en valeur la performance de Monaco, qui sort encore grandi de son dernier match de championnat. On conviendra que le succès doit avant tout se juger à la qualité et à la qualité et à l'engagement de l'adversaire.

De loin la meilleure attaque du championnat, Monaco avait perdu beaucoup de son efficacité mardi 2 mai, alors qu'au contraire il fallait à tout prix marquer des buts pour posser le dernier obstacle. Sans doute était-ce la conséquence de l'enjeu de cet ultime match de championnat. Toujours est-il que, nerveux, fébriles même, les joueurs monégasques ne parvinrent pas à saisir les très nombreuses occasions qui se présentèrent et à se mettre ainsi à l'abri de toute surprise. Ils menaient par 1 à 0 (but de Onnis) à la mi-temps ; par 2 à 0 dans les minutes qui suivirent la reprise du jeu (but de Gardon), et c'est peu après que la possibilité de prendre définitivement l'avantage fut gâchée. Seul devant Hiard, le gardien bastiais, Dalger préféra tenter sa chance sous un angle fermé plutôt que de donner le ballon à Onnis, complètement démarqué devant le but ouvert. Immédiatement, sur le renvoi, Rep, à l'affût, réduisit le score (2 à 1).

Désormais, tout redevenait possible, y compris la perte du titre, si Bastia réussissait à égaliser. Et on se prit à écouter encore plus les transistors pour savoir comment les choses évoluaient à Nantes. Or Nantes, à ce moment-là, faisait feu de tout bois. Toute la Principauté n'en menait pas large, et il y avait de quoi.

Lorsque Onnis tira un penalty sur le poteau et que Nogués expédia un tir sur la barre, chacun se dit que la réussite n'était pas du côté des Monégasques. Il ne se trouvait plus personne pour souhaiter un large succès. Chacun, plus modestement, était pressé d'en finir. Le stade avait un œil sur le terrain, l'autre sur la pendule lumineuse qui égrenait sans doute trop lentement les minutes.

De toute évidence, la naissance du champion de France avait lieu dans la difficulté. La soif de délivrance était telle que, sur un coup franc sifflé dans les derniers instants, on voulut croire que c'était la fin du match : terrain envahi, pétards, lâcher de ballons, tout était prématuré. Monaco avait encore à souffrir quelques minutes. Le temps pour Bastia d'y aller d'un ultime raid, suivi par huit mille spectateurs, épaules rentrées et souffle suspendu.

FRANÇOIS JANIN.

LENS : LA DESCENTE...

On connaissait déjà deux des trois clubs condamnés à la relégation en deuxième division la saison prochaine : Rouen et Troyes. La dernière journée du championnat a permis de désigner le troisième : Lens, qui passait encore voici quelques mois pour l'un des clubs les plus exemplaires du football professionnel.

Deuxièmes du championnat la saison dernière derrière Nantes, les Lensois s'étaient renforcés, avec, notamment, la venue de l'international Didier Six, pour tenter de jouer les premiers rôles dans la Coupe de l'U.E.F.A. Devant le succès populaire du football à Lens, la municipalité avait porté la capacité du stade à quarante mille places. Elle avait d'autre part facilité la création d'une section football-études au lycée Condorcet et d'un centre de formation pour les aspirants professionnels dans le but de préparer l'avenir.

Au début de la présente saison, le Racing Club de Lens semblait devoir tenir toutes ses promesses. Après avoir éliminé Malmö, il avait même réussi un exploit en Coupe de l'U.E.F.A. en battant le Lazio de Rome par 6 buts à 0 au match retour. Rien ne laissait alors penser que la roche Tarpéienne serait si proche du Capitole. Quelques blessures, une confiance peut être excessive, un certain relâchement constaté lors des entraînements, et les Lensois, qui étaient restés invaincus près de deux ans sur leur terrain, se mettaient à y accumuler les défaites.

Quand les Lensois, conscients de l'aggravation subite de leur situation en championnat, voulurent se ressaisir, il était trop tard. Les quatre buts encaissés à Magdebourg en Coupe de l'U.E.F.A. avaient démontré la fragilité de la défense. Les joueurs abordaient chaque match contractés par la peur de perdre. Quelques clans s'étaient formés au sein de l'équipe. Le « Racing » n'est pas parvenu à surmonter ce changement de climat au sein du club et dans son environnement.

REVUE D'EFFECTIFS A SAINT-ÉTIENNE

Le président de l'A.S. Saint-Etienne, M. Roger Rocher, a fait état, mardi 2 mai, des modifications qui seront apportées pour la saison prochaine, au club stéphanois. Il est établi que Hervé et Patrick Revelli partiront, que Bathenay souhaiterait en faire autant, et que Rocheteau, Santini, Merchadier, Barthelemy et Repellini devront, s'ils veulent rester, faire la preuve de leur attachement au club. En revanche, on peut tenir pour certain le maintien dans les effectifs de Curcovic, Lopez, Janvion, Farizon, Piazza et Zimako.

Pour renforcer l'équipe, M. Rocher souhaiterait « récupérer » Larios et Lacuesta prêtés à Bastia et s'assurer éventuellement les services du Guyanais Cyrill Regis, l'avant-centre de West Bromwich (Angleterre). Enfin, l'A.S. Saint-Etienne peut compter sur une dizaine de joueurs stagiaires promotionnels, dont les frères Roussey ou Derigon, qui ont déjà montré leur valeur.

Le conflit entre le club et la municipalité de Laval

Professionnalisme et deniers publics

De notre correspondant

Laval. — Une récente déclaration des joueurs professionnels de Laval, reproduite dans la presse locale, qualifiant la pelouse du stade Le Basser d'« *indigne de la première division* », a décidé le maire socialiste de Laval, M. André Pinçon, à rendre public le litige qui l'oppose depuis plusieurs mois au président du Stade lavallois, M. Bisson.

Afin de permettre aux contribuables « *de se forger une opinion* », M. Pinçon a fait état d'une lettre adressée, après consultation du conseil municipal, au président Bisson.

Rappelant tout d'abord qu'au moment où le comité directeur du Stade lavallois a décidé l'accession en première division, la position municipale a été exposée publiquement et que celle-ci n'a pas varié depuis, il écrit : « *Je vous préciserais que nous entendions suivre avec sympathie l'expérience engagée, que la subvention municipale serait adoptée en fonction des règles générales, mais que la municipalité ne consentirait aucun effort financier supplémentaire, l'entretien d'un club professionnel à Laval ne lui apparaissant pas comme une priorité absolue.* »

Mendicité

M. Pinçon souligne ensuite que, néanmoins, la ville a mis à la disposition du club deux tribunes d'une capacité de deux mille places, augmenté le nombre de places populaires et construit de nouveaux vestiaires. Du coup, le record d'affluence au stade Le Basser est passé de sept mille, en 1974, à vingt mille, en 1976.

Avant d'en venir au projet de « maison d'accueil » évoqué par le président du Stade, le maire fait deux remarques préliminaires : « *Un club professionnel est largement assimilable à une entreprise de spectacle. Il est normal qu'une municipalité lui alloue une subvention correspondant, d'une part, à ses mérites, d'autre part, aux taxes versées à la collectivité. Par contre, il n'est pas normal qu'il ait recours à une mendicité gênante pour tous, dans la mesure où il sollicite les deniers de la collectivité pour financer ses investissements. Le sport professionnel, dans un contexte plus sain, devrait se suffire à lui-même.* »

M. Pinçon rappelle d'autre part que, depuis le début de la saison sportive, deux rencontres seulement ont vu plus de quinze mille personnes et trois entre dix et quinze mille. Ainsi, de nouvelles tribunes n'auraient été utiles qu'une fois. Le maire annonce cependant que le conseil municipal portera ses efforts sur l'amélioration des places populaires. « *En effet, dans dix ans, quel que soit alors le destin du Stade lavallois, il pourra toujours compter sur le soutien et la présence du public qui fréquente aujourd'hui les places à 12 francs et 20 francs.* »

Pour ce qui est de la « maison d'accueil », incluant le centre de formation exigé par le groupement du football professionnel, le maire assure qu'elle sera édifiée avant la fin du mandat en cours.



CARNET

Naissances

— Audrey AKOUN a la joie d'annoncer la naissance de son frère

Jacky Junior,

à Eaubonne, le 29 avril 1978.
Résidence du Parc-du-Château,
66, avenue Charles-de-Gaulle,
95160 Montmorency.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Mlle Marie-Martine RIVALAN,
fille de M. Maurice RIVALAN décédé, et de Mme, née Marie Tanguy,

avec

M. Philippe BACCOU,
fils de M. Robert BACCOU et de Mme, née Denise Breuil, célébré à Paris, le 29 avril 1978.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Zannic ARMEL-BEAUFILS,
sculpteur,

survenu le 1ᵉʳ mai 1978 en son domicile parisien.
De la part de
Noëlle Thibault et Jacques Lallement, ses filleuls,
Des familles Lallement et Thibault,
De la famille Duret,
Et des familles Lambling, Badoz et Thibault.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu en l'église de Saint-Briac-sur-Mer (Ille-et-Vilaine), le vendredi 5 mai, à 15 heures.
Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Moses Buzaglo et ses fils Georges, Jacques et Daniel,
Les familles Buzaglo, Pimienta, Hachuel,
Parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Moses BUZAGLO,

survenu à Madrid, le 2 mai 1978,
33, rue Orense, Madrid.

— Mme François Capitant,
Mme René Capitant,
Ses frères et sœurs et leurs enfants,
Les familles Garcia, Capitant, Trotabas, Maret et Colas,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François CAPITANT,

survenu à Paris, le 30 avril 1978.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité le vendredi 5 mai, à 8 h. 30, en l'église Saint-Séverin, Paris (5ᵉ).
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Rollin, 75005 Paris.
8, square Latour-Maubourg, 75007 Paris.

— Mme André Dabard,
M. et Mme Lucien Millet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Sevin, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Paul Fraquet et leurs enfants,
M. et Mme François Dabard et leurs enfants,
font part du décès de

M. André DABARD,

à l'âge de quatre-vingt-sept ans, le 24 avril, à Orléans.
28, quai du Châtelet,
45000 Orléans,
2 bis, chemin du Chancelier,
69130 Ecully.

— Le conseil d'administration, le conseil scientifique et technique et le personnel du Comité d'étude de soins et d'action permanente en faveur des déficients mentaux (C.E.S.A.P.),
ont le très vif regret de faire part de la disparition de leur membre d'honneur,

M. le professeur Robert DEBRÉ,
membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine, grand-croix de la Légion d'honneur.

Le C.E.S.A.P. rend hommage au grand disparu et exprime à sa famille ses condoléances les plus sincères.

— Le gouverneur Hubert Deschamps, son mari,
Raymond et Nicole Faguer,
Philippe et Marie-Christine Daudy,
Alain et Monique Deschamps, ses enfants,
Charles et Ariane de Bourbon-Busset,
Antoine et Martine Castaing,
Sylvie, Bernard et Daniel Faguer,
Florence, Isabelle, Mathilde et Clément Daudy,
Francis, Isabelle et Denis Deschamps, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

Paule DESCHAMPS,
née Poggi,

veuve en premières noces du docteur Bernard Daudy,
décédée le 1ᵉʳ mai 1978 à son domicile, 30, rue Jacob, Paris (6ᵉ), à l'âge de quatre-vingts ans.

Le service aura lieu en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris (6ᵉ), le vendredi 5 mai, à 8 h. 30.

Ni fleurs ni couronnes.

— On nous prie de faire part du décès de

Mme Alice GAUTHIER,
née Vaultrin,
veuve de Maximilien Gauthier, critique d'art,

survenu le 30 avril 1978.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 mai, à 15 heures, à Xirocourt (Meurthe-et-Moselle), lieu de l'inhumation.

Une seconde célébration aura lieu à Paris, en l'église Saint-Séverin, le mercredi 10 mai, à 18 heures, afin que tous ses amis puissent joindre leurs prières aux nôtres.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme Vauthier,
24, rue de la Reine-Blanche,
75013 Paris.
M. et Mme Artel,
17, rue Kléber,
54000 Nancy.

— M. François Giraud et ses enfants,
Mme Louis Giraud,
ont la douleur d'annoncer la mort de leur épouse, mère et belle-fille,

Mme François GIRAUD,
née Pauline Moffat,

le samedi 29 avril 1978.
La cérémonie religieuse aura lieu mercredi 3 mai, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre, à Plaisir (Yvelines).
Ni fleurs ni couronnes.
Les offrandes pour la paroisse de Plaisir seront acceptées.
Cet avis tient lieu de faire part.

— Mme William Hawkins-Vaussard,
M. Pierre Hawkins,
ont la douleur de faire part du décès de

M. William HAWKINS,
gérant du Service international de microfilms,

survenu accidentellement dans sa soixante-cinquième année, le 1ᵉʳ mai 1978.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Sainte-Pauline du Vésinet, 55, boulevard d'Angleterre, le vendredi 5 mai 1978, à 14 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mlle Monique Herold,
M. et Mme Jacques Herold,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Mme Victor HEROLD,

survenu le 26 avril 1978.
Selon son désir, les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'Eglise réformée de Neuilly.
4, rue de Rémusat, 75016 Paris.
65, avenue Georges-Mandel, 75016 Paris.

— Mme Georges Kremp, son épouse,
Le docteur et Mme Louis Kremp,
M. et Mme Rémi Kremp, avocats à la cour,
M. et Mme Léon Bruttin,
M. et Mme Guy Bouillet,
M. et Mme Jean-Charles Delomel,
ses enfants, ses petits-enfants, son arrière-petit-fils et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges KREMP,
avocat honoraire au barreau de Béthune,
ancien bâtonnier de l'ordre,
ancien juge de paix suppléant,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,

survenu à Béthune, le 27 avril 1978, dans sa quatre-vingt-deuxième année, administré des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont eu lieu le 29 avril.
101, place Joffre, 62400 Béthune.
4, rue Saint-Pierre-au-Marché, 02000 Laon.
61, boulevard des Invalides, 75007 Paris.
9, rue Poliveau, 75005 Paris.
Rebreuviette, 62270 Frévent.
63, rue Pasteur, 62300 Lens.

— Mme Marc-François Martelli, son épouse,
M. et Mme Marc-François Martelli,
M. et Mme Georges Larroque,
M. Hubert Paupe et le docteur France Paupe,
Les docteurs Eugène et Anne Toulemonde,
Ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Fazi, Cervetti, Hoffmann, Ottavi, Pinelli, Micaeli, Mucchielli, Pieri, Roumeas et Thomazi,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc-François MARTELLI,
ingénieur général honoraire de la Ville de Paris,
ancien maire de son village,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1940,

survenu le 1ᵉʳ mai 1978, dans sa quatre-vingt-dixième année.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès, dans sa soixante-seizième année, de

M. Paul NICOLAS,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques auront lieu le vendredi 5 mai 1978, à 15 h. 45, en l'église Notre-Dame-de-la-Croix, place Colbert, parc de Maisons-Laffitte.
Il sera procédé à l'inhumation dans la sépulture de famille au cimetière de Saint-Germain-en-Laye.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Le cabinet Martinet,
M. et Mme Berline.

— M. et Mme André Miquel,
Mlle Claude Miquel,
Les familles Bellenger, Bourcelot, Couturier, Delorme, Folliot, Gouttebroze, Miquel, Pacaud et Ravenel,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Adrienne RAVENEL,
née Trébuchet,

leur mère, grand-mère et parente, survenu dans sa quatre-vingt-troisième année, à Paris, le 1ᵉʳ mai 1978.
La levée du corps aura lieu à Paris-15ᵉ, 6, rue Auguste-Bartholdi, le vendredi 5 mai, à 8 heures. Les obsèques seront célébrées le même jour, à 14 heures, à Vichy, en l'église Saint-Louis.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Le docteur Olivier Salaun, son époux,
M. et Mme François Buchet, de Neuilly, et leurs enfants,
M. et Mme Hervé Salaun et leurs enfants,
M. et Mme Marc Salaun,
Mlle Dominique Salaun,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Olivier SALAUN,
née Odette Pascaud,

le 1ᵉʳ mai 1978.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 mai, à 10 h. 30, en l'église Saint-Charles de Monceau, où l'on se réunira.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, rue Georges-Berger,
75017 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. et Mme Bernard Schwander et leurs enfants,
M. et Mme André Roueche-Schwander,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Henri SCHWANDER,
née Ninette Ferrand,

survenu le 30 avril 1978, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Les obsèques auront lieu le mercredi 3 mai, à 14 h. 15, au temple Saint-Martin de Montbéliard.

Ni fleurs ni couronnes.

10, rue Jules-Grosjean,
25200 Montbéliard.
6, allée de la Désirée,
13009 Marseille.

Anniversaires

— Urtaca (Corse).
Le septième anniversaire du décès, le 7 mai 1971, de

Joseph-Marie BONAVITA,
agrégé de l'Université,
auteur de « U Pane Azimu »
(contes et nouvelles de mon île),

est rappelé à tous ceux qui gardent fidèlement son souvenir.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

RECTIFICATIF. — La soutenance de thèse de M. Lucien Lefèvre, à l'université de Paris-V, mardi 9 mai, salle Louis-Liardi, « L'observation psychopédagogique de l'élève par l'enseignant en milieu scolaire », aura lieu à 13 h. 30 au lieu de 14 heures.

Communications diverses

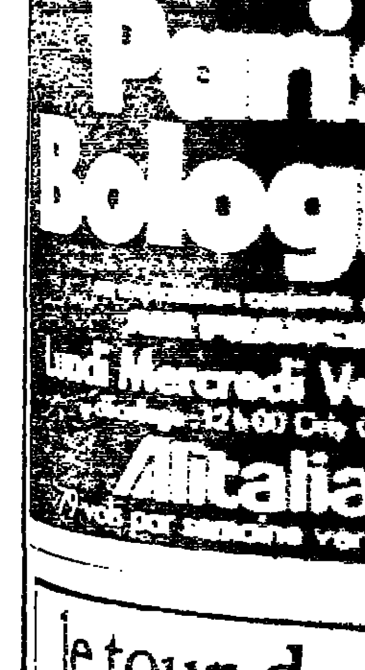
— Le conseil d'administration de l'association GADE (Gestion approfondie et direction d'entreprise) de l'université de Paris-IX-Dauphine vient de nommer, en sa séance du 24 avril 1978, son nouveau président : M. Jacques Pintiaux, professeur, qui sera assisté d'un vice-président aux relations extérieures : Mlle Michèle Barbet, et d'un vice-président chargé de la coordination des diverses commissions et de l'appareil administratif : M. Jean-François Cazes.
Ont été également nommés à des postes de responsabilités : Mlle Florence Marchal et MM. Raymond Rouchon, John Viart, Pierre-Louis Oller.
Cette communication tient lieu de diffusion à l'ensemble des membres du GADE, aux présidents-directeurs généraux de l'industrie et du commerce français.
Siège de l'association : université Paris-IX-Dauphine, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75776 Paris Cedex 16.

— Concours « Immeubles de ville » à Cergy-Pulseux. — En raison des perturbations du courrier, la date de clôture des inscriptions au concours est reportée au mardi 9 mai 1978, à 12 heures précises.
(Toutes les demandes par correspondance devront être postées avant cette date et cette heure, le cachet de la poste faisant foi.)

Visites, conférences

JEUDI 4 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES — 8 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Legregeois : « Abbaye du Bec-Hellouin, châteaux de Champ de bataille et d'Harcourt ».
15 h., devant Saint-Eustache, Mme Allaz : « Promenade des Halles à Beaubourg ».
15 h., 24, rue Pavée : « Promenade au Marais » (Paris et son histoire).
15 h., 23, quai Conti : « L'Institut de France ».
15 h. 30, 93, rue de Rivoli : « Salons du ministère des finances » (Tourisme culturel).
15 h., 2, rue de Bellechasse : « Grande chancellerie et musée de la Légion d'honneur » (Visages de Paris).
15 h., 34, rue Saint-Paul : « Hôtels du Marais » (M. de La Roche).
VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 24, rue de Poissy : « Le cellier souterrain des Bernardins » (Histoire et Archéologie).



LA 67e FOIRE DE PARIS

Quand la province monte à Paris

LA soixante-septième Foire de Paris a ouvert ses portes, le samedi 29 avril, au Parc des expositions de la porte de Versailles. Ses organisateurs attendent jusqu'au 15 mai plus d'un million de visiteurs, qui pourront parcourir sept salons et sept expositions ; au total deux mille cinq cents exposants.

L'originalité de cette Foire 1978 apparaît sous trois aspects.

1) La place réservée à la province. A l'origine, en 1904, la Foire de Paris n'était qu'un marché régional « d'échantillons » destinés à défendre les petites industries parisiennes menacées par la concurrence. Mais, dès le début du siècle, le succès fut tel que très vite les fabricants de province saisirent cette occasion « d'attaquer » le marché national.

Trois quarts de siècles plus tard, on n'imaginerait plus une Foire de Paris d'où la province serait absente, et elle sera très présente cette année.

Près de mille exposants, sur deux mille cinq cents que compte la Foire, viennent de province, et ils sont chaque année plus nombreux. Cette évolution s'explique par la création récente de salons intéressant au premier chef les exposants provinciaux, comme le Salon du jardin (68 % des exposants provinciaux). D'autres salons de la Foire de Paris, plus traditionnellement, rassemblent bon nombre de représentants des régions françaises. Le Village de France, où l'on remarque cette année un effort tout particulier pour présenter des maisons correspondant aux différents types d'architecture régionale : le Salon du tourisme, où la vedette est donnée à deux grandes expositions régionales sur le Midi-Pyrénées et la Loire-Atlantique.

La palme de ce point de vue revient au Salon des vins qui accueille quatre cent vingt-trois producteurs et négociants représentant tout les grand crus de notre pays.

Il faut noter enfin que, en 1977, la Foire de Paris a accueilli cent soixante mille visiteurs de province, soit vingt mille de plus qu'en 1976.

Idées et trucs

2) La place réservée à ce que l'on pourrait appeler l'« invention quotidienne ».

Quatre-vingt-cinq pour cent des visiteurs sont venus à la Foire de Paris en 1977 avant tout pour trouver de nouvelles « idées », de nouveaux « trucs ». Pour les y aider, plusieurs formules ont été mises en place cette année.

Les produits nouveaux présentés pour la première fois au grand public seront signalés par un panneau « Nouveauté ». On peut déjà citer la première maison solaire vendue clé en main, une cheminée d'angle à pan coupé, taillée dans la pierre du Gard, une moto pliante qui tient dans un sac...

Des démonstrations permanentes auront lieu dans tous les Salons de la Foire de Paris, pour apprendre des « trucs » de métier ou se découvrir de nouveaux passe-temps. Par exemple : « comment faire un bouquet japonais », au Salon du jardin ; « voir travailler le marqueteur ou le gainier », au Salon des ensembliers ; « voir se bâtir une maison au jour le jour », à l'Exposition bricolage pour tous ; « faire de la sculpture tissée », à l'Exposition des créations d'art ; « construire son avion soi-même », à l'Exposition de l'aviation générale ; « prendre sa première leçon de planche à voile », au Salon du tourisme.

A votre service

3) La place réservée aux services.

Citons par exemple :

La « Mairie du XXIe arrondissement » située au cœur du Village de de France. Son bureau « urbanisme et logement » traitera de toutes les demandes sur l'accession à la propriété, les droits des locataires, les aides au logement, etc. Parallèlement, le visiteur y trouvera des renseignements d'ordre administratif, culturel et social.

Le bureau « Avocats-Service » mettra à la disposition du public un service permanent de huit avocats, qui, anonymement, aideront chacun à s'orienter dans le dédale des textes législatifs

Autour du thème « Des métiers pour les jeunes », la Foire de Paris a réuni des organismes publics susceptibles d'aider les jeunes à s'orienter dans le choix d'une carrière, dans le cadre d'un « club des jeunes ». Quels sont les métiers d'avenir ? Quelle école suivre ? Quels débouchés espérer ? Chaque jour des professionnels seront là pour faire la « radioscopie » d'un métier et dialoguer avec les jeunes visiteurs.

Les visiteurs trouveront aussi : au Salon du jardin, des conseillers horticoles et des conseillers paysagistes : au Salon de l'habitat, un centre « énergies », qui conseillera sur la manière d'utiliser au mieux n'importe quelle énergie, solaire y compris ; à l'Exposition du bricolage, les moyens de devenir son propre plombier ou son propre électricien.

14 salons et expositions

— Le village de France : Salon de la maison individuelle ;

— L'Exposition de la piscine ;

— Le Salon du jardin et de l'environnement de la maison ;

— Le Salon des ensembliers ;

— Le Salon de l'habitat et du confort ménager ;

— L'Exposition bricolage pour tous ;

— L'Exposition des créations d'art ;

— Le Salon du tourisme et des loisirs ;

— Le Salon des vins ;

— L'Exposition des nations étrangères ;

— Artisans du monde : le Jardin de la femme et de la beauté ;

— Exposition de l'aviation générale et des sports de l'air ;

— Le concours Lépine : Salon de l'invention ;

— L'Exposition du livre.

Au rendez-vous des étrangers

POUR de nombreux pays étrangers n'entretenant pas des relations commerciales suivies avec la France, l'Exposition des nations étrangères organisée dans le cadre de la Foire de Paris constitue une occasion unique de disposer, quinze jours durant, d'une vitrine dans notre pays.

Soixante - quinze nations seront représentées cette année, certaines, comme l'U.R.S.S., occupant jusqu'à 3 000 mètres carrés de stands.

Bien avant d'être officiellement reconnue par le gouvernement français, c'est à la Foire de Paris que la République démocratique allemande (R.D.A.) a pu établir ses premiers contacts commerciaux en France, notamment dans le domaine industriel. Cette année, c'est au tour de la Sierra-Leone de faire sa première apparition dans la vitrine des nations étrangères afin que les Français connaissent mieux l'éventail de ses ressources aussi bien minières que touristiques.

Mais l'Exposition des nations étrangères est aussi l'occasion pour certains pays de tester les produits qu'ils envisagent de lancer sur le marché français : le Venezuela a observé pendant deux Foires de Paris consécutives les réactions des visiteurs avant de lancer ses jus de fruits dans l'Hexagone !

Il faut savoir...

La Foire de Paris se tient du samedi 29 avril au lundi 15 mai, au Salon des expositions de la porte de Versailles, de 10 heures à 19 heures. Les mardis et vendredis jusqu'à 22 h. 30.

● PRIX D'ENTREE : plein tarif : 7 F ; porteurs de carte de réduction : 5 F ; porteurs de carte d'acheteur : 4 F ; titulaires de la carte vermeil : 4 F, et enfants accompagnés (sept à quatorze ans) : 4 F. Entrée gratuite : pour les étrangers sur présentation d'une pièce d'identité nationale et pour les couples mariés depuis le 1er mai 1973.

● MOYENS D'ACCES : métro : ligne no 8 (Créteil - Place-Balard) ; ligne no 12 (Porte-de-la-Chapelle-Mairie-d'Issy) ; autobus : en semaine, les 39, 42, 49, 58, 89 et PC ; dimanches, les 88 et PC. Parkings : La Plaine, Palais-sud, Victor.

La S.N.C.F. consent des avantages exceptionnels à l'occasion de la Foire de Paris. Le forfait « Paris à la carte », vendu sur l'ensemble du territoire par tous les bureaux de tourisme et les gares de la S.N.C.F., donne droit à deux entrées gratuites à la Foire.

Les titulaires de la carte vermeil peuvent obtenir dans toutes les gares françaises un billet aller-retour, Province-Paris, avec une réduction de 50 % au lieu des 30 % habituels.

● A LA DISPOSITION DES VISITEURS : bureau des P.T.T., banque, change, assurances et douanes, bureaux de voyages : Air France, Air Inter, S.N.C.F. et Wagons-lits. Deux restaurants, deux self-services, deux brasseries. Une garderie d'enfants, organisée par Clair-Foyer, pour les enfants de trois à sept ans.



LA 67e FOIRE DE PARIS

LOISIRS - TOURISME :

Un secteur qui résiste à la crise

La Foire de Paris réserve une place de plus en plus importante aux activités de loisirs et parmi celles-ci au tourisme. Elle prend ainsi en compte un « fait de société » ou de « civilisation » dont l'ampleur ne se dément pas.

Depuis le début de la crise qui frappe les économies mondiales, c'est-à-dire depuis plus de quatre ans, il apparaît en effet de plus en plus nettement que les activités de loisirs sont les moins touchées, et continuent même de se développer à des rythmes encore plus rapides qu'auparavant.

C'est ce que confirment, en particulier, l'évolution du tourisme international en 1977 analysée par l'O.C.D.E. et les résultats des constructeurs d'automobiles, qui ont battu tous leurs records de production, en France comme en Allemagne ou au Japon, ainsi qu'aux Etats-Unis.

L'automobile, il est vrai, est pour une part un instrument de travail, mais c'est aussi un moyen d'évasion et de loisir, dont l'usage est étroitement lié au tourisme. En France, comme l'indique la Chambre syndicale des constructeurs, 3,1 millions de voitures particulières ont été sorties l'an dernier (3,8 % de plus qu'en 1976), dont près de 1,8 million ont été exportées (soit une progression de 7,4 %).

650 000 emplois en France

Les professionnels s'attendent à des résultats au moins aussi bons cette année, et rappellent qu'au cours des sept dernières années les exportations françaises et les importations d'automobiles en France, exprimées en monnaie constante, ont doublé, ce qui représente un taux de croissance annuel de 10 %, pendant que le produit intérieur brut augmentait de moins de 5 % en moyenne.

Aux Etats-Unis, également, après une année faste pour les constructeurs, les craintes d'un ralentissement, qu'avait fait naître une baisse des immatriculations depuis la mi-novembre, s'estompent cette année : à la mi-février, les ventes sur le marché intérieur étaient en hausse de 12 % sur la même période de l'année 1977.

Pour les activités liées au tourisme (qui fournissent directement plus de 650 000 emplois en France), les résultats de l'an dernier sont encore plus spectaculaires. Ainsi, d'après l'O.C.D.E., dans les vingt-quatre pays industrialisés membres de cette organisation, les recettes procurées par le tourisme international auraient augmenté de 20 % en 1977 (de 7 % en 1976) pour atteindre 40,5 milliards de dollars, tandis que les dépenses des touristes nationaux se rendant à l'étranger augmentaient de 17 % pour atteindre 42,7 milliards de dollars.

Compte tenu d'un taux moyen d'inflation de 8 %, ces résultats, acquis malgré une conjoncture économique peu favorable, notent les experts de l'O.C.D.E., montrent un important accroissement en monnaie constante : accroissement qui a été plus fort dans les pays européens, où les recettes touristiques ont augmenté de 25 % en 1977 (après 4 % en 1976) pour se chiffrer à 31,8 milliards de dollars, tandis que les dépenses progressaient de 19 % (après 5 %) pour atteindre 29,1 milliards de dollars.

Pour la France, les recettes touristiques, connues avec précision pour les six premiers mois seulement de 1977, ont augmenté de 21 % en monnaie nationale, et de 13,4 % en dollars, pour atteindre 1,8 milliard de dollars, tandis que les dépenses progressaient de 14,8 % en monnaie nationale et de 6,8 % en dollars pour atteindre 1,5 milliard de dollars.

Pour les experts internationaux, cette évolution générale confirme que le tourisme international conserve un « *dynamisme propre* », même dans les périodes de basse conjoncture. Ainsi, ajoutent-ils, « *face à la situation économique et sociale des dernières années, de nouveaux choix de consommation sont intervenus dans l'utilisation des revenus disponibles. Ils tendent à « optimaliser » immédiatement des satisfactions personnelles et à répondre au besoin accru de détente et de dépaysement des populations. Il en résulte un nouveau style de vie où le tourisme joue un rôle de plus en plus important* ».

Il s'agirait donc bien d'un phénomène de civilisation : plus la situation est difficile, plus se renforce la tendance à donner la priorité aux dépenses de loisirs et de tourisme, les besoins de détente et d'évasion l'emportant sur les autres.

C'est pourquoi l'étude de l'O.C.D.E. prévoit qu'en 1978 « *le tourisme international connaîtra un nouvel essor, en raison de l'importance des facteurs non économiques* », bien que l'on ne s'attende pas à une croissance économique plus rapide qu'en 1978.

Les activités de loisirs, comme l'industrie automobile, qui leur est liée, se classent d'ailleurs aux tout premiers rangs des secteurs de l'économie. Le tourisme, par exemple, intéresse toutes les branches d'activité. Et d'après une étude du Credoc (Centre de recherche et de documentation sur la consommation), les dépenses touristiques directes et indirectes étaient passées en France de 129 milliards de francs en 1973 à 145 milliards en 1975, et à plus de 160 milliards l'an dernier.

VACANCES 1977

Les Français ont « rogné » sur le moins utile

Voici comment le secrétariat d'Etat au tourisme analysait, en septembre dernier, le volume et la nature des dépenses des Français en vacances.

Les estivants semblent ne pas avoir augmenté leurs dépenses dans une proportion égale à l'augmentation des prix touristiques. Ceux-ci progressent à un rythme plus accéléré que l'indice général des prix. Ce dernier avait atteint le 1er août 1977 la cote 172 par rapport à l'indice 100 en 1970. A la même date, toujours par rapport à l'indice 1970, les prix touristiques avaient atteint les cotes : 178,5 pour l'hôtellerie, 191 pour le camping et autres services de vacances, 204,5 pour les tarifs dans les cafés et 215 pour les repas dans les restaurants...

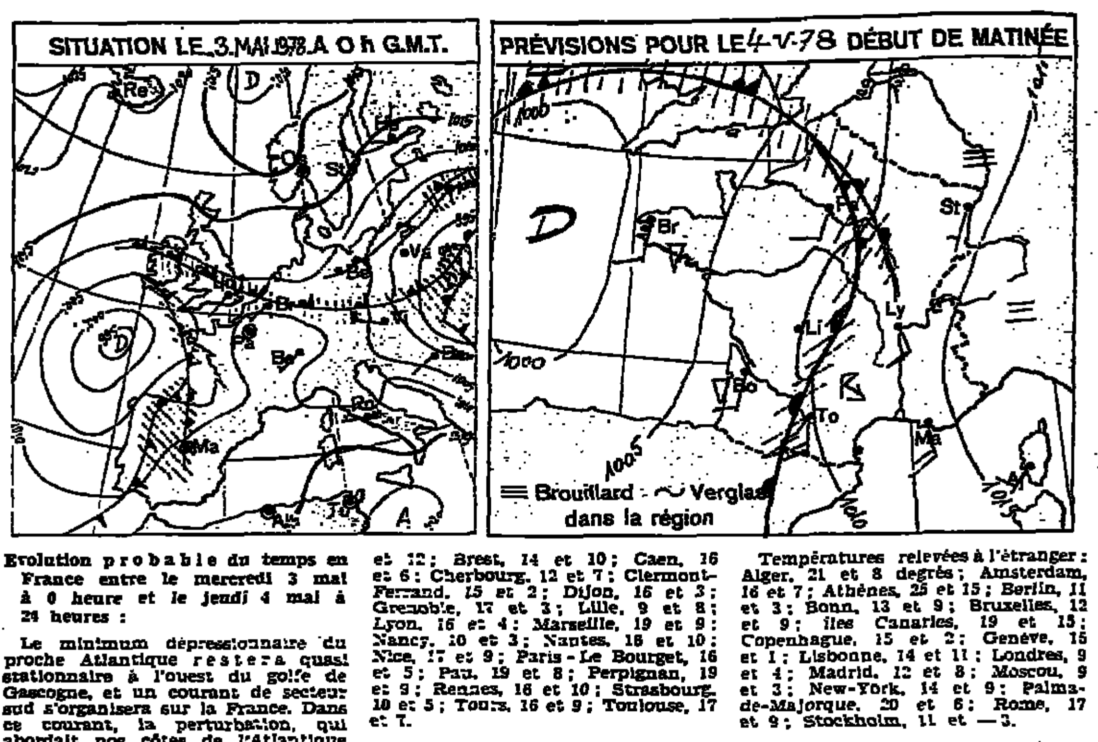
Le décalage qui s'est institué entre les prix touristiques et les prix en général incite les touristes non pas à réduire leurs dépenses, mais à les aligner sur l'augmentation du coût de la vie dans son ensemble, réaction non seulement inévitable mais aussi salutaire lorsque, comme au cours de la période actuelle, pour juguler l'inflation, la progression des revenus doit s'aligner sur l'évolution des prix.

Selon nos estimations, les dépenses quotidiennes moyennes en France, par jour et par personne, des vacanciers de l'été 1977 ont été de 63,5 francs contre 59 francs pour l'été 1976, soit en augmentation de 7 %. Les prix touristiques, en revanche, ont augmenté entre le 1er août 1976 et le 1er août 1977 de 8,6 % pour l'hôtellerie, de 10 % pour le camping et autres services de vacances et de 12 % pour les restaurants.

Parmi les dépenses touristiques, certaines sont incompressibles, les frais de transport, les tarifs des hôtels, les locations ou les places de camping, etc. Par conséquent, pour faire correspondre leurs budgets vacances avec l'augmentation de leurs revenus, les vacanciers réduisent leurs dépenses : consommations dans les restaurants et dans les cafés, alimentation, achats, loisirs divers, etc.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 3 mai à 0 heure et le jeudi 4 mai à 24 heures :

Le minimum dépressionnaire du proche Atlantique restera quasi stationnaire à l'ouest du golfe de Gascogne, et un courant de secteur sud s'organisera sur la France. Dans ce courant, la perturbation, qui abordait nos côtes de l'Atlantique mercredi matin, pénétrera lentement à travers la France, mais en prenant un caractère plus discontinu et orageux.

Jeudi, le temps sur la France sera assez changeant. Les éclaircies avec des nuages élevés prédomineront encore une bonne partie de la journée de la Corse aux Alpes et à l'Alsace, mais une tendance orageuse débutera l'après-midi ou le soir sur le relief alpin.

Sur le reste de la France, on notera des passages nuageux et quelques éclaircies. Des pluies isolées ou des averses, et parfois des orages, seront observés. Ces précipitations seront un peu plus marquées sur les versants sud des montagnes.

Les vents du secteur sud seront modérés et irréguliers.

Les températures varieront peu par rapport à celles de mercredi et deviendront supérieures aux normales, sauf dans les régions affectées par des précipitations, où l'on notera des baisses locales.

Mercredi 3 mai, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 010,8 millibars, soit 758,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 mai ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 16 et 6 degrés ; Biarritz, 20 et 13 ; Bordeaux, 19 et 12 ; Brest, 14 et 10 ; Caen, 16 et 6 ; Cherbourg, 12 et 7 ; Clermont-Ferrand, 15 et 2 ; Dijon, 16 et 3 ; Grenoble, 17 et 3 ; Lille, 9 et 8 ; Lyon, 16 et 4 ; Marseille, 19 et 9 ; Nancy, 10 et 3 ; Nantes, 18 et 10 ; Nice, 17 et 9 ; Paris-Le Bourget, 16 et 5 ; Pau, 19 et 8 ; Perpignan, 19 et 9 ; Rennes, 16 et 10 ; Strasbourg, 10 et 5 ; Tours, 16 et 9 ; Toulouse, 17 et 7.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 8 degrés ; Amsterdam, 16 et 7 ; Athènes, 25 et 15 ; Berlin, 11 et 3 ; Bonn, 13 et 9 ; Bruxelles, 12 et 9 ; îles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, 15 et 2 ; Genève, 15 et 1 ; Lisbonne, 14 et 11 ; Londres, 9 et 4 ; Madrid, 12 et 8 ; Moscou, 9 et 3 ; New-York, 14 et 9 ; Palma-de-Majorque, 20 et 6 ; Rome, 17 et 9 ; Stockholm, 11 et — 3.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 063



HORIZONTALEMENT

I. Se lève pour saluer ; A donc du mal à digérer certaines choses. — II. Hurle avec les loups ; Dissipa. — III. Adverbe ; Des êtres qui ne manquent pas de sang... froid. — IV. Qu'on pourra donc retrouver facilement. — V. Lettres de rupture ; Etrange garçon, fille bizarre ; Permet de déduire. — VI. S'expriment dans le langage des cours. — VII. Corps simple ; Manque au chemineau. — VIII. Que l'on aurait du mal à ne pas remarquer. — IX. Bien pourvue ; Se laisse facilement rouler. — X. Accompagnent le petit salé. — XI. Auront donc toutes les chances d'être ultérieurement reconnus.

VERTICALEMENT

1. C'est une façon de parler. — 2. Se vend ou s'achète ; Grain. — 3. Joué ; S'est épanoui dans un endroit très sec. — 4. Elargirent. — 5. Il est pénible de devoir parfois l'arrêter ; Jouèrent un rôle dans l'histoire de Rome. — 6. Ne restera pas sur le seuil. — 7. Se succèdent invariablement ; Il ne lui manquait pas une case ; Abréviation. — 8. Evite de s'étendre ; Se plie aux caprices du vannier. — 9. Faire disparaître ; Illustrèrent tristement leur époque.

Solution du problème n° 2 062

Horizontalement

I. Asthme ; T.B. — II. Nouées ; Au. — III. Ol ; Urubus. — IV. Net ; Esule. — V. Yser ; Es. — VI. Saône. — VII. Articulet. — VIII. Tuée ; Eure. — IX. Erses ; S.S. — X. Réa ; Têt. — XI. Usine ; Ase.

Verticalement

1. Anonymat ; Ru. — 2. Soles ; Ruées. — 3. Tu ; Testerai. — 4. Heu ! Raies. — 5. Mère ; Oc ; Eve. — 6. Esus ; Nues (nuages). — 7. Bu ; Elu ; Ta. — 8. Taule ; Erses. — 9. Buses ; Teste.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du mercredi 3 mai 1978 :

● UN DECRET

Portant publication de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Côte-d'Ivoire relative à la circulation des personnes, signée à Paris le 8 octobre 1976.

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 3 mai publie des *arrêtés* portant attribution et retrait de la médaille des services militaires volontaires, de la médaille d'honneur des douanes, promotions et nominations dans l'ordre des Arts et des Lettres, un *décret* portant promotions et nominations dans l'ordre des Palmes académiques.

Automobile

DES FORFAITS-FORMATION POUR L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

Les candidats au permis de conduire pourront désormais conclure avec les enseignants des auto-écoles des forfaits-formation. Tous ces contrats offriront, pour une somme globale et fixée à l'avance, un certain nombre de leçons de conduite et de code et comprendront les droits d'inscription à l'examen.

Selon les enseignants d'auto-écoles, un candidat peut actuellement espérer obtenir le permis de conduire en trente-sept leçons d'une heure de conduire pratique et une dizaine d'heures de leçons de code, en moyenne, et pour une dépense de 2 000 à 2 500 F.

Foires et Salons

AU MOIS DE MAI

Du 3 au 8 : Foire de Laval (Mayenne).
Du 4 au 15 : Foire de Mulhouse (Haut-Rhin).
Du 6 au 15 : Foire d'Angoulême (Charente).
Du 12 au 17 : Festival international du livre, Parc des expositions, à Nice (10 h. à 19 h., pas de nocturne).
Du 12 au 21 : Foire d'Albi (Tarn).
Du 12 au 21 : Foire de Beauvais (Oise).
Du 13 au 22 : Foire de Mâcon (Saône-et-Loire).
Du 14 au 22 : Foire de Quimper (Finistère).
Du 17 au 22 : Salon des antiquités, Dijon (Côte-d'Or).
Du 17 au 29 : Foire de Rouen (Seine-Maritime).
Du 19 au 22 : Salon des antiquités, Chambéry (Savoie).
Du 19 au 27 : Salon international du matériel de travaux publics et de bâtiment Expomat (9 h. 30 à 18 h. 30 ; pas de nocturne).
Du 19 au 28 : Foire d'Angers (Maine-et-Loire).
Du 19 au 28 : Foire de Nîmes (Gard).
Du 19 au 28 : Foire de Saint-Girons (Ariège).
Du 20 au 28 : Foire de Châteauroux (Indre).
Du 20 au 28 : Foire de Montélimar (Drôme).
Du 20 au 29 : Foire internationale de Bordeaux (Gironde).
Du 26 mai au 5 juin : Foire de Reims (Marne).
Du 26 mai au 5 juin : Salon du cheval et des sports équestres, Marseille (Bouches-du-Rhône).
Du 27 au 30 : Salon technique des maquettes et modèles réduits, Grenoble (Isère).
Du 27 mai au 5 juin : Foire de Lorient (Morbihan).
Du 31 mai au 4 juin : Expoterm : exposition de matériels thermiques, climatisation régulation, antipollution, Lyon (Rhône).

Fête de l'Ascension

LES SERVICES OUVERTS OU FERMÉS

● *Presse.* — Les quotidiens paraîtront normalement le jeudi 4 mai.

● *Banques.* — Fermées du mercredi 3 mai (à 11 h. 45 ou à 12 heures) jusqu'au vendredi 5 au matin).

● *Grands magasins.* — Les grands magasins parisiens seront ouverts le jeudi 4 mai toute la journée (Les Magasins réunis l'après-midi seulement).

● *P.T.T.* — Les bureaux de poste seront fermés le jeudi 4 mai. Toutefois, resteront ouverts en province les bureaux situés au chef-lieu de département et, à Paris, les bureaux habituellement ouverts le dimanche. Ces bureaux assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail, ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés soit poste restante, soit aux abonnés de boîtes postales. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile.

● *R.A.T.P.* — Service réduit des dimanches et jours fériés.

● *S.N.C.F.* — De nombreux trains supplémentaires seront mis en service au départ des gares parisiennes.

● *Sécurité sociale.* — Les guichets resteront ouverts le mercredi 3 mai dans les centres de paiement ou dans les services chargés de régler les prestations au public jusqu'à 14 heures. Pour les prises en charge et les renseignements, une permanence sera assurée jusqu'à 15 h. 30. Les centres seront fermés le jeudi 4 mai toute la journée.

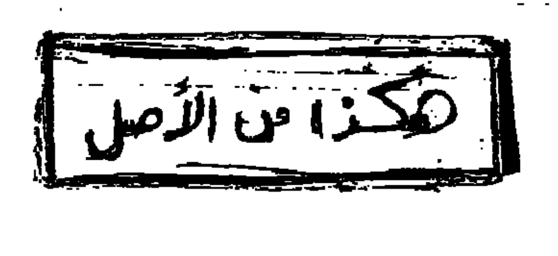
● *Allocations familiales.* — La Caisse d'allocations familiales de la région parisienne communique que ses guichets et services d'accueil, situés 10-12 et 18, rue Viala, Paris (15e) ; 64-68, rue du Dessous-des-Berges, Paris (13e) ; 9, rue de Liège, Paris (9e) ; 78, rue du Général-de-Gaulle, Maisons-Alfort ; tour Ouest, carrefour Pleyel, Saint-Denis ; 36, avenue F.-Joliot-Curie, Garges-lès-Gonesse ; 119-121, avenue Jules-Quentin, Nanterre, seront fermés du mercredi 3 mai, à 12 heures, au vendredi 5 mai au matin. Cependant, le mercredi 3 mai, les centres de diagnostic et de soins, ainsi que les cliniques dentaires, resteront ouverts aux heures habituelles.

● *Musées.* — Les musées nationaux suivants seront ouverts le jeudi 4 mai : musée Gustave-Moreau, musée Jean-Jacques-Henner, musée des Monuments français, musée de Cluny, salles des Nymphéas de Claude Monet, à l'Orangerie, l'exposition Cézanne au Grand-Palais, Musée national du château de Versailles et des Trianons, Musée national du château de Malmaison et Bois-Préau, musées des châteaux de Fontainebleau et de Compiègne.

Le Musée des arts décoratifs sera fermé, mais ses expositions ouvertes. Le musée Marmottan et le Palais de la découverte seront ouverts. La Bibliothèque nationale sera fermée.

Les musées de l'Hôtel national des Invalides : musée de l'Armée, des Plans-Reliefs, Eglise des soldats, Dôme royal (tombeau de l'Empereur) seront ouverts le jeudi 4 mai de 10 heures à 18 heures. Exceptionnellement, au cours de cette journée, le public pourra avoir accès au tombeau de Napoléon jusqu'à 19 heures.

● *Spectacles.* — Voir « le Monde des arts et des spectacles » daté 4 mai.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Vous êtes

• **ingénieur débutant,** diplômé d'une grande école (Réf. 10188M)

ou

• **ingénieur informaticien** (Réf. 10189M)

ou

• **analyste-programmeur,** avec quelques années d'expérience (Réf. 10190M)

sema informatique

vous propose

• un poste qui vous permettra de vous confronter aux dernières évolutions techniques,

• un travail varié, avec des missions de moyenne et longue durée tant en France qu'à l'étranger.

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite à J. Hajage, Sema-Sélection : 92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

sema *Conseil, Études, Ingéniérie* INFORMATIQUE, MARKETING ORGANISATION, FORMATION

Société de service embauche pr région parisienne et région Est

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

CHEFS DE PROJETS

Connaissances DL 1-CICS ou IMS. Envoyer C.V. à M. CARUCCI, PROMO INFORMATIQUE 28, rue Hamelin, Paris (16e).

MUTUALITE AGRICOLE utilisant I.B.M. : 370-135/512 K-DOS-VS en informatique de gestion

recherche

ANALYSTES

DE NIVEAU INGENIEUR Maîtrise ou équivalent.

Avec 2 à 3 ans d'expérience en analyse programmation.

Ecrire avec C.V. et prétent. à : Direction Informatique F.M.A. - ILE-DE-FRANCE 29, rue de la Tombe-Issoire 75014 PARIS.

MAISON D'ÉDITION

recherche

JEUNE RESPONSABLE COMMERCIAL

Format. H.E.C. - Sup. de Co. ou expér. librairie, aimant le livre, le marketing et le terrain. Envoyer C.V. sous référence T 751.797 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Organisme de formation et d'études secteur maritime et littoral recherche

UN CHARGÉ ÉTUDES

Expér. min. 5 ans, formation souhaitée licence sciences humaines. Capable de concevoir, diriger une étude et négocier contrats.

Env. C.V. manuscrit et prétent. nº 34.442 B - BLEU, 17, r. Lebel, 94300 VINCENNES.

Laboratoire de Recherche recrute pour le 1er juin, sur poste CNRS, un INGÉNIEUR ELECTRONICIEN, niv. Institut électroniq. de Paris ou assimilé, ou DEA électronique, pour travailler sur appareils de détection fournissant signaux rapides analogiques et étudier des systèmes de traitement logique de ces signaux. Ecr. av. C.V. et prét., à Mlle Rançon, L.P.N.H.E. Paris VI., 4, pl. Jussieu, Tour 32 R. Ch. 75230 PARIS CEDEX 05.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS (12e)

recherche pour son service ETUDES

INGÉNIEURS - ÉLECTRONICIENS

pour conception et développement DES EQUIPEMENTS DE TELECONTROLES INDUSTRIELS

Expérience 2 à 5 ans de logiciel (micro-calculateurs en temps réels) et/ou de matériel (analogique digital). Plusieurs postes à pourvoir immédiatem.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions annuelles s/réf. IND., à A.O.I.P., B.P. 301, 75624 PARIS CEDEX 13.

Ville de 30 000 habitants, cherche collaborateur pour missions d'organisation et études informatiques (conception et analyse).

Profil souhaité (homme ou femme), 30 ans environ, niveau I.A.E. ou C.N.A.M. ou formation pratique équivalente.

Il est demandé au candidat :

1) l'expérience de l'utilisation de l'informatique.

2) d'avoir mené à bien des missions soit d'organisation, soit d'études informatiques.

Sera appréciée la connaissance des problèmes communaux.

Ecrire nº T 751.798 M REGIE-PRESSE, 85 bis rue Réaumur 75002 PARIS, qui transmettra

---

IMPORTANT CABINET JURIDIQUE

RECHERCHE POUR PARIS

FISCALISTE

ayant 3 ou 4 années d'expérience. ANGLAIS et expérience administrative souhaitée.

Ecrire sous le numéro T 04959 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transm.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS

recherche pour son Service du Personnel (Paris XIIIe arrt - Métro Porte d'Ivry)

un Spécialiste en Recrutement

Il aura pour mission de recruter principalement du personnel expatrié ETAM et CADRES. La connaissance de l'Anglais est souhaitable. Age minimum 28 ans. Une première expérience de recrutement en Cabinet Conseil ou dans une importante entreprise est indispensable.

Adresser CV, photo et salaire actuel en rappelant la réf CO 230 à COFRARAN - Service Recrutement - 11, Boulevard Jean Mermoz 92202 Neuilly/Seine Cedex

---

Entreprise Cciale banl. Est rech. CHEF COMPTABLE expérimenté, quarantaine, ayant connaissances informatique situation stable si capable. Ecrire STOURM, nº 768, 15, rue Taitbout, Paris 9e, qui transmettra.

Impte Société de Distribution cherche libre rapidement

tr. bon cadre COMPTABLE (H.) Niveau DECS - Révision de comptes, contrôle trésorerie informatique appréciée. Poste évolutif si apte à diriger.

Env. C.V. détaillé, à PUBLIVIT, réf. 3.344, 93, rue du Fb-Saint-Honoré - 75008 PARIS.

Mairie d'Union de la gauche de CHELLES, rech. JOURNALISTE pour poste de responsable du service information. S'adr. en Mairie à M. Faburel : tél. 957-04-16 (poste 25)

Etabl. Financier, Champs-Elysées, recherche :

PROGRAMMEURS

GAP 2 pour IBM 32 Bonne expérience. 5 X 8 X 13, primes et intéressements. Restaurant d'entreprise.

Env. C.V. et prétentions, à Chef du Personnel, B.P. 720-08 75361 Paris Cedex 08.

---

secrétaires

de direction

AIX-EN-PROVENCE

Directeur général groupe distribution de composants électroniques, recherche sa VRAIE SECRETAIRE DE DIRECTION diplômée, bilingue anglais. Parfaite sténodactylo expérimentée. Adr. C.V. dét., photo, prétent. EUROMAIL S.A. - M. HUGON Zone Industr. 13290 Les Milles.

Sténodactylo

STÉNODACTYLO BILINGUE

ANGLAIS-FRANÇAIS débutante, connaissance sténo anglaise appréciée. Téléph. : 371-12-65

gérances appointées

Hme, 42 ans, rec. empl. gérant appointé bar-brasserie. Sér. réf. Téléph. : 361-73-25 le soir.

LOGISTA

Société de conseils, de services et d'assistance en informatique

recherche

ingénieurs informaticiens

ayant une première expérience professionnelle. Date d'entrée en fonction au choix des candidats.

Adresser C.V. et prétentions à : LOGISTA, 50, rue Arago, 92800 Puteaux *(réponse et discrétion assurées)*

Emplois et Carrières.

CENTRE DE RECHERCHES APPLIQUÉES D'UN TRÈS GRAND SECTEUR INDUSTRIEL

recherche

JEUNES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

(X, Mines, E.C.P., E.P.C.I., A.M.)

Vous souhaitez, en début de carrière, compléter votre formation dans le domaine des applications industrielles concernant l'ELABORATION de l'ACIER, sa TRANSFORMATION et son UTILISATION.

NOUS VOUS OFFRONS DE PARTICIPER

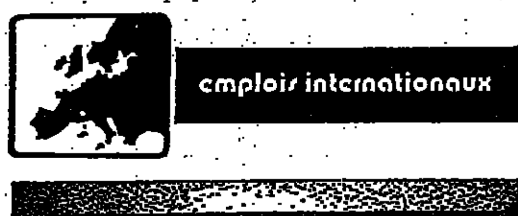
— à la conception, la réalisation et l'exploitation de pilotes semi-industriels ou industriels ;
— à l'automatisation de procédés métallurgiques ;
— aux études relatives aux propriétés et à l'utilisation de l'acier et à la mise au point de procédés de contrôle.

VOUS AUREZ LA POSSIBILITÉ

— d'utiliser des moyens modernes d'investigation et de traitement de l'information ;
— d'avoir de nombreux contacts avec l'industrie et les laboratoires des Universités et des Grandes Ecoles ainsi qu'avec des organismes étrangers ;
— de poursuivre, après quelques années au service de la recherche, votre carrière dans l'industrie de notre Profession.

Une connaissance de la langue anglaise suffisante pour aborder une discussion technique est souhaitée.

Envoyer C.V., photo et prétentions à nº 61.195 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.



Très Important Groupe Français, branche **FABRICATION et DISTRIBUTION D'ARMATURES POUR BETON ARME** recherche pour **AFRIQUE FRANCOPHONE**

DIRECTEUR

chargé de superviser l'ensemble des activités techniques (ateliers et chantiers), commerciales et de gestion d'une de ses filiales.

Le candidat retenu aura 35 ans minimum, une formation d'INGENIEUR type A.M., T.P. (Bâtiment), des connaissances de mécanique et d'électricité, une expérience de direction autonome dans une activité très proche dans le secteur du bâtiment (ateliers et chantiers) et si possible la connaissance de l'Afrique. Il aura également des qualités de commerçant et de négociateur.

Adresser CV détaillé manuscrit, photo et prétentions sous référence 9114

LTP 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

DISCRETION ASSUREE

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL recherche pour le

CONSTANTINOIS

UN VISITEUR MÉDICAL CONFIRME

Nationalité algérienne. Voiture indispensable.

Ecr. à nº 61.921 - CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra Paris (1er).

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ec. Outre-mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e).

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

---

emplois régionaux

Groupement d'Organisations patronales professionnelles et interprofessionnelles

Grande ville : NORD-OUEST recherche

INGÉNIEUR

EXPERIMENTE - 35 ans min. pour gérer services aux entreprises industrielles : (sous-traitance métallurgie, médecine du travail, sécurité et prévention des accidents du travail, etc., etc.)

Adr. C.V. man. et ph. nº 61.467 CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris (1er).

ETS HOSPITALIER

Privé LYON (300 lits) recherche

TRÉSORIER

Poste de cadre supérieur, chargé du budget, de la comptabilité et du fonctionnement financier de l'établissement en général.

Connaissances comptables approfondies nécessaires. Très sérieuses réf. en matière de gestion hospitalière exigées. Bonne connaissance des problèmes informatiques et de leur application à l'hôpital souhaitée. Ce poste qui comporte un logement de fonction est à pourvoir au plus tard le 1er septembre 1978.

Adresser candidature et C.V. manuscrits avec photo avant le 25 mai 1978.

Ecr. nº 751.799 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Important bureau d'études siège social Paris recherche pr région Rhône-Alpes

SURVEILLANT DE TRAVAUX

ayant une expérience confirmée en

OUVRAGES D'ART

acquise en supervision de travaux importants autoroutiers en particulier. - Veuillez écrire (joindre C.V. + rémunération actuelle) ss la référence 6.136 à MEDIA P.A. 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Important bureau d'études Paris recherche pr son établissement Sud-Ouest

INGENIEUR OUVRAGES D'ART

Débutant, de formation grande école (Ponts et Chaussées, Centrale, E.S.T.P. ...) complétée par CHEBAP. Anglais. Grande mobilité permettant d'envisager ultérieurement un emploi à l'étranger. - Merci d'adresser votre candidature (C.V. + prétentions) ss la référence 1.143 à MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui trans.

URGENT

C.C.E.F. WAGONS LITS recherche :

DIRECTEURS

TEMPS FIXE - PYRENEES 40 JEUNES - 13-15 ANS JUILLET/AOUT.

Ecrire : 40 rue de l'Arcade, 75008 PARIS.

---

l'agenda du Monde

Appareils ménagers

2 SUPERBES AFFAIRES

• Gdes marques, neuf garanti HOTTES ASPIRANTES cuisine modèle à recycler, val. 850 F. PRIX : 280 F.

• AUTOS-RADIOS cassettes touches pré-réglées, complet avec accessoires. Valeur 575 F. PRIX : 320 F.

CIRATEL : 49, r. de la Convention, T. 578-09-44.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Débarras

DÉBARRAS 2000

TEL. : 326-81-35.

Institut de beauté

Professionnelle de soins esthétiques ass. détente et décontraction par relaxation et massages. TEL. : 543-04-37.

Instrument de musique

PIANO CENTER

loue les meilleures marques mondiales

PIANOS-ORGUES

neuf, occasion récente

« LOCATION-VENTE PIANO-BAIL »

en cas d'achat, dès six mois récupération totale des versements (caution, location, transport).

PARIS-OUEST : pianos TEL. : 782-75-67.
PARIS-EST : pianos, orgues. TEL. : 857-63-38.

---

25 AVRIL AU 15 MAI

A vendre, suite à inventaire, 40 pianos neufs et occasions droits et queues, très bon état. Anciens tarifs et importantes réductions pour légers défauts d'aspect.

Pianos Magne, 50, r. de Rome, 75008 Paris. T. 522-21-74 et 30-90. Atelier occasions : 757-19-74.

Armes de chasse

CAUSE DOUBLE EMPLOI VENDS CARABINE GRANDE CHASSE NEUVE

EXPRESSE « HEYM »

Calibre 9,3 X 74-R

Valeur 16 000 F, vendue 10 000 F. Ecr. nº 6 008, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Relations

PARMI NOS ADHERENTS SE TROUVE CELUI OU CELLE QUE VOUS CHERCHEZ

ALISON CLAY

CONSEIL MATRIMONIAL Rencontres - Mariages - Loisirs SOIREES DANSANTES. ECRIRE OU TEL. : 35, RUE LA BOETIE, 75008 PARIS. TEL. : 256-04-02.

Moquette

MOINS CHER 30 à 60 %

sur 10 000 m2 moquette belles qualités variées laine et synthétique. Téléphone : 757-19-19.

Cadeaux

IDEAL

NAISSANCE - BAPTÊME

ALBUMS PHOTOS MUSICAL très bonne présent. dans boîte cadeau argentée, grand format. Contre remboursement : 95 F. H. et A. Internationale, BP 224 75924 PARIS cedex 19. TELEPH. : 201-92-42.

Nouv. bout. Maud 56, r. Verneuil 7e. Faïences, couv. assort., pastels, mouchetés, vente à la pce. Verreries givrées, tabl., chaises « bistrot's », etc. Prix intéressants.

Ameublement

Sur TOUT l'ameublement **REMISE 15 % prix livré ou 20 % prix emporté**

literies, salons, toutes marques.

MOBILIA

TEL. : 322-56-41, 30, bd de Vaugirard, Paris-15e (à 60 m. gare Montparnasse). ou 9, avenue d'Italie, PARIS-13e. TEL. : 535-42-58.

Rencontres

ENTRE NOUS

Clubs de rencontres, H., Fmes, cples, conditions spéc. pour les fmes. T (1) 246-65-66, 10 à 19 h.

RENCONTRES Relations directes bridge, échecs, scrabble, débats, danse, etc. Téléph. : 222-88-38.

Maître Ruckebusch



VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

BRETAGNE - SUD

PRESQU'ILE DE RHUYS CHOIX DE LOCATIONS Juin, juillet, août, septembre. CABINET BENEAT - CHAUVEL 56640 P.-NAVALO (97) 26-22-00. 56370 SARZEAU (97) 26-71-91.

COBONNE. TR. B. DEMEURE Tt cft, av. terrasses, 10 km de Crest, Drôme, à louer juil. août. Tél. : 250-71-88 de 8 h. à 12 h. Ecr. nº 6 019, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

A LOUER A HOULGATE. Juillet, août, pavillon meublé, 2 chambres, salle à manger, cuisine, E.G.E., w.-c., jardin. CHAPEL, 21, rue Pasteur, 14510 HOULGATE.

STAGES EN PROVENCE dessin-peinture travail artisanal du bois. Les Compagnons du XXe siècle. 84210 VENASQUE (90) 61-65-98.

CIRCUIT PÉROU proposé par l'équipe franco-péruvienne. TEL. : 931-78-58.

GRÈCE - TURQUIE À LA VOILE

Prenons 3/4 personnes A BORD DE NOTRE KETCH pour CROISIERES SAUVAGES ILES EGEE

INITIATION PERFECTIONNEMENT FARNIENTE

Téléphoner aux heures bureaux 261-50-85 (poste 321).

Ste-MAXIME bord de mer imm. Villa 4 ch, jdin (réf. 57). Août 9 650 F, sept. 3 150 F. Ag. PROVENÇALE, 83120 Ste-Maxime.

Portugal-Algarve appt 2 p. 50 m. plage, 4 lits, balc., vue s/mer, kitch, bains, mai/juin/sept. à déc. : 500-04-22 Susana Hussner, 22, villa Dupont, 75116 PARIS.

L'anglais à Oxford, 3 sem. de cours £ 150 tt compr. Mrs Allen, 8 Grunsell Close, Oxford.

ILE TUDY

Sud-Finistère, 5 kms Bénodet. A louer SEPTEMBRE, maison indépendante, possibilité 6 pers., tt cft, 20 mètres grande plage sable fin et sans danger, calme garanti, commerces. Tél. : 913-66-84, à partir 18 h. 30.

A LOUER SETE (mer), chalet tt cft, couple 1 enfant. JUIN, JUILL., SEPT. Ecr. Havas 34200 SETE nº 289.576.

A LOUER W.-E., sem., mois 2 ou 3 fam. Manoir rénové, isolé, meublé, cft. PERIGORD O.I.C. 48, cours St-Georges Périgueux. TEL. : 08-23-71.

---

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Le Monde économie-régions

SOCIAL

« MARATHON DES CHOMEURS » DE MARSEILLE A PARIS

Le Mouvement national des chômeurs de France — organisation se déclarant *« libre de toutes attaches politiques »*, et dont le siège est situé 35, rue Saint-Sébastien à Paris (11e) — a annoncé le départ d'un « marathon » qui aura lieu du jeudi 4, à 9 heures, au lundi 8 mai, à 15 heures, de Marseille à Paris, par étapes. Les demandeurs d'emploi des villes traversées pourront inscrire leurs doléances sur un cahier de revendications qui sera remis le 8 mai au secrétariat de l'Elysée.

La C.F.D.T. remet la pendule à l'heure

M. Edmond Maire s'est déclaré *« particulièrement satisfait »* du vote massif (87,9 %) par lequel le conseil national de la C.F.D.T. a approuvé, le 28 avril, les initiatives de l'équipe dirigeante, tant pour le passé récent, durant la campagne électorale, que pour l'avenir. Ce qu'il appelle le *« recentrage de la pratique syndicale »*.

Il ne s'agit pas d'un *« compromis boiteux »*, a-t-il souligné mardi 2 mai. Jamais les délégués n'ont été aussi nombreux à prendre la parole pour finalement être sept sur huit à approuver la motion d'orientation.

Cela a été, pour eux, un *« point de rassemblement »*, un *« pivot »*, selon le mot de M. Maire, où se sont rencontrées les diverses *« sensibilités »* de la centrale. Cela a été aussi un point de départ, a encore dit M. Maire ; *« remettre la pendule à l'heure »* est une opération de longue durée, qui s'achèvera dans un an, lors du prochain congrès à Brest.

Certes, le contentement du secrétaire général est compréhensible. Il aborde très confortablement la ligne droite vers ces assises, alors qu'il n'était sorti des précédentes, à Annecy, qu'avec 60,4 % des mandats. Sans doute, la minorité avait-elle alors été gonflée par différents facteurs — artificiels ou non — autour des organisations syndicales de la banque, de la construction, de l'habillement, des postes, de la santé, ainsi que de l'union Rhône-Alpes, signataires d'un document contestataire appelé *« contribution au débat »*. Ce groupe, qui n'eut d'ailleurs jamais de structures formelles, est désormais éparpillé.

Les minoritaires d'aujourd'hui, dont l'opposition n'a pas pris de forme plus rigoureuse que l'abstention, militent dans les fédérations de l'alimentation, de la banque, de la construction, des finances, de l'habillement, ainsi que dans la région d'Auvergne. Cinq autres organisations cédétistes ont partagé leurs voix entre l'approbation et l'abstention.

Sans pousser plus loin ici l'analyse de la mouvance des courants internes de la C.F.D.T., on peut observer que les réticences à l'égard de l'*agglomamento* confédéral proviennent des syndicats où les travailleurs sont les plus éprouvés par le régime capitaliste, la dépression économique, ou les conditions « aliénantes » de la vie moderne. Ils comptent nombre d'éléments gauchistes et surtout d'éléments qui, dans la période bloquée qui vient de s'écouler, n'ont guère eu la pratique des négociations syndicales ou, du moins, des accords fructueux.

Ces réserves de technique syndicale sur le niveau des négociations se conjuguent, sans doute, avec la conviction tenace que seul un changement politique peut répondre aux aspirations sociales et économiques des salariés. Ces militants forment aussi le « gros » du carré qui ne partage pas les analyses et conceptions du rapport du secrétaire général, d'abord avancées par M. Jacques Moreau et aujourd'hui approuvées par une grande majorité de cédétistes qui les admet plus facilement après la défaite de la gauche.

L'habileté, le talent de M. Maire ont aussi consisté à panser les plaies encore ouvertes par l'échec du 19 mars, en ne ménageant pas les accents triomphalistes pour dresser le bilan de l'action confédérale. N'a-t-il pas, par exemple, affirmé que la lettre adressée par le premier ministre aux interlocuteurs sociaux, la semaine dernière, n'aurait pas eu le même contenu — qualifié de *« non négligeable »* — sans la participation de la C.F.D.T. aux rendez-vous de Matignon qui ont précédé cette correspondance ?

Le leader cédétiste a su cultiver le goût du panache jusque dans sa réplique relative à son absence au défilé parisien de la Fête du travail : *« Il vaut mieux se reposer le 1er mai qu'être absent au rendez-vous de l'histoire. »* La réplique s'enchaînait parfaitement avec la déclaration publiée par la C.F.D.T. au sujet du dixième anniversaire de mai 68 : *« Nul observateur de bonne foi*, lit-on dans ce texte, *ne peut dénier à la C.F.D.T. le droit, parmi toutes les grandes forces populaires d'aujourd'hui, à s'en réclamer acteur de premier rang et héritière de plein droit. »*

Cependant, M. Maire n'a pas seulement compté sur le réconfort apporté aux militants déçus par les « auto-satisfecit » dont était émaillé le rapport résolument accusateur pour l'ex-union de la gauche. Sans abandonner sa sévérité à l'égard du manque d'indépendance des cégétistes, il a réaffirmé la nécessité de l'action unitaire avec la C.G.T., qui doit *« trouver un nouvel équilibre »*. D'ailleurs, il y a progrès : *« De telles discussions n'auraient pas été possibles il y a quelques années. »* Il a répété qu'il y avait avec la FEN des divergences importantes. Et, surtout, il a repris des distances avec Force ouvrière, qui est, dit-il, *« parfois un substitut de la C.F.T. ou un substitut du patronat, parfois non »*.

Ces aménités n'ont pas troublé la sérénité de M. Bergeron. A la C.G.T., on constate qu'il n'a pas été possible d'échafauder un front syndical commun pour aborder les négociations qui s'ouvrent au C.N.P.F.

JOANINE ROY.

Les SMIC en Europe
Le prix de la solidarité

A salaire minimum élevé, solidarité maximale entre riches et pauvres ; tel est le constat qui peut être dressé dans les nations européennes où un effort très important a été fait en faveur des citoyens les plus démunis. Des chiffres étonnants circulent à ce sujet en France, depuis les débats, entre gauche et droite, avant les élections législatives : 3 400 F à 4 000 F par mois pour le salaire minimum ? Cela existe chez nos voisins, mais... Car il y a un mais.

Loin devant le peloton de la R.F.A., du Luxembourg et de la Belgique — qui, selon des procédures diverses, appliquent un minimum mensuel de 2 300 F à 2 800 F, — les Pays-Bas et le Danemark arrivent en tête avec un salaire minimum respectif de 3 460 F à 4 220 F par mois. Est-ce possible et comment ?

Le cas des Pays-Bas est significatif : tous les citoyens — retraités, invalides, chômeurs — y ont droit au SMIC « record » de 3 460 F (1 673,10 florins). Cette politique implique un effort de solidarité et une ponction fiscale considérables. Même le « smicard » y contribue : une fois déduits les impôts et les cotisations de sécurité sociale, le SMIC (3 460 F brut) atteint, en salaire minimum net, 2 400 F seulement (1 124 florins), qui est aussi le revenu minimum des chômeurs et des invalides. Tel M. Mooren, cet habitant d'Amsterdam, qui, en raison de sa maladie, mais aussi de difficultés économiques de son entreprise, a été mis en invalidité à cinquante-quatre ans, une sorte de chômage déguisé ; il a droit à 1 600 florins par mois, mais en fait il ne dispose que de 1 129 florins (2 400 F).

Plus on s'élève dans la hiérarchie sociale, plus l'effort de solidarité est grand : le cadre, dont le salaire mensuel atteint 9 200 F par mois, ne dispose, en réalité, que de 5 600 F après déduction des impôts et des cotisations sociales.

Les Pays-Bas, qui détiennent avec le Danemark le record du SMIC, sont, en conséquence, l'une des nations industrielles où la part du revenu national consacrée aux dépenses publiques et sociales est la plus importante : officiellement 53 % ; en fait 57 %, si l'on tient compte des « recettes de poche » de l'Etat (notamment par le gaz naturel). Certains observateurs honnêtes voient même plus loin : 62 %, affirment-ils, si l'on y tient compte du déficit budgétaire.

De toute façon, une solidarité extraordinaire, qui peut être symbolisée par un autre exemple : le plafond du salaire soumis à cotisation sociale est deux fois plus élevé qu'en France. — J.-P. D.

SIDÉRURGIE

La Commission européenne va renforcer son système de contrôle sur les prix « minima »

De notre correspondant

Bruxelles *(Communautés européennes)*. — Le plan acier appliqué sous l'autorité de la Commission européenne pour limiter les effets de la crise et favoriser le rétablissement de l'équilibre financier des entreprises sidérurgiques des Neuf est menacé parce que des industriels ne respectent pas les prix minima fixés par Bruxelles pour les ronds à béton et les laminés marchands.

C'est ce qu'a déclaré aux ministres des affaires étrangères des Neuf, réunis mardi 2 mai, à Bruxelles, M. Davignon, le commissaire chargé de la politique industrielle. Afin d'essayer de juguler ce péril, M. Davignon a annoncé une série de mesures visant à renforcer le contrôle exercé par la Commission sur l'activité des entreprises sidérurgiques et de nature à accélérer l'adoption de sanctions en cas d'infraction. Il a indiqué au passage qu'une première série d'amendes contre des industriels n'ayant pas respecté les dispositions du plan anti-crise allaient être bientôt rendues publiques. *« C'est la dernière tentative pour assurer dans un esprit de solidarité le fonctionnement du plan anti-crise ; si elle échoue, il faudra faire appel à d'autres formules »*, a indiqué M. Davignon, faisant ainsi probablement allusion à un éventuel recours à l' *« état de crise manifeste »* qui donne des pouvoirs d'intervention plus considérables à la Commission que le plan actuellement appliqué, mais qui a l'inconvénient d'être d'un maniement très pesant.

Les ventes au-dessous des prix minima obligatoires (ils existent pour les ronds à béton, les laminés marchands et les coils) et, pour les autres produits, au-dessous des prix d'orientation (la Commission est notamment préoccupée par l'évolution du marché des fils machines et des poutrelles) se multiplient donc au fur et à mesure que les prix du marché se raffermissent. Ces ventes sont sans doute comme dans le passé le fait des Bresciani, ces indutriels italiens qui disposent de petites unités produisant à bas coût de revient. Mais on souligne à Bruxelles que ce serait une erreur de leur faire *« porter seuls le chapeau »* des difficultés du plan anti-crise : d'autres entreprises de la Communauté ont, elles aussi, commis des infractions.

Les nouvelles mesures de contrôle annoncées par M. Davignon sont les suivantes : la Commission demande la collaboration renforcée des Etats membres ; ensuite elle demande que les *« certificats de conformité »* lui soient transmis dans des délais plus brefs qu'auparavant ; les négociants devront lui fournir des certificats de conformité non seulement pour leurs « ventes sur stock », mais également pour leurs « ventes directes ».

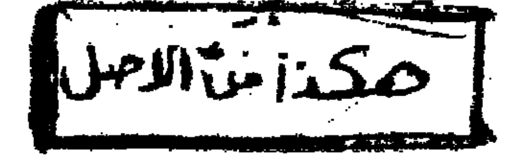
M. Davignon a également fait le point des négociations menées avec les pays tiers pour stabiliser les prix et les quantités de leurs exportations d'acier vers la C.E.E. au cours de l'année 1978. Après les pays de l'Association européenne de libre-échange, le Japon et l'Afrique du Sud, des accords ont été récemment signés avec la Tchécoslovaquie, la Hongrie et l'Espagne. Des pourparlers sont en cours avec le Brésil, la Bulgarie et la Corée du Sud. Des difficultés sont apparues, en revanche, avec la Roumanie, la Pologne et surtout l'Australie qui a rejeté le projet d'arrangement qui lui était proposé. — Ph. L.

● *Le président de U.S. Steel Corp., première firme sidérurgique américaine*, a déclaré, le 2 mai, que de nouvelles hausses du prix de l'acier pourraient intervenir cette année, pour compenser l'augmentation des coûts de production.

Les sidérurgistes américains ont déjà augmenté leurs prix deux fois cette année, de 5,5 % au 1er février, et de 1,5 à 1,8 % au 1er avril. Le président de U.S. Steel a en outre noté que les importations d'acier vers les Etats-Unis avaient atteint 5,7 millions de tonnes pendant le premier trimestre, contre 3,3 millions de tonnes pour la même période de 1977. Le système des prix de référence, a-t-il affirmé, *« est un désastre total... »*

● *Nouveau contrat pour Krupp en U.R.S.S.* — Le groupe sidérurgique allemand Krupp a signé le 2 mai à Moscou un contrat d'une valeur de 250 millions de deutschemarks (550 millions de francs environ) avec la firme soviétique Techmas Import, portant sur la fourniture d'une quatrième usine de production de téréchtalate de diméthyle (matériau de fabrication de base des fibres et fils en polyester). Cette usine, construite dans le complexe de Mogilev, entrera en service en 1981. Sa capacité de production annuelle sera de 120 tonnes. — *(A.F.P.)*





Ile-de-France

POINT DE VUE

L'ineptie de la prime de transport

par BRIGITTE GROS (*)

PAR opposition au programme commun les partis de gauche, le gouvernement a choisi de s'appuyer sur les vertus du libéralisme. Sa décision de suivre une politique basée sur la liberté des prix et la libre concurrence implique nécessairement une hausse importante et généralisée des tarifs publics. Celle-ci risque de peser lourd sur le budget des Français les plus démunis ; à moins que de nouvelles corrections soient apportées rapidement. C'est à cette condition que se verront confirmées les vertus humanitaires et sociales d'une « société de justice », ennemi du capitalisme sauvage et de ses inégalités criantes.

Parmi ces « corrections », certaines ne peuvent être mises en œuvre rapidement, en raison de leur complexité et de leur coût : il en est ainsi du minimum familial ou du SMIC à 2 400 francs par exemple. Cependant, il en est une qui doit pouvoir être réalisée avant l'été. Il s'agit de la suppression de la « prime de transport » et de son remplacement par une « aide personnelle-transport » qui intéresserait plusieurs millions d'usagers. Ce système peut être mis en place rapidement pour deux raisons : d'abord parce qu'un simple arrêté ministériel devrait suffire pour définir les modalités de son fonctionnement et qu'ensuite son financement est déjà assuré.

Quand la « prime de transport » fut instaurée, en 1948, par le gouvernement Queuille, son but était de dédommager les salariés les plus modestes de leurs frais de transport dans un « petit Paris » de cinq millions d'habitants. Les années passant, cette prime s'est trouvée détournée de son objet initial en raison du doublement de la population du « grand Paris » et de son éclatement géographique sur une banlieue de cité-dortoir de plus en plus éloignée. L'urbanisation de ces vingt dernières années a entraîné une multiplication par trois de la distance logement-travail qui est aujourd'hui en moyenne de plus de 25 kilomètres. Le système forfaitaire de la prime de transport pouvait encore se justifier dans les années 50. Mais qu'en est-il aujourd'hui ?

Attribuer chaque mois la même somme forfaitaire de 23 francs à tous les salariés, du plus haut revenu au plus bas, à ceux qui résident au centre des villes comme à ceux qui habitent dans la lointaine banlieue, relève du domaine de l'ineptie. Ainsi par exemple, un président-directeur général qui habite les « beaux quartiers » et qui dispose d'une voiture de fonction touche ses 23 francs tout comme la caissière d'un supermarché parisien qui a un salaire de 1 700 francs et qui dépensera, habitant à plus de 50 kilomètres de son travail, 120 francs par mois pour sa carte orange, soit 7 % de son revenu. Telle est l'aberration du système actuel. La « prime de transport » est accordée aux usagers sans qu'il soit tenu compte de la distance logement-travail et de leurs revenus réels. Aux plus démunis, elle n'est plus d'aucune aide.

Ne répondant plus à sa vocation sociale, mieux vaut la supprimer et la remplacer par une « aide personnelle-transport » dont l'objectif principal serait de réduire, de façon spectaculaire, les dépenses de transport des usagers modestes habitant la banlieue. A l'heure actuelle, ceux-ci se trouvent injustement pénalisés par l'importance de leurs déplacements quotidiens, le temps qu'ils sont obligés d'y consacrer et la fatigue physique et nerveuse qui en résulte.

Cette « aide personnelle-transport », au lieu d'être forfaitaire, serait calculée sur des critères d'appréciation semblables dans leur principe à ceux de l'aide au logement. Aussi, elle devra prendre en compte deux éléments : l'importance du salaire et le coût du transport.

Comme l'aide au logement

La prime de transport, que paient depuis 1967 les entreprises (elle représentait une somme de 900 millions de francs français en 1977), servirait à financer cette aide. Le passage du système de la prime de transport à celui de l' « aide personnelle-transport » serait aussi essentiel que la transformation de l'ancienne allocation-logement, périmée, en une « aide personnalisée au logement » (A.P.L.) mieux adaptée à la situation de chacune des personnes assistées, et plus en rapport avec les réalités de la société d'aujourd'hui.

Chaque détenteur de cette aide verra s'inscrire sur son bulletin de salaire une allocation mensuelle modulée. Cette modulation pourrait être déterminée par les pouvoirs publics, assistés des représentants des employeurs et des syndicats. L'objectif serait que tout salarié, quelle que soit sa situation, consacre la même part de son revenu à ses dépenses de transport. Un cadre supérieur, au salaire de 8 000 F par mois, et qui emprunte le métro pour se rendre à son travail, ne recevra probablement aucune aide. Par contre, une des dactylos de son entreprise, qui, elle, réside à Mantes, devrait bénéficier d'une allocation représentant 30 % à 40 % du prix de son déplacement.

Avec l' « aide personnelle-transport », la nouvelle augmentation de 15 % des tarifs S.N.C.F. et R.A.T.P. sera mieux supportée par les usagers. Son entrée en vigueur rapide serait susceptible de rassurer ceux qui ont opté pour la voie libérale, qui y sont très attachés mais qui, néanmoins, s'inquiètent des conséquences que pourrait avoir sur le plan social la nouvelle politique du pouvoir.

(*) Sénateur (non-inscrit), maire de Meulan, présidente de l'Association des usagers des transports.

Des zones industrielles vont être créées quai de Tolbiac et près de la porte d'Aubervilliers

annonce M. Chirac

La Ville de Paris va s'orienter vers une nouvelle politique en faveur des activités industrielles et artisanales, a indiqué, le 2 mai, M. Jacques Chirac, après avoir visité la Foire de Paris en compagnie du président de la chambre de commerce et d'industrie, M. Jean Theves.

De 1972 à 1977, a rappelé le maire de Paris, la capitale a perdu quelque cent vingt mille emplois industriels, soit le tiers de ceux qui y existent encore. « *La simple prolongation des tendances enregistrées au cours de ces dernières années,* a-t-il précisé, *aboutirait à vider Paris de tous ses emplois de fabrication d'ici dix à quinze ans.* »

Le premier objectif, pour M. Chirac, sera donc de « *défendre les activités de production là où elles sont installées aujourd'hui* ». Le maire a demandé la révision en ce sens de certains programmes de rénovation urbaine : dans la ZAC du village de Charonne, par exemple, et celle des Amandiers (20e), dans le secteur Bisson-Palikao (19e).

Des opérations d'urbanisme spécifiquement industrielles vont être lancées, notamment au nord-est et au sud-est de Paris. Une zone industrielle va ainsi être créée prochainement sur les terrains anciennement occupés par des gazomètres, près de la porte d'Aubervilliers, et il est prévu d'installer sur une trentaine d'hectares, à la hauteur du quai de Tolbiac, une zone groupant les activités portuaires et des entreprises industrielles.

Le maire de Paris envisage aussi une révision de certains règlements d'urbanisme — par exemple, la taxe pour dépassement du plafond légal de densité, — qui, en accroissant la charge foncière, freinent la réalisation ou la modernisation de locaux industriels.

Enfin, M. Chirac demande la suppression des mesures réglementaires et financières qui, dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire, rendent difficile, voire impossible, toute réimplantation d'activités dans Paris. Il s'agit notamment de la redevance que doit acquitter l'industriel qui veut s'installer à Paris.

DÉBAT

Les poids lourds sur les routes ou sur les autoroutes ?

M. André Magnaval, président de l'Union nationale des organisations syndicales de transports routiers automobiles (UNOSTRA), déclarait récemment (le Monde *du 25 avril*) *qu'il lui paraissait préférable,* « plutôt que de privilégier des programmes ambitieux d'autoroutes à péage », *de moderniser les routes nationales et de construire des voies de contournement dans toutes les agglomérations où le besoin s'en fait sentir.*

M. Christian Perrin, président du comité contre tout projet de déviation à Saint-Pourçain-sur-Sioule, dans l'Allier, n'est pas d'accord. Il n'est sans doute pas le seul ; il explique pourquoi.

Les déclarations de M. Magnaval nous semblent d'autant plus dangereuses qu'elles pourraient paraître inspirées par le bon sens. Ce qu'il dit, en particulier, des péages d'autoroutes coûteux et de la nécessité d'élargir les nationales et de dévier les agglomérations est de nature à aviver nos inquiétudes.

Notre commune est précisément menacée par la direction départementale de l'équipement d'un projet de déviation de la RN 9, qui la traverse, avec élargissement à quatre voies, alors que la mise en service, en 1983, de l'autoroute A 71, parallèle (Paris-Clermont), devrait, si M. Magnaval et ses amis empruntaient les autoroutes, rendre inutile la déviation de Saint-Pourçain.

Notre cité, qui n'a rien à gagner au passage des poids lourds, a, cependant, grand intérêt à conserver celui des automobiles, qui lui échapperait si M. Magnaval était écouté. De vastes parkings ombragés invitent à l'étape, et les nombreux visiteurs ainsi attirés contribuent au renom de la ville et à sa santé économique. Le vin consommé par les touristes n'est pas non plus étranger à la prospérité du vignoble environnant.

En outre, les agriculteurs, qui sont largement représentés au sein de notre conseil d'administration, ne peuvent que s'indigner de l'indifférence de M. Magnaval pour ce que deviendront de petits exploitants aux ressources modestes, qu'une emprise importante de la déviation sur leurs terres privera de leur outil de travail. De même, les défenseurs de l'environnement, nombreux dans notre comité, trouvent curieux que M. Magnaval se réclame de leurs thèses pour justifier ses demandes, alors que la réalisation de la déviation de notre cité s'accompagnerait d'une destruction des sites naturels sans précédent.

Dans un ensemble H.L.M. de Créteil

CENT TRENTE LOCATAIRES REFUSENT DE PAYER LEUR NOTE D'ÉLECTRICITÉ

Cent trente locataires (sur cent quatre-vingt-trois) d'un ensemble H.L.M. de Créteil, dans le Val-de-Marne, refusent de payer leur facture d'électricité.

Installés depuis un an dans la résidence du square Martinez, les familles viennent de recevoir les relevés de consommation durant l'hiver dernier. Malgré le paiement d'une facture intermédiaire en janvier, la note est très lourde : 1 200 francs pour un studio, 1 800 francs pour un quatre pièces.

« *Nous ne contestons pas la réalité des chiffres présentés par l'E.D.F.*, a noté le porte-parole des locataires, *mais nous pensons que les travaux d'isolation n'ont pas été réalisés correctement, et nous ne voulons pas payer pour les malfaçons commises par l'entrepreneur.* »

De son côté, l'E.D.F. précise que « *si tous les travaux d'isolation ont été correctement établis, le coût du chauffage intégré ne devrait pas dépasser 30 à 35 francs par an et par mètre carré* ». « *Pour un studio,* ajoute cet organisme, *la note devrait s'établir autour de 1 000 francs par an, tout compris.* »

● *Pour la forêt de Fontainebleau.* — L'Association des amis de la forêt de Fontainebleau, qui est la plus ancienne société de protection forestière en France, réunira son assemblée générale le samedi 6 mai à 10 heures, dans la galerie des colonnes du palais de Fontainebleau, sous la présidence de M. Soller, préfet de Seine-et-Marne (récemment nommé directeur général de la police nationale).

Bretagne

Les conséquences de la marée noire

LA COMMISSION D'ENQUÊTE AURA DES POUVOIRS TRÈS ÉTENDUS

La commission d'enquête sénatoriale sur la marée noire et le naufrage de l'*Amoco-Cadiz* a désigné le 2 mai son bureau.

Président : M. Andé Colin, sénateur du Finistère (Un. centriste). Rapporteur : M. Jean-Marie Girault, sénateur du Calvados, maire de Caen. Vice-présidents : MM. Chauty (R.P.R., Loire-Atlantique) et Andrieux (P.S., Bouches-du-Rhône). Secrétaire : M. Marzin (Gauche dém., Côtes-du-Nord).

M. André Colin a souligné qu'elle serait la première commission d'enquête parlementaire fonctionnant sous le régime de la loi de juillet 1977 qui a étendu les pouvoirs d'investigation des rapporteurs, et qui fait obligation aux témoins, sous peine de sanctions, de déférer aux convocations qui leur sont délivrées et de témoigner sous serment. Le Sénat, réuni en *comité secret* (la procédure est nouvelle et ce sera pour la première fois en temps de paix), décidera (ou non) de publier le rapport.

Rhône-Alpes

La mise en service du métro de Lyon

Des voyageurs déjà blasés

De notre correspondant régional

Lyon. — Certes, ce n'était pas la gare de Lyon ou d'Austerlitz à l'heure des grands départs de Mardi gras. Mais il y avait tout de même de l'animation, ce mardi 2 mai à Perrache, aux premières heures de la mise en service du métro. Finis les voyages gratuits de la période pré-inaugurale : si les portes étaient ouvertes, l'accès était payant.

On fait la queue aussi bien devant la billetterie du centre d'échanges que devant le distributeur-robot qui refuse d'avaler les billets trop usagés. Bruit déjà familier de la rame entrant en station. Odeur des sièges neufs. Bip-bip insistant du signal de fermeture des portes. Démarrage. Malgré la souplesse du départ, des mains battent l'air, recherchant en vain une forme d'appui quelconque — barre ou poignée — dont ces voitures modernes sont totalement démunies.

Ronronnement de la ventilation, silence des usagers, des fonctionnaires, employés de bureau, lycéens surtout. Les jeunes plus que tous les autres voyageurs, qui jettent cependant un coup d'œil discret au passage sur le décor des stations ou sur les publicités qui ont envahi les espaces réservés, se comportent comme si le métro avait toujours existé : leurs commentaires sont exclusivement réservés aux prochains cours ou à la dernière sortie du week-end.

Le haut-parleur indique le nom des stations et on décèle comme un rien de fierté lorsque le conducteur peut ajouter : « Correspondance avec la Croix-Rousse » ou « Correspondance avec la Part-Dieu ».

Vingt minutes après le départ de Perrache, la voix signale le terminus : « Laurent-Bonnevay ». A quelques dizaines de mètres de là, trolleybus et autobus déversent leurs cargaisons de banlieusards. A peine secoués par la fraîcheur du temps, ils se dirigent, l'air pressé, vers la bouche grande ouverte d'où monte l'étrange plainte... La fête ? Ah oui, c'était... c'était quand à vrai dire ? Le métro de Lyon a déjà ses blasés.

BERNARD ÉLIE.

AFFAIRES

Ultimes tentatives pour éviter le dépôt de bilan du groupe Boussac

M. Jean-Claude Boussac, gérant du groupe Boussac, a décidé de réunir, le 8 mai, le conseil de surveillance puis, le 12 mai, une assemblée générale extraordinaire des actionnaires du groupe. Au cours de cette réunion, il présentera le plan de survie, communiqué le 20 avril aux pouvoirs publics (*le Monde* du 23 avril), dont les principales implications en matière d'emploi seront annoncées le 10 mai aux comités centraux d'entreprise.

Le C.I.T.F. est actuellement constitué en sociétés en commandite par actions, M. Jean-Claude Boussac, commandité, en est le gérant à vie, il est responsable sur ses biens propres. M. Marcel Boussac, fondateur du groupe, est le président du conseil de surveillance et le principal commanditaire. Depuis trois ans, M. Jean-Claude Boussac est également l'actionnaire majoritaire du C.I.T.F., dont il détient 52 % du capital. Il devrait proposer de transformer le C.I.T.F. en société anonyme.

Quel est le but de cette modification ? Officiellement, elle vise, comme l'indique le plan de survie, à définir *« des frontières juridiques et opérationnelles entre les activités contrôlées par Jean-Claude Boussac et celles relevant du patrimoine purement familial »*.

En Clair, M. Jean-Claude Boussac, qui jusqu'à présent, tout en détenant la majorité du capital, ne disposait pas d'une totale liberté d'action (puisqu'il était responsable devant les commanditaires), désire rester seul aux commandes du groupe. Cette *« liberté d'action »* lui serait particulièrement précieuse en matière de cession d'actifs. La plupart des actifs du groupe (haras de Jardy, immeubles de la rue Poissonnière et de la rue du Renard, société Christian Dior), ont servi d'hypothèque et de gage aux crédits accordés en 1975 soit au groupe, soit à titre personnel à M. Marcel Boussac, qui les a transférés dans celui-ci. Ils ne peuvent actuellement être vendus sans l'accord écrit de M. Marcel Boussac.

La volonté de M. Jean-Claude Boussac de pouvoir disposer librement de ces actifs, dont la valeur dépasse 200 millions de francs, afin de mettre en œuvre son *« plan de survie »*, traduit, en fait, les graves différends opposant depuis quelques mois l'oncle et le neveu.

Enfin, la transformation du C.I.T.F. en société anonyme permettrait à M. Jean-Claude Boussac de ne plus être responsable sur ses biens propres du passif du C.I.T.F. au cas où celui-ci serait acculé au dépôt de bilan.

M. Jean-Claude Boussac parviendra-t-il à « convaincre » son oncle de la nécessité de cette réforme ? Arrivera-t-il ensuite à persuader les pouvoirs publics — principaux créanciers du groupe — de soutenir financièrement son plan ? C'est un coup de poker. Au vu des réticences marquées par le gouvernement depuis plusieurs semaines et exprimées notamment par MM. Giraud, ministre de l'industrie, et Monory, ministre de l'économie (*le Monde* des 22, 23-24 et 26 avril), et en dépit de l'arrivée dans le groupe de M. Petit, on peut douter du succès de cette ultime tentative. Les pouvoirs publics ne semblent plus disposés à soutenir plus longtemps une équipe qui depuis trois ans n'a pas réussi à faire ses preuves, et l'on parle de plus en plus souvent d'un proche dépôt du bilan. De toute façon, l'affaire Boussac devrait être « réglée » la semaine prochaine.

V. M.

● *M. Hubert Dehollain* vient d'être élu à la présidence du Conseil national de la publicité (C.N.P.). M. Dehollain, président d'honneur d'Unilever et de l'Union des annonceurs remplacera à ce poste M. Pierre Weil, qui, le 4 avril dernier, en avait démissionné.

DE DÉMISSIONS EN RÈGLEMENT JUDICIAIRE

Le sauvetage de Terrin est lié à une réorganisation de ses structures de direction

De notre correspondant régional

Marseille. — Le tribunal de commerce de Marseille, présidé par M. Raymond Tessor, a prononcé, mardi 2 mai, la mise en règlement judiciaire des treize sociétés du groupe de réparation navale Terrin, qui emploie quatre mille salariés, et dont les dirigeants avaient déposé, le samedi 29 avril, une déclaration de cessation de paiement (*le Monde* du 3 mai). Le tribunal a nommé un juge commissaire, M. Christian Daher, et trois syndics chargés des opérations d'administration, MM. Jean Astier, René Bellot et Jean Benazeth.

Douze cents salariés du groupe devaient manifester, ce mercredi 3 mai, à Paris, et une délégation des syndicats C.G.T. et C.G.C. devait être reçue, en fin de matinée, par M. Jean Chapon, secrétaire général à la marine marchande.

Le jugement du tribunal de commerce de Marseille permet provisoirement une continuation de l'exploitation, en attendant qu'un plan de redressement puisse être établi.

La survie de Terrin apparaît, en fait, soumise à de nombreuses hypothèques. La première est constituée par l'effondrement des structures de direction, qui a commencé le 13 avril par la démission de M. Jacques Bojin, directeur général du groupe, responsable de la division Sud-Marine, et président du directoire de la société mère (deux mille salariés), la Société provençale des ateliers Terrin (SPAT). Le conseil de surveillance de la SPAT, réuni le 25 avril, avait décidé de maintenir M. Bojin dans ses fonctions jusqu'au 8 mai, date à laquelle M. Victor Giraud devait lui succéder.

Or M. Giraud, âgé de soixante ans, ancien directeur de la production des chantiers navals de La Ciotat, entré au groupe Terrin en mars dernier comme directeur général adjoint et responsable des activités de réparation navale, serait à son tour démissionnaire. Après la démission de M. Bojin, après celle de M. Guy Pérès, responsable des activités industrielles du groupe, dont il était également directeur général adjoint, les trois divisions opérationnelles sous lesquelles avaient été regroupées l'ensemble des sociétés sont sans responsables...

Cette situation est le reflet de la crise d'autorité qui n'a jamais été résolue au sein du groupe et qui tourne essentiellement autour de la présence et du rôle de M. Pierre Terrin, cinquante-cinq ans, petit-fils du fondateur de l'entreprise, M. Augustin Terrin, devenu P.-D.G. de la SPAT en décembre 1969. C'est sous la responsabilité de M. Pierre Terrin, notable respecté, ancien président du port autonome de Marseille, que s'est fait le développement du groupe. Mais sa tendance à préserver les structures du passé apparaît aujourd'hui néfaste à la nouvelle équipe de direction mise en place en mars. M. Terrin, élu en décembre 1977 président du conseil de surveillance de la SPAT, n'intervient plus officiellement dans la gestion du groupe, mais il demeure moralement, surtout aux yeux de son personnel de la SPAT qui lui est très attaché, le « patron »...

Reste à connaître la position des sous-traitants et fournisseurs du groupe qui représentent deux cent trente-quatre entreprises et quatre mille salariés, et qui réunissent ce mercredi après-midi leur assemblée générale.

GUY PORTE.

CONJONCTURE

● **Travaux publics**

LES MARCHÉS CONCLUS AU MOIS DE FÉVRIER ONT PROGRESSÉ DE 15,1 %

Les intempéries ont fortement perturbé, en février, l'activité des entreprises de travaux publics (en baisse de 9,1 % sur janvier, avec seulement 3 620 millions de francs de travaux réalisés), mais les marchés conclus pendant cette même période se situent à un niveau élevé (3 845 millions de francs, contre 3 341 millions de francs en janvier, soit une progression de 15,1 %). Selon la Fédération nationale des travaux publics, ces derniers chiffres *« laissent présager un début d'amélioration des carnets de commandes »*.

Bien que la conjoncture réelle reste difficile à apprécier, dans la mesure où cette amélioration succède à deux mois particulièrement faibles (le volume total des commandes enregistrées pour le dernier trimestre reste en retrait de 3 % sur le début de 1977, lui-même inférieur de 15 % au début de 1976), il est permis d'espérer que le retour du beau temps et commandes amorceront un rattrapage d'activité devenu indispensable.

● *Le Mouvement des démocrates*, que préside M. Michel Jobert, estime que la hausse des tarifs publics décidée par le gouvernement *« ne pourra être comprise des Français que si elle s'accompagne de l'amélioration de la gestion des entreprises nationales »*.

« *En effet*, indique-t-il, *l'augmentation de leurs recettes doit conduire à la suppression des subventions de l'Etat autres que celles correspondant strictement à des servitudes de service public. Si la vérité des prix est économiquement souhaitable, un peu plus d'équité serait socialement tout aussi urgente. Puisse le retour à un libéralisme assez triomphant ne pas se faire, en attendant, au détriment d'un grand nombre de Français.* »

● **Bois**

LE SOUS-DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL S'ACCENTUE

Le taux de couverture des importations françaises de bois et de produits à base de bois par les exportations s'est légèrement amélioré, en 1977, passant à 52 % contre 43 % en 1976, indiquent les statistiques de l'Office national des forêts. Les exportations françaises ont augmenté de 26 %, alors que les importations n'ont progressé que de 1 %. Dans sa note d'information, l'O.N.F. souligne *« une tendance assez inquiétante »* : l'augmentation beaucoup plus rapide des exportations françaises de produits bruts (+ 40 %) que celles des produits transformés (+ 23 %).

Cette tendance et l'analyse du déficit du commerce extérieur témoignent, selon l'O.N.F., de l'accentuation du *« sous-développement industriel »* qui caractérise le secteur bois en France. Ainsi, les matières premières (bois bruts, déchets de scierie, vieux papiers récupérés) n'entrent que pour 10 à 12 % dans le déficit global, contre près de 50 % pour les produits de première transformation (sciages, charpentes, contre-plaqués, panneaux, parquets et pâtes à papier), et plus de 40 % pour les produits de deuxième transformation (ouvrages de menuiserie et construction, papiers et cartons) pour plus de 40 %.

● *L'Institut français de gestion* organise une série de carrefours : « A la rencontre des nouveaux courants de la pensée économique ». Le premier aura lieu le 10 mai 1978, de 17 h. 30 à 20 heures, sur le thème : « Science économique et philosophie politique », avec la participation de Jean-Jacques Rosa, Serge Christophe Kolm, Alain Wolfelsperger. Pour tous renseignements, s'adresser à l'I.F.G., Mme Sitruk. Tél. : 578-61-52.



MARCHÉ COMMUN

DÉBAT SUR LE PROTECTIONNISME A BRUXELLES

Le « sermon libéral » du ministre allemand trouve peu d'écho chez ses partenaires

Bruxelles (Communautés européennes). — Quelle stratégie industrielle et commerciale la Communauté doit-elle mettre en œuvre? A l'évidence ce thème va être souvent évoqué par les Neuf d'ici au « sommet » économique occidental les 16 et 17 juillet à Bonn. Le 2 mai, lors de la réunion mensuelle des ministres de la C.E.E., M. Lambsdorf, le ministre allemand de l'économie, après avoir critiqué comme étant d'inspiration protectionniste la décision de la Commission européenne de mettre en place un système de surveillance des importations de chaussures en provenance des pays tiers, a soumis au conseil un mémorandum à ce sujet.

De notre correspondant

Dans ce qu'un participant a qualifié de « *sermon libéral* », M. Lambsdorf a souligné que c'est aux entreprises, non aux pouvoirs publics, de décider comment doivent s'opérer les restructurations industrielles. Les autorités nationales et communautaires ne doivent pas, a-t-il ajouté en substance, multiplier les interventions, mais laisser jouer la concurrence et tourner le dos au protectionnisme, pour s'efforcer de libérer encore davantage les échanges.

Ce discours qui, comme l'observait M. Jean-François Deniau, ministre français du commerce extérieur, à l'issue de la réunion, reflète une évolution de mentalité significative, n'a pas trouvé beaucoup d'écho. Les collègues de M. Lambsdorf, peu enclins à un affrontement doctrinal, se sont montrés — dans l'ensemble — convaincus de la nécessité pour la Communauté de disposer d'instruments de politique commerciale efficaces. Cela dit, ils ont été tous d'accord pour estimer qu'un débat sur la politique extérieure de la C.E.E. ne pouvait être improvisé : c'est le 6 juin, dans la perspective du Conseil européen de Brême, que les Neuf traiteront de manière approfondie de cette question.

Il a été également souligné que l'on ne pouvait isoler un des éléments de la discussion — les supposées tendances au protectionnisme de la C.E.E. —, mais qu'il fallait également avoir en tête les problèmes posés à l'Europe en matière d'emploi, de croissance, de balance des paiements... M. Deniau a estimé, à propos de la surveillance *a priori* des importations de chaussures, que la Commission avait bien fait : « *Trop de crises ont été traitées à chaud dans le passé, faute d'avoir su à temps ce qui se passait sur le marché* ». Il a remarqué qu'il s'agissait d'un simple instrument de surveillance, alors que les Etats-Unis et le Canada avaient, quant à eux, *adopté* des mesures de protection bien réelles. Pour le reste, le ministre français a observé que, pour des raisons évidentes de protection de l'emploi, la Communauté devait, tout en restant attachée au libre-échange, prendre les précautions nécessaires, c'est-à-dire se donner la possibilité de réagir rapidement. A cet égard il *faut remarquer*, a ajouté M. Deniau, que la Communauté ne se trouve pas, bien souvent, à égalité avec ses grands partenaires américains et japonais.

Optimisme prématuré

Le conseil a ensuite fait le point sur les négociations multilatérales du *GATT. Sans grands éléments* nouveaux, les Neuf ont confirmé que les produits qu'ils mettraient « *en exception* », c'est-à-dire auxquels ils n'appliqueront pas de réductions tarifaires, seront plus nombreux que prévu initialement, si leurs partenaires, en particulier les Etats-Unis et le Japon, n'améliorent pas leurs offres, qui, *dans leur état actuel, sont jugées* insuffisantes. A cet égard, la Commisison a indiqué au conseil que les Japonais, jusque-là réticents — car ils pourraient en être une des principales victimes, — semblaient disposés à ce que le GATT inscrive désormais dans ses règles une clause de sauvegarde sélective.

Toutefois, il apparaît que l'optimisme manifesté par la Commission est pour le moins prématuré : comme l'ont dit les Japonais en avril à Genève et comme vient de le répéter récemment à Bruxelles M. Sawaki, leur ambassadeur auprès du GATT, leur accord est subordonné à trois conditions : les modalités d'emploi doivent être très précises et restrictives ; les Etats membres liés au Japon par des accords commerciaux incluant des clauses de sauvegarde devront supprimer ces clauses bilatérales ; les restrictions quantitatives aux importations de produits japonais appliquées actuellement par certains Etats membres devront être supprimées.

PHILIPPE LEMAITRE.

LES EXPLOITANTS DES COTES-DU-NORD VONT « PASSER A L'ACTION » CONTRE LES IMPORTATIONS DE PORCS

(De notre correspondant.)

Saint-Brieuc. — Estimant qu'ils ont été trompés et que rien n'est débloqué à Bruxelles en ce qui concerne les montants compensatoires monétaires (M.C.M.), les responsables de la Fédération départementale des exploitants agricoles (F.D.S.E.A.), du Centre des Jeunes agriculteurs, de la chambre d'agriculture et des groupements et coopératives de producteurs des Côtes-du-Nord ont annoncé qu'ils passaient « *à l'action directe* ». Ces actions, qu'ils vont annoncer par lettre au *président de la Commission* européenne et à M. Barre, viseront à empêcher « *par tous les moyens* » l'arrivée dans le département des productions agricoles étrangères (notamment néerlandaises, belges ou allemandes) qui bénéficient des montants compensatoires monétaires et menacent les productions françaises (*le Monde* du 28 avril). Le marché local des porcs est actuellement en plein marasme ; sur trente-trois mille porcs présentés au marché de Châteauneuf-du-Faou (Finistère), à peine plus de la moitié ont trouvé preneur à un cours moyen de 6,20 F le kilo en classe III.

La grogne des agriculteurs s'était déjà exprimée directement devant M. Debatisse, qui participait au congrès de la fédération des côtes-du-Nord, la semaine dernière. Placée à une position charnière entre d'une part les fédérations contestataires voisines du Finistère, du Morbihan et de la Loire-Atlantique et, d'autre part, la Fédération nationale qu'elle avait suivi jusque-là, la F.D.S.E.A. des Côtes-du-Nord infléchit ainsi son attitude pour développer le combat contre les montants compensatoires qu'elle avait été une des premières à lancer il y a plus d'un an.

PRESSE

SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS DU « MONDE »

Les associés de la société civile à capital variable Les rédacteurs du « Monde » sont convoqués, le jeudi 18 mai 1978, à 15 h. 30, au siège de la société, 5, rue des Italiens, Paris (9e), pour y tenir l'assemblée générale ordinaire.

A l'ordre du jour :
— Admission de nouveaux membres ;
— Comptes de l'exercice ;
— Rapport du conseil d'administration ;
— Election de quatre membres du conseil d'administration ;
— Questions diverses.

ÉTRANGER

BRESIL

● *Un crédit de 250 millions de dollars pour le Brésil.* — Eletrobras, société d'Etat, responsable du développement de l'énergie du Brésil, et un consortium de banques internationales dirigé par le Crédit commercial de France, la Manufacturers Hanover Limited (Londres) et la Banque internationale pour le financement de l'énergie nucléaire - BIFEN, viennent de signer un accord pour un crédit en eurodevises de 250 millions de dollars. Le crédit, d'une durée de dix ans, garanti par le Brésil, permettra d'assurer une partie du financement de la construction de la centrale hydraulique de Tucurui. Ce sont, pour l'essentiel, des firmes françaises, avec Creusot-Loire comme chef de file, qui assureront les travaux. C'est le plus important financement international qui ait été accordé, à ce jour, par une banque française pour le Brésil.

ESPAGNE

● *Le nombre de chômeurs en Espagne* dépasse le million : 1 038 700 personnes sans emploi, soit 8 % de la population active, selon une étude de la banque de Bilbao. Toutefois pour les syndicats, il y aurait 1 300 000 chômeurs en Espagne (seules les personnes qui ont occupé un premier emploi sont en effet recensées officiellement, les jeunes à la recherche d'un premier travail échappant à toute statistique). La population totale de l'Espagne est de 36 millions d'habitants et la population active de 13 325 000. — *(A.F.P.)*

ETATS-UNIS

● *La part des exportations dans le produit national brut américain* a diminué, en 1977, pour la seconde année consécutive. Selon le département du commerce, les exportations ont représenté 6,2 % seulement du *P.N.B. en 1977, contre 6,6 en* 1976 et 6,9 en 1975. En volume, les ventes à *l'étranger sont* restées pratiquement inchangées l'an dernier, la hausse des prix (4,8 %) ayant été légèrement supérieure à l'accroissement de la valeur des ventes (4,6 %). — *(A.F.P.)*

R. F. A.

● *Les salaires des 175 000 cheminots ouest-allemands* seront augmentés de 4,5 % rétroactivement à partir du 1er mai. En outre, ces travailleurs bénéficieront de deux jours de congés supplémentaires par an. L'accord, qui correspond à ceux qui ont été signés récemment dans le secteur des services publics, a été conclu le 2 mai par les partenaires sociaux intéressés. — *(A.F.P.)*

● *Le déficit budgétaire* de l'Etat fédéral a atteint 12,5 milliards de DM au cours du premier trimestre 1978, en hausse de 3 milliards de DM par rapport à la période correspondante de 1977. Ce déficit a été couvert par de nouveaux emprunts — en majorité à long terme — d'une valeur *de 11,8 milliards de DM. Les* dépenses ont augmenté de 15 %, pour atteindre 49,3 milliards de DM. Les recettes, quant à elles, ont enregistré une hausse de 9,6 %, se situant à 36,8 milliards de DM. — *(A.F.P.)*

ZAMBIE

● *Le Fonds monétaire international* a accordé un crédit « *stand-by* » à la Zambie autorisant des achats d'une valeur de 250 millions de droits de tirage speciaux (D.T.S.) au cours des deux ans à venir, pour soutenir le programme de stabilisation du gouvernement, a annoncé un communiqué de l'institution, vendredi *27* avril, à Washington. — *(A.F.P.)*

IMMIGRÉS

LE MAURICIEN ET L'HÉRITAGE MIRAGE...

Un immigré d'origine indienne, M. Singh Banta, travailla trente-deux ans comme manœuvre chez Keller et Leleu à Grenoble. Il mourut ensuite, ayant amassé quelques biens. Son neveu, M. Singh Joginder, actuellement âgé de vingt-sept ans, vint en France à sa majorité pour hériter de ce petit pécule. La lenteur des procédures de succession le conduisit à rechercher un emploi et un titre de travail. Hélas ! en 1977, le ministre de l'intérieur lui notifiait un arrêté d'expulsion.

Or M. Joginder vit en situation régulière avec une jeune Mauricienne, Mlle Bundhoo, dont il a reconnu l'enfant. Le 3 mars dernier, il était interpellé lors d'une vérification d'identité dans le métro. Le lendemain — la justice est rapide quand elle le veut — il était condamné à deux mois de prison pour infraction à la législation sur les permis de séjour.

Il devait être libéré mercredi 3 mai et directement expulsé. Le Mouvement des travailleurs mauriciens (M. T. M.) a toutefois demandé au ministère de l'intérieur de surseoir à cette mesure pour permettre à M. Singh Joginder de régulariser sa situation en épousant Mlle Bundhoo... et en héritant enfin de son oncle.

MONNAIES

LE YEN JAPONAIS COTÉ A PARIS

La cote officielle des changes comporte, *depuis le 2 mai*, une ligne supplémentaire. Depuis cette date, en effet, le yen japonais est coté officiellement à Paris. Jusqu'à présent, la devise japonaise faisait l'objet d'échanges interbancaires. Cette inscription a été bien accueillie par les spécialistes qui constatent depuis quelques mois que *les entreprises japonaises, exportatrices*, ont de plus en plus tendance à libeller leurs contrats en yens afin de se prémunir contre la montée de la devise nippone. Le 2 mai, le cours du yen a été fixé à 2,055 francs français pour 2 yens. Nos lecteurs trouveront *dans* la cote des changes, que nous publions *dans notre page bourse*, le cours de la devise japonaise.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.U.	4,6250	4,6350	+ 25	+ 45	+ 58	+ 80	+ 150	+ 200
$ can.	4,0950	4,1070	— 10	+ 20	— 90	+ 5	+ 87	+ 150
Yen (100)	2,04	2,05	+ 127	+ 135	+ 180	+ 250	+ 580	+ 630
D. M.	2,2200	2,2270	+ 80	+ 110	+ 175	+ 205	+ 575	+ 625
Florin	2,0770	2,0850	+ 65	+ 85	+ 135	+ 160	+ 405	+ 435
F. B. (100)	14,2747	14,3232	+ 295	+ 370	+ 600	+ 800	+1570	+1750
F. S.	2,35	2,3588	+ 135	+ 165	+ 285	+ 325	+ 865	+ 925
L. (1 000)	5,325	5,3400	— 290	— 160	— 580	— 330	—1500	—1200
£	8,4430	8,4600	— 210	— 110	— 345	— 230	— 850	— 700

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	2 1/2	3 1/2	3 1/16	3 7/16	3 1/8	3 5/8	3 1/8	3 5/8
$ E.-U.	2 1/2	3 1/4	7 1/8	7 5/8	7 5/16	7 11/16	7 13/16	8 3/16
Florin	4 1/8	5	3 7/8	4 1/2	4 3/16	4 9/16	4 1/2	4 7/8
F B (100)	4 7/8	5 7/8	5	5 5/8	5 3/8	6	6 3/16	6 11/16
F. S.	1/4	1	1/4	13/16	1/2	1	1 1/8	1 5/8
L. (1 000)	11	13	13 1/2	14 1/4	13 3/4	14 1/2	13 3/4	14 1/2
£	7 1/4	8 3/4	9 3/4	10 1/2	10 1/8	10 7/8	10 1/4	11
Fr. franç.	8 7/8	9 1/8	9 1/8	9 7/8	9 1/4	10	10	10 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNI - FONCIER
SICAV DU CREDIT AGRICOLE

L'assemblée générale mixte, réunie le 26 avril 1978, sous la présidence de M. Antoine Jeancourt-Galignani, a approuvé les comptes de l'exercice 1977 et décidé la répartition d'un dividende net de 17,85 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 1,53 F, pour former un revenu global unitaire de 19,38 F.

Elle a, par ailleurs, décidé de réduire de six à trois ans la durée du mandat des administrateurs et renouvelé le conseil en totalité pour cette durée. Elle a également ratifié la cooptation en qualité d'administrateur de M. Roger Guyot.

Le conseil d'administration, qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale a élu aux fonctions de président M. Roger Guyot et de vice-président M. Jacques d'Hemery.

Enfin, le conseil a fixé au 29 avril 1978 la date de mise en paiement du dividente à la Caisse nationale de Crédit agricole et dans l'ensemble des bureaux des Caisses régionales de Crédit agricole mutuel contre remise des coupons nos 7 et 8.

Les actionnaires de la Sicav pourront réinvestir en actions Uni-Foncier le dividende net en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 28 juillet 1978.

SÉLECTION - RENDEMENT

Réunie le 27 avril 1978, sous la précidence de M. Henri Fournier, l'assemblée générale des actionnaires a approuvé les comptes de l'exercice 1977, qui font ressortir un bénéfice de 23 292 070 F contre 21 852 607 F en 1976.

Elle a décidé de distribuer un dividende brut de 11,63 F par action contre 11,32 F en 1976. Il sera mis en paiement, le 11 mai 1978, selon les modalités suivantes :

— 7,65 F contre remise du coupon n° 17 représentant la fraction des revenus provenant des obligations françaises non indexées, auquel il faut ajouter l'impôt déjà payé au Trésor de 0,85 F, soit un coupon global de 8,50 F ouvrant droit, pour les personnes physiques, à concurrence de 8,45 F, à abattement de 3 000 F, et 0,05 F, à abattement spécial de 1 000 F ;

— 2,95 F contre remise du coupon n° 18 représentant le solde des revenus, auquel il faut ajouter l'impôt déjà payé au Trésor de 0,18 F, soit un montant global de 3,13 F, dont 0,49 F ouvrant droit à l'abattement de 3 000 F institué en faveur des porteurs d'actions françaises remplissant les conditions fixées par la loi.

Les actionnaires de la société ont la faculté, jusqu'au 31 juillet 1978, de réinvestir leurs dividendes en exonération totale de la commission d'entrée.

FRANCE - INVESTISSEMENT
SICAV

L'assemblée générale ordinaire, réunie sur deuxième convocation, le jeudi 27 avril 1978, sous la présidence de M. Gilbert Lepel Cointet, a approuvé les comptes de l'exercice 1977 et fixé le montant global du dividende à 5,14 F par titre, dont : coupons 4,50 F et impôts déjà payés au Trésor (avoirs fiscaux) 0,64 F.

Au cours de cette assemblée générale, la cooptation comme administrateur de M. Jean-Marie Paluel-Marmont, directeur général de la société, faite en cours d'exercice par le conseil d'administration, a été ratifiée.

Le conseil d'administration, dans une séance qui a suivi l'assemblée générale, a fixé au jeudi 25 mai 1978 la date de mise en paiement du dividende.

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT

Société anonyme
au capital de 82.500.000 F.
Banque fondée en 1865
Siège social : 75, rue Paradis
13006 MARSEILLE
R.C. Marseille, B 054 806 542.
APE n° 8902

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social de la société à Marseille, le 25 avril, sous la présidence de M. Edouard de Cazalet, président et directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1977 faisant ressortir les bénéfices à 9.538.042,90 F.

Le dividende qui sera mis en paiement le 8 mai 1978 a été fixé à 5,50 F par action.

A ce dividende s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) soit 2,75 F, portant ainsi le revenu global de chaque action à 8,25 F.

Le paiement se fera par estampillage des certificats nominatifs ou contre remise du coupon n° 31 pour les actions au porteur.

Le report à nouveau est de 1 433 133,03 F.

Toutes les résolutions ont été adoptées.

FONCIER INVESTISSEMENT

Au 31 mars 1978, le capital de la société s'élevait à 81 682 800 F et l'actif net à 117 619 426,54 F, la valeur liquidative de l'action ressortait à 287,84 F.

Répartition de l'actif net : obligations françaises : 31 %; actions françaises : 45,8 % (Sociétés foncières et immobilières : 25,6 %; Sicomi : 8,4 %; Etablissements de crédit immobilier : 8 %; autres secteurs : 3,8 %). Obligations étrangères : 2,4 %; actions étrangères : 13,2 % (dont Etats-Unis : 5,7 %); billet de mobilisation de créances hypothécaires : 0,9 %; liquidités : 6,7 %.

Moulinex

Premier producteur européen de petits appareils ménagers et électroménagers
10 800 personnes réparties entre 12 usines
Premier exportateur français d'équipements ménagers
Plus de 60 % de l'activité à l'exportation

Les résultats consolidés portent en 1977 sur l'ensemble des filiales Moulinex y compris Moulinex Inc — Etats-Unis — qui a commencé son activité dans la deuxième moitié de l'année.

Les comparaisons sur les principaux postes s'établissent comme suit :

Rubriques consolidées	1976	1977	%
Résultat bénéficiaire total	49 923 300	56 688 900	+ 13.55
Chiffre d'affaires	1 529 673 000	1 691 589 000	+ 10.59
Résultat d'exploitation	188 950 700	193 233 600	+ 2.27
Situation nette totale	457 419 941	521 859 679	+ 14.04

A partir du résultat de la société mère, les principaux retraitements suivants ont été effectués pour parvenir aux résultats consolidés.

Résultat de la société mère		70 323 600
Sous déduction		
● De la reprise de la provision pour investissements 1972	— 7 453 200	
● De la partie de la provision pour participation 1976 devenue sans objet (1)	— 4 901 600	
Résultat d'activité de la maison mère		57 968 800
Ce résultat est modifié par les éléments ci-après concernant les filiales.		
● Dividendes perçus en 1977	— 6 972 000	
● Résultats bénéficiaires	+ 2 962 500	
● Résultats déficitaires	— 6 043 400	
● Retraitements divers (2)	+ 8 773 000	
Total des résultats consolidés		56 688 900
Dont		
● Résultats nets du groupe	56 665 200	
● Résultats nets des minoritaires	23 700	

(1) Un agrément officiel reçu seulement en juillet 1977 nous a contraints de modifier la méthode de calcul de la participation complémentaire attribuée à notre personnel sur les bénéfices de l'exercice 1976.

(2) L'importance en valeur de ce poste provient principalement des avantages fiscaux exceptionnels dont ont bénéficié les filiales du groupe.



UNIDEL

La consolidation des comptes d'Unidel au 31 décembre 1977 avec ceux de ses filiales d'entreprises, principalement Forclum et Trindel, vient d'être établie.

Le montant hors taxes du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1977 représente 1 487 millions de francs contre 1 091 millions de francs en 1976, traduisant ainsi une progression de 36 %. Le bénéfice consolidé atteint 12 millions de francs à rapprocher de 10,3 millions de francs en 1976.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire de fixer le dividende unitaire à 11 F, impôt déjà versé au Trésor en sus pour 5,50 F, tant pour les actions anciennes que pour celles qui ont été créées comme conséquence de l'augmentation du capital social de 40 % qui est effective depuis le 16 janvier 1978.

La situation comptable nette après augmentation du capital représente 218 F par action cotée actuellement 160 F au compartiment du matériel électrique de la Bourse de Paris.

Le portefeuille des commandes consolidé au début de l'exercice 1978 demeure d'un niveau satisfaisant, puisqu'il totalise 1 700 millions de francs, dont plus d'un milliard restant à exécuter ; l'exportation et les travaux à l'étranger interviennent pour 30 % environ.

SAINRAPT ET BRICE

Le conseil d'administration a examiné, le 27 avril 1978, les comptes de l'exercice 1977 qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire, qui se réunira le 15 juin prochain.

Les comptes consolidés font apparaître pour le groupe un chiffre d'affaires hors taxes de 1,46 milliard (+ 39,50 %), dont 840 000 000 de francs exécutés à l'étranger, un bénéfice net de 29 236 000 F contre 21 682 000 F en 1976 (+ 35 %) et un *cash flow* de 85 615 000 F contre 69 084 000 F (+ 24 %).

Pour la société mère, ces mêmes données sont 567 538 000 F (+ 18,5 %), 19 179 000 F (+ 14,5 %), 48 448 000 F (+ 11 %).

Il sera proposé la distribution d'un dividende de 6 F, plus 3 F d'avoir fiscal, payable aux 620 000 actions composant le capital actuel, contre un total de 4 F, plus 2 F d'avoir fiscal, payé à 550 000 actions au titre de l'exercice 1976.

Le carnet de commandes hors taxes s'élève à 2,20 milliards de francs, y compris la quote-part de la société dans le marché du génie civil des tranches 3 et 4 de la centrale nucléaire de Paluel, qui vient d'être signé ce mois-ci avec Electricité de France.

France Garantie

Situation au 31 mars 1978

Actif net	F. 1 194 609 307,05
Répartition de l'actif	
. obligations classiques	92,89 %
. obligations indexées	2,44 %
. liquidités et autres éléments de l'actif	4,67 %
Nombre d'actions en circulation	5 626 978
Valeur liquidative	F. 212,30
Dividende net + Avoir	F. 15,40 + 1,67
mis en paiement le	14 mars 1978

Réinvestissement sans frais des dividendes 1977 en actions nouvelles jusqu'au 30 juin 1978

SOCIÉTÉ NOUVELLE DU GRAND HOTEL

Hôtel Meurice
Hôtel Prince de Galles
Grand Hôtel
Café de la Paix

Le conseil d'administration de la Société nouvelle du Grand Hôtel, (Hôtel Meurisse, Hôtel Prince de Galles, Grand Hôtel, Café de la Paix), s'est réuni le mercredi 26 avril 1978, à Paris.

Le conseil d'administration a approuvé les comptes de l'exercice 1977 qui font ressortir un bénéfice de : 259 879,19 F contre une perte pour l'exercice 1976 de : 18 074 800,82 F.

Les résultats de l'exercice 1977 marquent la forte progression des activités de la S.N.G.H. dont le chiffre d'affaires s'élève à 130 932 728 F contre 100.182.362 F en 1976 soit un accroissement de 30,7 %.

Au cours de cette séance du conseil d'administration, Georges Mossé, vice-président directeur général, a rappelé l'immense effort de réoganisation et de restructuration de tous ordres opéré au sein du groupe et a évoqué les développements attendus pour les prochaines années.

LES DOCKS DES PÉTROLES D'AMBÈS

Le conseil d'administration, réuni le 24 avril 1978, a arrêté les comptes de l'exercice 1977 qui seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires prévue pour le 2 juin 1978.

L'activité de l'exercice s'est traduite par un chiffre d'affaires (19 781 026 F) en légère progression (+ 6,36 %) par rapport à celui de l'exercice précédent. Le résultat net s'élève à 233 577 F contre 163 388 F en 1976, après 4 766 905 F d'amortissements et de provisions au compte d'exploitation, et 735 000 F de provision pour amortissement financier au compte des pertes et profits.

Le conseil a décidé de ne pas procéder cette année à un amortissement de capital, mais proposera à l'assemblée générale ordinaire la distribution d'un dividende de 5 F par action, ce qui, compte tenu de l'impôt de 2,50 F déjà versé au Trésor (avoir fiscal), assurera un revenu global de 7,50 F par titre.

CHAMPAGNE PIEPER - HEIDSIECK

Ancienne Maison HEIDSIECK
fondée en 1785

Une erreur s'étant glissée dans le troisième paragraphe du communiqué paru dans « le Monde » daté 3 mai 1978, il faut lire :

2.) Le résultat d'exploitation, avant amortissements et provisions, s'établit à 3 631 000 F en 1977, contre un résultat négatif de 3 735 000 F en 1976.

PRICEL

Le conseil d'administration, dans sa séance du 27 avril 1978, a pris connaissance des comptes consolidés provisoires de l'exercice 1977. Ceux-ci font apparaître un chiffre d'affaires de 2 081 MF contre 1 698 MF en 1976 et un bénéfice net (part du groupe) de 18,8 MF contre une perte de 110,5 MF l'année précédente.

Dans cette même séance, ont été arrêtés les comptes et le bilan de la société pour l'exercice 1977, qui se soldent par une perte de 18 MF ; ce résultat s'entend après des provisions sur titres et créances pour 54,3 MF. En 1976, la perte avait atteint 56,8 MF.

Compte tenu de l'importance des réserves et de l'amélioration des résultats consolidés, le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire annuelle le maintien, par prélèvement sur les réserves, du dividende statutaire de 7,50 F par action, avoir fiscal compris.

Bien que la conjoncture reste encore très médiocre, en particulier dans l'industrie textile, les réorganisations et restructurations réalisées et en cours permettent d'espérer une sensible amélioration des bénéfices nets consolidés en 1978 par rapport à 1977.

ROUSSELOT S.A.

Au cours de sa séance du mardi 25 avril 1978, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1977 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 28 juin prochain.

Le bénéfice de Rousselot S.A. s'est élevé à 25 849 307 F contre 24 009 953 F en 1976, les encaissements de dividendes en provenance des filiales françaises et étrangères ayant atteint 14 716 133 F contre 10 747 803 F, compensant ainsi les charges financières supplémentaires relatives au portefeuille titres.

Le bénéfice de l'exercice est acquis après 47 031 514 F d'amortissements, 15 160 140 F d'impôt sur les sociétés et une provision de 1 617 000 F pour la participation des salariés aux fruits de l'expansion sur les résultats de 1977.

La consolidation de l'exercice englobe pour la première fois la filiale américaine Peter Cooper et sa nouvelle filiale Canada Glue : les résultats consolidés s'élèvent à 40 178 097 F contre 30 103 465 F l'an passé. La faiblesse du dollar en fin d'année a eu une incidence défavorable sur les résultats de 1977 lors de la prise en charge des profits des filiales américaines dans les comptes du groupe. Les résultats consolidés en faveur de Rousselot S.A., hors intérêts minoritaires, se situent à 34 506 810 F contre 26 167 989 F soit 56,86 F par action contre 43,12 F en 1976.

La marge brute d'autofinancement du groupe atteint 117 277 941 F dont 75 180 036 F d'amortissements contre, respectivement, 114 894 947 F et 77 471 788 F l'an passé.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 1 445 594 940 F dont 854 millions de francs réalisés en dehors de France.

Compte tenu du coupon n° 3 mis en paiement le 9 janvier 1978 à titre d'acompte sur dividende pour un montant de 17 F, assorti d'un avoir fiscal de 8,50 F, le conseil propose à l'assemblée la mise en paiement le 1er septembre 1978, pour solde du dividende, du coupon n° 4 d'un montant de 17,50 F assorti d'un avoir fiscal de 8,75 F.

Ainsi, au titre de 1977, les actions percevraient un dividende global de 34.50 F, qui, augmenté de l'avoir fiscal de 17,25 F correspondrait à un revenu de 51,75 F contre 47,25 F l'an passé, soit une hausse de 9,50 %.

COMPAGNIE FRAISSINET

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 67 149 450 FRANCS
Siège social :
3 et 5, rue Beauvau, 13001 Marseille

Le conseil d'administration, dans sa séance du 27 avril 1978, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977 qui dégagent un résultat d'exploitation de 4 296 463,77 francs contre 4 903 068,83 F pour l'exercice précédent.

Le compte de pertes et profits fait apparaître un bénéfice de 3 652 901,60 francs contre 7 241 598,16 F en 1976, l'exercice 1977 n'ayant pas bénéficié comme le précédent de résultats exceptionnels très importants.

Le conseil proposera à l'assemblée générale le versement d'un dividende net de 3,50 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 1,75 F identique à celui distribué en 1976.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Bons résultats en 1977

Actif au 31 décembre 1977 (en milliers de francs lux.)

Disponibles et banques jusqu'à 30 jours	24.699.357
Banques à terme	18.496.798
Etablissements financiers non bancaires	1.394.200
Portefeuille-effets	2.273.184
Débiteurs divers	20.291.611
Portefeuille-titres	3.329.300
Comptes fiduciaires	3.365.915
Divers	1.404.856
Immobilisé	1.779.288
	77.034.509

Passif

Moyens de tiers:	
— Banques	23.991.415
— Etablissements financiers non bancaires	546.588
— Clients	44.415.354
Divers	1.758.282
Comptes fiduciaires	3.365.915
Fonds propres provisions et capital emprunté	2.713.087
Bénéfice disponible	243.868
	77.034.509

Les services internationaux en expansion

1977 fut une année remarquable pour la Banque Internationale à Luxembourg (BIL), la plus ancienne banque luxembourgeoise, fondée en 1856, et l'une des plus importantes et des plus actives de la place.

A la fin de l'année 1976, la banque a pris des mesures décisives en vue de l'expansion de ses activités nationales et internationales en absorbant par fusion la Banque Lambert — Luxembourg. En dépit des aspects complexes et des coûts supplémentaires que comporte une opération de cette taille, la BIL est en mesure d'enregistrer en 1977 des résultats généraux très satisfaisants: Le total du bilan a augmenté de plus de 10 % pour dépasser 77 milliards de francs luxembourgeois. Les bénéfices se sont accrus dans les mêmes proportions.

Tout en maintenant son empreinte profonde sur le marché national luxembourgeois et son privilège de banque d'émission, la BIL a continué à amplifier ses activités internationales. Opérant dans l'un des principaux centres financiers du monde, la Banque Internationale à Luxembourg offre une large gamme de services bancaires internationaux comprenant notamment l'émission d'eurobonds et d'emprunts internationaux syndiqués, les opérations boursières et monétaires de toute nature, la gestion de portefeuille, ainsi que la constitution et l'administration de sociétés financières, commerciales et fiduciaires.

Grâce à un réseau très étendu de correspondants et à son appartenance à ABECOR*, le plus important groupe bancaire du monde, dont la somme totale des bilans dépasse 200 milliards de dollars US, la BIL est en mesure d'offrir ses services dans le monde entier.

Représentations propres à Singapour et à New York.

BIL — BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
société anonyme
fondée en 1856
Luxembourg, boulevard Royal 2
tél. 479 11
télex 3409 & 3429 biarbi lu

Le bilan et le compte de profits et pertes détaillés ont été publiés dans le Mémorial-Recueil Spécial des Sociétés et Associations du Grand-Duché de Luxembourg et vous seront envoyés sur simple demande de votre part.

*Algemene Bank Nederland, Banca Nazionale del Lavoro, Banque Bruxelles-Lambert, Banque Nationale de Paris, Barclays Bank, Bayerische Hypotheken- und Wechselbank, Dresdner Bank, Oesterreichische Länderbank et la BIL.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 MAI

Reprise très sélective

L'activité est restée relativement faible ce mardi à la Bourse de Paris où, après quatre jours de fermeture, le marché a rouvert ses portes sur une reprise très sélective des valeurs françaises. L'indicateur instantané, en hausse de 0,56 % à l'ouverture, a terminé la séance en progrès de 0,65 % environ.

Hormis les pétroles qui ont progressé légèrement, mais avec un bel ensemble, tous les compartiments ont suivi une tendance identique : irrégulière. A l'intérieur de secteurs comme le bâtiment, la métallurgie, le matériel électrique et les magasins, des baisses parfois aussi importantes que les hausses ont été relevées. Aux valeurs alimentaires, la vedette est revenue à Perrier, dont la hausse, en liaison avec le boum des ventes d'eau gazeuses outre-Atlantique, s'est élevée à 7,5 %. Une des meilleures performances de la séance.

Usinor et Pricel ont également affiché d'excellents scores tandis que Maritime des chargeurs (— 6,5 %), Saulnes et Ciments français (— 4,5 %) subissaient les plus nets replis.

L'atmosphère était plutôt sereine autour d'une corbeille légèrement clairsemée. Outre les professionnels encore en vacances, il n'est pas douteux que le marché devra se passer, au cours des séances suivantes, de ceux qui ne manqueront pas de transformer en « viaduc » le congé du jeudi de l'Ascension.

Aux valeurs étrangères recul à peu près général des mines d'or.

Sur le marché de l'or, le lingot a, pour des raisons essentiellement techniques, progressé de 345 francs à 25 945 francs. Le napoléon, de son côté, est resté stable à 259,90 francs. Le volume des transactions s'est établi à 5,65 millions de francs contre 4,87 millions de francs.

LONDRES

Le marché se montre assez ferme mercredi matin au Stock Exchange, et l'indice « Financial Times » des industrielles est en hausse. La bonne tenue de la livre favorise les fonds d'Etat, tandis que les mines d'or sont indécises.

Or (ouverture) (dollars) 170 30 contre 168 90

VALEURS	CLOTURE 2 5	COURS 3 5
Beecham	650 ...	655 ...
British Petroleum	794 ...	794 ...
Courtaulds	123 ...	126 ...
De Beers	340 ...	330 ...
Imperial Chemical	348 ...	354 ...
Rio Tinto Zinc Corp	195 ...	194 ...
Shell	560 ...	565 ...
Vickers	179 ...	180 ...
War Loan 3 1/2 %	32 5/8	32 3/4
*West Driefontein	22 ...	22 ...
*Western Holdings	21 ...	20 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	28 avr.	2 mai
Valeurs françaises	129,5	130
Valeurs étrangères	99,6	100,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,2	74,3

NOUVELLES DES SOCIETES

MOULINEX (consolidés) : 56,68 millions de francs contre 49,92 millions.

PRICEL (consolidés, part du groupe) : 18,8 millions de francs contre une perte de 110,5 millions. Dividende global inchangé à 7,50 F.

Résultats pour 1977

ROUSSEL-UCLAF. — Consolidés : 83,4 millions de francs (avant participation des salariés et plus-values ou moins-values de cession de valeurs immobilisées) contre 50,8 millions en 1976. La marge brute d'autofinancement est de 209,8 millions de francs contre 164,6 millions. Dividende global inchangé à 14,25 F, mais s'appliquant à un capital augmenté gratuitement de 10 % en 1977.

SACER. — 3,48 millions de francs contre 12,91 millions. Dividende global : 4,05 F contre 3,60 F.

POMPEY (C.I.F.P.). — 6,75 millions de francs contre 7,53 millions. Dividende global : 8,40 F contre 7,95 F.

UNIDEL. — Consolidés : 12 millions de francs contre 10,3 millions. Dividende global inchangé à 16,50 F.

ENTREPOTS ET GARES FRIGORIFIQUES. — Perte de 6,5 millions de francs contre un bénéfice de 4,9 millions en 1976. Aucun dividende ne sera servi.

NEW-YORK

Repli technique

Le marché est resté très actif mardi au New York Stock Exchange, où 41,40 millions d'actions ont été échangées contre 37,02 millions la veille. Cela étant, des ventes bénéficiaires de plus en plus importantes ont fini par peser sur les cours, et l'indice Dow Jones, un moment en recul de plus de 7 points, a finalement terminé la séance à 840,18, en retrait de 4,15 points.

Sur 1 907 valeurs traitées, 824 ont baissé, 657 ont encore progressé, tandis que 426 demeuraient pratiquement inchangées.

Annoncées la veille, les statistiques décourageantes concernant la balance commerciale et les perspectives économiques ont fini par déclencher quelques ventes de prudence. D'autant plus que la Maison Blanche vient de réviser en hausse ses prévisions concernant l'inflation qui, selon M. Schultze, pourrait désormais être comprise en 6,75 % et 7 % pour 1978 contre 6 % à 6,25 % selon les estimations antérieures. « Cette flambée des prix sera la conséquence inévitable de la reprise économique », indique-t-on dans les milieux d'experts.

Indices Dow Jones des transports, 224,78 (— 0,73) ; services publics, 106,33 (— 0,10).

VALEURS	COURS 1 5	COURS 2 5
Alcoa	47 1/8	47 ...
A.T.T.	62 3/8	63 1/4
Boeing	42 3/8	43 7/8
Chase Manhattan Bank	31 1/4	31 1/8
Du Pont de Nemours	116 5/8	115 7/8
Eastman Kodak	53 7/8	53 3/4
Exxon	47 3/4	47 7/8
Ford	51 1/2	50 3/4
General Electric	53 ...	52 3/8
General Foods	29 7/8	29 3/4
General Motors	65 1/4	65 1/4
Goodyear	17 7/8	17 3/4
I.B.M.	267 1/2	266 ...
I.T.T.	32 1/8	31 1/2
Kennecott	23 5/8	23 5/8
Mobil Oil	67 1/4	66 5/8
Pfizer	30 3/4	31 1/8
Schlumberger	71 7/8	71 3/8
Texaco	25 7/8	26 ...
U.A.L. Inc.	28 1/2	28 1/2
Union Carbide	41 3/8	40 7/8
U.S. Steel	28 5/8	28 ...
Westinghouse	20 3/8	20 1/4
Xerox	50 1/4	49 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/5	3/5
1 dollar (en yens)	225 475	Clos

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 2 MAI - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
OPB Paribas	88 10	87 50	Forges Strasbourg	84 30	82 ..	Routière	334 ..	345	Fosece	11 80	11 80
Paris-Orléans	87 90	84 90	(Li) F.B.M. ch. fer	110 ..	115	Saint-Frères	117 ..	121 50	Gevaert	195 ..	187 60
Paternelle (La)	.. ..	97	Frankel	435	439				Glaxo	46	45 50
Placem. Inter.	107 50	107 50	Huard-U.C.F.	196	197	Audit. Navigation	108 ..	106 10	Grace and Co.	122 50	128 ..
Providence S.A.	....	203	Jaeger	125	120	M. Chambon	...	128	Pfizer Inc.	135 ..	140 ..
Revillon	323 ..	313	Jaz	160	149	Gén. Maritime	88	87	Procter Gamble	388	383 ..
Santa-Fé	.. ..	80	Luchaire	240	238 90	Delmas-Vieljeux	241	241	Courtaulds		
Saffo	... ..	100	Manurhin	245	243	Messag. Marit.	.. ..	90	Est-Asiatique	63 90	63 50
Sofinax	... ..	198 10	Métal Déployé	233	230	Nat. Navigation	.. ..	71	Canadien-Pacif.	72 10	73 ..
			Nadella	o 49 20	50 ..	Saga	38	o 37 50	Wagons-Lits	d 84 ..	78
			Nodet-Gougis	171 50	178 20	S.C.A.C.	187 70	187 10	Barlow-Rand	.. ..	11 90
Cambodge	47	47	Peugeot (ac. not.)	188	179	Stanni	260	280	Suéd. Allumettes	.. ..	84 ..
Clause	394 50	381	Ratier-For. G.S.P.	o 11 70	11 70	Tr. C.I.T.R.A.M.	118 ..	118			
Indo-Hévéas	.	102	Ressorts-Nord	124	124 80	Transp. et Indust.	128 ..	128 ..	**HORS COTE**		
Madag. Agr. Ind.	23 50	23 50	Raffo	3 75	3 75						

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	2550	2730			
E.D.F. parts 1958	....	522			
E.D.F. parts 1960	.. ..				
Ch. France 3 %	167	164 10			
A.G.F. (Sté Cent.)	369	369			
Ass. Gr. Paris-Vie	....	1585			
Concorde	....	330			
Epargne France	293	284			
Financ. Victoire	208	199 ..			
Fonc. T.I.A.R.D.	d 107	108			

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
692	4,5 % 1973	723	729 ..	727 20	722 ..
2130	C.N.E. 3 %	2290 20	2300	2303	2300 ..
405	Afrique Occ.	416 ..	411	412 ..	406 ..
388	Air Liquide	296	299 ..	298	296 ..
70	Als. Part Ind	73 ..	74 30	74 30	73 ..
172	Als. Superm.	168 50	170 ..	178	178 ..
73	Alsthom-Atl.	76 40	76	76 ..	76 ..
145	Applic. gaz	145	149 50	148 ..	148 50
460	Aquitaine	435	432 50	435 ..	432
298	E. J. Lefebvre	280	276 10	278 ..	270 10
71	Esso S.A.F.	74 10	76	75 ..	75 ..
240	Eurafrance	233 ..	235 ..	235 ..	230 ..
515	Europe n° 1	488 ..	480	488 ..	475 ..
455	Ferodo	449 ..	445	452 80	445 ..
470	— obl. conv	464 ..	470	470	470 ..
57	Fin Dév. Ent.	57 ..	57 50	57	56 50
175	Fin Paris PB.	160 ..	162	163 40	162
215	— obl. conv.	199 50	199 50	198 50	198 60
164	Finextel	164 50	165	162 ..	163 ..
19	Nord	18 ..	18 70	18 80	19 ..
89	Nouv. Gal.	103 ..	100	99 ..	99
156	Olida-Caby	160 ..	158 40	161	156 10
89	Opfi-Paribas	88 ..	88 20	88 20	87 60
76	Paris-France	92 ..	94 40	94 ..	93 10
73	Pechelbronn	81	81	81	79 60
86	P.U.K.	87 50	87 60	87 60	87 ..
117	— (obl.)	117 50	113 90	113 90	117
37	Penarroya	37 30	38 50	38 50	37 90
250	Penhoët	247	247	247 ..	243 ..
245	Tél. Ericsson	289	305 ..	305	299 ..
69	Terres Roug.	69 90	70	69 50	70 ..
200	Thomson-Br.	192 80	192	192 90	193 ..
235	— (obl.)	231 10	236 50	236 ..	235 50
305	U.I.S.	294	294 50	291 ..	290 ..
235	U.C.B.	214 50	220	218 80	215 60
320	Un. F. Banes	300	300	300	298 ..
125	U.T.A.	125	127 50	127 50	130 ..
25	Usinor	24 40	25 90	25 90	25 50
105	— (obl.)	107	107 50	107 50	105 50
94	Vallourec	87	89 50	93 80	89 50
318	Gen. Motors	301 10	305 20	303 ..	304 90
14	Goldfields	14 85	14 55	14 55	14 25
18	Harmony	19 90	19 40	19 30	19 70
290	Hoechst Akti	287	290	291 10	291
29	Imp. Chem.	28 50	29 40	29 40	29 40
73	Inco Limited	74 ..	74 30	75 ..	74
1180	I.B.M.	1200	1228	1229	1223
141	I.T.T.	144	147 90	147 90	147 50
250	Merck	258 30	259 ..	260	264
230	Minnesota M	227 ..	238	238 ..	237 ..
295	Mobil Corp.	308 30	313	313	315 ..

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2 5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 612	4 622	4 640
Allemagne (100 DM)	223 990	222 980	221
Belgique (100 F)	14 325	14 312	14 225
Pays-Bas (100 fl.)	208 830	208 780	208 500
Danemark (100 krd)	81 750	81 730	81
Suède (100 krs)	99 850	100 090	100 250
Norvège (100 k.)	85 350	85 730	85 600
Grande-Bretagne (£ 1)	8 438	8 451	8 450
Italie (1 000 lires)	5 320	5 335	5 450
Suisse (100 fr.)	238 150	238 950	236 500
Autriche (100 sch.)	30 985	30 999	30 950
Espagne (100 pes.)	5 708	5 714	5 750
Portugal (100 esc.)	10 890	10 960	11 500
Canada ($ can. 1)	4 073	4 107	4 080
Japon (100 yens)	2 015	2 055	....

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2 5
Or fin (kilo en barre)	25550	25850
Or fin (en lingot)	25600	25945
Pièce française (20 fr.)	259 90	259 90
Pièce française (10 fr.)	206	209 10
Pièce suisse (20 fr.)	230	225 50
Union latine (20 fr.)	221 20	220 10
Souverain	245 20	245 50
Pièce de 20 dollars	1156	1190
Pièce de 10 dollars	551	590
Pièce de 5 dollars	390	...
Pièce de 50 pesos	1061	1045 ..
Pièce de 10 florins	234 50	239 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Après la session du comité central

M. Marchais : ni repliement, ni durcissement du P.C.F.

Au cours d'une conférence de presse, mercredi 3 mai, M. Georges Marchais a rendu compte de la dernière session du comité central du P.C.F. Il a rappelé que l'ordre du jour des travaux de cette instance était, d'une part, de procéder à l'analyse des élections législatives, d'autre part, sur la base de cette analyse, de définir les perspectives d'activité du P.C.F. pour la période à venir.

« *Pour procéder à cette analyse,* a-t-il expliqué — *et c'est une constatation sur laquelle vous me permettrez d'insister,* — *nous avons pris garde à toujours nous en tenir aux faits, et exclusivement à eux. (...) Le comité central a démontré que c'est bien le parti socialiste, parce qu'il est revenu à une politique social-démocrate, qu'il a abandonné et l'union et le programme commun, qui porte seul la responsabilité de la défaite.*

» *Je constate d'ailleurs que si beaucoup de commentaires ont été faits pour tenter d'obscurcir cette donnée essentielle, personne jusqu'ici ne s'est aventuré à contester notre relation des faits. A cet égard, c'est dire les choses telles qu'elles sont, même si cela peut ne pas plaire à tout le monde, que de réaffirmer, comme l'a fait le comité central, que, non, décidément, le parti communiste ne porte aucune responsabilité dans l'échec du changement.* »

M. Georges Marchais s'est ensuite intéressé aux tâches qui attendent le P.C.F. « *Maintenant plus que jamais, il s'agit d'avancer sur la voie du vingt-deuxième congrès,* a-t-il expliqué. *Le but de notre combat, c'est le changement démocratique. (...) Pour y parvenir, nous persistons à considérer qu'il n'est qu'un moyen : la réalisation d'un puissant rassemblement populaire, largement majoritaire, dont l'union de la gauche sera l'axe.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a ajouté : « *Nous ne renonçons donc en rien, bien au contraire, à ce qui a été l'âme de notre combat depuis six ans et durant toute la bataille des élections législatives : oui, nous restons fermement attachés au contenu du programme commun ; oui, tous nos efforts tendent à conduire l'union du peuple de France pour le changement démocratique ; oui, notre objectif demeure sans équivoque possible l'union de la gauche. (...) Je n'hésite donc pas à le dire : tous ceux qui ont sauté sur leur stylo ou sur leur micro pour commenter nos travaux en termes de « repliement » ou de « durcissement » n'ont pas vu, ou n'ont pas voulu voir ce qui constitue l'essentiel de la démarche nouvelle, parce que répondant à une situation qu'a définie la comité central.* »

M. Georges Marchais a défini les perspectives d'action de son parti en indiquant : « *Il s'agit, en capitalisant tout ce qui peut être obtenu dans la voie de la satisfaction des aspirations populaires — aux plans économique, social, aux plans de la liberté, du cadre de vie, de la culture... — de modifier pas à pas le rapport des forces en faveur du peuple, de faire avancer pas à pas la démocratie dans tous les domaines, en un mot de construire pierre à pierre et dans la vie les conditions du changement. Tel est l'apport principal de cette session du comité central : il s'agit d'entreprendre dès maintenant, dans les conditions d'aujourd'hui, la démocratisation de la société en faisant progresser la démocratie partout et à tous les niveaux, de l'entreprise, du quartier jusqu'au Parlement...* »

Il a conclu : « *Dans la période qui s'ouvre, le P.C.F. est bien décidé à être encore et mieux le parti dont les travailleurs et la France ont besoin. Pour cela, il a décidé de se renforcer, c'est-à-dire de renforcer son influence, de renforcer l'efficacité de son intervention et de renforcer ses capacités d'action.* »

« Il n'y a aucun malaise intellectuel »

Répondant aux questions des journalistes, M. Marchais s'est notamment réjoui et félicité « *qu'un grand débat démocratique ait animé le parti* ». « *Il était normal,* a-t-il ajouté, *que ce débat ait lieu au sein de notre formation.* »

Puis il a déclaré : « *Vous appelez contestation le fait que quelques camarades aient exprimé leur désaccord en dehors de cette discussion interne. Moi, j'appelle ça une petite discussion marginale, sans intérêt pour le parti.* »

M. Marchais a ensuite affirmé : « *Il n'y a aucun malaise intellectuel dans les rangs de notre parti. La quasi-unanimité des intellectuels communistes approuvent la politique et l'action de leur parti.* »

Evoquant ensuite l'ouverture à la presse d'une précédente session du comité central, M. Marchais a parlé de « *mauvaise expérience* » qu'il n'était pas question de renouveler. « *Ce qui ne serait pas démocratique,* a-t-il déclaré, *c'est que nous délibérions sous la pression ou de la bourgeoisie ou de la social-démocratie.* »

● *Le Parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste* (P.C.R.M.L., maoïste) a adressé aux militants du P.C.F. un texte dans lequel, après avoir critiqué l'action de la direction du parti communiste et noté que celui-ci « *est en décalage avec les forces vives du pays* », le comité central du P.C.M.R.L. appelle les communistes à engager le dialogue, afin de « *construire un parti de type nouveau* ».

En audience de flagrant délit

Condamnation de manifestants du 1er mai

Sept des personnes déférées au parquet après la fin agitée du défilé du 1er mai à Paris (« le Monde » du 3 mai), ont comparu mardi 2 mai en audience de flagrant délit devant la 23e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris : trois pour violence à agents et quatre pour recel.

M. Michel Milidis, vingt ans, chômeur, accusé d'avoir lancé des bouteilles de bière vides sur les policiers et de s'être armé de deux bâtons, ce qu'il conteste, a été condamné à trois mois de prison dont deux avec sursis. M. Laurent Akar, dix-neuf ans, étudiant, accusé d'avoir lancé des pierres, ce qu'il nie aussi, a vu son procès renvoyé au 22 mai pour être confronté aux agents, mais il a été remis en liberté. M. Claude Prin, trente-sept ans, pensionné à cent pour cent, qui était armé d'un fléau japonais, fera l'objet d'une expertise psychiatrique. Il reste détenu jusqu'à l'audience fixée au 5 juin.

Le tribunal a ensuite infligé, pour recel, un mois de prison avec sursis à M. Alain Dutronez qui avait ramassé un parapluie : deux mois de prison avec sursis à M. Michel Menager, trouvé en possession de trois médailles provenant d'un pillage ; trois mois avec sursis et 500 F d'amende à M. Philippe Villain qui détenait un vêtement de pluie et un porte-monnaie neufs et enfin trois mois de prison dont deux avec sursis à M. Georges Halbrecht, un jeune Allemand, étudiant en architecture, qui avait ramassé deux mousquetons, des sortes de chaînes dont l'usage peut être dangereux.

Trois autres manifestants font l'objet d'une information judiciaire, M. Omar Draris et deux jeunes gens mineurs ont été inculpés de vol et placés sous mandat de dépôt par M. René Feneyrou, juge d'instruction.

Dans *la Lettre de la nation* du mercredi 3 mai, MM. Alain Devaquet et Claude Martin, députés (R.P.R.) du onzième arrondissement, déplorent les incidents qui ont eu lieu le 1er mai dans leurs circonscriptions. Ils expriment le regret « *que la police n'ait pu, sans nul doute par manque d'effectifs, mener à bien la tâche de défense de l'ordre public qui lui est assignée ; ils demandent en conséquence au gouvernement et au préfet de police de prendre des mesures nécessaires pour que de tels événements ne puissent se reproduire* ».

L'Etat paiera les dégâts

On indique à la préfecture de police que « *l'indemnisation des dommages causés aux biens lors de la manifestation sur la voie publique, et notamment le 1er mai, est entièrement à la charge de l'Etat* ».

Les personnes qui ont subi ces dommages doivent adresser leurs réclamations au préfet de police, sous-direction des affaires juridiques et du contentieux, 75195 Paris R.P. Une expertise étant nécessaire, le délai de règlement est de l'ordre de trois à cinq mois. A titre indicatif, précise la préfecture de police, et pour la période de 1968 à 1977, 2 637 dossiers de cette nature ont été réglés sans aucune procédure judicaire.

NOUVELLES BRÈVES

● *Aux Etats-Unis*, la commission des relations internationales de la Chambre des représentants s'est prononcée mardi 2 mai à une forte majorité contre le projet « global » du président Carter de vente de chasseurs à réaction à Israël, à l'Egypte et à l'Arabie Saoudite. Un membre influent de la commission a cependant déclaré qu'il souhaitait « *éviter une confrontation avec la Maison Blanche* » et qu'il n'écartait pas l'idée d'un compromis. M. Carter a proposé de vendre soixante F-15 à l'Arabie Saoudite, cinquante F-5 E à l'Egypte, soixante-quinze F-16 et quinze F-15 à Israël, pour une somme totale de 4,8 milliards de dollars. — *(A.F.P.)*

● *Le groupe Biderman va développer ses activités à Bort-les-Orgues (Corrèze).* — M. Jacques Chirac, président du conseil général, a présidé, samedi 29 avril, une réunion consacrée à la situation de l'emploi à Bort-les-Orgues, après l'annonce de cent soixante-douze licenciements aux Tanneries françaises réunies. A l'issue de cette réunion, un communiqué a annoncé que le groupe Biderman, première firme française de confection, allait créer une nouvelle usine employant six cent soixante-quinze personnes. Le groupe possède en fait déjà une usine à Bort-les-Orgues, laquelle emploie quatre cent cinquante salariés. La direction de Biderman confirme son intention d'étendre ses activités dans cette ville, ce qui permettrait, « *si tout se déroule bien* », de créer en 1979 environ deux cents emplois nouveaux.

● *Les principaux producteurs européens de fibres chimiques* sont convenus de limiter leur production et leurs ventes, du moins jusqu'en 1981, et ce, afin de remédier à la grave crise dont souffre cette industrie. La nouvelle émane d'Imperial Chemical Industrie, le géant de la chimie britannique dont le porte-parole a ajouté qu'un accord dans ce sens était sur le point d'être conclu.

A la R.A.T.P.

LA GRÈVE DES CONDUCTEURS D'AUTOBUS S'EST ÉTENDUE MERCREDI MATIN.

La grève des conducteurs d'autobus de la R.A.T.P. a été reconduite, mercredi matin 3 mai, par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et autonomes — F.O. et le syndicat C.F.T.C. indiquant, pour leur part, qu'ils « couvrent » les décisions de ceux de leurs adhérents qui se sont ralliés au mouvement (*le Monde* du 3 mai). Outre les dépôts de Malakoff et de Fontenay-aux-Roses, particulièrement touchés dans la banlieue sud, et ceux de la Croix-Nivert, Charlebourg, Clichy, Malesherbes, Pleyel, Point-du-Jour, un nouveau dépôt parisien était pratiquement immobilisé : celui de la rue du Hainaut, dans le 19e arrondissement (lignes 32, 48, 60, 61 et 75), ainsi que les lignes P.C. (boulevard périphérique).

Selon la direction de la régie, le trafic, assuré la veille à 80 %, était réduit à 74 % mercredi pour l'ensemble du réseau Paris-banlieue.

Il semble que cette grève doive connaître une trêve ces prochains jours jusqu'au lundi 8 mai, date à partir de laquelle de nouveaux arrêts de travail pourraient perturber encore les services de la R.A.T.P. si les négociations n'aboutissent pas. Les syndicats réclament, le 1er mai, comme chaque année, après la mise en vigueur des horaires d'été, de meilleures conditions de travail et notamment une meilleure organisation des roulements de congés, impliquant une augmentation des effectifs.

● *P.T.T. : grève du personnel des cabines publiques à Paris.* — La C.G.T. et la C.F.D.T. ont appelé le personnel des centres des cabines publiques de la région de Paris à cesser le travail les mardi 2 et mercredi 3 mai. Les revendications portent sur le problème des effectifs. Selon les syndicats, le mouvement est suivi par 70 % des quelque cent soixante agents de ces centres. Des actions similaires avaient déjà été menées en décembre 1977 et en mars dernier pour réclamer « *des moyens supplémentaires en personnel* ».

LE PRÉSIDENT SENGHOR EN VISITE OFFICIELLE EN FRANCE DU 17 AU 20 MAI

A l'invitation du président de la République et de Mme Valéry Giscard d'Estaing, le président du Sénégal et Mme Senghor se rendront, en visite officielle en France, du 17 au 20 mai, a annoncé mardi 2 mai un communiqué de l'Elysée.

NOUVEAUX RENFORTS FRANÇAIS AU TCHAD

Cent cinquante à deux cents hommes, appartenant à la 9e division d'infanterie de marine, dont le P.C. est à Saint-Malo, viennent de rejoindre les forces françaises stationnées au Tchad. Ces hommes auraient été détachés, principalement, du 3e régiment d'infanterie de marine et du régime d'infanterie et de chasse de marine (R.I.C.M.), qui sont des unités composées de cadres et d'engagés sous contrat.

A l'heure actuelle, *les forces française au Tchad ont dépassé le millier d'hommes* — non compris les trois cents assistants militaires techniques qui servent sous l'uniforme tchadien — auxquels il fait ajouter les personnels — pilotes, mécaniciens et spécialistes de l'armement — de l'armée de l'air pour les missions des avions Jaguar et Transall.

UNE NOUVELLE UNITÉ MONÉTAIRE AURA COURS AU NORD ET AU SUD DU VIETNAM.

Le gouvernement vietnamien a annoncé, mercredi 3 mai, qu'une seule monnaie aura cours au nord et au sud du pays. Depuis 1975 circulaient parallèlement un dong du Sud et un dong du Nord, au taux différent d'environ 20 %. La nouvelle monnaie, qui s'appellera toujours le dong, et vaut environ 20 cents américains, aura désormais cours dans l'ensemble du pays.

Tous les Vietnamiens et étrangers résidant au Vietnam, y compris les diplomates, ont été invités par les autorités à remettre leurs avoirs en dongs du Nord et du Sud dans des bureaux de change improvisés, installés dans tous les quartiers et communes, où ils leur seront échangés contre de nouvelles coupures. Tous les commerces ont cessé leurs activités mercredi à l'aube.

Cette décision était attendue. Elle a sans doute pour objet d'assainir la situation économique, après la récente nationalisation au sud du pays du commerce de gros. Radio Ho Chi Minh-ville avait annoncé récemment que la plupart des hommes d'affaires indépendants de l'ancienne Saigon s'étaient inscrits pour aller travailler en province, en particulier dans les nouvelles zones économiques. La nationalisation du commerce avait notamment affecté la communauté chinoise de Cholon. — (A.F.P.)

Le numéro du « Monde » daté 3 mai 1978 a été tiré à 562 425 exemplaires.

A B C D E F G